Edition de 5 H.

LE SOLEIL

MEMBRE DE L'A. B. C.

Edition de 5 H.

50e ANNEE—No 284 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MERCREDI 2 DECEMBRE 1931 CIRCULATION EN SEPTEMBRE 52,538 — PRIX : DEUX CENTINS

NOUVELLES COMPLICATIONS A LA HALLE MONTCALM

Faits divers de partout

Coupable

Montréal, Qué., 2. — (D. N. C.)— Lionel Chartrand, d'Aylmer, P. Q., a plaidé coupable, devant son Honneur le juge Loranger, à une quadruple accusation d'avoir accepté des pots-de-vin, pour faciliter l'obtention de positions dans le Service Civil et dans le Département des Postes, de la part de gens qui faisaient application pour entrer dans ces services.

Pour chacune de ces quatre accusations, Chartrand recevra sa sentence le 15 décembre prochain.

Les tarifs

Washington, 2. — (P. A.) — Le président Hoover a approuvé aujourd'hui un relèvement des tarifs pour deux produits et une diminution pour cinq autres. Le Canada, l'Angleterre, la Belgique, la Tchécoslovaquie, la Suisse, le Mexique et Cuba sont les principaux pays étrangers intéressés.

Les salaires

Ottawa, 2. — (P. C.) — Les employés de chemin de fer vont examiner le rapport majoritaire du conseil des prud'hommes d'après lequel leurs salaires devraient être diminués de 10 p. c. Ce rapport est maintenant aux mains de leurs représentants. Le nombre d'employés intéressés est de 26,000 environ, et il pourrait se faire qu'un vote fut nécessaire avant qu'on puisse décider si le rapport sera accepté ou rejeté.

Une arrestation

Budapest, Hongrie ,, 2.—(A. P.)— Une agence de nouvelles hongroise fait rapport aujourd'hui que Ladislas Temesvary, dans lequel on reconnait le fondateur et le chef des fascistes hongrois, a été arrêté par suite du complot avorté contre le gouvernement.

Hinkler à Paris

Rabat, Maroc, 2.—(A. P.)— Le capitaine Bert Hinkler a pris le départ pour Madrid aujourd'hui par un temps favorable. Il s'attend d'arriver à Paris jeudi et à Londres samedi.

Concert au Vatican

Cité Vaticane, 2.—(P. C.)—On annonce aujourd'hui que la musique des cloches de St-Pierre de Rome sera irradiée par le poste du Vatican mardi prochain, fête de l'Immaculée Conception.

Grave accident

Waaren, Mecklenburg, Allemagne, 2—(A.P.) — Le Dr Jhalmar Schacht, ancien président de la "Reichsbank, a été gravement blessé aujourd'hui à la suite d'un accident d'automobile. Son état de santé inspire des craintes sérieuses.

Berlin, 2—(A.P.)—L'accident d'automobile dont M. Schacht, ancien gouverneur de la Reichsbank, a été victime aujourd'hui s'est produit à midi sur une route que le gel avait rendue glissante et où son auto dérapa soudain. M. Schacht souffre de profondes entailles à la tête et de blessures aux membres On l'a apporté à l'hôpital ici. Son fils a été légèrement blessé, mais le chauffeur n'a pas eu de mal.

Usines fermées

Trois-Rivières, 2. (D.N.C.)—Le Canada Power And Paper Company, a décidé de fermer son magasin au Cap de la Madeleine où depuis près d'un an ses 250 employés sans travail trouvaient des secours en vivres, combustibles, etc.

Cette décision a été prise à la suite du refus du conseil du Cap de la Madeleine de lui accorder un contrôle direct et absolu sur la part de secours direct revenant à ses anciens employés.

Le conseil a maintenu qu'il devait garder ce contrôle. Prévoyant du cahut à la séance du conseil, le maire Nadeau demanda le secours de la police trifluvienne pour maintenir l'ordre. Il n'y a eu aucun incident. L'échevin Arseneau protesta vivement contre la présence de cinq policiers des Trois-Rivières dans la salle du conseil.

SOMMAIRE

Deuxième page
Feuilleton
Dans nos paroisses
Troisième page
Nouvelles de Québec
Quatrième page
Editorial
Cinquième page
Nouvelles de Lévis
Sixième page
Radio
Huitième page
Chez les ouvriers
Dans nos théâtres
Neuvième page
Nouvelles diverses
Dixième page
Précieuse découverte pour la science
Onzième page
Propos féminins
Douzième page
La vie sociale
Quatorzième page
Finance
Quinzième page
La majorité veut réduire le salaire
Seizième page
Sport
Dix-septième page
Nouvelles diverses
Dix-huitième et 19e pages
Petites annonces classées
Vingtième page
Page des enfants
Vingt-unième page
Naissances et décès
Vingt-deuxième page
Nouvelles générales

INDEMNITE ACCORDEE A LA VICTIME

L'honorable juge Gibsone maintient l'action en dommages intentée contre l'auteur d'un accident d'auto — La veuve de M. T. Lefebvre réclame $17,000 à T.-L. Ouellet.

Le 3 septembre mil neuf cent-trente, à Abenakis, comté de Dorchester, un enfant de sept ans, le petit Jérémie Morin, fut frappé par un camion-automobile. Le camion passait alors devant l'école d'où sortait le bambin. Les blessures de l'enfant furent une fracture du crâne, une fracture du maxillaire inférieur et gauche.

une fracture ouverte de la jambe

Il fut soigné pendant trente-et-un jours, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, puis dut subir d'autres soins médicaux, après sa sortie de l'hôpital.

Cet accident engendra le procès Morin contre Routhier, où les parents de l'enfant réclamaient de Routhier des dommages, au montant de $789.42.

"Il appert de l'ensemble de la preuve", a déclaré l'honorable juge Gibsone, de la Cour Supérieure, "que le défendeur doit être tenu responsable de cet accident, en droit civil."

Le juge dit que le chemin, en face de l'école et d'autres maisons, était rétréci par deux autos qui stationnaient, vis-à-vis, l'une de l'autre, sur les deux côtés de la chaussée. Le défendeur Routhier, poursuit le juge, a manoeuvré pour passer là, sans ralentir et sans sonner sa corne. Il est vrai que l'enfant est apparu, d'une façon inattendue, mais c'était, là, juge le tribunal, une possibilité que le défendeur aurait dû prévoir.

Pour ces motifs, l'honorable juge Gibsone a maintenu l'action et condamné le défendeur Routhier à payer au demandeur Morin cinq cents quatre-vingt neuf dollars et quarante-deux centins, ($589.42) avec intérêts et dépens.

Le demandeur J.-Donat Morin était représenté par Mtres Baillargeon, Belleau et Fortier.

POURSUITE

Le poursuite en dommages ci-après vient d'être enregistrée en Cour Supérieure, Dame Veuve T. Lefebvre, épouse d'un gardien de nuit de la Maison Paquet, tué dans un accident d'auto, contre Thomas-Louis Ouellet..

Par le ministère de Me Ephraïm Bédard, C. R., M. P. P., madame Lefebvre réclame du défendeur Ouellet, auteur de l'accident, des dommages au montant de $17,090.90.

Une voiture employée pour la distribution du pain et qui était traînée par un cheval se trouva soudainement sur le passage d'une automobile, dans une rue de Limoilou, le 19 septembre dernier.

L'auto frappa le cheval et traina la voiture sur une distance de quelques verges. Les blessures du cheval étaient si graves qu'il fallut l'abattre.

Le résultat de cet accident fut le procès de Laflamme contre Michaud.

La voiture du boulanger Laflamme était conduite par un nommé Lemieux qu'accompagnait un jeune Giguère. Lemieux et Giguère ont dit, en cour, qu'ils tenaient la droite de la rue et que le défendeur Michaud, qui conduisait son auto dans la direction opposée, à traversé la rue, dans laquelle la voiture du boulanger était engagée, sans donner aucun signal.

De son côté, Michaud a déclaré qu'arrivée au coin de la rue, il s'était arrêté, pour laisser passer plusieurs voitures mais qu'à cinquante pieds, au moins, de la voiture du boulanger, il avait, de la main, donné le signal convenu et fait jouer la sirène, pour indiquer son intention de traverser. Il a ajouté que Lemieux avait poursuivi sa course, sans tenir compte de cet avertissement.

Le boulanger Laflamme réclamait cent quatre-vingt-trois, ($183) pour la perte du cheval. Cette cause a été entendue par l'honorable juge-en-chef de la Cour Supérieure, sir François Lemieux.

"Le défendeur", déclare sir François, " a fait une déclaration qui l'inculpe, en disant : "J'avais donné le signal, j'avais droit de traverser, j'ai traversé, avec le résultat ci-dessus."

"Cette prétention est fausse et exagérée", poursuit l'honorable jue-en-chef, "car l'automobiliste n'a pas le droit, s'il constate un danger, s'il voit une personne audacieuse et imprudente ne pas tenir compte de ses avertissements et persister à garder la voie, de se prévaloir de cette négligence et témérité, pour causer des dommages à la propriété de cette personne ou pour mettre sa vie en danger. Si le défendeur, malgré l'imprudence de Lemieux, n'eût pas traversé, l'accident aurait été évité. D'autre part, le défendeur, bien que peu familié avec la conduite de l'automobile, a fait ce qui était raisonnable pour avertir Lemieux d'arrêter ou de retarder sa marche.

"Lemieux dit qu'il n'a pas entendu, ni vu les signaux. La chose ne serait pas surprenante, s'il faut en croire la version du témoin qui a déclaré que Lemieux semblait conduire sa voiture, d'une façon distraite, qui a dit que c'était plutôt le cheval qui conduisait la voiture.

"L'expérience journalière", remarque sir François Lemieux, "démontre que les conducteurs de voitures à traction animale sont indifférents aux appels qui leur sont faits de se ranger ou de donner le chemin pour ceux qui y ont droit. Il y en a parmi eux, qui croient avoir le droit de se servir de la voie, à leur guise et volenté, sans tenir compte des rencontres qu'ils font ou des automobiles qui demandent à les dépasser."

Le tribunal a considéré être en présence d'un bien qualifié de dommages contributoires.

Il a conséquemment statué que le défendeur Michaud est responsable jusqu'à concurrence de la somme de cent piastres, avec intérêts et dépens et que le demandeur Laflamme doit subir la perte de la balance de sa réclamation.

Le demandeur Joseph Laflamme était représenté par Me Elias Flynn, du bureau légal Bédard et Flynn.

SÉVÈRE ÉCONOMIE

St-Jean, T.-N., 2. — (P.C.) — "Pour en finir avec les extravagances du passé et fournir l'assurance que ce dominion à l'avenir ne dépenserait pas plus que ne le lui permettent ses revenus" le gouvernement terreneuvien a inauguré un système de contrôle du trésor sous la direction de Sir Percy Thompson, du service de la trésorerie d'Angleterre, qu'il a fait venir il y a quelques mois pour procéder à l'assainissement de ses finances. Le nouveau système décrété par l'Exécutif, vaut à partir du 1er décembre courant. Il comporte la nomination de J.-P. Penson, du trésor anglais, comme sous-ministre des finances et "chien de garde" du trésor de l'île.

MORTS TRAGIQUES

Philadelphie, 2. (P. C.) — Six morts accidentelles et de nombreux accidents ont marqué la journée d'hier, consacrée à l'ouverture de la chasse au cerf en Pennsylvanie. Trois des morts furent tirés par accident et deux autres succombèrent à une syncope de coeur causée par un trop vif émoi. La tuerie des cerfs a été l'une des plus considérable qu'on ait encore vue dans une seule journée en Pennsylvanie.

LA QUESTION INDIENNE ET R. MacDONALD

Le premier ministre déclare en Chambre que les Indes n'ont pas encore besoin de l'indépendance complète — On attend le jour ou ce pays deviendra un Dominion.

Londres, 2.—(A. P. —M. MacDonald a déclaré aux Communes aujourd'hui que l'Inde n'avait pas besoin de l'indépendance complète. Le premier ministre ouvrait le débat sur la question indienne. Il déclara qu'un jour pourrait venir où l'Inde serait un dominion dans le sens précisé par le Statute of Westminster, c'est-à-dire légiférant en toute indépendance du parlement britannique. Là-dessus James Maxton, député de l'aile gauche travailliste, l'interrompit pour dire qu'il serait difficile à l'Inde d'avoir une complète indépendance.

"India does not want it", répliqua le premier ministre.

Se prononçant d'avance sur l'amendement que M. Churchill doit proposer, et d'après lequel rien dans la politique du gouvernement ne devrait constituer pour le Parlement l'engagement de faire de l'Inde un dominion, M. MacDonald exposa comment, selon lui, le statut de Westminster pourrait un jour s'appliquer à l'Inde.

"Le gouvernement, dit-il, ne projette pas l'application du statut, mais celle-ci n'est pas int rdite pour jamais. Si le statut s'applique un jour à l'Inde, il y viendra pour les mêmes raisons, par les mêmes moyens et la même méthode qui l'ont fait s'appliquer au Canada, à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande. C'est l'intention du gouvernement de mettre l'Inde en état d'avoir un gouvernement responsable envers elle seule."

Ils refusent

Montréal, 2. (P.C.)—Le comité général des 21 présidents de fraternités ferroviaires a télégraphié cet après-midi à l'hon. R.-J.. Manion, ministre des chemins de fer à Ottawa, qu'il n'acceptait pas la conclusion de la majorité du conseil des prud'hommes, favorable à une réduction de 10 p. c. des salaires. Cette décision a été prise à la suite d'une conférence des présidents d'unions dans un hôtel de Montréal.

Concours oratoire

Le concours éliminatoire pour le grand débat universitaire entre les universités de Montréal et Laval, de Québec, a eu lieu hier soir dans la salle des promotions de l'université. Ont été choisis pour rencontrer ceux de Montréal et d'Ottawa: MM. Fernand Morin, Réné Constantineau, Paul Lebel, étudiants en droit et Edouard Grondin, E. E. M.

Les juges étaient M. l'abbé Arthur Maheux, M. Avila Bédard et M. l'abbé Aimé Labrie.

Le désarmement

Londres, 2.—(P. A.)—M. MacDonald sera à la tête de la délégation anglaise composée de six membres du cabinet qui prendra part à la conférence du désarmement de Genève en février. Les autres membres seront sir John Simon, l'hon. J.-H. Thomas, lord Hailsham, sir Bolton Eyresmonsel et le marquis de Londonderry. Le premier ministre, en annonçant la composition de la délégation anglaise, exprima l'opinion qu'il ne serait pas nécessaire que tous les membres fussent à Genève en même temps.

UNE ETRANGE DISPARITION EN ONTARIO

Un vieillard de 77 ans, demeurant à Sturgeon Falls, disparait soudainement dans les bois—Une équipe de trente hommes se lance à sa recherche.

North-Bay, Ont., 2. (C.P.)—Depuis la disparition, vendredi après-midi dernier, de Jean-Baptiste Legault, un vieux fermier de 77 ans qui demeurait à mi-distance entre Sturgeon-Falls et Verner, une équipe d'hommes sont à sa recherche, et parcourent les bois en tous sens dans un rayon de six milles à l'ouest de Sturgeon Falls.

Hier, plus de trente hommes firent d'actives recherches sous la direction du constable Campeau de la police provinciale.

C'est la troisième fois que Legault disparait ainsi mystérieusement. Sa première disparition remonte à sept ans, alors qu'il fut trouvé assis au pied d'un arbre après une absence d'une journée. Puis, il y a environ trois ans, il disparut subitement et revint de lui-même à son logis au bout de quelques jours.

La dernière fois qu'on l'aperçut, ce fut vers 11 heures a.m., vendredi dernier, alors qu'il se dirigeait vers un buisson en arrière de la ferme, il était revêtu de vieux habits.

Les recherches se poursuivent dans le voisinage de Tanner-lake, Lac Caché et Lac Clair.

BREVETS D'INVENTIONS ACCORDES EN NOVEMBRE

Liste de brevets d'invention, marques de commerce, dessins de fabrique et droits d'auteur accordés par le Bureau des Brevets d'Ottawa à des Canadiens français ou compagnies canadiennes-françaises durant le mois de novembre 1931. (Service du "Bureau Technique Albert Fournier", Procureur de Brevets d'Invention de Montréal).

Brevets d'invention

316,862: J.-A. Audet et J.-B. Comeau, Bathurst, N.-B. (Détecteur de machine à papier).

316,915: René Lachapelle, Pointe-aux-Trembles, P.Q. (Turbine à combustion interne).

317,121: Willy Villemaire, Montréal (Reliure de feuilles mobiles).

317,158 : Auguste Labrèche, Montréal (Lentille de phares d'automobiles).

317,345 : A.-P. Lalonde, E.-W. Legault, Gatineau Mills, P.Q. (Suspension du toyau de poêle).

317,357 : Joseph Gélinas, Shawinigan Falls, P.Q. (Carean d'animal).

317,368 : J.-M. Labonté, Outremont, P.Q. (Boîte).

Marque de commerce

53,293 : Maurice Fxroux, Lachine, P.Q. (Mot : "Aspir-O-Matic" pour la vente de ventillateurs).

53,303 : J.-A. Renaud, Outremont, P.Q. (Mot : "Hy-Clor Javex").

53,310 : Cie P.-T. Legaré, Québec, P. Q. (Mot : "Rapid"). 9

Dessins de fabrique

9,381 : Yvonne Gariépy, Montréal (Coussin).

Droits d'auteur

23,744 : "Propos Financiers", par la Cie Déposante du Canada, Montréal.

23,758: "Sois toujours bonne pour ta mère" (œuvre musicale), par Hector Peloquin, Montréal.

23,774: "Figures et Paysages", par Louyse de Bienville, Montréal.

23,800: "Manuel de chant", par R. C. Larivière, c.s.v., Montréal.

23,801: "Accompagnements d'orgue", par J.-Roméo Laure, c.s.v., Montréal.

23,805: "Complainte d'Antonio Poliquin", par Marguerite Gilbert, Sherbrooke-Est, P.Q.

23,808 : "Manuel de Prononciation française", par R. P. Théophile Hudon, s.j., Montréal.

23,809: "La Campagne Canadienne", par R. P. Adélard Dugré, s.j., Montréal.

23,859 : "Avec ma vie", par J.-M. Melançon, Montréal.

C.-E. Morisset Ltée refuse d'accepter le contrat que la cité lui accordait, la semaine dernière, pour les planchers en tuile et terrazo — Nouvel imbroglio.

Des complications surgissent de nouveau dans les travaux de parachèvement de la halle Montcalm.

Le comité administratif doit en être saisi cet après-midi.

La semaine dernière la ville accordait des contrats à Poudrier & Boulet pour la maçonnerie, la brique et autres ouvrages, à l'intérieur de l'édifice, au prix de $41,926, et à C.-E. Morisset Ltée, pour la tuile, le terrazo, etc.,, au prix de $15,000.

Or, aujourd'hui, dans une lettre qui doit être communiquée au comité, cet après-midi, M. Morrissette refuse d'accepter le contrat qui lui a été accordé, parce que, prétend-il, lorsqu'il a soumissionné au prix de $15,000, il s'attendait d'avoir le contrat pour la maçonnerie, la brique, etc., pour lequel il avait également soumissionné. Le contrat étant divisé, il informe la ville qu'il ne peut raisonnablement accepter de faire la partie des travaux qui lui ont été confiés pour $15,000.

D'un autre côté, la ville a demandé des soumissions de deux manières : en bloc et en détail.

M. Morrisset a soumissionné des deux manières et l'on ne voit pas, nous déclarait-on, ce matin, comment il pourrait, aujourd'hui refuser d'exécuter le contrat qui lui a été accordé.

Le comité administratif va étudier la question sous tous ses angles, aidé des lumières des aviseurs légaux et l'on va essayer de sortir de l'imbroglio sans qu'il en résulte de nouveaux retards dans cette entreprise. Les travaux de parachèvement de l'intérieur de la halle Montcalm doivent commencer la semaine prochaine. Les contrats ont été accordés vendredi dernier, mais il faut attendre à vendredi prochain, au cas où il y aurait un avis de reconsidération pour la prochaine séance, ce qui empêcherait la signature des contrats, chose qui ne paraît pas probable.

Dans les contrats accordés vendredi dernier, la construction de la piscine est comprise.

Ce matin, nous avons demandé au maire comment serait administrée cette piscine (bain public), mais il nous a déclaré que rien n'était encore décidé. Il se peut que l'on émette des cartes d'abonnement à un prix à la portée de toutes les bourses, de façon à rendre l'accès de la piscine facile à tous ceux qui voudront en bénéficier.

Cette piscine sera ce qu'il y a de plus moderne : elle rivalisera avec les mieux organisées.

Cet après-midi, le comité administratif doit décider de demander des soumissions pour l'ameublement de la halle Montcalm.

L'on avait déjà demandé des soumissions mais l'idée d'en solliciter de nouvelles, est de s'assurer que l'ameublement, surtout les sièges de la salle de spectacles et de conférences, seront faits à Québec.

C'est déjà assez, comme le disait un échevin, la semaine dernière, au comité, que les fenêtres de bois pour lesquelles le contrat a été donné, il y a déjà quelque temps, à une maison de Québec, sont fabriquées en dehors de la ville, sans que l'on aille, aujourd'hui, s'exposer à la même erreur.

Médecins-légistes

Montréal, 2. (D.N.C.).—Nous apprenons que le Dr A. Bertrand, actuellement chef du laboratoire de l'hôpital Notre-Dame, serait nommé médecin-légiste de la province, si le Dr R. Fontaine, comme il est fort probable, est nommé directeur du bureau médico-légal de la province de Québec.

Le Dr A. Bertrand n'est pas un inconnu à la morgue, car, lorsque les docteurs Derome et Fontaine étaient dans l'obligation de s'absenter de la ville et qu'un cas d'autopsie survenait, on s'adressait ordinairement au Dr Bertrand. De plus, depuis la mort du Dr W. Derome, il était devenu l'aide du Dr Fontaine, qui est actuellement directeur provisoire du bureau médico-légal de la province.

Le Dr R. Fontaine est né à Rougemont, Qué., en 1892 et a fait ses études de médecin à l'Université Laval de Montréal. En 1915, nommé comme médecin officier dans le 10e bataillon canadien, il demeura en Europe jusqu'à la fin de la grande guerre, en 1918. A son retour au pays, il devenait le surintendant de l'hôpital Notre-Dame. Puis il quittait ce poste en 1920 pour aller parfaire ses études à Paris, d'où il revint en 1923. Depuis ce temps, il était l'assistant du Dr W. Derome, au bureau médico-légal de la province.

Hawks et Weddell

San Francisco, 2.—(P. C.)—En apprenant l'état du capitaine Hawks atteint de congestion pulmonaire en volant de Vancouver à Agua Caliente (Eau Chaude), Mex., James Weddell, pilote de la Nouvelle Orléans qui fit hier en 6 heures et 40 minutes le trajet entre la ville mexicaine et Vancouver, a décidé de remettre son voyage de retour pour voir si Hawks pourrait "baucher" avec lui Ce dernier cependant a décliné la proposition, disant que cela ne l'intéressait pas et qu'il devait être à Chicago jeudi. Son avion n'a pas été endommagé en atterrissant à Yreka, Cal.

Skelly Oil a perdu durant le troisième trimestre de 1931 un montant de $284,347 avant un profit de $1,045,606, prevenant de la vente de propriétés. L'an passé, la compagnie avait gagné $646,522 durant le troisième trimestre.

ENTERRE VIVANT

Aix-la-Chapelle, 2. (A. P.) — L'un au moins des trois frères qu'on croit avoir été victimes de contrebandiers, et dont les cadavres furent trouvés dans une forêt près d'ici, par des patrouilles de gendarmerie avait été enterré blessé mais vivant, croit la police. C'étaient trois jeunes gens, fils d'un paysan habitant près de la frontière hollandaise. On les trouva dans une fosse peu profonde.

Dictateur des vivres

Berlin, 2.—(P. A.)—La nomination d'un "dictateur des vivres" pour l'Allemagne est prévue dans les milieux ministériels aujourd'hui. Nulle date précise n'a encore été fixée pour cette nomination, mais on dit que cet officiel sera probablement choisi dans le ministère de l'économie et qu'il aura le pouvoir de réduire automatiquement salaires et prix de revient pour les produits industriels et alimentaires. On dit qu'il pourra aussi empêcher toute baisse des salaires dans les fabriques si elle ne doit pas déterminer une baisse correspondante des produits pour le consommateur.

LE CONFLIT CONTINU EN MANDCHOURIE

Le Japon veut l'évacuation de Tchin-tchéou et il n'entend pas badiner là-dessus, ou refoulerait les Chinois jusqu'à l'intérieur de la Grande Muraille — A Genève.

Paris, 2. (A.P.)—La nouvelle que le gouvernement japonais insistait pour que le gouvernement du maréchal Tchang Hsoué-Llang abandonnât Tchin-tchéou pour se retirer derrière la Grande Muraille avec ses troupes a mis de nouveau l'alarme dans les milieux ligueurs cet après-midi. Un porte-paroles japonais a déclaré à l'Ass'd Press aujourd'hui: "Le Conseil ne prend pas au sérieux notre demande d'évacuer Tchin-tchéou, mais nous n'entendons pas badiner."

Tokio, 2. (A.P.)—Un porte-paroles du ministère des affaires étrangères a déclaré aujourd'hui que le Japon continuerait d'insister sur le droit qu'il a d'opérer contre les bandits et autres éléments hors la loi en Mandchourie. "C'est là une question d'une souveraine importance pour nous, dit-il, et la Ligue ne paraît pas s'en rendre compte. En fait il est souvent difficile de distinguer entre soldats et brigands chinois."

Paris, 2. (A.P.)—Le conseil de la S. D. N. a reçu ajourd'hui de l'observateur anglais en Mandchourie un rapport officiel disant qu'il n'y a ni désordres ni brigandages dans la région de Tchin-tchéou. L'observateur français là-bas fait rapport lui aussi qu'aucun mouvement des troupes chinoises n'est à signaler dans les districts de Tchin-tchéou et Tsin Ouang-tao.

Industrie laitière

Le Ministère de l'Agriculture publie aujourd'hui son sixième rapport sur la production de l'industrie laitière de la Province de Québec, basé sur les informations colligées par les inspecteurs de Beurreries et Fromageries.

En août 1931, 1,875,677 livres de gras ont été délivrées aux fabriques de fromage et 7,593,432 livres aux fabriques de beurre ; 4,800,785 livres de fromage et 9,323,266 livres de beurre ont été fabriquées.

Dans les huit premiers mois de l'année, il a été délivré 6,283,641 livres de gras aux fabriques de fromage ; 35,752,337 livres aux fabriques de beurre, 16,341,166 livres de fromage et 43,411,070 livres de beurre ont été fabriquées.

Le rendement moyen du fromage par livre de gras a été de 2,559 pour le mois de juillet et de 2.60 dans les 8 premiers mois de l'année. Le rendement moyen par 100 livres de gras pour le beurre a été de 122.7 pour le mois de juillet et de 121.4 pour les huit premiers mois de l'année.

En Australie

Sydney, 2. — (P. C.) — L'hon. J.-A. Lyons, ancien ministre des Postes et maintenant leader de l'opposition nationaliste en Australie, a prêché aujourd'hui le développement dans toute la mesure possible du commerce avec l'Angleterre est les dominions au moyen d'accords comportant des avantages réciproques. On sait que les élections battent leur plein en Australie actuellement.

Le prince malade

Londres, 2. (A.P.)—Le prince de Galles souffre aujourd'hui d'un léger refroidissement et doit garder ses appartements. Le prince Georges le représentera demain à la présentation des drapeaux à l'infanterie de marine à Portsmouth. La visite du prince à la flotte de l'Atlantique est également remise à plus tard.

LA POSITION DU DOMINION S'AMELIORE

M. C. Price Green, commissaire du service des Ressources Naturelles au C. N. R., fait un discours optimiste devant le Montreal Advertising Club.

Montréal, 2 —Quelques perspectives brillantes à l'horizon économique du Canada et la position enviable que ce pays occupe parmi les nations ont été signalées aujourd'hui par M. C.-Price Green, commissaire du service des Ressources Naturelles au Canadien National qui était l'orateur ce midi au déjeuner de la Montréal Advertising Club.

"Comparé à d'autres pays, dit M. Price Green, le Canada est dans une position exceptionnelle. Ceci est le résultat de plusieurs causes immédiates entre autres la hausse du prix du blé de l'argent et du plomb. Hausse qui a été provoquée lorsqu'on s'est aperçu que les réserves de ces produits étaient extrêmement basses".

Parlant du cuivre M. Price Green croit que ce produit causera des surprises car bien qu'il paraisse y avoir un immense surplus de cuivre en réalité, il n'y en a que pour six mois et si les affaires s'améliorent, cette réserve sera vite absorbée. Quant à l'or il a été dit devant la Société des Nations que des grandes espérances étaient fondées sur le Canada pour la production de ce métal précieux. On espérait que la production d'or de ce pays serait de 50 millions de dollars en 1940. Comme question de fait, la production, cette année sera au moins de 55 millions de dollars. M. Price Green croit que l'industrie minière au Canada jouera un rôle de plus en plus grand dans l'essor économique de ce pays. En passant il parle des découvertes qui ont été faites récement au Grand Lac de l'Ours et sur le bord de la rivière Coppermine. On y a retrouvé des mines d'argent aussi riches que celle de Cobalt et du minerai contenant du radium évalué à $8,000 la tonne. On a aussi trouvé sur la rivière Coppermine des gisements de cuivre très importants et d'un rendement extraordinairement élevé.

Dans la région de Rouyn, sur la seule propriété Beattie l'on a trouvé environ 12 millions de tonnes de minérai aurifère d'un rendement de $3.07 à $3.45 la tonne. Une autre ourse à l'or a été faite cette année au lac Schist près de Ogama sur la ligne du C.N.R.

Forbes est vainqueur

Wellington, N.-Z., 2. —(A.P.)— Le gouvernement national du Premier ministre G.-W. Forbes, a été de nouveau porté au pouvoir à la suite de l'élection générale qui eut lieu aujourd'hui en Nouvelle-Zélande, bien qu'il eut perdu 9 sièges, y compris celui qu'occupait l'honorable D. Jones, ministre de l'Agriculture et des Mines dans l'ancien cabinet.

Le parti Uni perdit un siège ; celui de la Réforme, 9 ; les nationaux indépendants en gagnèrent un et les travaillistes 5.

La position des différents partis est la suivante :

Reforme : 28 ; Nationaux-Unis : 19 ; Nationaux-indépendants : 5. Travaillistes : 24 ; Indépendants : 3 ; Fermiers : 1. Total : 80 sièges.

La majorité du gouvernement est de 28 sièges.

Derniers départs

Les deux dernières goélettes de la saison à quitter le port de Québec, cette année, seront la "Bergeronnes Trader", capitaine Alb. Boulianne, qui prend actuellement un chargement pour Tadoussac, Sacré-Cœur, Baie Ste-Catherine, les Escoumains, Bergeronnes. Elle quittera notre port dès qu'elle aura toute sa cargaison à bord.

Une autre goélette est attendue ici demain, c'est la "Josué", capitaine Joseph Desgagné, qui prendra un chargement ici et descendra aux Eboulements.

Qui sera la première le printemps prochain ? On sait que la lutte a été chaude au printemps dernier entre deux goélettes qui sont arrivées ici presque simultanément.

LE BILL DE MONTREAL A LA CHAMBRE

Le Comité des Bills Privés poursuit l'étude du projet de loi présenté par les autorités de la Métropole — La cité doit des taxes.

Le vaisseau du bill de Montréal, après avoir rencontré des eaux agitées hier, naviguait sur une mer très calme ce matin, au comité des bills privés que présidait M. Jos. Cohen. Lorsque ce comité aura terminé son travail, la Chambre sera appelée à considérer de nouveau ce bill.

Ce matin, on a discuté les procédures suivies pour la vente des propriétés grévées de deux ans de taxes. La ville de Montréal voulait changer de mode et faire vendre ces propriétés par le greffier de la ville au lieu et place du shérif. Cette permission a été refusée.

La cité obtient le droit d'imposer une taxe de $100.00 sur les jeux de golf en miniature. (Clause 23 — section XX).

Dans la clause 24, on demandait le droit pour une personne qui paie les taxes d'une propriété appartenant à une autre, d'être subrogée aux droits du véritable propriétaire.

L'hon. M. Taschereau a fait remarquer qu'il faudra cependant que la personne qui paie soit intéressée.

Finalement, Mtre Laurendeau suggère, pour régler le cas qu'on ajoute, après les mots "personne intéressée" les mots "à la demande du débiteur". La clause 24 est alors adoptée avec cet amendement.

Par les articles 26, 27, 28, 29, 30 et 31, la ville de Montréal veut faire changer le mode de vente des immeubles pour taxes. Actuellement ces propriétés sont vendues par le shérif et les frais montent à $75.00 pour un lot évalué à $200.00, on voudrait faire vendre ces propriétés par le greffier de la ville.

M. Taschereau fait remarquer que l'on a dans la province une organisation toute prête et qu'il ne semble pas nécessaire de changer de système.

"Je vous conseille de retirer ces clauses" dit M. Taschereau.

Les propriétés dont les taxes ne sont pas payées resteront donc sous la juridiction du shérif Lapierre.

Par l'article 33, 402a, la cité demande d'être exemptée des taxes scolaires sur les propriétés que la ville rachète au shérif. La ville achète cette propriété pour sauver les taxes dûes et il arrive souvent qu'elle garde cette propriété pendant deux ans. Mtre St-Pierre déclare qu'il n'est pas juste de forcer la ville à payer les taxes scolaires.

M. Victor Doré, président de la Commission des écoles, s'oppose à cela.

Il déclare que la ville doit à la Commission scolaire de Montréal de forts montants de taxes et elle a toujours refusé de les payer.

"Aujourd'hui, dit M. Doré, on vient vous demander de rayer tout cela par un trait de plume. La Commission paie des taxes d'eau à la cité et il n'est que juste que la cité paie à son tour."

"C'est pourquoi je suis obligé de m'opposer à cette demande".

"Nous avons besoin de nos fonds pour l'enseignement".

Au moment où nous allons sous presse le comité n'a pas pris de décision à ce sujet.

Finalement, après avoir entendu de nouvelles explications de M. Doré, le comité décide de biffer la clause par un vote de 12 à 5.

La clause 48 qui contenait des dispositions identiques a subi le même sort et la cité de Montréal devra, quand elle achète des propriétés et qu'elle en demeure propriétaire, après deux ans, payer les taxes scolaires.

"Il n'y a aucune raison de changer l'état de chose existant et si la Commission scolaire n'a pas suffisamment de revenus il lui faudra demander une somme additionnelle à la ville" ajouta l'honorable M. Taschereau.

Rien de défini

Des bruits ont couru récemment, portant que le gouvernement avait l'intention de démolir l'édifice Pérodeau, rue Saint-Jacques, à Montréal, où se trouvent plusieurs services du gouvernement provincial, pour le remplacer par un édifice moderne.

Interrogé ce matin à ce sujet, M. Ivan Vallée, sous-ministre des Travaux Publics, nous a fait la déclaration suivante :

"Absolument rien de défini n'est actuellement à l'étude au sujet de la démolition de cet édifice. Il y a bien sept ou huit ans que l'on parle de ce projet qui est compris dans les plans généraux de la construction du Palais de Justice à Montréal. Il est évident que les temps ne sont pas propices à une construction de ce genre. Quand on regarde en somme qu'un cinéma veut bellissement de cette partie de la ville, réal. La réalisation de ce projet coûterait dans les environs de millions."

LE ST-LAURENT

Washington, 2. — (P. C.) — Demain, à une réunion du conseil de la Great Lakes and St-Lawrence Tidewater Ass'n, à Chicago, doit être déclenchée une campagne dont l'objet est de grouper les forces qui, au Congrès, sont favorables au traité laurentien et au vote des crédits nécessaires à son exécution. Cette association embrasse 23 états. Son président est Henry-J. Allen, ancien sénateur du Kansas et ami intime du président Hoover. On s'attend à la présence des gouverneurs de onze états et à celle d'O.-E. Fleming, président de la Canadian Deep-Waterways Ass'n.

DANS NOS PAROISSES

Saint-Malo

Jeudi

6.00 a.m. Grand'messe pour les âmes.

7.00 a.m. Grand'messe : Défunts Couture.

8.00 a.m. Grand'messe : Défunts

re Sainte.

Vendredi

7.00 a.m. Grand'messe d'action

7.00 a.m. d'messe au Sacré-

7.30 p.m. Heure d'adoration.

Samedi

7.00 a.m. Mariage Girard.

8.00 a.m. Défunts : Frs Gauvin.

Belvédère

Grand'messes de la semaine

Jeudi, 3, 6 h. 30.—Pour les Ames, (trône), 7 h.15 Pour les parents défunts de M. et Mme Wilfrid Legaré.

Vendredi, 4, 6 h. 30.—Pour le repos de l'âme de feu L.-A. Roy recommandée par son épouse. 7 h. 15 Pour le repos de l'âme des parents défunts de M. et Mme J.-E. Giron. 7 h. 45 Pour les Ames, (trone).

Samedi, 5, 6 h. 30.—Pour les Ames, (trone). 7 h. 15 Pour les parents défunts de M. et Mme Jos. Matte.

St-Coeur de Marie

Messes chantée de la semaine

Jeudi, 6 h., pour Dame Tourigny; à 7 h., pour les vivants et les défunts de deux familles; à 7 h. 45, aux intentions de la famille Lachance.

Vendredi, à 6 h., pour les défunts de la paroisse; à 7 h., pour J.-B. Lemieux; à 7 h. 45, pour les membres vivants de l'Union de Prières.

Samedi, à 6 h., en l'honneur de la Sainte Vierge; à 7 h., messe mensuelle des Enfants de Marie.; à 7 h., pour Jules Lachance.

Offices de la semaine

Jeudi à 3 heures et le soir, confessions.

Vendredi, premier du mois. Pas d'exposition du Saint-Sacrement pendant à la journée cause des Quarante-Heures la semaine prochaine, à 7.30, heure sainte.

Samedi, premier du mois, consacré au Très Saint Coeur de Marie. 7 h. a. m., messe mensuelle des Enfants de Marie, à 7.15 p. m., Salut du Saint-Sacrement en l'honneur du Saint-Coeur de Marie.

Dimanche, 2e de l'Avent, quête mensuelle de l'église, à 7 heures, messe des Ligueurs, à 10.30 h.; messe solennele des Quarante-heures.

N.-D. de Québec

Confessions

Jeudi, veille du Premier Vendredi du mois, confessions, dans l'après-midi et dans la soirée.

Premier vendredi

Vendredi prochain, le Saint-Sacrement sera exposé, comme d'habitude, à la chapelle du Sacré-Coeur. Le soir, à 7 h. 30, heure d'adoration.

Offrande mensuelle

Dimanche prochain, premier dimanche de mois, nos zélatrices paroissiales passeront à domicile pour recueillir votre offrande mensuelle, au profit de la Basilique.

A l'archevêché

Cette semaine, le personnel de l'Archevêché fera sa retraite annuelle. Mgr le curé et M. l'abbé Boutin y prendront part.

Grand'messes

Jeudi, à 5 h. 40, pour feu Mgr C.-A. Marois ; à 6 h. 15, pour les âmes, par une jeune fille de la paroisse ; à 7 heures, pour feu M. Georges-Napoléon Belleau, par sa famille.

Vendredi, à 5 h. 40, grand'messe mensuelle, aux intentions des fondateurs de messes basses, en cette église ; à 6 h. 15, grand'messe d'actions de grâces par une paroissienne ; à 7 heures, pour les parents défunts de M. Louis LeBlond.

Samedi, à 5 h. 40 grand'messe fondée pour les âmes du Purgatoire ; à 6 h. 15, pour feu M. Georges-Napoléon Belleau, recommandée par M. Jules Turgeon.; à 7 heures, pour feu M. Alfred Grégoire, par l'Ordre des Filles d'Isabelle.

Saint-Roch

Retraite

Dimanche prochain, à 8 h., (en bas), ouverture d'une retraite de 3 jours, pour les jeunes gens. Clôture de la Fête de l'Immaculée, le jour Conception.

Quête

La quête à domicile en faveur de la Propagation de la Foi a rapporté $399.50.

JEUDI:

6 h., pour l'âme de feu Louis Drouin, recommandée par son épouse

6 h 30 pour l'âme de feu Charles Cantin, recommandée par ses enfants

7 h., pour les membres défunts de la famille Chs. Lavoie, recommandée par un membre de la famille

7 h 30., pour les membres défunts de la famille Omer Jobin, recommandée par Omer Jobin.

8 h., pour l'âme de feu Ludger Morel, recommandée par la Cour Montcalm No 620 Forestiers canadiens.

VENDREDI :

6 h., pour l'âme de feu Mme Eugène Gosselin, recommandée par son père Elzéar Dolbec.

6 h 30 pour les membres défunts de la famille Louis Leclerc, recommandée par M. Louis Leclerc.

7 h., pour les membres défunts de la famille Jos. Falardeau, recommandée par ses enfants.

8 h., pour les âmes de feu M. et Mme F.-X. Dion, recommandée par ses filles Mlles Dion.

SAMEDI :

6 h, pour l'âme de feu Louis Drouin, recommandée par son épouse.

6 h 30, service Union de Prière de Georges Bertrand.

7 h., pour l'âme de feu Jos. Fournel, recommandée par la fanfare Morin.

7 h 30, pour les membres défunts de la famille Elzéar Verreault, recommandée par la Cie Elzéar Verreault.

8 h pour l'âme de feu Ludger Morel, recommandée par la Cour St-Pierre des Forestiers Canadiens.

Saint-Joseph

Jeudi :

7.00 a.m. — Grand'messe pour feu P. Alain et feu Eugène Blouin.

Vendredi

7.00 a.m. — Grand'messe en honneur du Sacré-Coeur.

Samedi 6 h. 15 a. m.— Grand'messe pour feu dame A. Pelletier.

7 h. 00 a. m.— Grand'messe pour feu Germaine Michaud.

7 h. 45 a. m.—Grand'messe pour feu dame Elise Breton.

Euchre

Mercredi soir, 2 décembre, aura lieu à la salle paroissiale, le euchre organisé par les dames de la Ste-Famille.

Jacques-Cartier

Communion générale

Dimanche prochain, à la messe de 7 heures, il y aura communion générale des congréganistes.

Confessions

Jeudi, veille du 1er vendredi du mois, confession dans l'après-midi et la soirée.

Vendredi

1er vendredi du mois, matin à 7 h. 15, messe réparatrice, le soir, à 7 h. 30, adoration prêchée.

Jeudi à 6 h. pour l'âme de Marie Villeneuve, épouse de Léandre Pouliot.

A 6 h. 30 pour l'âme de Demerise Pouliot, veuve de E. Lamontagne.

A 7 h. 15 en l'honneur des 88 Martyrs.

A 8 h. pour l'âme de M. Ernest Gamache.

Vendredi, à 6 heures, pour l'âme de F.-X. Lessard.

A 6 h. 30: Pour les vivants et les défunts de l'Union de Prières.

A 7 h. 15: Messe réparatrice, Apostolat de la Prière.

A 8 heures: Aux intentions de Mme veuve Louis Gamache.

Samedi, A 6 heures: Pour l'âme de F.-X. Delisle.

A 6 h. 30: Pour l'âme de C. Robitaille et autres défunts de la famille.

A 7 h. 15: En l'honneur de St-Joseph, action de grâces.

A 8 heures: Pour l'âme de Georges Perreault.

PRÉSERVEZ-VOUS
des INCONVÉNIENTS
du Froid, de l'Humidité, des Poussières, des Microbes
ÉVITEZ, COMBATTEZ
les Maladies des Voies Respiratoires
AVEC LES
PASTILLES VALDA
En Vente partout
Les Exiger EN BOITES portant le nom
VALDA
Agent Général pour le Canada :
J. Alfred OUIMET
84, St. Paul St. East. MONTRÉAL.

St-Jean-Baptiste

R lliement

Mardi de cette semaine sera journée de ralliement et d'études pour la Ligue Catholique Féminine. Messe d'abord par Son Excellence Mgr Plante, à 7 h. 30, en l'église Notre-Dame-du-Chemin. Les séances d'études se tiendront, l'une, à 9 h. 30, l'autre, à 2 heures, au Foyer de la Protection de la Jeune Fille, 15, rue Dauphine. La séance de clôture sera publique. Elle aura lieu, à 8 h. 30, dans la salle de l'Académie Commerciale, 20, rue Chauvreau. Dames et Demoiselles sont spécialement invitées à ces réunions. Tout le monde est invité à la séance du soir.

Une conférence

Mercredi soir, le R. P. Lamarche, Dominicain, donnera une conférence, à l'Université Laval, dans la Salle des Promotions, au bénéfice de la Conférence Saint-Nazaire de la Société Saint-Vincent de Paul. Le sujet traité sera : "Au pays des Glaciers" ou Souvenirs d'Alaska. Prix d'entrée : 50 centins.

Confessions

Confessions, cette semaine, des enfants qui ont fait leur première communion : mardi, les plus jeunes ; mercredi, ceux qui ont fait leur communion solennelle : à 9 h. 30, les filles; à 2 heures, les garçons.

Saint-Fidèle

Patinoire

La patinoire est installée ; les belles soirées vont revivre pour les amateurs de patin. Les prix seront les mêmes que l'an dernier : 0.15 pour les hommes et 0.10 pour les jeunes filles. Deux superbes hauts-parleurs seront placés cette semaine aux abords de la patinoire. Nous disons à ceux que cela intéresse : venez à notre patinoire, vous aurez là une protection que vous n'avez pas ailleurs et vous serez reçus avec courtoisie. C'est une oeuvre paroissiale qui a pour but : la sauvegarde de notre jeunesse.

Et les enfants ?

Et les enfants seront-ils reçus gratuitement ? Oui ! comme l'an dernier, ils pourront s'amuser tous les jours de 4 à 5 hrs et le jeudi et la samedi ... pour rien.

Renseignements

Si vous aviez quelques renseignements à demander, adressez-vous à l'abbé Ul. Fournier, directeur de la patinoire.

Quand ?

Quand aurons-nous des veillées de patin ou de hockey ? me demandez-vous. Pour le patin : dimanche après-midi et dimanche soir, mardi soir, jeudi soir et vendredi soir. Les soirées du lundi, mercredi et samedi sont réservées au hockey.

Saint-Sauveur

Protection contre le feu

Depuis quelques mois, des ouvriers étaient employés à l'installation d'un système d'arrosoirs automatiques à l'église de St-Sauveur et ils viennent de terminer leur travail. Hier après-midi l'essai et l'inauguration en furent faits en presence d'un bon nombre de membres du clergé, de représentants de compagnies d'assurances et autres citoyens. Cette installation est la première dans les églises de Québec et l'épreuve fait hier a demontré quelle excellente protection contre le feu possède maintenant le magnifique église de St-Sauveur.

Cette installation est très dispendieuses, mais son efficacité en cas d'incendie contribuera à faire baisser les taux d'assurances, sur l'église et les autres bâtisses attenantes et nous félicitons les Révérends Pères Oblats de l'importante amelioration qu'il vienne de faire et nous sommes assurés que les paroissiens de St-Sauveur leur en seront reconnaissants.

Assemblée des Artisans

L'assemblée régulière de la succursale St-Sauveur No 145, de la Société des Artisans, aura lieu ce soir, à 8 heures, à la Bourse du Travail, et sera très interessante.

Le souper canadien

Non seulement nos paroissiens mais beaucoup d'autres des autres parties de la ville prendront part au souper canadien qui aura lieu dimanche prochain, à 7 heures, à la salle St-Pierre, car les dames organisatrices de ce souper et de la veillee du bon vieux temps qui suivra, reçoivent tous les jours plusieurs demandes de cartes. Tous ceux qui ont l'intention d'assister à cette soirée récréative devraient s'empresser d'acheter leurs cartes afin que les organisatrices savent approximativement le nombre de convives qu'elles auront à recevoir ce soir-là.

Confessions

Demain après-midi, à 3 heures, il y aura une séance de confessions à l'occasion du premier vendredi du mois.

Feu Mme P. Rochette

Est décédée dans notre paroisse, à l'âge de 66 ans et 3 mois, Dame Lumina Morin, épouse de M. Pierre Rochette, de la maison T. Hethrington Ltée. Son service de sépulture sera chanté demain, à 8 h. 30, à l'église de St-Sauveur et l'inhumation aura lieu ensuite au cimetière St-Charles. Nos sympathies à la famille.

Grand'messes du jour

A l'église paroissiale, demain :

5 h. 30, pour les membres défunts de la famille Edouard Bédard, recommandée par Mlle Estelle Bédard.

6 h. 15, recommandée par M. F.-X. Blouin, pour les membres défunts de sa famille.

7 h., pour Dame Arthur Careau, recommandée par M. et Mme Charles Careau.

7 h. 45, service anniversaire de Etienne Defoy, recommandée par son épouse.

Ste-Lucie d'Albanel

Belle fête

Mercredi le 25 novembre bon nombre de parents et amis se rendaient à la résidence de M. et Mme Ernest Bergeron pour fêter Ste-Catherine. Un joli programme musical et dramatique avait été organisé pour la circonstance. La soirée débuta par l'arrivée de Ste-Catherine; rôle très bien rempli par Mlle Eva Bronsard, inst., Ensuite il eut morceau de piano, par Mlles Régina Pouliot et Stella Pelchat, chansons et pièces comiques par Mlles Laurette Tremblay, Cécile Gagnon, Antoinette Bergeron, Lucienne Darveau Lucienne Darveau, Stella Pelchat, Hermance Langevin et Marie-Anna Pouliot. Plusieurs autres invités, ont aussi attiré les applaudissements des autres assistants par leur chant, entre autres: M. le Dr Savoie et Lebel, de Roberval, Joseph Pelchat, Lucien Bouchard, Maurice Bouchard Painchaud, Paul-Emile Bergeron, Mlle Rosa Servais, Cécile Bronsard, Germaine Boivin et Mme Camille Gaudreau. Dans les entr'actes on fit honneur à la succulente tire dorée qui nous fut servie.

Parmi les invités on remarquait MM. les Dr Savoie et J. Lebel, de Roberval, M. et Mme Ernest Bergeron, M. et Mme Edmour Bergeron, M. et Mme Camille Gaudreau, M. et Mme Aug. Gaudreau, M. et Mme Omer Gaudreau, Mme Laurent Roy, M. et Mme Louis Pouliot, M. et Mme Herménégilde Guay, MM. Armand Ouellet, Léopold Gaudreau, Joseph Bellemare, Joseph Pelchat, Théophile Poirier, Clément Pouliot, Hilaire Proulx, Salustre Proulx, Emile Poulbot, marchand, Camille et Luma Servais, Josaphat Genest, Lucien Marcil, Armand Vachon, de Dolbeau, Lucien Bouchard, Maurice Bouchard, M. Painchaud, de Normandin, Adélard Tremblay et Xavier Proulx, Mlles Eva Bronsard, inst, Cécile Gagnon, Laurette Tremblay, inst., Lucienne Darveau, Blanche Pouliot, Alma et Rosa Servais, Régina et Marie Anna Pouliot, Hermance Langevin, inst., Blanche Langevin, Gabrielle et Eva Pelchat, A. Laflamme, inst. Laurette Pelchat, Angélina Dallaire, Rénonique Cantin, Gabrielle Dumais, Cécile Bronsard, de Normandin, Emelée et Germaine Boivin, de Bolbeau, Antoinette Goulet, inst. M. et Mlle Albani Dumais, MM. Josaphat Genest, et Léo Gaudreau, Mlle Gérardine Garneau, Eliette Ouellet et Luc Poirier.

Les Etroits

Notes sociales

M. et Mme François Rousseau, Albert Bélanger, Mlle Anne-Marie Gagnon en voyage à St-Fabien de Rimouski.

—M. et Mme Eugène Desrochers ont visité leurs parents à St-Fabien de Lotbinière.

—Mlle Adrienne Boisvert, de Thetford-Mines, en promenade chez sa sœur Mme Jos Hamel.

—M. et Mme Léonidas Ratté nous ont quittés pour aller demeurer à St-Flavien.

—M. Achille Ratté en voyage à Québec et St-Flavien.

—M. et Mme Ligouri Ouellet ont rendu visite à M. Zéphirin Ouellet.

—Mme Aurèle St-Pierre est revenue de l'hôpital assez bien.

—M. et Mme Adrien Boisvert était à Notre-Dame du Lac dernièrement.

—Mlle F. Rhéaume à été rendre visite à son père, de St-Bernard, dangereusement malade.

Batême

M. et Mme Jos Hamel font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous le prénom de Napoléon. Parrain et marraine M. et Mme François Rousseau.

Robertsonville

Va-et-vient

Mlle Adrienne Richard, de Kinnear Mills où elle suivait un cours d'anglais est actuellement chez ses parents.

—Mme Octave St-Laurent était de passage à St-Ephrem, mercredi dernier pour assister aux funérailles de sa nièce Mlle Estelle Bolduc.

—Dimanche dernier M. et Mme Arthur Guillemette visitaient leur père M. Ejoi Guillemette, de St-Jean-Chrysostome.

—M. Albert et Alfred Vaillancourt, de St-Jean-d'Iberville, étaient à Robertson dernièrement

—La famille de Arthur Jacques, de Bromptonville, était à Robertson dimanche.

—M. et Mme Arthur Guillemette ainsi que leurs fillettes Yolande et Suzanne étaient de passage à Ste-Henri de Lévis pour assister aux fêtes très imposantes qu se sont déroulées en cette paroisse et étaient en même temps les invités de leur frère M. P.-A. Morin.

—M. J.-A. Pelletier de Québec, et sa fille Mlle Rolande Pelletier, étaient en notre ville cette semaine visitant M. le curé J.P. Plante.

—M. et Mme Luc Pelletier, de Thetford Mines et leur garçonnet, visitaient également M. le curé cette semaine.

—Mme Elzéar Veilleux, de Ste-Clothilde visitait Mme Edouard Bolduc de cette paroisse.

—M. Damase Bilodeau, Mme Vve Caron et Mlle Anna-Marie Couture étaient à Thetford Mines samedi.

—M. Armand Veilleux, de St-Ephrem, était à Robertson samedi par affaires.

—M. George Dallaire était à St-Isidore samedi par affaires.

—Mme Vve Joseph Lagueux et Mme Edouard Bolduc, étaient à Sacré-Coeur-de-Marie visitant M. Emile Turcotte.

—Mme Stanislas Vachon, de Disraeli, passait une partie de la semaine chez son père M. Damase Bolduc.

—M. et Mme Napoléon Vallée et leurs enfants de Thetford Mines, étaient chez M. U. Bilodeau, dimanche.

—M. Philippe Fortier, de Granby, était à Robertson, visitant des parents.

—M. et Mme Joseph Bisson, de Robertson, étaient chez M. Aimé Fortier, dimanche, de Thetford-Mines.

—Mme Herménégilde Beaudoin, de Thetford- Mines, était à Robertson mercredi.

—Mme Vve Caron et sa fille nous ont quittés pour aller demeurer à Ste-Thérèse-de-Joly.

—M. A.-E. Preston, agent de la Travelers Insurance Co, de Québec était à Robertson dernièrement.

Boxe

Il y a eu partie de boxe à Robertsonville, au garage Guillemette, samedi soir le 28 novembre à 8 heures. Une foule de personnes de Robertson et des paroisses environnantes sont venues assister à cette intéressante partie.

Quelques mots de la langue chinoise ont jusqu'à dix significations différentes.

MARQUE DE VICHY ETAT GARANTIE
ACIDITÉ de l'estomac
Pastilles VICHY-ETAT
Aux aromes d'anis, citron, menthe et sans arome
Boites de 15c, 25c, 45c, 90c, $1.25
En vente dans toutes les pharmacies
AGENCE VICHY-CELESTINS
1927 Ave. McGill College Montreal

On enverra, franco, un échantillon de pastilles VICHY-ETAT sur réception de ce coupon, à 2027 Ave. McGill College.
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... "B"

ASSOUPLIT les MAINS gercées et sensibles
Les vents secs de l'hiver rendent les mains rouges et rugueuses. Le Baume Italien Campana est garanti assouplir la peau rougie, sèche ou gercée plus rapidement que toute autre préparation. Il soulage, assouplit et embellit. Bouteilles à 35c., 60c. et $1.00.
BAUME ITALIEN Campana

Fourrure Aux Plus Bas
jamais offertes chez Holt-Renfrew en décembre

GRATIS
Assurance complète pour 12 mois, en plus emmagasinage au froid l'été avec tout achat d'un manteau de fourrure

vous avez songé à l'achat d'un manteau de fourrures—Alors c'est bien l'année et le mois pour l'acheter. Il y a des années que les prix n'ont pas été aussi bas ni les valeurs plus grandes—Sans compter que la continuelle température douce a sérieusement affecté la demande des fourrures et c'est là la cause de ces réductions additionnelles.

Seal Chapal
Valeurs jusqu'à $115.
$69.50

Seal Hudson $202.50
Toujours un favori pour la femme qui veut avoir du service en plus de la beauté. Valeur régulière $225.

Caracul Noir
Régulier $110.
$99.00

Rat Musqué
Un groupe spécial
Moins 20%

Seal Chapal $99.00
Ingénieux modèles 1932, confectionnés en peaux de véritable teinture Chapal. Valeur régulière $110.

PAYEMENTS DIFFERES
Il nous fera plaisir de vous accorder des conditions spéciales de payement.

Coney Blanc $71.50
Peaux blanc de neige confectionnées sur les gracieuses lignes longues. Valeur régulière $79.50.

Holt, Renfrew & Co. Limited

Achetez Les Marchandises Annoncées
Faites durer votre argent

FEUILLETON DU "SOLEIL"

Les NAUFRAGES de L'OUED

— PAR —

X. Chantebrune et P. Ternoise

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un contrat avec la Société des Gens de Lettres

No 35

Il dit alors qu'elle devait être dans la chambre située auprès de la cuisine, mais qu'il ne savait pas si elle vivait encore, car le plafond s'était écroulé sur elle et sur lui, l'obscurité les environnait, et il avait beau l'appeler, elle ne lui répondait pas.

A ces mots, Maumenèsche laissa échapper une exclamation de douleur, et tous les yeux se portèrent sur le capitaine.

Mais deux hommes s'étaient avancés, aimés tous les deux de la même illusion. C'étaient Albert et le Marcel.

[illegible] ainsi inopinément [illegible]eline était enfouie sous les [illegible]s de la maison. Albert monta[illegible]ue l'on pouvait attendre de

DIA[illegible]

[illegible] dit rien, ne regarda personne [illegible]résolu à mourir s'il ne pouvait [illegible] sa bien-aimée à son tom[illegible] sourcils froncés, com[illegible] arme d'une hache, [illegible] faîtage de la [illegible] s'élança [illegible] duit plon[illegible] du sol.

Mais [illegible] savait déjà le corps engagé, le lieutenant, tout couvert, de boue, voulut lui disputer la place. De leur côté, le kebbir, Renée, sa mère et Maumenèsche se jetèrent sur lui, cherchant à le retenir.

Ce fut en vain! il les regarda tous d'une telle manière, et il y avait à la fois, dans son regard, tant de menace et de désolation, que toutes les mains s'écartèrent de lui.

Son père lui-même fut subjugué par cette manifestation d'une volonté qui ne voulait pas être contredite, et il était encore là, les bras tendus, quand Albert disparut dans la cheminée au milieu d'un nuage de suie.

Quelques secondes plus tard, on l'entendit crier pour demander qu'on lui fît passer une lanterne. Il disait qu'il n'y voyait pas et ne savait de quel côté se diriger.

Tout le monde se dispersa pour lui obéir. Mais ce ne fut pas chose facile que de trouver une lanterne au milieu des décombres de toute sorte dont le sol était jonchée. On s'en procura une cependant en mauvais état. On la racommoda tant bien que mal, on alluma, et Maumenèsche, la suspendant au bout l'une corde, la fit passer à Albert. Elle lui arriva intacte; il le dit.

Après cela, on ne l'entendit plus, et l'angoisse de tous les assistants atteignit à son paroxysme. Renée s'était assise auprès du capitaine, et, pendant que son père, étreignant sa mère avec force, étouffait ses sanglots, la jeune fille interpellait le père de Micheline avec une passion extraordinaire.

— C'est votre faute ! disait-elle. Vous l'avez trop aimée pour vous ! pas assez pour elle ! Dieu vous éprouve. Il vous châtie d'une affection tyrannique. Vous ne vouliez pas la marier.

— Comment ! Je ne voulais pas la marier ? balbutia le père.

Mais Renée, hors d'elle-même à l'idée des dangers que courait Albert, ne l'écoutait pas.

— Pauvre Micheline ! reprit-elle. Elle souffrait sans vous le dire. Elle souffrait par vous, par mon frère, si jeune encore et si aimante, elle avait le coeur déchiré.

— Votre frère ?... balbutia de nouveau le capitaine.

Ce que la jeune fille disait lui semblait tellement étrange, qu'il oubliait ses mortelles inquiétudes pour l'écouter.

— Oui, mon frère ! reprit Renée. Elle pleurait alors en parlant.

— Tous deux, ils vous cachaient leur affection pour ne pas vous causer de peine. Et maintenant, les voilà mariés dans la mort !...

Comme elle disait cela, affolée par l'exaspération de la douleur, la jeune fille reçut le plus éclatant démenti.

Albert, après s'être laissé glisser dans la cheminée, comme nous l'avons vu, était tombé sur ses pieds dans une chambre du premier étage.

C'était là qu'il avait demandé la lanterne.

Quand il eut la lumière entre les mains, il chercha à s'orienter, mais la chose était peu facile.

Le plancher sur lequel il était debout, écroulé en partie, ne lui permettait pas d'atteindre l'escalier, et il fut obligé de ramper le long d'une poutre pour descendre au rez-de-chaussée.

Pendant qu'il descendait ainsi, à plat ventre, — la poutre remuait sous lui, — un souvenir lui vint, souvenir étrange ! C'était celui de la prédiction que la bohémienne lui avait faite, et, devenu superstitieux par excès de crainte, le malheureux jeune homme tirait un singulier espoir de ce souvenir.

Des trois événements que Tesâdit avait annoncés, les deux premiers ne s'étaient-ils pas dénoués comme elle l'avait dit ?

N'était-ce pas grâce à la vitesse avait débarrassé le pays de M. Sérignon ?

N'était-ce pas grâcâeâ à la vitesse de son cheval qu'il avait déjoué l'entreprise des Sbeah ?

Et maintenant, le dernier danger prédit n'était-il pas venu du Montararach ? N'avait-on pas senti le sol trembler ? Et lui, ne cheminait-il pas alors comme le jerbuail, — la gerboise, —"ce petit animal qui se fraye un chemin sous terre ?"

Micheline était là, sous ses pieds ; Sedhiou l'avait annoncé : et quoique, jusqu'alors, elle n'eût pas affirmé son existence par une plainte, elle ne pouvait être morte. "Il est écrit que tu lui sauveras deux fois la vie', avait dit la bohémienne.

Au moment où ce souvenir arrachait une exclamation au fils du kebbir, ses pieds touchèrent le sol du rez-de-chaussée, et, levant sa lanterne, il regarda autour de lui.

Le nègre était blotti dans les cendres de la cheminée de sa cuisine, derrière un amoncellement de décombres, et le malheureux apparut grelottant de peur.

Il suffit à Albert de lui tendre la main pour l'attirer à lui, et tous les deux, sans échanger un mot, se mirent à la recherche de la jeune fille.

La porte de communication de la cuisine et de la salle à manger avait été arrachée de ses gonds, sans doute par la secousse imprimée à la maison lorsqu'elle s'enfonça dans le sol, et, à quelque distance des débris de la porte, Albert vit, par terre, une forme grise.

En s'approchant, il reconnut que cette forme était Micheline, et il tomba sur les genoux à côté d'elle.

Pendant que cela se passait à trente pieds sous terre, les soldats, obéissant aux ordres du lieutenant, avaient débarrassé le toit de la maison des terres qui le recouvraient, puis ils avaient enlevé les tuiles du toit, et quelques-uns d'entre eux, suivant le sergent Brémont, commencèrent à descendre dans le grenier, encouragés par le kebbir, quand une voix partie des entrailles du sol s'éleva jusqu'à eux, et aussitôt ils demeurèrent immobiles.

—M'entendez-vous ? disait la voix. C'était celle d'Albert.

Elle passait par le tuyau de la cheminée, grossie, avec des intonations sépulcrales.

—Oui ! lui répondit-on.

La voix reprit alors, plus forte encore, et ce qu'elle dit alla retentir jusqu'au fond des coeurs.

—Elle vit !

Ce fut, en haut, une exclamation générale.

Les femmes tirées des ruines de l'église priaient avec Renée et avec sa mère.

Le capitaine sanglotait, abîmé de félicité.

Plus d'un soldat, endurci cependant par les rudesses du service, se détournait en se tirant les poils de la moustache.

Quant au kebbir, il regardait le ciel.

—Il est vraiment un Dieu ! murmurait-il.

Maumenèsche baisait la terre, et Ourida s'arrachait les joues.

Cinq minutes plus tar, la jeune fille apparut au sommet de l'escalier, sous les ruines du toit, toute pâle, évanouie et couchée dans les bras d'Albert.

Il s'en alla la déposer aux pieds de son père.

Le père la serra sur son coeur, et, sous l'étreinte paternelle, Micheline entr'ouvrit les yeux.

XL

TOUT S'ARRANGE

Le cataclysme qui bouleversa le village du Montararach, tout en causant d'immenses dégâts sur la côte et sur les collines voisines, ne supprima aucune existence, grâce à l'événement qui avait attiré la majeure partie des habitants dans la campagne.

Les bestiaux seuls périrent, étouffés pour la plupart, avec les mules et les chevaux.

Quant aux hommes, s'il y eut parmi eux quelques éclopés, ils ne se plaignirent pas, s'estimant assez heureux d'avoir la vie sauve.

Ce qu'il y eut de réellement triste pour eux, ce fut la ruine. Elle fut complète, irrémédiable.

Une heure après le désastre, quand on eut arraché tous les malheureux enfouis des décombres de leurs demeures, et que l'on commença à regarder autour de soi et à réfléchir, les colons s'aperçurent qu'il leur serait à jamais impossible de reconnaître l'emplacement de leurs propriétés respectives. Un amoncellement de roches bouleversées s'étendait à perte de vue à la place où, la veille encore, se succédaient les défrichements et les champs en pleine culture.

Les seuls terres des Beni-Haoua et celles du kebbir avaient été épargnées par les convulsions.

Le retour de la tribu, qui s'effectua le lendemain, — à peine s'était-elle aperçu en route que le sol frémissait sous elle, — préserva de la faim les colons et les soldats.

Seddik, avec une générosité fastueuse, nourrit tous les habitants du village, jusqu'au jour où des vivres et des tentes leur furent envoyés de Cherchell et de Milianah.

Les soldats reçurent l'ordre de camper sur l'emplacement du désastre et d'aider les colons à faire des fouilles, afin de tirer des entrailles du sol tout ce qui s'y serait conservé à peu près intact ; mais les colons se dégoûtèrent de cette besogne stérile.

Et quand, avec toute la sollicitude que commandaient les circonstances, l'autorité se mit à leur disposition pour leur créer quelques ressources pas un d'entre eux ne demanda à rester sur cette côte, qui leur avait été à tous si funeste.

Le plus grand nombre alla, aux environs de Tiaret, s'installer sur les terres devenues vacantes, par suite des arrangements pris entre le kebbir et les Beni-Haoua.

D'autres se retirèrent dans les villes voisines afin d'y exercer leurs professions.

La tribu, qui était réinstallée sur son territoire, faisait ses récoltes. Les champs étaient peuplés d'Arabes armés de faucilles, qui coupaient les blés. Maumenèsche se promenait au milieu d'eux, constatant avec eux, non sans amertume, les ravages que la pluie avait faits dans les sillons.

Le guide, à son grand regret, s'était vu obligé de renoncer à ses fonctions. Affaibli par la perte de son sang, et les suites de ses blessures le rendant incapable de fournir désormais de longues courses, il avait fait venir sa femme de Milianah, et tous les deux, se servant des débris enlevés aux ruines du village, s'étaient construit une petite maison auprès de celle de l'oukil.

Il serait superflu d'ajouter que le kebbir avait donné à son ancien ami un lot de terres et un troupeau plus que suffisant pour le faire vivre.

Le capitaine, n'ayant rien à faire au camp, était venu au bordj dans la matinée.

Vers midi, quand la famille du kebbir fut allée se reposer dans les chambres les plus fraîches de la demeure, le père offrit le bras à sa fille, qui se disposait à suivre Renée, et lui faisant traverser tout le jardin, la conduisit sous le cèdre.

Depuis l'événement qui avait fait priver de son enfant, et pendant la durée duquel Renée lui avait inopinément dévoilé le secret de Micheline, le capitaine avait longuement réfléchi, mais il n'avait demandé à sa fille d'explication d'aucune sorte. Ce jour-là, cependant, soit qu'il se fût vaincu lui-même, soit qu'il eût éprouvé le besoin de s'acquitter enfin envers Albert, il fit asseoir Micheline à son côté, et, après l'avoir regardée :

— J'ai des reproches à te faire lui dit-il. Je ne t'avais pas demandé de me consacrer ta vie. C'est toi qui spontanément, et dans une pieuse intention, crus devoir un jour me l'offrir.

"Quand tu ne te sentis plus assez forte pour tenir ton engagement, tu aurais dû m'en prévenir. Aucune fille, je le reconnais aujourd'hui, n'aurait eu, à ta place, autant de vertu, et tout en te blâmant d'avoir volontairement souffert pour moi, je ne puis chère enfant, m'empêcher de t'admirer et de te bénir.

"Tu m'as jugé trop faible ; tu m'as méconnu. Je pouvais accepter de toi une offre qui ne te coûtait pas, non le plus grand des sacrifices.

"T'ai-je élevée avec tant de soins, continuant de mon mieux l'oeuvre de ta mère, pour que tu fusses malheureuse ?

"Ai-je le droit de demander, d'accepter même que tu résiste au voeu de ton coeur ? et mon premier devoir de père n'est-il pas de favoriser le désir légitime que tu as formé ?

"Sans doute, quand, abusé sur tes sentiments, et m'étant figuré — les pères sont aveugles! — que Marcel ne t'était pas indifférent, abreuvé de regrets comme je le suis, énervé par la fièvre, j'ai pu te laisser voir de la méfiance et de la douleur.

(A suivre)

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

Edition de l'E du "Soleil" quotidien dépasse, dans la ville comme dans la ... lui de TOUS les autres journaux français et soir et du matin réunis.

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annonces dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

EE—No 284 QUEBEC, MERCREDI 2 DECEMBRE 1931 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTI

50e ANN

ADMINISTRATION HOUDISTE A CONDUIT LA VILLE DE MONTREAL A UN FIASCO

Au Comité des Bills Privés de l'Assemblée Législative, hier soir, M. Phillie, contrôleur de la Métropole, déclare que celle-ci est à découvert de $6,500,000 aux banques — Il lui faut $30,000,000 pour faire face à ses obligations d'ici le mois de juin — Les arrérages de taxes se chiffrent à $14,000,000 — Incidents au cours de la discussion.

LE DEBAT A LA CHAMBRE

(Par Georges Léveillé)

Montréal est à découvert d'une somme de $6,500,000 aux banques et il lui faut trouver une somme de $30,000,000 pour faire face à ses obligations d'ici le mois de juin prochain, d'après l'exposé de la situation financière de la métropole fait hier soir au comité des bills privés de l'Assemblée Législative par M. Phillie, contrôleur dela ville.

L'assemblée du comité l'a emporté de beaucoup en intérêt sur la séance de la Chambre, au Parlement, hier. La législature, dans l'après-midi, a entendu trois nouveaux discours sur le budget soumis à la province. par le premier ministre, jeudi dernier M. C.-E. Gault, le chef temporaire de l'Opposition, a parlé le premier, M. W.-R. MacDonald, député libéral de Pontiac, lui a donné la réplique et M. Aimé Guertin, député houdiste de Hull a pris une heure et demie du temps de la Chambré pour tenter de prouver, dans un discours rempli de vieux clichés oppositionnistes, qu'il possède l'étoffe d'un chef de l'opposition et sera prêt à faire face à la besogne lorsque son parti voudra bien lui confier la tâche qu'il envie.

C'est l'honorable M. Hector Laferté, ministre de la Colonisation et des Pêcheries, qui a ajourné le débat.

Bien avant l'heure fixée pour la séance, il y avait foule hier soir au comité des bills privés. MM. Phillie, trésorier de la Cité de Montréal et Mérineau, contrôleur, avaient été convoqués par le président, M. Joseph Cohen, pour donner au comité toutes les explications nécessaires sur le pilan de la ville avant de lui voter les sommes énormes qu'elle veut se faire autoriser à emprunter par la Législature et qui se chiffrent à $50,000,000. Tous s'attendaient à des déclarations sensationnelles. Personsonne n'a été déçu. Le maire Camillien Houde, qui venait pour la première fois à Québec depuis le commencement de la session, était au banc des aviseurs légaux de la ville, Me Guillaume Saint-Pierre et Laurendeau et sa présence suscita quelques escarmouches entre l'ancien député de Sainte-Marie et les échevins Alfred Legault et Léon Trépanier.

Les députés de l'opposition au conseil de ville de Montréal, c'est-à-dire ceux qui composent le groupe qui n'accepte pas de marcher sous la férule de M. Houde, ont remporté une belle victoire lorsqu'ils ont réussi à faire biffer par le comité la clause par laquelle la ville demandait à se faire autoriser à emprunter, sans fixer la limite de l'emprunt, pour exproprier les carrières de pierre situées dans les limites de la ville de Montréal.

Le maire Houde se plaignit, au cours de la discussion, qu'il n'avait pas de place pour prendre des notes. "Je voudrais bien prendre des chiffres, moi aussi, dit le maire, au beau milieu de la discussion des finances, mais je n'ai pas de place pour le faire !" "Venez vous asseoir au bout de la table du comité, l'invita M. Taschereau, en indiquant l'extrême bout de la table, resté libre.

"Oh ! non, je suis plus modeste que ça," répondit M. Houde.

Le président Cohen fit apporter une table et des chaises dans l'enceinte réservée à la députation, et il invita M. Houde à venir s'y asseoir.

"Pas avant que je l'aie gagné !" répondit M. Houde en indiquant le siège de la main.

"Nous ne pouvons attendre aussi longtemps !" rétorqua M. Cohen et cette boutade dérida le comité et l'assistance pendant quelques instants.

D'après l'exposé des finances de la ville, exposé fait par le trésorier, M. Phillie, Montréal veut emprunter une somme de $30,000,000 pour faire face à ses cépenses d'ici au mois de juin 1932. Cette somme se compose comme suit : $6,500,000 à découvert dans les banques, empruntés en anticipation du revenu de l'année 1931, dont l'exercice se termine le 31 décembre courant, d'après le système de tenue des livres de Montréal : $12,500,000 qu'elle veut emprunter en anticipation du revenu de 1932 ; $5,000,000 empruntés dont l'échéance arrivera le 1er mars 1932 ; $5,465,914 d'emprunt, echéant le 30 juin 1932 et $6,500,000 nécessaires pour payer des contrats consentis par la ville et dont les travaux sont actuellement en cours.

D'après les explications données par M. Phillie, la situation à Montréal est loin d'être rose. Lorsque le trésorier, accompagné du contrôleur Mérineau se sont présentés chez les banquiers ordinaires de la métropole pour négocier un emprunt, ils se sont heurtés à une fin de non recevoir. Les banquiers ont déclaré carrément qu'il ne prêteraient pas un seul sou pour des depenses au compte capital, c'est-à-dire pour l'accomplissement de nouveaux travaux, à moins que la ville y pourvoit par une nouvelle émission de debentures. Toutefois, ils ont consenti à faire des avances, jusqu'à concurrence de $18,500,000 pour l'administration des affaires courantes de la ville.

M. Phillie a expliqué que la somme de $6,500,000 actuellement à découvert aux banques peut se diséquer comme suit : $805,375 pour l'établissement du système d'alarme du service des incendies ; $69,000 pour la construction d'égoûts ; $3,000,000 pour le fameux tunnel sous le canal Lachine, à la rue Willington ; $713,233 pour la construction de l'égoût du nord de la ville ; $444,720 pour la construction de l'égoût de la rivière Saint-Pierre ; $612,202 pour des travaux d'aqueduc, $140,847 pour la construction du tunnel sous les voies du Pacifique Canadien à la rue Jean-Talon.

M. Taschereau voulut savoir combien, avec la somme nécessaire pour l'expropriation des carrières, la ville veut se faire autoriser à emprunter par la Législature. Le trésorier et les autres employés de Montréal furent incapables de lui répondre.

M. Taschereau voulut aussi savoir du contrôleur Marineau s'il est vrai, comme l'a déclaré M. Houde dans un club de la métropole, l'autre jour, que Montréal devra trouver quelque part, pour faire face à ses obligations les plus pressantes, une somme de $50,000,000 d'ici le mois de juin prochain.

Les avocats de la ville vinrent à la rescousse du contrôleur, mais il n'y eut pas moyen d'obtenir une réponse définitive.

M. Phillie expliqua ensuite que Montreal a beaucoup de difficultés à se procurer de l'argent. Le marché monétaire, d'après lui,est actuellement très mauvais. Les gens ne veulent pas acheter de débentures. Tout ce que les banques ont consenti à prêter, c'est à peu près la moitié de la somme demandée, soit $15,000,000, dont $5,000,000 pour l'emprunt échéant le 1er mars 1932 et $10,000,000 pour faire face aux responsabilités les plus pressantes de la ville.

"Vous croyez qu'il ne serait pas possible d'emprunter plus de $15,000,000 ?" demanda M. Taschereau à M. Phillie.

"Je ne le crois pas" ! répondit le trésorier de Montréal.

M. Taschereau fit alors remarquer que ce ne serait pas le temps d'emprunter pour exproprier les carrières que Montréal veut voir disparaître.

"N'est-il pas vrai", poursuivit le premier ministre," que les arrérages de taxes, à Montréal, se chiffrent actuellement à près de $16,000,000 ?

"A ma connaissance il y a eu des rôles de taxes de suspendus, mais pas pour cette somme-là, répond M. Phillie. Il admet, toutefois, que les arrérages chiffrent à $14,000,000.

L'échevin Alfred Legault porte alors une grave accusation contre les administrateurs actuels de la ville. Il prétend que des comptes de perception ont été envoyés à des échevins du groupe de l'opposition pour des expropriations tandis que les comptes semblables n'étaient pas envoyés aux échevins du groupe au pouvoir

M. Phillie déclare que le trésorier a donné les comptes qui lui avaient été transmis et qu'aucun compte n'a été retenu.

Les membres du comité posent alors des questions au sujet de la retenue de ces comptes, mais le premier ministre déclare, "Il s'agit pour

(Suite à la page 17, 2e col.)

Chez Nous

L'élargissement de la rue Saint-Vallier, entre la côte de la Couronne et la rue Dorchester, tire à sa fin. Le voisinage du "Soleil", autrefois formé de vieux immeubles disgracieux, est ainsi déblayé éclairé, vivifié. La circulation, toujours intense à cet endroit, devient facile comme sur les grands boulevards. Il reste encore à enlever, du milieu de la nouvelle chaussée, un poteau récalcitrant autant que laid, qui met actuellement en danger les automobiles conduits par des myopes. Nous avons eu plusieurs plaintes à ce sujet, au cours des jours derniers. Avis donc aux propriétaires du poteau fatal et noir de bien vouloir le supprimer au plus vite.

Une autre amélioration s'impose, à l'angle des rues Saint-Vallier et de la Couronne: la démolition plus rapide de l'immeuble Bastien, dont l'expropriation est décidée par la ville. Cette maison incendiée, décapitée de son toit, menace de rester là tout l'hiver. Pourquoi ne prend-on pas un moyen expéditif de la faire disparaître ?

Dieu que certains travaux prennent du temps à aboutir, quand les pouvoirs publics sont concernés. Pour aller en vitesse, vive l'intiative privée !

Feu M. F.-X. Laroche

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. F.-X. Laroche, père de M. le Dr M. Laroche, de Sainte-Croix, qui est décédé à la résidence de son fils, ce matin, à l'âge de 80 ans.

Citoyen bien connu dans le comté de Lotbinière, la mort de M. Laroche causera un regret général. Depuis plusieurs années il vivait avec son fils entouré de l'estime de tous. Il était malade depuis assez longtemps.

Outre son fils, il laisse pour pleurer sa perte, une fille, Mme Barrière (Imelda), de Montréal, et une sœur, Mme T. Gosselin, de Québec. Les funérailles auront lieu, vendredi matin, à 9 heures ½, à Sainte-Croix de Lotbinière.

"Le Soleil" prie M. le Dr Laroche et tous les membres de la famille d'accepter l'expression de sa plus sincère sympathie.

Comité de secours

Paroisse St-Jean-Baptiste : présidente, Mme W. Boulet ; finance, Mme W. Boulet, Mme A. Racine ; quête : Mme (Dr) P.-H. Bédard, Mme (Dr) J. Charest, Mme Arthur Cloutier ; visites : Mme D. Gingras, Mme L. Bilodeau, Mme Paradis, Mme E. Bussières ; couture : Mme Dorval, Mme E. Paré, Mlle Lefaivre ; auto : Mlle Racine, Mme Z. Marois, Mme Boivin.

Mme Boulet s'est assurée d'un local "Au Patronage" pour l'ouvroir, tous les vendredis après-midi, et elle demande à toutes les dames de la paroisse qui veulent faire de la couture pour les pauvres de donner leur nom à Mme Dorval.

Un deuil

M. Emile Morin, C. R., avocat au Barreau de Québec, et madame Morin ont la douleur d'annoncer la mort d'un fils, âgé seulement de quelques jours et baptisé sous les prénoms d'André-Yves. Les funérailles de l'enfant eurent lieu mardi après-midi en l'église Notre-Dame du Chemin.

Il était le petit-fils de M. le commandeur A.-N. Drolet et le neveu de MM. Maxime Morin, C. R., J.-O. Morin, R.-N. Delâge, Rosaire Drolet, Charles Morin et de M. l'abbé S. Beaulé, de Notre-Dame du Chemin. L'inhumation a eu lieu au cimetière Belmont. La maison Charles Cloutier dirigeait les funérailles.

"Le Soleil" prie M. et Mme Morin d'accepter l'expression de sa plus entière sympathie dans l'épreuve cruelle qui les frappe.

A l'Académie

A cause de la séance en l'honneur de Sainte Cécile, que l'on fête ce soir à l'Académie Commerciale, il n'y aura pas de conférence au Cours de Commerce.

— o —

Aujourd'hui et demain, l'Académie Commerciale fête la Sainte-Cécile.

A cette occasion l'Harmonie de la Salle donnera un superbe concert et les acteurs de l'Académie interpréteront "L'Heure de Dieu", drame social en 5 actes, par Emile Marsac.

Dans son répertoire analytique de pièces choisies, "Le Chercheur" nous dit : "L'Heure de Dieu" est une pièce supérieurement construite, riche d'idées claires et de sentiments élevés, d'un style jeune et lyrique, un drame qui tire des larmes à chaque acte et offre la clef de bien des mystères de la vie sociale présente.

Billets à vendre au parloir ou à l'entrée avant la séance.

TEMPERATURE

Toronto, 2. (P. C. — Il a fait beau avec des températures au-dessus de la normale dans l'Ouest, mais il y a indication que le froid s'en vient du nord là-bas.

PRONOSTICS

Ottawa et Haut St-Laurent : — Beau et froid ; un peu plus doux jeudi.

Bas St-Laurent : — Golfe et Côte Nord : — Beau et froid.

Maritimes : — Même : un peu de neige.

PRESIDENT

M. LOUIS MORIN, a été réélu président du Conseil Central des Syndicats Nationaux Catholiques de Québec.

M. L. MORIN EST REELU PRESIDENT

A la séance régulière du Conseil Central des Syndicats Nationaux, on a procédé à l'élection des officiers — Un rapport de M. P. Beaulé — En faveur d'un nouvel édifice.

Quand on possède un bon gouvernement il n'y a aucune raison de changer d'administrateurs. C'est le raisonnement que semblent se faire les membres du Conseil Central des Syndicats Catholiques de Québec, du moins si l'on en juge par le résultat des élections qui ont eu lieu hier soir, à la Bourse du Travail. Tous les anciens officiers ont été réélus et, la plupart, par acclamation. Le conseil se compose comme suit : M. Louis Morin, président qui commence son treizième terme ; M. J. Rousseau, 1er vice-président ; M. Joseph Bernard, 2ème vice-président ; M. Polycarpe Guérard, secrétaire-archiviste ; M. Maurice Turgeon, assistant-secrétaire-archiviste ; M. Thomas Poulin, secrétaire-correspondant; M. F. Laroche, secrétaire-financier ; M. A.-E. Lortie, assistant-secrétaire-financier ; M. Alfred-Martin Boucher, trésorier ; commissaire ordonnateur, M. Joseph Dorion ; sergent-d'armes, M. Joseph Gagnon.; M. Alexandre Masse, bibliothécaire.

En plus des élections la séance d'hier soir a été marquée par une mise au point du chevalier Pierre Beaulé au sujet du voyage qu'il fit avec M. Emile Verret à Ottawa en compagnie de Son Honneur le maire Lavigueur et par l'importance des résolutions qui ont été adoptées ainsi que par le rapport de fin d'année de l'organisateur des syndicats catholiques.

Au sujet de son voyage à Ottawa M. Beaulé déclara que le délégué

(Suite à la page 17, 6e col.)

INSTITUTEURS ATTENDUS ICI AUJOURD'HUI

Une délégation d'instituteurs catholiques et protestants vient demander au gouvernement provincial de porter de $1,200 à $1,500 le maximum de leur pension annuelle.

Une importante délégation des instituteurs catholiques et protestants de Montréal est attendue à Québec dans le cours de la journée et dès son arrivée elle sera reçue par le premier ministre de la province et par l'honorable M. David, secrétaire provincial.

Parmi les délégués qui sont partis pour la vieille capitale, on remarque: MM. J.-M. Manning, surintendant des études, et président de l'Alliance catholique des instituteurs de Montréal, A.-B. Charbonneau, inspecteur des écoles de la Commission scolaire catholique de Montréal, J.-T. McCarthy, président de la section anglaise de l'Alliance catholique des instituteurs, Daniel O'Keefe, M. C. Hopkins, principal de l'école Fairmonth, Sinclair Laird, doyen de l'école normale MacDonald, Thomas Dick principal de l'école Mont-Royal et vice-président de l'Association provinciale des instituteurs protestants, Orrin-B. Rexford, instituteur à l'école Baron Byng et S.-F. Kneeland, ancien président de l'Association des instituteurs protestants.

Les délégués présenteront à l'honorable M. Taschereau et au secrétaire provincial une pétition signée par sept mille instituteurs catholiques et protestants demandant que le maximum de la pension soit portée de $1200. à $1500 par année.

L'an dernier cette demande avait

(Suite à la page 17, 8e col.)

Un beau concert de la Symphonie

On accuse notre public québecois de ne priser en général que les artistes venus du dehors. Tel n'était pas le cas, hier soir, au concert du Club musical des Dames puisque la salle du Château était littéralement remplie d'une foule enthousiaste qui a applaudi avec vigueur les artistes de chez-nous.

Il est vrai que la réputation de la Société Symphonique est bien établie, mais c'est toujours avec un nouvel intérêt que nous entendons les oeuvres des maîtres exécutés sous l'habile direction de monsieur Robert Talbot. Comme le programme comportait aussi le nom de monsieur Roméo Jobin, ténor de talent et celui de monsieur Jules Payment, violoniste, c'était suffisant pour satisfaire les plus exigeants.

La Société Symphonique joua au début "Phèdre" de Massenet, d'une belle inspiration originale et pathétique puis la Première Symphonie de Beethoven qui fut en réalité la meilleure oeuvre du programme. Beethoven a donné à la sonate une ampleur inconnue avant lui, renouvelé les formes, qui au ourd'hui encore conservent un caractère de nouveauté et d'imprévu. La Société Symphonique nous a donné une interprétation merveilleuse des divers mouvements en particulier de l'Andante Cantabile qui est une poésie émouvante et un chant mélancolique. Les cordes nous en révèlent tout la gamme des tons. Si la première symphonie n'est que l'oeuvre d'essai du grand improvisateur, on n'y retrouve pas moins la noblesse, la grandeur et la science pro onde et la hauteu d'inspiration du maitre par excellence Les Préludes de Liszt, poèmes symphoniques, pleins de sentiment, sont aussi vivement applaudis pour l'exécution brillante et savante de l'orchestre. La Société Symphonique nous a donné hier soir un de ses plus intéressants concerts et une fois de plus, cela nous permet de constater que nous n'avons pas besoin d'aller chercher ailleurs meilleurs artistes. Par son interprétation intelligente, son exécution nuancée et renouvelée, et son bel ensemble notre société musicale mérite toutes nos félicitations et notre encouragement.

Monsieur Roméo Jobin, possède une belle voix de ténor, chaude et sympathique et sa diction est claire et nette. Monsieur Jobin a chanté "Griselidis" de Massenet, Sérénade de Chausson et une romance anglaise, charmante, et un second groupe de chansons intéressantes qui lui ont valu des applaudissements chaleureux. Mais c'est surtout dans le premier rappel "Ah, fuyez, douce

(Suite à la page 21, 5e col.)

ST-MALO NE VEUT PAS DE CHANGEMENTS

Les membres du comité d'études de la Ligue des Citoyens votent une résolution pour s'opposer à la municipalisation de l'électricité dans la ville de Québec.

Les membres d'un comité d'études nommé par la ligue des citoyens de St-Malo pour étudier la question de l'électricité se sont réunis, hier soir, pour commencer leurs travaux et, après avoir entendu diverses opinions, dont une de M. P.-R. Labelle du Quebec Power, le comité a voté une résolution pour s'opposer à la municipalisation de l'électricité dans la ville de Québec.

M. le Dr Philippe Hamel avait été invité à la réunion mais il ne s'y rendit pas. M. Damase Blais, présidait la séance et l'on remarquait MM. Jos. Lirette, Francis Fleury, J.-Napoléon Jobin et Wilfrid Desrochers.

Les membres du comité ont posé plusieurs questions à M. Labelle et ils ont appris que 70 pour cent des clients du Quebec Power paient $2.00 par mois et moins.

M. Labelle a aussi informé le comité que sa compagnie employait actuellement 400 hommes et qu'elle engage souvent des employés surnuméraires.

Beaucoup d'importance a été donnée à la question des taux dans les villes d'Ottawa et de Toronto. Dans cette dernière ville, l'électricité est municipalisée et, si les taux sont bon marché, les citoyens ont chaque année des taxes à payer pour faire disparaître le déficit dans l'exploitation électrique.

A Ottawa, les taux sont bas mais cela est dû à une concurrence effrénée entre deux compagnies et l'une des deux devra disparaître, selon M. Labelle.

L'opinion unanime du comité a été que le conseil de ville ne devrait pas attaquer cette question avant les prochaines élections municipales.

Heure d'adoration

Jeudi de cette semaine, le 3 courant, il y aura dans ce sanctuaire, une heure solennelle d'adoration, de 8 à 9 heures du soir.

Cette heure de prière sera présidée par M. l'abbé Déchêne, du Séminaire, fort bien connu des membres de l'Adoration Perpétuelle. Tous seront heureux de venir alimenter leur piété envers le Très Saint Sacrement, à la parole si pleine d'onction et si persuasive de cet apôtre de l'Eucharistie.

Les membres de l'Adoration Perpétuelle ainsi que les amis du Sanctuaire, sont respectueusement invités.

Une conférence de l'abbé Charbonnier

Une série de conférences sur le théâtre grec a été inaugurée, hier soir, au grand amphithéâtre de l'Université Laval par le distingué titulaire de la chaire de littérature grecque à l'Ecole Normale Supérieure, M. l'abbé F. Charbonnier. Comme il avait déjà été annoncé les cours de littérature grecque qui seront donnés dans ces conférences doivent porter sur Aristophane, le plus célèbre poète comique d'Athènes.

Mais avant d'étudier le théâtre de l'auteur des Nuées, M. l'abbé Charbonnier a voulu faire un intéressant exposé sur l'organisation générale du théâtre grec à cette époque et montrer la place occupée par le grand dramaturge dans l'histoire littéraire.

L'on sait que dans les théâtres de l'époque d'Aristophane n'avaient rien de l'apparence de nos théâtres modernes. A Athènes où devait être représentée la plus grande partie des oeuvres du comédien, le théâtre nommé Dionysos consistait en un immense demi-cercle taillé dans les flancs de l'Acropole. Il pouvait contenir une trentaine de mille personnes. C'est au pied de ce demi-cercle qu'évoluait le choeur en chantant et en dansant autour de l'autel de Dionysos, car la comédie et la tragédie ayant pris naissance dans les solennités dionysiaques gardèrent toujours un caractère religieux. Derrière le choeur évoluaient les acteurs dont les rôles étaient intimement liés avec ceux des choristes.

Les tragédies se distinguaient particulièrement par la richesse des costumes et des décors, tandis que pour la comédie les costumes étaient plus simples. Les acteurs portaient un masque qui leur servait en même temps de porte-voix qui leur permettait de se faire entendre au loin. C'étaient des masques bizarres, affectant les formes les plus diverses dans ces comédies d'Aristophane où paraissaient des êtres les plus étranges, comme les oiseaux, les guêpes, les grenouilles, les nuées, etc.

Les représentations duraient ordinairement trois jours durant lesquels le public restait en plein air.

En venant ensuite à Aristophane lui-même M. l'abbé Charbonnier dit quelques mots de la vie du grand comédien sur laquelle les renseignements sont très rares, il vécut aux environs de 445 et 372 avant Jésus-Christ, au temps de la guerre du Peloponèse. On sait que son père s'appelait Philippos et qu'un des fils du comédien composa aussi plusieurs comédies. Les oeuvres du dramaturge sont heureusement mieux connues

Suite à la page 17, 8e col.)

A LA CHAMBRE

L'honorable M. H. LAFERTE, ministre de la Colonisation, reprendra aujourd'hui le débat sur le discours du budget.

LA GOELETTE RESTE A LA COMMISSION

L'honorable juge Bouffard décide que la goélette "Okuchobee" saisie par la Commission des Liqueurs demeure la propriété de celle-ci — Autres causes à la Cour.

Robertson contre la Commission des Liqueurs de Québec était une cause en saisie-revendication d'un navire.

Il s'agit de la goélette "Okuchobee". Cette goélette fut d'abord la propriété d'un certain capitaine qui la vendit à Allan Robertson de Terreneuve. Robertson se serait ensuite fait voler par quelqu'un qui l'aurait vendue à un autre. D'individu en individu, l'"Okyechobee" aurait passé finalement à un capitaine Tremblay. Une nuit de juin mille neuf cent-trente, l'"Okuchobee", dirigée par Tremblay, arrivait au quai de St-Nicolas, avec une grosse cargaison de liqueurs alcooliques.

Elle fut saisie par la Commission des Liqueurs de Québec, sous la protection de laquelle elle est demeurée, depuis. Robertson réclama la goélette, en Justice, par voie de saisie-revendication. Sur motion de la défense, Robertson dut produire son titre, mais le titre qu'il produisit n'était pas le bon. Au procès, il produisit le véritable titre, mais bien inutilement, parce que la Cour a déclaré que cette production était trop tardive, prenait la partie adverse par surprise et ne faisait pas preuve.

Cette affaire a été entendue par l'honorable juge Bouffard, de la Cour Supérieure, qui vient de prononcer, sur le tout, un jugement très intéressant.

(Suite à la page 17, 5e col.)

OFFICIERS DU CAN. NAT. A RIMOUSKI

MM. Robinson et Cochrane ont eu une entrevue avec plusieurs citoyens importants — Ils ont discuté les effets des récents changements de trains entre Québec et Rimouski.

Rimouski, 2.—Deux officiers des Chemins de fer nationaux du Canada, MM. Robinson et Cochrane, sont arrivés ici hier pour entendre les griefs des citoyens contre les récents changements dans le service des trains et il semble, après l'entrevue qu'ils ont eue avec les officiels de la ville, que satisfaction sera donnée aux intéressés.

MM. Robinson et Cochrane ont réalisé que justice n'était pas rendue aux résidents du district et ils ont promis de soumettre incessamment les plaintes de Rimouski aux officiels du C. N. R.

Depuis la mise en force du nouvel horaire, les communications étaient devenues impraticables avec les autres centres de la région et la vallée de la Matapédia avait un meilleur service avec Montréal qu'avec Rimouski même.

Le magistrat Couillard a déclaré à MM. Robinson et Cochrane que l'administration de la Justice était entravée par le nouvel horaire. On a suggéré la diminution des trains rapides de nuit pour les remplacer par un local qui donnerait un service plus approprié dans le jour et fournirait un raccordement avec Rivière-du-Loup.

La ville de Rimouski ne reçoit qu'une malle par jour, 24 heures après que celle-ci a quitté Québec, qui n'est qu'à 180 milles.

La cause du mal réside, croit-on, dans le fait que ceux qui s'occupent des changements d'horaires ne consultent pas les intéressés et ne connaissent pas les besoins des régions desservies.

On attend maintenant avec anxiété le rapport de MM. Robinson et Cochrane.

Au Rotary

Les membres du club Rotary ont assisté hier à une représentation de vues animées qui leur fut donnée par M. Guy Simpson, gérant de Crane Limited à Québec.

Ce fut très intéressant et très pratique puisque le film démontrait au moyen de courtes scènes, pourquoi certaines maisons sont si froides durant la saison d'hiver.

M. A.-C. Picard présidait et M. Laurent Morency a chanté une pièce de son répertoire.

M. McDonnough a remercié M. [illegible] son.

PERCEPTION DE LA TAXE DES ECOLES

Une séance du comité des amendements à la charte a lieu cet après-midi, à l'hôtel de ville — On fera encore des changements au bill de la cité— La taxe scolaire.

Une deuxième et dernière séance du comité des amendements à la charte de la cité de Québec a lieu cet après-midi à l'hôtel de ville L'on croyait pouvoir fermer le bill avant de le présenter à la Législature, sans ajouter d'autres demandes que celles dont nous avons parlé déjà, mais l'on va y insérer une clause additionnelle concernant la perception de la taxe scolaire par la ville.

On sait que c'est la ville qui est obligée chaque année de percevoir la taxe des écoles et d'en remettre le produit à la Commission Scolaire qui en fixe le taux. Le mode actuel n'a pas été changé depuis le règne de la reine Victoria et comme bien des choses, depuis cette époque, il y a eu évolution. L'amendement que l'on veut apporter, aujourd'hui n'affectera en rien le taux, mais il est proposé par le trésorier de la cité afin de faciliter la comptabilité.

L'on ne croit pas que le bill de la Cité renferme, cette année, d'autres pouvoirs que celui-là et ceux déjà mentionnés, savoir : (1) le droit pour la Cité d'obliger les compagnies d'assurances contre le feu à faire rapport annuellement aux autorités municipales du montant des primes qu'elles perçoivent dans la ville et du montant qu'elles payent en pertes aux citoyens ; (2) le pouvoir de municipaliser l'électricité pour fins domestiques et industrielles ; (3) l'autorisation d'emprunter $55,000 dont $50,000 pour contribuer à l'établissement d'une Ecole des Hautes Etudes Commerciales et $5,000 pour la construction de la Basilique Nationale à

(Suite à la page 17, 8e col.)

Journée de la Ligue catholique féminine

La journée d'Etudes de cette association a remporté un vif succès hier — Nombreux auditoire et intéressantes allocucions.

La première journée d'étude de la Ligue Catholique Féminine s'est terminée hier soir, par une grande assemblée publique à l'Académie Commerciale.

Cette séance de clôture était sous la présidence d'honneur de l'abbé Arthur Lapointe, aumônier général de la Ligue. Un auditoire nombreux y assistait, au premier rang duquel se trouvaient Mgr Laberge, curé de Saint-Jean-Baptiste, les abbés Godbout, curé de Saint-François-d'Assise, Alary, de Montréal, Germain et Lemieux, de Québec, le R. P. Laneuville, des Pères du Saint-Sacrement, les R. P. Miville, O. P. et Stanislas, O. F. M., mesdames Thomas Chapais, Antonin Galipault, Charles Frémont, G.-S. Marceau, A. Letellier, G. Dagneau, Joseph Côté, mesdemoiselles L. Taschereau et Letellier, M. le juge Rivard, etc.

Mademoiselle Jeanne Talbot, présidente générale de la Ligue remercia d'abord l'auditoire d'être venu si nombreux et souhaita la plus cordiale bienvenue à ceux qui n'avaient pu assister aux séances de la journée. Elle présenta ensuite à l'assistance les deux conférenciers de la soirée, M. l'abbé Godbout et mademoiselle Georgina Lefaivre, vice-présidente générale et présidente du comité du cinéma.

Mademoiselle Lefaivre, mieux connue à Québec sous le pseudonyme de Ginevra, donna lecture d'un travail fort intéressant où l'on retrouve ses appréciables qualités de bon sens, d'équilibre, de solide jugement et de goût. Elle parla du cinéma sous ce titre qui résume toute sa conférence: "Une invention merveilleuse et un danger moderne.

Mlle Georgina Lefaivre, vice présidente générale dit que la Ligue qui a travaillé depuis quatre ans sur un point de son programme à l'intention de lui en ajouter un second. Elle parle des débuts de l'oeuvre commencée modestement en 1926 et qui, malgré les difficultés qu'elle a rencontrées, compte actuellement 50,000 membres.

Elle dit un mot des résultats de cette campagne en faveur de la modestie chrétienne qui a été encouragée dans sept diocèses par NN. SS. les Evêques et bénie par Sa Sainteté Pie XI, et qui d'après les enquêtes qui ont précédé la journée d'étude a fait du bien partout où elle a été adoptée; et que ce travail se continuera et se développera de plus en plus, grâce à l'orientation donnée par l'autorité religieuse et aux efforts des collaborateurs et collaboratrices, dont une centaine du dehors assistent à ce rallisement.

Les moyens qui ont servi à la croisade seront les mêmes employés à cette seconde initiative. Le cinéma est vraiment une invention merveilleuse dont la mise en scène s'enrichit de toutes les ressources naturelles et artificielles, de tous les caprices de l'imagination; mais qui est aussi un danger pour les jeunes parce qu'il familiarise avec le luxe, avec les toilettes immodestes, avec l'amour libre, et le divorce, avec le vol et l'homicide.

Le cinéma offre de grandes possibilités éducatives, puisque les leçons peuvent être répétées autant de fois qu'il est nécessaire et qu'il habitue l'enfant à y chercher un élément sérieux au lieu d'un simple délassement. Il se vend des appareils à des prix très abordables, et là où il n'est pas possible de faire du ciné familial on peut l'utiliser dans les salles paroissiales pour donner des soirées de famille qui ne seraient pas moins intéressantes parce qu'elles seraient à la portée de tous.

On s'occupe en France du bon Cinéma et des pièces de Pierre l'Ermite et d'autres bons auteurs ont été mises à l'écran. Ici au Canada on a fait et on continue de faire des efforts en ce sens ; mais il est difficile de faire concurrence au cinéma américain dont la somptueuse mise en scène éblouit et dont les scénarios scabreux ont malheureusement plus de vogue.

Le cinéma contribue à étendre la soif du plaisir et un luxe de mauvais aloi. Il peint une existence factice et détruit chez les humbles le contentement de la vie simple, la seule qui soit à leur portée.

Est-ce à dire que toutes les représentations sont mauvaises et que l'Eglise les condamne en bloc?

L'Eglise qui n'est pas l'ennemie du progrès ne condamne le cinéma que dans la mesure où il est une occasion de péché. Toutes les représentations obscènes, ou qui ridiculisent la religion sont mauvaises. D'autres sont dangereuses et en particulier pour la jeunesse plus impressionable et dont le jugement n'est pas formé. Le cinéma qui prône la révolte des enfants contre leurs parents, des femmes contre leurs maris, des inférieurs contre l'autorité est une école de désordre et de vice. Celui qui offre des scènes d'enlèvement et de meurtre de rixes et de violence, d'horreurs, menace de rompre l'équilibre du système nerveux et peut nuire gravement à la santé.

La Ligue Catholique féminine pour combattre le mauvais cinéma veut employer les mêmes moyens dont elle s'est servie contre les modes indécentes.

Une campagne d'éducation par des articles de journaux et de revues par des conférences et surtout par un travail de pénétration féminine.

Elle s'adresse aux mères de famille et leur demande de mieux se renseigner sur la nature des spectacles et d'accompagner leurs jeunes filles afin de leur épargner le danger des salles obscures, le voisinage de fâneurs qui peuvent leur adresser la parole.

Elle demande à celles qui ont la

(Suite à la page 21, 2e col.)

Le juge Lacroix donne sa démission et le juge Belleau reçoit un congé

M. le juge Lacroix, président de la Cour Juvénile à Montréal, vient de donner sa démission afin de pouvoir consacrer tout son temps à la Cour des Sessions de la Paix.

Le procureur général, M. L.-A. Taschereau, n'a pas encore annoncé qui remplacera M. le juge Lacroix à la Cour Juvénile.

L'honorable juge I.-N. Belleau, de la Cour Supérieure, a obtenu un congé, d'après une déclaration faite par Sir François Lemieux, juge-en-chef de la Cour Supérieure.

Le juge Belleau, malgré ses 84 ans, a rempli jusqu'à maintenant les devoirs de sa charge et il a siégé régulièrement chaque jour depuis l'ouverture des cours de justice en septembre.

POUR LES PAUVRES

SOUS LES AUSPICES DE LA SAINT-VINCENT-DE-PAUL

A QUI ADRESSER LES SOUSCRIPTIONS

Voici les premiers jours de décembre, annoncés par un froid assez rigoureux. Combien de foyers voient avec inquiétude s'établir chez nous la rude saison ! Les pauvres attendent de nous tous les secours de notre charité et de notre sympathie.

Les personnes, institutions, associations, etc., les différents départements de l'administration de la province et les différentes commissions de la province voudront bien se rappeler que les souscriptions promises devront être adressées, dès maintenant, à M. C.-A. LANGLOIS, trésorier général de la Saint-Vincent-de-Paul, 52, rue d'Artigny, Québec.

Un reçu sera expédié aux donateurs.

DA
Saint-
Jeudi
6.00
âmes
7.00
Couture
8.00

que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 2 DECEMBRE 1931

Chaque pays veut s'isoler

Adressant la parole à une société anglaise de Londres, l'honorable M. Bennett déclarait, avant-hier, qu'il entrevoyait cette unité de desseins, dans l'empire, "par laquelle les nations britanniques coordonneront leurs efforts pour que cet empire puisse se suffire à lui-même."

Il faisait sans doute allusion au cordon douanier que les nations du commonwealth tendent actuellement autour de leurs frontières pour barrer l'entrée aux importations de pays situés en dehors de l'empire.

Le rêve ne manque pas de grandeur. Par l'imposition de droits prohibitifs contre le reste du monde et par des tarifs de préférence en faveur des dominions, on établirait, entre les divers peuples britanniques, une unité commerciale qui équivaudrait à un splendide isolement. L'empire se suffirait à lui-même. Réparti sur toute la surface du globe, il semble posséder tous les produits de la terre, avec leur infinie variété, et c'est dans ce trésor seulement que le commonwealth puiserait, sans avoir recours à cette espèce d'hommes qu'on appelait, dans l'ancien Testament, les Gentils.

Le rêve est trop beau. Il procède bien plus d'une imagination de visionnaire que d'un réaliste. Le commerce est internationalisé pour jamais. Si on s'isole aujourd'hui, ce sera pour revenir, demain, à un échange plus libre entre les diverses nations. Tout d'abord, le haut protectionnisme provoque des représailles. A peine la Grande-Bretagne a-t-elle énoncé son nouveau tarif que déjà ses voisins ripostent en élevant des barrières à leur tour. Ainsi, l'Allemagne s'apprête, dès maintenant, à modifier ses droits d'importation, vers la hausse naturellement, et ensuite, à chercher à conclure, avec les pays qui le voudront, des traités de commerce temporaires et bilatéraux. Ce mouvement de défense s'étend un peu partout chez les grandes puissances. En sorte que le jour viendra où toutes les nations auront élevé des barrières tellement hautes qu'il faudra renoncer à leur marché ou bien conclure avec elles des ententes qui pratiqueront des brèches formidables au protectionnisme.

Par ces ententes, qui se produiront sûrement, on ira nécessairement, graduellement, du haut protectionnisme au libre-échange modéré. Car il est impossible qu'un pays ou même un empire se suffise à lui-même. Les peuples britanniques, par exemple, ne sauraient sûrement confiner exclusivement leur commerce à l'intérieur de l'empire. De même que l'Angleterre ne saurait se passer entièrement des marchés de l'Europe continentale, car ce serait une grossière absurdité, de même, le Canada ne saurait songer à ignorer longtemps le marché de 120 millions d'habitants que sont les Etats-Unis. Il y a ici des faits de gros bon sens contre lesquels les théories de l'utopiste Bennett ne prévaudront jamais.

Sans doute, c'est d'abord l'Oncle Sam qui est responsable de la vague de protectionnisme qui balaie le monde : mais lui-même, dépouillé de ses principaux marchés, par sa faute, devra revenir sur ses pas. Déjà il reconnaît son erreur d'impérialisme et d'égoïsme commercial, qui a déclanché contre lui une véritable guerre de représailles. Il cherchera, lui aussi, à conclure des traités, d'abord avec le Canada, puis la Grande-Bretagne, puis avec tous ceux qui peuvent offrir des marchés à sa formidable organisation de production. Il sait que toute autre tactique le conduira tôt ou tard à la famine.

L'intérêt est le mobile des actions humaines, a-t-on dit. S'il est un domaine où l'intérêt domine tout, c'est bien dans le commerce. Or, il n'est nullement à l'avantage d'aucune nation, aujourd'hui, de chercher à se suffire à elle-même. L'immense mécanisme de la production et la nécessité quotidienne des rapports internationaux détruisent à mesure toute tentative pratique de nationalisme ou d'impérialisme commercial.

En un mot, depuis des années, les politiciens des divers pays, non préparés à l'administration de la chose publique par de solides études économiques, nagent en pleine erreur, s'enfoncent de plus en plus dans un bourbier de fautes. Qu'ils y aillent. Ils ont besoin d'aller à l'école de l'expérience, cette école qui est nécessaire aux imbéciles pour leur apprendre comment agir et penser.

Le Globe de Toronto remarque . . .

Le discours sur le budget a attiré l'attention du "Globe" de Toronto. Il y trouve l'occasion de faire un parallèle entre les deux plus grandes provinces du Canada.

"Le budget présenté jeudi par le Premier Taschereau est une preuve que la province soeur se maintient à la tête du Canada par la santé de ses finances. Alors que presque tous les gouvernements du monde civilisé enregistrent un déficit pour l'année courante, la province de Québec a un surplus de $776,775. Après avoir fait le relevé des dépenses et des recettes probables pour l'année fiscale qui s'ouvre, le Premier promet aux contribuables de sa province un autre surplus modeste de $187,290."

Le "Globe" établit ensuite une comparaison entre la province de Québec et l'Ontario. Il montre que notre gouvernement a des surplus depuis la fin de la guerre. En Ontario, il y a eu six années de déficit sur neuf années d'administration.

La situation est également en notre faveur, si l'on met en parallèle la dette publique des deux provinces. En Ontario, la dette s'élève actuellement à $471,621,352.11; la Commission Hydro-Electrique et le chemin de fer Timiskaming & Northern-Ontario entrent pour $258,843,070.69 dans ce total. La dette propre de la province reste donc de $212,418,037.42, tandis que celle de la province de Québec n'est que de $60,418,037.58.

Avec une population supérieure à celle de la province de Québec de cinq cent mille, soit le septième, la dette est plus de trois fois plus considérable. Et l'on annonce un nouveau déficit pour l'année courante.

Le "Globe" conclut : "Le gouvernement et la population d'Ontario peuvent, avec utilité, s'appliquer plus étroitement à l'étude des méthodes québecoises dans le domaine des finances."

L'hommage est désintéressé. Il a d'autant plus de valeur que le "Globe" a manifesté son intention de s'abstenir de toute critique purement négative vis-à-vis du gouvernement fédéral et de l'administration provinciale. Ce qu'il écrit n'est pas inspiré par le souci de dénigrer aveuglément l'Ontario pour nous jeter des fleurs. L'attitude du "Globe" n'a pas d'ailleurs été toujours flatteuse à notre endroit.

Mais le bon ordre de nos finances provinciales est un fait qui force l'attention. Les critiques qui formulent leurs reproches actuellement s'inclineront, dans quelques années, devant les succès de la présente administration provinciale, comme ils se sont inclinés, après la mort de notre grand Laurier, devant la tombe de cet éminent canadien-français.

L'incident Houde-Dufresne est-il clos ?

La chicane entre les houdistes et le directeur de la police de Montréal est-elle terminée ? Le silence qu'on fait subitement sur elle ferait croire que le conflit est réglé. De quelle façon ? On l'ignore. Y a-t-il eu un traité de paix ou simplement un armistice ? On le saura probablement bientôt.

On est généralement porté à croire que la trêve ne durera pas longtemps. Les chefs de l'administration montréalaise actuelle voient venir les prochaines élections municipales avec crainte. M. Houde a été battu, au scrutin provincial, non seulement dans les deux comtés où il se présentait lui-même, mais, en somme, dans la plupart des divisions où il appuyait de ses créatures. Pour comble de malheur, l'élection municipale de Saint-Henri lui a fait l'effet d'une gifle. Dans les circonstances, le clan houdiste ne voit qu'une planche de salut : le concours de la police.

M. Dufresne est un honnête homme. Il a refusé de marcher pour Camillien Houde en août dernier, alors qu'on aurait voulu qu'il protégeât plus efficacement l'organisation des télégraphes ramassés d'un coup de filet par la police provinciale. Au scrutin municipal, le chef de police actuel ne voudra pas marcher davantage. Il a déclaré nettement qu'il s'opposait absolument à l'intrusion de ses agents dans la politique. On sait qu'il s'en tiendra à ce principe.

On sait par ailleurs que M. Dufresne a été imposé à l'administration de Montréal. On lui en a donc voulu d'être là contre le gré de quelques forbans qui auraient trouvé plus commode d'avoir sous la main un caractère plus flexible et un bras plus souple. Cette docilité d'un directeur de police, en bien des circonstances, peut servir des intérêts considérables. Le passé est là pour le démontrer.

Mais M. Houde ne se soucie pas d'entrer dans une enquête détaillée sur le service d'ordre de Montréal. De même qu'il a reculé devant le débat qui devait avoir lieu au conseil de ville, sur cette brûlante question, de même, il craindrait, dans une investigation le moindrement sérieuse, de voir sortir du sac quelques chats compromettants.

C'est donc par un autre moyen qu'on cherchera à se débarrasser d'un honnête homme et d'un témoin gênant. Le régime houdiste, sur son déclin, s'efforcera, par une décapitation silencieuse, si possible, de sauver ce qui reste du naufrage.

Le Canada en 1931

Le recensement du mois de juin 1931 fixe la population du Canada à dix millions, trois cent cinquante-trois mille, sept cent soixante-dix-huit habitants.

C'est une augmentation de 1,565,829 depuis l'année 1921, soit de 17.82 pour cent. Si l'on prend la population du Canada en 1901, soit 5,371,315, on voit que dans l'espace de 30 ans le chiffre de la population a presque doublé. C'est une augmentation encourageante. Pour peu que ce rythme se maintienne le Dominion aurait à la fin du XXième siècle sa place parmi les grandes nations du monde. On est d'autant plus autorisé à le croire, que notre avenir agricole et industriel nous offre de brillantes perspectives. Nos richesses naturelles sont immenses et à peine connues actuellement.

C'est dans la province de Québec que l'augmentation absolue a été le plus considérable. Bien que la province d'Ontario soit plus populeuse que celle de Québec, l'augmentation n'y a été que 492,000, tandis qu'elle était de 508,000 à l'est de l'Outaouais.

On a éprouvé une déception, par contre, en voyant l'augmentation peu considérable qui a eu lieu dans l'Ouest du Canada. L'immigration aurait dû, normalement, faire monter beaucoup plus rapidement la population de la Prairie et de la Colombie anglaise.

Il est hors de doute que si le million d'immigrants amenés au Canada depuis une dizaine d'années étaient tous demeurés dans le Dominion, nous aurions en 1931 une population de plus de 10,350,000. On en a conclu que la politique d'immigration a été une grave erreur. On assure que nos efforts ont tout simplement servi à grossir la population américaine. Les immigrants n'ont fait que passer au Canada.

Mais pour justifier cette conclusion, il faudrait connaître la distribution de l'émigration canadienne aux Etats-Unis. Les Canadiens de fraîche date n'ont pas été seuls à s'expatrier. Le gouvernement provincial de Québec est obligé de faire des efforts considérables, et il a de plus le secours inespéré d'une situation très grave dans la Nouvelle-Angleterre, pour rapatrier les Canadiens français qui ont émigré dans les états voisins du Canada.

Il est impossible de retenir une population dans son pays, quand le mirage d'une prospérité économique aussi brillante que la prospérité américaine ne cesse de l'aguicher par ses promesses de bonheur. Pour tuer le mouvement d'émigration canadienne, il aurait fallu que le Canada se hissât en quelques années à la hauteur des Etats-Unis. C'était manifestement impossible. Les étrangers que l'on a voulu amener au Canada cédaient d'autant plus facilement au mirage américain qu'ils étaient moins retenus que les Canadiens au sol du Dominion. On a eu l'espoir de les fixer au Canada en leur vantant la prospérité de l'agriculture dans la Prairie ; et cette prospérité était réelle. Mais la ville américaine a exercé plus d'attrait sur eux que les champs de blé des fécondes plaines du Canada.

L'immigration n'a pas donné tous les résultats que l'on en attendait. Ce n'est pas une raison pour la condamner en bloc. Et, de nouveau, il faudrait connaître la distribution de l'émigration canadienne vers les Etats-Unis, avant de conclure que tous les étrangers amenés au Canada sont passés immédiatement dans la république américaine.

NOTES ET COMMENTAIRES

LA FAILLITE COMMUNISTE

Après bien des tergiversations le gouvernement russe avoue tout simplement qu'il n'a pas réussi à réaliser son plan quinquennal. On songe actuellement à réduire les chiffres du budget d'équipement national et à abandonner les visées ambitieuses des années précédentes.

On a voulu obtenir des résultats brillants, prouver au monde que le collectivisme était supérieur au capitalisme : plus juste, plus humain, et plus fécond.

La faillite est venue. Et l'on sera probablement obligé de faire appel au capitalisme, comme on a dû recourir jusqu'ici à ses lumières pour la mise à exécution du plan quinquennal, si l'on ne veut pas perdre entièrement les milliards jetés dans les entreprises du piatyletka.

Il y a plus encore. Non seulement on est incapable de hisser la production aux niveaux prévus par les auteurs du plan, mais en outre, la production de cette année est déficitaire relativement à celle de l'année passée. Il y a donc régression, et non seulement stationnement sur place. Et cette régression a eu lieu dans les industries essentielles à l'industrialisme, l'acier, le fer et le charbon.

Pour accentuer la défaite, l'agriculture elle-même est incapable de fournir les récoltes qu'on lui demandait.

Après la faillite de l'industrie et de l'agriculture collectivistes, que reste-t-il en U. R. S. S. des brillantes promesses faites par le régime ?

ON ETAIT PLUS GLORIEUX

L'ANNEE PASSEE

En 1930 les dépêches envoyées de Russie ne tarissaient pas d'éloges sur les brillantes réussites du plan quinquennal. Combien de correspondants étrangers nous ont assuré qu'ils avaient vu de leurs yeux les travaux en cours et constaté les résultats indéniables obtenus par les Soviets. On en est venu à s'inquiéter gravement des prétendus progrès réalisés en U. R. S. S. Le capitalisme, mis en parallèle des réalisations collectivistes, faisait piètre figure.

Les Soviets, dans le but d'obtenir des capitaux pour financer leur plan gigantesque, encourageaient cette propagande, quand ils ne la rémunéraient pas avec l'or emprunté aux pays capitalistes.

Puis la vérité a commencé de se faire jour au printemps de 1930. Staline a reconnu la nécessité de proportionner les salaires au rendement des ouvriers, tout comme dans les pays capitalistes. Quelques mois plus tard, le bruit courait que les Soviets manquaient de capitaux. On annonce maintenant qu'ils réduisent le budget d'équipement national et qu'ils ralentissent le rythme des constructions.

On sent à Moscou que la cause est perdue. Les nations étrangères répugnent à avancer de nouveaux capitaux à la Russie : l'Allemagne, parce qu'elle n'en a plus, l'Angleterre parce que sa situation financière est compromise, et les Etats-Unis parce que la menace d'une faillite allemande les a rendus prudents. La vérité se fait enfin jour.

Mais les Soviets ont un dernier atout. Ils feront valoir que pour remettre en circulation les capitaux immobilisés dans le plan quinquennal il leur faut de nouveaux prêts. Les pays capitalistes se feront-ils jouer encore une fois ?

RUSSIE ET JAPON

LA LUTTE POUR PORT-ARTHUR

Dès la fin de la guerre avec la Chine, le gouvernement japonais avait élaboré des plans d'accroissement de ses forces navales. En 1895, le Parlement approuva un projet, dont la réalisation devait s'étendre sur sept années, et qui comportait une dépense globale de 95 millions de yen. Il fut encore augmenté dès l'année suivante. Il envisageait la construction de quatre cuirassés homogènes, de six puissants croiseurs cuirassés. La flotte devait compter 12 cuirassés et croiseurs cuirassés, 17 croiseurs légers, 56 contre-torpilleurs et torpilleurs. La plupart furent commandés en Angleterre. L'artillerie était également anglaise ; elle se révéla très puissante, et ses obus à explosifs furent bien supérieurs aux obus de rupture russes.

L'entraînement de la flotte, et surtout de l'escadre permanente, fut poussée avec la plus grande énergie. Les grandes manœuvres de 1903, exécutées en présence du mikado, révélèrent un état de préparation fort poussé. La guerre contre la Chine avait mis à l'épreuve le personnel, très marin, patriote jusqu'au fanatisme, et révélé les chefs, comme Togo et Kamimoura. Le plan de guerre était très net, brutal. Pour enlever à la flotte russe la possibilité de se renforcer, il fut décidé de l'attaquer, par surprise, avant même la déclaration de guerre, puis, après une concentration générale, de la détruire, avant l'arrivée des renforts européens. En même temps, s'effectuerait le débarquement en Corée, et, une fois la maîtrise de la mer conquise, celui des forces principales dans la presqu'île du Liaotoung. La concentration des escadres commença dès l'été de 1903, après les manœuvres.

Le gouvernement russe ne s'éveilla que lentement à l'idée du péril nippon. Il portait tout son effort naval sur la Baltique.

Il finit cependant, par comprendre la nécessité d'avoir en Extrême-Orient des forces supérieures à celles du Japon, mais il ne fit pas, à temps l'effort nécessaire ; il négligea même la précaution élémentaire, qui eût il est vrai, soulevé des difficultés diplomatiques, d'y envoyer la flotte de la mer Noire. Il laissa passer l'occasion de renforcer la flotte par l'achat de deux cuirassés en construction pour le Chili. L'escadre de l'amiral Virenius, expédiée de Baltique en 1902, après de multiples avatars, n'arriva même pas à destination et fut rappelée en Russie. Contre 14 navires cuirassés japonais, capables de tirer une bordée de 37,600 livres, la Russie n'alignait que 11 bâtiments, tirant 26,500 livres : encore étaient-ils disparates et surchargés.

L'entraînement tactique des Russes était rudimentaire. Un amiral appelait les forces d'Extrême-Orient "la milice navale", un autre "une réunion de navires qui se sont rencontrés par hasard". Navigateurs assez expérimentés, bons techniciens, les marins russes ignoraient tout de la stratégie. Ils n'avaient point de chef. L'amiral Stark, qui commandait l'escadre du Pacifique, n'avait presque pas navigué. Le vice-roi Alexéé, qui avait, avant lui, commandé, entravait, à chaque instant, son autorité. Les équipages étaient pourtant vaillants, durs à la peine, dévoués au tsar, et les cadres subalternes excellents.

Port-Arthur, choisi, avec raison, comme base principale, avait été à peine mis en état de siège. On avait réarmé les forts de l'ancienne ligne de défense chinoise. Mais elle était trop près de la ville et du port. On s'était contenté d'une artillerie du calibre de 152 mm. sous prétexte "qu'un peuple asiatique ne pouvait pas en utiliser un plus grand". Le front de mer était mieux protégé, mais offrait bien des points faibles, notamment contre les attaques des torpilleurs. Le plan russe souffrait de deux vices essentiels. Les forces de Vladivostok—où étaient affectées 47,000 tonnes de croiseurs —et de Port Arthur restaient sans liaison effective, et aucune volonté d'offensive ne les animait.

Dès le 25 janvier 1904, les Japonais, qui avaient décidé d'attaquer inopinément à Port-Arthur, coupèrent les communications télégraphiques avec la Corée. Deux petits bâtiments russes, stationnés à Chemulpo, sauvèrent l'honneur du pavillon et périrent glorieusement.

A Port-Arthur, toute l'escadre, forte de seize grandes unités, était mouillée, par la nuit sombre du 27 janvier, dans la rade extérieure. Elle ne se doutait de rien : les filets pare-torpilles avaient été enlevés ; certains navires charbonnaient, brillamment éclairés. Togo lança trois escadrilles de torpilleurs à l'attaque. Les faisceaux projecteurs russes ne découvrirent pas les petits navires, bas sur l'eau. Dix torpilleurs lancèrent seize engins ; trois frappèrent le "Tsessarevitch", le "Retvizane" et le "Pallada". Un grand nombre de torpilles, lancées précipitamment, ratèrent; les Japonais subirent des pertes sensibles sous le feu russe immédiatement déclenché.

Le lendemain matin, Togo se dirigea sur Port-Arthur avec tous ses grands navires, recherchant une bataille générale. Le commandant en chef russe était à terre, chez le vice-roi. Les escadres russes sortirent en désordre pour se mettre en ligne de front. Les deux partis se canonnèrent à 5,000 mètres ; les batteries russes tirèrent fort bien. Les Japonais subirent les plus importantes avaries, et se replièrent. On peut se demander pourquoi Togo attaqua, de nuit, avec de si faibles forces en torpilleurs, et sans les soutenir. Le moral russe ne fut nullement abattu par cette première offensive. Un bon chef aurait pu en tirer un heureux parti. Mais l'escadre se renferma dans la défensive.

Un général major d'une rare activité, Kontratenko, mit rapidement Port-Arthur en état de résister : les fortifications, les canons se multiplièrent. Les Japonais tentèrent plusieurs fois de couler des brûlots à l'entrée du port. Malgré des prodiges d'héroïsme, ils échouèrent. Un jeune amiral, d'une exceptionnelle énergie, Makarov, arriva à Port-Arthur le 27 février. La fortune russe faillit tourner. Makarov ne connaissait qu'une tactique : attaquer. Il galvanisa les équipages remplaça les chefs vieillis, entraîna l'escadre à appareiller et à sortir dans le plus bref délai. L'enthousiasme régnait à bord de tous les navires.

Une cinquième attaque du port échoua avec de fortes pertes. D'admirables actes d'héroïsme eurent lieu de part et d'autre. Au cours d'un engagement, à l'aube du 31 mars, le torpilleur russe "Strachny" bombardé, et coulant, son pont couvert de sang, n'était plus commandé que par un lieutenant de vaisseau: "Il vaut mieux mourir, s'écria-t-il, il ne faut pas se rendre !" Tous les hommes périrent.

Mais un désastre irréparable, la mort de Makarov, sur le "Petropavlovsk" survenue le même jour, scella définitivement le sort de la flotte et de Port-Arthur. Togo avait réussi à miner l'endroit où son adversaire faisait manœuvrer sa flotte, et Makarov avait négligé de le faire draguer. Au moment de rentrer au port, les navires entendirent deux détonations. En moins de deux minutes, on ne vit plus que la trace des remous sur l'emplacement du navire-amiral qui disparu avec 26 officiers 603 sous-officiers et marins.

Avec Makarov s'éteignit la flamme de l'esprit offensif. La flotte entière tomba comme en léthargie. Togo l'avait affaiblie dans ses diverses attaques. Il essaya une dernière fois de la bloquer. Les brûlots japonais subirent d'effroyables pertes. Ce fut la dernière attaque japonaise par mer. L'organisation impeccable de Makarov avait encore triomphé.

Mais le siège de Port-Arthur était désormais inévitable. Alexéev obéit à l'ordre du tsar et remit le commandement de la forteresse au contre-amiral Vitheft. Tous les commandants, sauf deux, décidèrent de ne plus risquer les forces navales au large. Le 28 avril, les communications de Port-Arthur avec la Russie étaient définitivement coupées.

Les marins japonais, cruellement échaudés sur les mines mouillées par les Russes, avaient, eux aussi, renoncé à lancer leurs navires contre les forts. C'est à l'armée japonaise que revint l'honneur de la prise de la forteresse. Le 13 mai 35,000 hommes se jetèrent sur les positions occupées par 3,800 Russes qui protégeaient Dalny et enfoncèrent leurs faibles tranchées: le 19 mai, Dalny, avec toutes les ressources de son grand port, tomba.

Togo proclama le blocus de la forteresse. Chaque jour, la lutte s'intensifia. Les torpilleurs russes soutenaient les flancs de l'armée. Le 10 juin, l'escadre elle-même sortit, mais sans confiance, sans but. Vitheft avait la ferme intention d'éviter le combat. Le "Sevastopol" donna sur une mine du barrage. "Une ombre de mort, écrit Sémenov, semola descendre. Ce jour-là, le sort de l'escadre était irrémédiablement décidé."

Le vice-roi, se rendant compte de l'étreinte sans cesse plus étroite des armées japonaises autour de la ville, donna l'ordre à la flotte de la quitter et de rallier Vladivostok. Vitheft exécuta, sans broncher, ce qu'il considérait comme un arrêt de mort. Il fit appareiller toute sa flotte le 28 juillet, avec la mentalité d'un sacrifié. Dans l'après-midi du 28 juillet, il réussit à mettre le cap sur le détroit de Corée. A 17 heures, les deux partis se rapprochèrent. Vitheft, impassible sur sa passerelle, refusa de rentrer dans le blockhaus: On y est, sans moi, assez serré. Peu m'importe où mourir". Togo était lui aussi, sorti sur sa passerelle. Mais il voulait vaincre, et ne songeait point à la mort. A 18 heures 20 un 305 japonais éclata sur le "Tessarevitch" : il ne resta qu'une jambe du corps de l'amiral russe. Son cuirassé sortit de la ligne; toute l'escadre se débanda comme prise de folie. Togo négligea cependant de l'écraser définitivement. Elle rentra, lamentable, au port. Le "Tessarevitch", réussit à se réfugier à Tsin-Tao. "l'Askold" arriva à Shanghaï criblé de coups; un autre croiseur, le "Novik", parvint à Sakhaline. Son équipage le coula, puis réussit à traverser les 500 kilomètres de front et à atteindre Nikolaievsk, où il reprit du service. A ce combat de Chantoung, où les Japonais avaient pourtant commencé par subir les premières pertes, ce fut vraiment le moral qui finit par triompher. Comme le dit joliment Dmitri Novik: "la flotte russe perdit son cœur".

La flotte de Port-Arthur ne comptait plus sur mer. Elle débarqua ses hommes ses canons pour renforcer le front. Sous les assauts continuels des Japonais fanatisés, celui-ci finit par céder. Avec la prise de la Montagne-Haute, le 22 novembre, sa perte, comme celle de la ville, était fatale. Le général Stoessel se rendit sans laisser à l'amiral Wiren le temps de saborder les cuirassés et croiseurs à moitié coulés sur les hauts fonds. Du moins, un contre-torpilleur, le "Statny", parvint à forcer le blocus, à porter à Tchifou les drapeaux des régiments et les pavillons des navires.

Edmond Delage.
(Courrier des E.-U.)

AU FIL DU JOUR

La gloire

Ivar Kreuger, le célèbre businessman suédois, maître du trust des allumettes, visitait l'été dernier, raconte "Sœndagwisse Strix", son village natal, situé dans la province de Smaland. Au cours d'une promenade, il rencontra une vieille femme qu'il n'avait jamais revue depuis le temps qu'il était petit garçon. Tout joyeux de retrouver un témoin de sa jeunesse, il s'écria :

— Bonjour, madame Svensson ! Me reconnaissez-vous ?

Mais Mme Svensson ne le reconnut point et il fallut qu'il se nommât. Alors, le souvenir lui revint :

— Juste ciel ! Mais c'est Ivar ! Eh bien ! Que fais-tu ? Qu'es-tu devenu, mon garçon ?

— Bah ! fit Ivar Kreuger, pas grand'chose ; j'ai une petite affaire d'allumettes...

Alors, la bonne vieille, songeant aux miséreux qui, dans les pays nordiques, importunent les passants pour leur vendre des allumettes, hocha la tête et dit :

— Je vois ce que c'est... Ce damné alcool !...

L'ambassadeur en pyjama

On fut bien étonné, l'autre matin, à la gare de Budapest, de voir un monsieur descendre du wagon-lit, en pyjama, et d'autant que ce voyageur était le ministre de la Hongrie près du gouvernement tchécoslovaque.

Quelques voyageurs, qui connaissent l'histoire de France, évoquèrent le souvenir de M. Paul Deschanel, mais le ministre, promptement, rassura ses compatriotes stupéfaits :

—Je ne suis pas fou, leur dit-il, et je n'ai aucunement l'intention de lancer une mode pour diplomates en voyage. Mais, voici : cette nuit, tandis que je dormais, la fenêtre ouverte, un malandrin a passé le bras dans mon wagon et m'a dérobé mes vêtements. Force m'est bien de me présenter à vous en pyjama.

On le pourvut bien vite de vêtements plus dignes. Des recherches furent faites sur la ligne. On retrouva le pantalon et le veston dans un champ de maïs, mais le voleur avait pris soin de conserver un portefeuil bien garni.

Une femme vend ses enfants

L'autre matin, au marché de Subitica, près de Belgrade, au milieu de la foule des acheteurs et marchands, une pauvre femme paraît, en haillons, et crie : "Voilà mes deux enfants. Je les vends, car je suis dans la misère. L'aîné a trois ans. Je le laisse à 300 dinars. Le plus petit a quatre mois. Je le donne pour 40 dinars.

Le plus inouï est qu'il se trouva des acquéreurs. La misérable livra sa progéniture et partit avec 340 dinars. "Je ne puis pas les nourrir, disait-elle. Le plus simple était de les vendre."

Un triste fait, certifié par nos confrères de Budapest et qui en dit long sur la détresse de certaines régions de l'Europe centrale.

CHEZ LES AUTRES

Washington est l'endroit

Un dessin du "World-Telegram" de New-York représente John Bull avec une large feuille de papier sur les genoux, et notant les articles d'un tarif gratte-ciel; l'Oncle Sam, la mine moins rubiconde que d'habitude, se tient en face de lui, sceptique : "J'en ai tâté, John; ça ne rend pas."

C'est exact. Si un pays fut partisan des hauts tarifs, c'est bien celui de l'Oncle Sam. Tout alla bien tant que les autres nations s'abstinrent d'emboîter le pas. Aujourd'hui tous les pays ont un tarif qui constitue un mur infranchissable pour les produits étrangers.

Il est évident que l'on fait fausse route. Le commerce mondial finira par être pratiquement immobilisé. Mais il ne suffit pas à l'Oncle Sam de dire à John Bull que cela ne peut pas marcher ainsi. Il lui faudra encore, puisque c'est lui qui a commencé, donner l'exemple du retour au bon sens. Nombre de journaux et de politiciens américains adjurent l'Angleterre de ne pas imiter les Etats-Unis. Toutes ces déclarations, nous le craignons, ne sauraient avoir aujourd'hui d'effet à l'étranger. C'est à Washington qu'il faut les faire entendre.

(Toronto Star)

Le budget provincial

Le gouvernement Taschereau, par la voix du premier ministre lui-même, a présenté hier son budget annuel qui reflète, come tous les précédents, depuis au-delà de trente ans, une administration honnête et soigneuse des fonds publics. Encore une fois, le gouvernement libéral de la province de Québec se montre supérieur à celui d'Ottawa et des autres provinces par son heureuse disposition à solder le budget par un surplus plutôt que par un déficit.

Ce surplus, en raison de la situation défavorable qui prévaut depuis près de trois ans, n'est pas aussi rondelet que par les années dernières, mais il est tout de même assez imposant, puisqu'il se chiffre à trois quarts de millions, soit plus exactement : $776,775. La situation financière de la province reste donc exceptionnellement bonne en dépit de la diminution notable que l'on remarque dans la colonne des revenus, en dépit aussi des fortes dépenses extraordinaires que le gouvernement a dû faire pour répondre aux demandes d'octrois de toutes sortes et des crédits accordés aux municipalités pour les aider à combattre le chômage et les misères qui en résultent.

(La Tribune)

LE GOURMET

Julius Stettenheim se promenait un jour aux environs de Bayreuth, et il s'arrêta dans une auberge de village pour y boire une tasse de café. Cependant, avant de s'asseoir, il demanda à la servante s'il y avait de la chicorée dans la maison.

—Sûr, Monsieur, dix paquets au moins.

—Apportez-les moi tous, commanda Stettenheim.

Et quand cet ordre bizarre eut été exécuté et que la servante eut juré ses grands dieux qu'il n'y avait plus une miette de chicorée dans la maison, Stettenheim s'écria d'une voix soulagée :

—Et maintenant, faites-moi du café !

Depuis vingt ans la production de cobalt au Canada a été de 21,843,764 livres.

Souffrit 11 ans des Reins

Mme J. Beaulieu, de Chatham, N.B., écrit: "Je ne pouvais travailler. J'avais dépensé beaucoup en remèdes et essayé maints médecins. Une boîte de Gin Pills me soulages grandement. Je vous en remercie et dis à mes voisines le bien qu'elles m'ont fait."

Procurez à vos reins surmenés le secours bienfaisant des Gin Pills. 50c la boîte chez votre pharmacien.

GIN PILLS FOR THE KIDNEYS

2047

National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto, Canada

Embouteillé EN ÉCOSSE

Etiquetage

Vous pouvez toujours compter sur le "Perfection". C'est le whisky par excellence, distillé, mélangé, vieilli en fûts de bois et . . . *embouteillé* . . . en Ecosse. Réputé pour sa haute qualité uniforme depuis 1807. Importé en bouteilles de 26½ et 40 onces seulement. Cacheté avec une capsule commode pour mesurer.

"Doux comme tout"

McCallum's Perfection Scots Whisky

EDINBURGH (FOUNDED 1807) LONDON

OUVELLES DE LEVIS

…tes personnelles

—M. l'abbé Théophile Dumas, …r de St-David de Lévis, ainsi que …l'abbé S. Gagnon, vicaire de la …sse paroisse, étaient dernièrement …presbytère de St-Lambert, les …s de M. le curé A. Labrecque.

—MM. Antonio Boutin, A. De… et J. Carbonneau, de Lévis, …ent en promenade, ces jours der… , chez M. Henri Laporte, à …égantic et chez M. J.-E. Choui…ard, à St-Sébastien.

—M. et Mme Elzéar Lacroix et …fred Pérusse, de Lévis, étaient der…ement en promenade chez MM. …gène et Jean-Marie Beaudet, à …Jean-Deschaillons.

—M. et Mme Thomas Simard …si que Mme J.-A. Boily , de …mbord, étaient en promenade, ces …rs derniers, chez des parents à …vis et Québec.

—Mlle Elisabeth Bernier, de St…bastien, était dernièrement en pro…nade chez son oncle, M. Napo… Audet, à Lévis.

…s ont fait une belle excursion …de chasse.

MM. Lorenzo Gosselin et J.-Paul …bitaille, de Lévis, sont de retour …rte mais fructueuse excursion de …sse dans les bois de Ste-Perpétue. …s ont tué un magnifique chevreuil …plusieurs perdrix. Nos félicita…ions à ces habiles nemrods.

…t chantier Davie, à Lauzon.

La barge à vapeur "Lethbridge", …e la Canada Steamship Lines, qui a …it tout l'automne le service du fret …ntre Québec et Montréal vient de …sser son service pour cette saison. …lle a fait son dernier voyage avant…der entre Montréal et Québec et …ransporta plusieurs centaines de …onnes de fret, surtout des sacs de …uere. Cette barge doit entrer vers …a fin de la semaine en cale sèche à Lauzon où elle passera l'hiver.

Le remorqueur "Château" n'ira pas à St-Jean N.-B.

Le remorqueur "Château", de la Davie Shipbuilding, n'ira pas …ommes les années précéden…tes, passer l'hiver dans le port de St-Jean, N.-B., pour faire l'accostage …es navires du Pacifique Canadien. Cette compagnie n'en aura pas besoin cet hiver. Les trois remorqueurs "Château", "Busy Bee" et "Manoir", de la Davie Shipbuilding, entreront dans quelques jours dans le bassin Louise pour y prendre leurs quartiers d'hiver.

Clinique de puériculture demain à Lauzon et Bienville

Demain matin, de 9 heures 30 à 11 heures 30, au Couvent de Bienville, il y aura clinique de puériculture pour les bébés et les enfants de la paroisse qui ne vont pas encore aux écoles.

Demain après-midi, de 2 heures à 4 heures, dans la salle de l'hôtel de ville de Lauzon, il y aura clinique de puériculture ou de goutte de lait.

Les mères de famille sont invitées de s'y rendre avec leurs jeunes enfants afin de les faire examiner gratuitement et recevoir les conseils nécessaires pour les tenir en bonne s…é.

Il prend sa retraite après 47 années de service

Le 30 novembre dernier les employés du C. N. R., département du fret, Carré Parent, à Québec, se réuniront à l'occasion du départ de M. Georges Ramsay, de Villemay, "checker" qui a pris sa retraite depuis le 1er décembre. Parmi les principaux officiers présents, on remarquait, M. G.-R. Edgley, surintendant du C. N. R., M. J. Noonan, agent du fret, M. P.-T. Sunderland, assistant-agent, M. Geo. Cogger, comptable, M. M. Pakenham, contremaître, M. F.-R. Matte ainsi que tous les employés de ce département.

M. le surintendant Edgley se fit l'interprète de tous pour faire l'éloge de M. Ramsay qui pendant les 47 années de service fut un employé modèle et le remercia au nom de la compagnie. M. J. Noonan, agent du fret, dit aussi quelques mots et souhaita à M. Ramsay longue vie ainsi qu'à Mme Ramsay. M. G. Gogger, comptable, qui commença à travailler pour le C. N. R., en même temps que M. Ramsay, dit quelques mots à son confrère qu'il félicita et remercia pour les rapports cordiaux qu'ils eurent durant ces nombreuses années de travail ensemble.

Un riche set de fumoir fut présenté à M. Ramsay et une magnifique sacoche lui fut remise pour Mme Ramsay, par M. le surintendant Edgley, de la part des employés de ce département. M.M. Pakenham, contremaître, prit aussi une part active dans l'organisation de cette fête.

M. Ramsay, très surpris et ému, sut cependant remercier les officiers et employés pour cette belle marque d'estime à son égard et dit qu'il en garderait un souvenir inoubliable. Ce fut en offrant à M. Ramsay et à son épouse, leurs meilleurs souhaits de bonheur et de longue vie que tous se séparèrent.

Demain est la fête de St-François-Xavier

Demain est la fête de St-François-Xavier. Comme on le sait ce grand saint surnommé l'apôtre des Indes et du Japon, mourut en 1552, après avoir baptisé plus de 300,000 infidèles. Il fut choisi pour second patron du Canada. Les associés de la Propagation de la Foi peuvent gagner le jour de cette fête une indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Assemblée importante des Voyageurs de Commerce de Lévis

L'assemblée générale annuelle du Cercle des Voyageurs de Commerce de Lévis sera tenue dimanche après-midi prochain, à 2 heures. On demande à tous les membres d'être présents, vu que des questions importantes seront discutées et que l'on y fera l'élection des nouveaux officiers.

Pour venir en aide aux pauvres de la rive sud

Le pressant appel fait récemment par M. l'abbé Eugène Carrier, curé de Lévis, en faveur des familles pauvres cet hiver continue d'être entendu et l'on y répond généreusement.

C'est ainsi que les ouvriers employés aux travaux de réparations des chemins conduisant aux fortifications de Lévis ont consenti à donner 50 centins par semaine sur leur salaire en faveur des pauvres et cet argent sera remis à la Société St-Vincent de Paul. M. le Dr Emile Fortin, député du comté au fédéral, a bien voulu donner pour sa part $10 par mois durant l'hiver pour les pauvres. On dit que ce mouvement s'étendra aux employés des départements des Travaux Publics, de la Marine, des Postes et il est probable que de cette manière on pourra atteindre la somme de $300. par mois qui sera remise à la Société St-Vincent de Paul pour venir en aide aux familles pauvres dans le besoin.

C'est là un beau mouvement qui se généralisera sans doute comme la chose se fait à Québec et ailleurs et de cette manière les pauvres de la rive sud passeront l'hiver sans trop souffrir du froid et de la faim, grâce à la générosité de tous ceux qui ont le bonheur de travailler et grâce à la charité publique et privée.

Mort de M. J.-B. Beaulieu, à Lévis

Nous avons appris avec regret la mort de M. Jean-Baptiste Beaulieu, rentier, époux de dame Marie-Miville Déchêne, arrivée hier après-midi, à sa résidence, 46 avenue Bégin, à Lévis, à l'âge de 77 ans et 9 mois.

Le défunt était très bien connu à Lévis et à Québec où sa mort sera vivement regrettée. Il n'était malade que depuis quelques jours ayant été atteint d'une attaque de paralysie. Il laisse pour pleurer sa perte quatre enfants, M. J.-Honorat Beaulieu, de Lévis, ingénieur sur les bateaux de la Cie de la Traverse de Lévis, Mme J.-A. Rouillard, née Angélina, de Chicopee, Mass.; Mlle Jeannette Beaulieu, mst, de Lévis et M. Emilien Beaulieu, ingénieur, des Trois-Rivières. Il était le beau-frère de M. Albert Robitaille, de Ste-Justine, l'oncle de la Révde Mère Marie-Emmanuel, supérieure du Couvent de la Visitation, à Lévis, de la Révde Mère Marie-Elizabeth, de la même communauté, de la Révde Soeur Rose-Délima, du monastère du Précieux Sang, des Trois-Rivières et du Revd Frère Norbert de Jésus, des Frères des Ecoles Chrétiennes, de Ste-Foy, Québec.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Une séance du conseil de ville de Lévis demain soir

Une séance du conseil de ville de Lèvis sera tenue demain soir, à 7 heures 30, dans la salle de l'hôtel de ville. Plusieurs questions seront discutées, entre autres les soumissions demandées pour l'emprunt de $30,000.

M. et Mme Médéric Deschesne, de Lévis, dans le deuil

M. et Mme Médéric Dechesne, de Lévis, viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur bébé Maurice, arrivée lundi soir dernier, à leur résidence, rue Ste-Catherine, à l'âge de 7 mois. La sépulture a eu lieu cet après-midi, à 4 heures, en l'église Notre-Dame et l'inhumation a été faite au cimetière Mont-Marie. Nos sympathies à la famille en deuil.

Assemblée du Cercle Notre-Dame de l'A. C. J. C. ce soir

La réunion bi-mensuelle des officiers et membres du Cercle Notre-Dame de Lévis, de l'A. C. J. C., aura lieu ce soir, à 7 heures 30, au lieu ordinaire. On demande à tous les membres de se faire un devoir d'être présents à cette assemblée importante. Une conférence sera faite par M. Noel Boulanger et le sujet sera "Sir Wilfrid Laurier".

Mort d'un petit garçon de 11 ans, à l'hôpital de Lévis

Un petit garçon de 11 ans, Roland Thibodeau, fils de M. Gédéon Thibodeau, de St-Ephrem de Beauce, est décédé avant-hier soir, à l'hôpital de Lévis. M. Laval Fortier de Lévis, a transporté, hier, dans son corbillard-automobile, les restes mortels à St-Ephrem où auront lieu les funérailles. Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

La séance du Cercle Magdeleine de Verchères

Après la conférence de Mgr Courchesne, lundi soir dernier, à Lévis, dont nous avons parlé hier, le Cercle Magdeleine de Verchères présenta à l'assistance un joli programme de chant et de musique ainsi qu'une opérette comique dont voici le programme.:

1—Ouverture: Duo de piano "Lita" ..... Ravina
Mesdemoiselles Gilberte Bégin et Charlotte Dumont.
2—Bienvenue —Présentation. Mademoiselle Bernadette Dumont.
3—Conférence ..... 1ère partie
Son Excellence Mgr Courchesne
4—Chant: "Je dis que rien ne m'épouvante" .....
Air de Carmen ..... Bizet
Mademoiselle Cécile Dion
Au piano: Mademoiselle Jeannine Michaud.
5—Conférence ..... 2e partie
Son Excellence Mgr Courchesne
6—Piano:
a Prélude, op. 104, No 2 ... Mendelssohn
b Romance ..... Schumann
c Etude en fa majeure ..... Chopin
Mademoiselle Jeannine Michaud
7—"La Fredaine de Suzette"
l'abbé A. Sockeel

Saint-Félicien

La Caisse Populaire

Le 18 novembre a été tenue au bureau du Gérant de la Caisse Populaire de St-Félicien une assemblée générale de cette institution, durant laquelle l'on pris connaissance du rapport financier pour l'année écoulée. Le mouvement général des opérations de l'année s'élève au-delà de $274,000., et le mouvement général depuis sa formation est de plus de $1,555,000.; l'actif au 31 octobre était de $64,873.49. Le patrimoine est de $2,663. 44.

La caisse compte 519 sociétaires 295 déposants, 134 emprunteurs. Le rapport a été accepté unanimement.

L'on procéda à l'élection des officiers pour l'année courante, dans l'ordre suivant :

Conseil Administratif : Charles Laprise, J.-Art. Bouchard, J.-H. St-Pierre, Ovide Hébert et J.-H. Dumas.

Commission de crédit : MM. Joseph Laprise, Euclide Hébert et Napoléon Senneville.

Conseil de surveillance : M. l'abbé L.-P. Hudon, MM. André Tremblay, Joseph Boulianne, Charles Laprise, président de conseil d'administration et J.-H. Dumas secrétaire-gérant.

M. le Chanoine S. Bluteau, curé de St-Félicien fut élu président honoraire de la Caisse Populaire.

Le conseil adopte ensuite une résolution à l'effet d'augmenter le capital social de $300. à $500. et fixe le boni à 8% pour l'année courante et l'intérêt sur épargne à 3% et 4%. Fait suite le rapport complet de cette institution au 31 octobre dernier.

RAPPORT DE LA CAISSE

Société Coopérative régie par la loi des Syndicats de Québec.
SITUATION LE 31 OCTOBRE 1931

Actif:		
Prêts et placements		$ 56,235.37
Caisse et en banque		8,608.26
Dépenses		15.80
Intérêt sur Epargne		14.06
		$ 64,873.49
Passif:		
Capital social		$ 6,429.84
Epargne		55,661.06
		62,090.90
Bénéfices (encaissés mais non accrus)		119.15
Fonds de réserve	$ 676.43	
Fonds de Prévoyance	251.78	
Surplus	1,735.23	
Patrimoine		$ 2,663.44
		$ 64,873.49

Certifié conforme, le 31 octobre 1931
J.-H. DUMAS,
secrétaire gérant

Mouvement général du 27 juin 1927, date de la fondation de la caisse, au 31 octobre 1931.

En entrées:		
Capital social		$ 9,382.69
Epargne		477,335.79
Remis au portefeuille		80,919.31
Taxes d'entrée		168.30
Bénéfices		10,445.63
		578,251.72
En emplois:		
Retraits sur capital social		$ 2,952.85
Retraits sur épargne		421,674.73
Prêts et placements		137,154.68
Intérêt sur épargne		4,701.03
Boni		675.50
Dépenses		2,464.67
		$569,643.46
Caisse au 31 octobre 1931		8,608.26
		$578,251.72

Nombre de sociétaires	519
Nombre de déposants	295
Nombre d'emprunteurs	134

Certifié conforme le 31 octobre 1931
Par M. L.-P. HUDON, Ptre.
M. ANDRE TREMBLAY,
M. JOSEPH BOULIANNE,
les commissaires de surveillance

Accident d'auto

St-Gervais, 2.—(D.N.C.)—Un pénible accident est arrivé dimanche matin dans notre village, lorsque Mmes F. Provençal et J. Fradette, âgées d'environ 75 ans, en voulant traverser la rue principale pour se rendre à l'église, ne virent pas venir un auto conduit par M. Raoul Chartier, celui-ci appliqua immédiatement les freins, mais ne put éviter de frapper les deux femmes, qui furent lancées à une vingtaine de pieds, elles furent relevées, privées de connaissance, on les transporta chez elles, où le Dr A. Paradis, mandé en toute hâte, leur donna les premiers soins après avoir constaté que Mme Provençal avait une assez grave blessure à la tête, tandis que Mme Fradette a une jambe fracturée à deux endroits et une épaule brisée; son état inspire des craintes assez sérieuses.

8—Remerciement de monsieur le curé. O CANADA!

LA FREDAINE DE SUZETTE

Opérette comique en 1 acte, par l'abbé A. Sockeel.—Distribution:

La Duchesse de Longueville. ..... Mlle Jeanne Caron
Madame de Saint-Ybar. ..... Mlle Marcelle Lepage
Madame la comtesse D'Ailly. ..... Mlle Simone Mercier
Suzette, nièce de M. le curé de Pourville. ..... Mlle Rolande Michaud
Madeleine, sa vieille gouvernante. ..... Mlle Pauline Roberge
Ambroisine, matelote du voisinage. ..... Mlle Alberta Roberge
Au piano d'accompagnement: Mlle Marguerite Côté.

La scène se passe en avril 1648, sous la Fronde, au presbytère de Pourville, sur la côte Normande, à une lieue de Dieppe.

Le piano "Steinway" fut gracieusement fourni par la maison Lindsay, M. E.-H. Drolet, gérant et l'ameublement par la maison A.-A. Falardeau, côte du Passage, Lévis.

Exercice de la chorale des Enfants de Marie de Lévis, ce soir

L'exercice de la chorale des Enfants de Marie de Lévis aura lieu ce soir, à 7 heures 30, au lieu ordinaire. On demande à toutes les jeunes filles faisant partie de cette chorale d'être présntes.

Naissance

M. Olivier Bégin et Mme Bégin, née Angéline Garon, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 27 novembre dernier et baptisé le lendemain sous les prénoms de Joseph-Olivier-Gilbert. Parrain et marraine, M. et Mme J.-A. Morin, employé civil, de Québec, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Gertrude Morin, cousine de l'enfant.

Les confessions des fidèles demain

Afin de permettre aux fidèles de communier le matin du premier vendredi du mois, cette semaine, on entendra demain après-midi et demain soir, dans les différentes paroisses de la rive sud, les confessions.

A Lévis, on confessera demain après-midi, de 2 heures 30 à 5 heures et demain soir, à partir de 7 heures 30, il y aura six confesseurs à la disposition des paroissiens.

Il y a plus de naufrages dans la mer Baltique que dans toute autre mer; la moyenne est de trois cents par an, compris naturellement les simples barques de pêcheurs.

Sur Chaque 100 pharmaciens 92 nous disent que la Bromo Quinine est le remède le mieux connu au monde *pour*

les **RHUMES**

Elle va à la racine du mal, chasse l'infection, et son effet tonique et laxatif fait grand bien à l'organisme.

N'oubliez pas que vous pouvez avoir les tablettes Bromo Quinine quand vous les demandez. Sur chaque 100 pharmacies 99 ont la—

LAXATIVE **BROMO QUININE**

VOIR CETTE SIGNATURE E. W. Grove
FAITE AU CANADA

HEMORROIDES

Peu importe douleur ou démangeaison — PAZO arrête tout malaise aussitôt ... soulage toute forme d'hémorroides ... ou argent remis. Tube commode à canule, 75c, ou boîte 60c. Tout pharmacien.

HEURES D'AFFAIRES: 9 HEURES A. M. A 5 HEURES 30 P. M. OUVERTS JUSQU'A 10 H. LE SAMEDI

JEUDI
EST LA JOURNEE DES ENFANTS CHEZ PAQUET

Parents! Le temps est venu de songer sérieusement à vêtir vos enfants pour les belles fêtes de Noël et du Jour de l'An. Simplifiez les choses en faisant vos achats ici. C'est reconnu, nous avons le plus grand choix et les prix les plus bas.

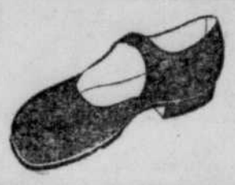

SPECIAUX EN VETEMENTS POUR GARCONS

GILETS (vestes) en cuir, avec manches, en noir. Tailles 24 à 30 pour garçons. Régulièrement $4.50. TRES SPECIAL..... **$2.49**

COUPE-VENT en étoffe épaisse, bleu marine uni, ou Mackinaw quadrillé. Tailles 8 à 16 ans. TRES SPECIAL..... **$2.75**

PARDESSUS courts (peajackets) en Melton bleu marine. Tailles 6 à 16 ans. SPECIAL..... **$4.00**

PANTALONS à lacets, en étoffe bleu marine ou corderoy brun. Grandeurs 6 à 16 ans. SPECIAL..... **$2.25**

PARDESSUS en tissu très chaud, en gris et bleu. Tailles 12 à 16 ans. SPECIAL..... **$9.95**

VENTE SPECIALE DE BONNETS AVIATEURS POUR GARCONS

BONNETS aviateurs, en cuir tan, garnis de peluche beige, doublure en imitation de chamois, avec oreilles et courroies attachant sur le dessus. TRES SPECIAL..... **$1.29**

BONNETS aviateurs, en cuir tan ou brun, qualité supérieure, avec doubure chaude. TRES SPECIAL..... **$2.00**

BONNETS aviateurs, en cuir très fin, garnis de fourrure. SPECIAL..... **$3.00**

BONNETS aviateurs, en cuir brun. TRES SPECIAL..... **59c**

ROUCOULEURS ALLEMANDS ET CAGES

ROUCOULEURS ANDREASBERG, garantis mâles. Spécial..... **$5.98**

CHOPPERS, garantis mâles. Spécial..... **$6.98**

CAGES D'OISEAUX ET SUPPORTS

CAGES blanches, avec tiroir 11 1-2 à 8 pouces. Spécial..... **$3.59**

CAGES en noir et bleu, diamètre 12 1-2 pouces, avec tiroir. Spécial..... **$3.79**

SUPPORTS pour cages, couleurs assorties, deux tons, cercle complet. Spécial..... **$2.19** et **$2.39**

CAGES de toutes sortes depuis.. **$3.59** à **$18.00**

SUPPORTS de toutes descriptions pour cages depuis..... **$2.19** à **$30.00**

MAISONS de bain pour oiseaux couleurs assorties. Spécial..... **98c**

NOURRITURE de serins préparée spécialement pour Paquet, Spécial, la livre..... **14c**

VETEMENTS POUR ENFANTS

PARENTS : ACHETEZ UN OU PLUSIEURS DES MANTEAUX CI-APRES AUX PRIX MARQUES Moins escompte de..... 15%

MANTEAUX "Tiny Toddlers" en Chinchilla bleu marine, avec plis renversés et demi-ceinture au dos, boutons de cuivre, doublure en chamoisette, très confortable. Tailles 1 1-2, 2, 3 et 4 ans. Très spécial.. **$4.95**

MANTEAUX "Tiny Toddlers" même description que ci-dessus, mais manches "raglan". Tailles 1 1-2, 2, et 3 ans. Prix..... **$5.25**

MANTEAUX "Tiny Toddlers" en drap couverte St-Laurent, garnis de boutons en corne, doublure en chamoisette en brun et vert. Tailles 1, 1 1-2, et 3 ans. Prix..... **$5.25**

MANTEAUX "reefers" en chinchilla bleu marine, boutons de cuivre, demi-ceinture, doublure en flanelle rouge. Tailles 19 à 24. Extra spécial..... **$4.95**

Magnifique groupe de **MANTEAUX** "reefers", double boutonnière, en Botany Whitney, plis au dos, demi-ceinture boutons en corne noire, doublure en flanelle rouge, avec empiècement en marquise de luxe noire appliqué à la doublure aux épaules. Tailles 20 à 24. Prix..... **$8.25** Tailles 25 à 28. Prix..... **$10.50**

MANTEAUX sport "Roadster" tailleurs, en bleu marine ou brun, avec plis au dos, demi-ceinture, boutons noirs, doublure en drap Polo Tailles 20 à 24. Prix **$8.75**

MANTEAUX pour enfants, 10 p. c. angora, avec manches tailleurs, demi-ceinture, doublure en Polo, boutons de corne brune, tissu de teinte foncée, pour garçons ou fillettes. Prix..... **$12.75**

MANTEAUX pour enfants, 100 p.c. angora, mêmes modèles que ci-dessus, avec béret et manchon de même tissu que le manteau. Prix complets ... **$15.75**

Grand choix de **MANTEAUX** pour enfant, en Whitney, ratine, chinchilla, drap couverte, différentes teintes, avec manchon, béret et jambières (legging) pour appareiller. Prix..... **$8.50, $10.50, $11.50, $15.75** et **$20.00**

MANTEAUX pour enfants, style masculin, très pratiques pour l'école, pour grandes fillettes en drap couverte, poil de chameau, Whitney, différentes couleurs avec manches "raglan" ou tailleur. Tailles 25 à 32. Prix..... **$7.95** à **$19.75**

MANTEAUX en tweed ou manteaux toilette avec garnitures de fourrure, différents modèles, teintes, tailles, etc. Prix. **$10.50** à **$23.50**

Nous avons aussi à l'étalage un grand choix de **ROBES** en jersey pour fillettes de 7 à 14 ans, d'aucunes avec bouffants, dans les tailles 7 à 10 ans. Prix..... **$3.95** à **$7.50**

ROBES de couvent, haute qualité, en serge botany, corsage et manches doublés en similisoie, (nearsilk) grise, robes avec plis profonds, différents modèles. Tailles 8 à 17 ans. Prix..... **$5.50** à **$11.50**

CHAPEAUX POUR ENFANTS

CHAPEAUX toilette pour fillettes de 4 à 12 ans, en feutre tweed, ou feutre deux tons, rebord large, forme Directoire ou relevée, tout le tour, avec ou sans pendant; toutes les couleurs. Prix..... **$1.50** à **$2.50**

Nouveaux petits **CHAPEAUX** turbans, différents modèles en feutre uni ou deux tons, garnis de petites plumes et nervures en cuir de couleur contrastante; toutes les teintes, pour fillettes de 5 à 14 ans. Prix..... **$1.50** à **$3.50**

Ravissants petits **CHAPEAUX** forme bonnet, pour fillettes de 2 à 8 ans, en velours ou feutre, drap ou flanelle tachetée de blanc, d'aucuns avec attaches de même tissu. Prix..... **98c** à **$2.50**

BERETS en velours noir et deux tons, chauds et confortables, pour fillettes de 7 à 15 ans. Prix..... **$1.75** à **$2.50**

BONNETS avec cache-oreilles, et bérets en ratine, tweed ou tissu appareillant le manteau, pour garçons, de 3 à 10 ans. Prix..... **$1.15** à **$1.75**

CHAPEAUX et bonnets aviateurs, en cuir ou cuirette, avec doublure chaude, en flanelle quelques modèles sont garnis de fourrure. Prix..... **$1.25** à **$2.00**

BERETS français, toutes les teintes et pointures. Prix..... **65c**

BERETS de sport en laine brossée ou tricotée, avec écharpe verte, beige, rouge, marine, blanc ou brune. Prix le "set". **$1.75** et **$2.00**

BERETS en angora, faits à la main, en blanc et toutes les teintes Prix.. **$1.25** à **$3.50**

BONNETS aviateurs, ou chapeaux de fantaisie en angora, faits sur ordre et dans la teinte désirée. Prix..... **$3.00** et **$4.00**

BERETS en cuir, avec élastique, en rouge, noir, marine et vert. Régulièrement $3. SPECIAL..... **$2.00**

Solde d **CHAPEAUX** d'enfants Lignes désassorties. Prix de débarras..... **24c**

LE PERE NOEL

Quittera ses Quartiers Généraux Vendredi 4 Décembre

Notre bon ami Le Père Noël occupera son trône dans notre PARADIS DES JOUETS, tous les jours de 2 heures à 4 heures jusqu'à Vendredi le 4 Décembre inclusivement, alors qu'il lui faudra nous quitter afin de remplir les nombreux engagements qu'il a pris de visiter différentes villes et paroisses où il y a aussi beaucoup de petites filles et de petits garçons qui sont anxieux de le voir.

SUR PRESENTATION D'UN BILLET DE QUE LES ENFANTS POURRONT ACHETER AU GUICHET DES BILLETS, AU PARADIS DES JOUETS, LE BON VIEUX DONNERA A CHAQUE ENFANT UN BEAU CADEAU. **5c**

AU RAYON DE LA LINGERIE

Petits **MANTEAUX** en Llama blanc et de couleurs aussi en ratine rose, ciel et beige pour fillettes et garçons, de 1 à 4 ans. Prix. **$3.25** à **$6.50**

PANTALONS-GUETRES pour appareiller les manteaux, mêmes tissus et nuances. Prix.. **$1.75** à **$3.75**

BONNETS en Llama ou ratine pour appareiller les manteaux pour garçons et fillettes. Prix. **$1.39** à **$2.25**

BONNETS aviateurs pour garçons et fillettes, toutes les couleurs et pointures. Prix en cuir..... **$1.39** à **$1.75**

Prix en ratine..... **98c** à **$1.50**

COMPLETS en tricot de laine tweed jersey, serge, velours grand choix de styles et nuances pour petits garçons, de 1 à 6 ans. Prix..... **$1.49** à **$6.25**

ROBES et bouffants en tricot de laine, jersey, faille, velours crêpe de laine, serge, etc., grande variété de styles et nuances, pour fillettes et 1 à 7 ans. Prix.. **$2.50** à **$8.95**

COMPLETS trois pièces avec tirette (zipper) en cuirette, ratine, drap couverte, suédine, etc., toutes les teintes, pour garçons, ou fillettes de 1 à 8 ans. Prix..... **$6.50** et plus

KIMONOS en édredon, qualité pesante, dessins de fantaisie pour fillettes ou garçons de 2 à 6 ans. Spécial..... **$1.59**

KIMONOS et enveloppes en édredon blanc, pesants et soyeux, garnis avec plis de soie ciel ou rose, pour bébés. Prix des enveloppes..... **$2.75** à **$3.50**

Prix des kimonos..... **$1.50** à **$2.50**

CHANDAILS en laine et laine et soie, style "Pull Over" ou gilet pour garçons ou fillettes de 2 à 14 ans. Prix..... **$1.49, $1.69** à **$3.95**

GILETS en laine ou laine et soie unis ou avec motifs en floss pour bébés. Prix..... **89c** à **$2.50**

PANTALONS avec pieds, en laine blanche et de couleur, pour bébés, fillettes ou garçons de 2 à 10 ans. Prix.... **$1.10** à **$4.50**

BOUFFANTS ouatés, marque Penman, qualité pesante en blanc et en couleurs pour fillettes de 2 à 12 ans. Spécial..... **39c**

CAMISOLES en laine et laine et soie, manches longues, manches courtes ou sans manches. Prix..... **79c** à **$1.75**

Nous avons aussi au Rayon de la lingerie, un grand choix d'articles pour cadeaux de naissance ou d'anniversaire, pour bébés, à prix très raisonnables.

JAQUETTES en cuirette, suédine, velours et corderoy, avec tirette (zipper), en brun, rouge, marine, tan, vert, pour garçons et fillettes de 2 à 16 ans. Régulièrement $5.25 à $7.25. TRES SPECIAL..... **$3.49**

PANTALONS guêtres en cuirette, suédine et velours, avec tirette (zipper) en brun, rouge, marine, tan, vert, pour garçons et fillettes de 2 à 10 ans. Régulièrement $5.00 à $7.00 TRES SPECIAL..... **$3.49**

30 douzaines de **BONNETS** aviateurs, en chinchilla bleu marine, aussi en cuirette et suédine, toutes les pointures pour enfants. TRES SPECIAL..... **39c**

CHAUSSURES POUR ENFANTS SPECIAUX INTERESSANTS

SOULIERS de cuir verni, avec courroie, semelles fortes en cuir tanné au chrôme. Pointures 1 à 7 pour enfants. SPECIAL.. **49c**

CLAQUES noires, unies, formes nouvelles. Pointures 6 à 10 1-2 pour enfants. SPECIAL.... **34c**

SOULIERS de veau noir, à lacets, semelles en cuir, talons de caoutchouc. Pointures 11 à 2 pour fillettes. SPECIAL..... **$1.49**

CLAQUES noires, unies. Pointures 11 à 2, pour convenir à ces souliers. SPECIAL..... **39c**

BOTTINES fortes, en Velours Kip noir, style Blutcher, Semelles Panco ou en cuir. Pointures 1 à 5 pour garçons. SPECIAL..... **$1.79**

CLAQUES noires, unies, forme ronde. Pointures 1 à 5, pour convenir à ces bottines. SPECIAL. **49c**

SUGGESTIONS POUR CADEAUX DE NOEL OU DU JOUR DE L'AN DU RAYON DE LA MERCERIE

GANTS en cuir, doublés, ou gants en laine.

GANTS et MITAINES de cuir avec pagodes.

BRETELLES et CEINTURES.

MOUCHOIRS de soie.

CRAVATES pour faire le nœud ou style boucle.

BOUCLES de fantaisie, avec mouchoir ou crayon — les deux articles livrés dans une boîte de fantaisie.

BAS de golf, couleurs assorties.

FOULARDS en soie ou cachemire de laine.

Etc., Etc., Etc.

LE TOUT A DES PRIX A LA PORTEE DE TOUTES LES BOURSES.

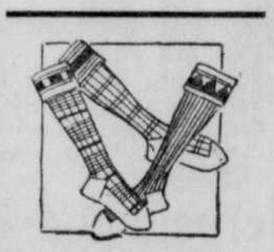

SPECIAL EN BAS POUR ENFANTS

75 douzaines de **BAS** de cachemire pure laine, côtes fines ou larges, très élastiques, fabrication canadienne ou anglaise, genoux doubles, avec pied renforcé ; aussi bas en soie et laine de qualité durable. TOUS STRICTEMENT PARFAITS. Pointures 6 à 9. Valeurs régulières jusqu'à $1.10. TRES SPECIAL, la paire

27c

Pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

TEL: 8131 — LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE. — TEL: 8131

PROGRAMMES CHOISIS DE MERCREDI

6.00 h. p. m.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Orchestre Waldorf-Astoria.
WJZ, New-York,
Music Treasure Box—Reinald Werrenrath, baryton.
WABC, New-York, 349—860 k.
Going to Paris.
WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Sunshine.
WTIC, Harford, 283—1060 k.
Madcaps—Troubadours.

6.15 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Programme Rameses—Duo de piano: Muriel Pollock et Vee Lawnhurst.
WABC, New-York, 349—860 k.
Orchestre St-Moritz.

6.30 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Teddy Black et son orchestre.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Ray Perkins—Chants comiques et dialogues.

6.45 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Lowell Thomas.
WEAF, New-York, 395—760 k.
The Stebbins Boys: Burlesques.
WABC, New-York, 349—860 k.
Reis et Dunn.

7.00 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Amos-Andy—Comédiens nègres.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Fanfare Bavaroise.
WABC, New-York, 349—860 k.
Myrt et Marge.
WOR, Newark, 423—710 k.
Airs Hébreux.

7.15 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Elisabeth Lennox: contralto.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Orchestre Campbell.
WABC, New-York, 349—860 k.
Bing Crosby—Chant et orchestre.
WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Orchestre Ruskins.

7.30 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Phil Cook—The Quaker Man—Chants comiques.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Prince Albert—Alice Joy, contralto.
WABC, New-York, 349—860 k.
Les soeurs Boswell.
WOR, Newark, 423—710 k.
Trio Fireside.

7.45 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Programme Esso—"Croyez-le ou non".
WEAF, New-York, 455—860 k.
The Goldberg—Sketch.
CHRC, Québec, 465—645 k.
Programme français des soupes Clark.
WABC, New-York, 349—860 k.
Downey et Wons—Chant et orchestre.

8 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
College Memories—Quatuor masculin.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Snoop and Peep.
WABC, New-York, 349—860 k.
Columbians.
WOR, Newark, 423—710 k.
Orchestre Deep River.

8.15 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Guy Robertson—Baryton.
WEAF, New-York, 455—630 k.
Ohman et Arden—Duo de piano.
WABC, New-York, 349—860 k.
Singing Sam.

8.30 h. p. m.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Concert Mobiloil: Gladys Rice, soprano; avec orchestre.
WABC, New-York, 349—860 k.
Kate Smith: Chant.
WOR, Newark, 423—710 k.
Lone Star Rangers.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Jack Frost Melody Moments - Orchestre
Ouverture de "Zampa" ... Herold
Orchestre
I Love Thee ... Grieg
Ténor, Oliver Smith
Merrymakers' Dance ... German
Torch Dance, de "Nell Gwyn" Suite ... German
Orchestre
At Dawning ... Cadman
Violon, Eugène Ormandy
Bacchanale de "Samson et Dalila" ... Saint-Saens
Orchestre
Love's Old Sweet Song ... Molloy

9.00 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Aventures de Sherlock Holmes.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Programme Halsey Stuart
Hungarian Dance No 6 ... Brahms-Parlow
Die Lorelei ... arr. Dasch
Wich mannlein, de "Fairy Pictures" ... Korngold
Minuet de String Orchestre ... Bolzoni
Autumn and Winter, de "The Seasons" ... Glazounow
Sélections de "Naughty Marietta" ... Herbert
WABC, New-York, 349—860 k.
Président Hoover.
WTIC, Hartford, 283—1060 k.
Playhouse.

9.30 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Programme Dutch Masters—Comédie.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Heure Palmolive—Olive Palmer, soprano; Paul Oliver, ténor; Trio Cameo; les Reveler; et orchestr

10.00 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Orchestre Civique Rochester.
WABC, New-York, 349—860 k.
Vitality Personalities—Helene Morgan, artiste invitée.
CWRM, Montréal, 411—730 k.
Programme transcontinental—de Montréal Quatuor à voix double d'hommes—chant, choeurs et chants en partie.
WOR, Newark, 423—710 k.
Trappers.
WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Korn et Parchi.

10.30 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Clar, Lu et Em—Musique.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Interview et orchestre.

10.45 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Holly wood Nights—Frank Luther, ténor.
WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Sports—Nighcaps.

11.00 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Musique Slumber
Ouverture de "Czaar and Zimmermann" ... Lortzing
In the Palace of Old Versailles ... Fletcher
Morris Dance ... Noble
The Cameleon ... Schultze
Longing for Home
WEAF, New-York, 455—660 k.
Nellie Revell.
WABC, New-York, 349—860 k.
Orchestre—Street Singer.

11.15 h. p. m.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Jesse Crawford—Organiste.

11.30 h. p. m.
WABC, New-York, 349—860 k.
Orchestre Sissle.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Russ Columbo—Chant.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Vincent Lopez et son orchestre.

11.45 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Récital d'orgue par Lew White.
WABC, New-York, 349—860 k.
Nocturne; Orchestres Duchin et St-

Nouvelles par Radio

De 1 h. à 1 h. 30, le poste CKCI (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre Tavannes.

CKAC

MERCREDI, 2

5.30 à 6.00 p.m.—Emission du Conseil National d'éducation.
6.00 p.m.—Rapport des marchés.
6.15 à 6.25 p.m.—La pensée française.
6.25 à 6.50 p.m.—L'homme aux réponses "Gruen".
6.45 à 7.00 p.m.—Selection The Desert Song.
7.00 à 7.15 p.m.—Progr mme Valda.
7.15 à 7.30 p.m.—Causerie par l'abbé H. Jasmin.
7.30 à 7.45 p.m.—Programme Marozza.
7.45 à 8.00 p.m.—Programme Clarke.
8.00 à 8.30 p.m.—Orchestre de danse Billy Bissett.
8.30 à 8.50 p.m.—Dr Herbert Sanders, organiste.
8.50 à 9.00 p.m.—Orchestre du Ritz.
9.00 à 9.30 p.m.—Radio—Théâtre.
9.30 à 10.15 p.m.—Orchestre du Ritz-Carlton.
10.15 à 10.30 p.m.—Symphonie d'André Kostelanetz. Programme Weed Tire.
10.30 à 11.00 p.m.—Concert de la Corporation Columbia.
11.00 à 11.05 p.m.—Nouvelles, gracieuseté de la Cie Simon.

PROGRAMMES CHOISIS DE JEUDI

11.00 h. a. m.
CHRC, Québec, 465—645 h.
Programme des magasins Guy

Midi à deux heures p. m.
CHRC, Québec, 465—645 k.
Programmes musicaux sous les auspices de diverses maisons de commerce dont C. Robitaille Enr.

1.00 à 1.30 h. p. m.
CKCI, Le Soleil 465—645 k.
Cotations de la bourse, service des signaux, nouvelles et l'heure exacte d'après la montre Tavannes.

6.00 h. p. m.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Orchestre Waldorf—Astoria.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Raising Junior—Sketch.
WABC, New-York, 349—860 k.
Frank Ross—Orchestres—Connie Boswell.
WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Sunshine—Dialogue—Hollywood.

6.15 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Quatuor de saxophones.

6.30 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Breyer Leaf Boys—Comédie et musique.
WEAF, New-York, 455—660 k.
The World today—"Intervention en Mandchourie".

6.45 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Lowell Thomas.
WEAF, New-York, 455—660 k.
The Stebbins Boys: Burlesques.

7.00 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 j.
Amos-Andy—Comédiens nègres.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Vermont Lumber Jacks: Quatuor masculin, piano et accordéon.
WABC, New-York, 349—860 k.
Myrt & Marge.

7.15 h. p. m.
WABC, New-York, 349—750 k.
Bing Crosby—Chant et orchestre.
WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Stokers.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Orchestre Campbell.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Tstyeast Jesters—Trio vocal—Chant avec mandoline.

7.30 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Phil Cook—The Quaker Man; Chants comiques.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Prince Albert: Alice Joy, contralto, orchestre.
WABC, New-York, 349—860 k.
Kaltenborn.
WOR, Newark, 423—710 k.
Orchestre Vincent Sorey.

7.45 h. p. m.
CHRC, Québec, 465—645 k.
Programme français des soupes Clark.
WEAF, New-York, 355—660 k.
The Goldbergs—Comédie.

8.00 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Dixie Spiritual Singers—Choeur nègre.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Orchestre Rudy Vallee.
WABC, New-York, 349—860 k.
Mill Bros.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

MEDIOCRE

Fournie par C. Robitaille Enr. QUEBEC

WOR, Newark, 423—710 k.
Ensemble symphonique de Bernard Levitow.
Sélection "Wildflower" ... Youmans-Stothart
Valse: "Die guten alten Zeiten" ... John Strauss
Rêverie du Soir ... Saint-Saens
Air de Ballet ... Herbert
"Calvaleria Rusticana" ... Mascagni

8.15 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Rin Tin-Tin the Thriller—Programme dramatique.

8.30 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Famille Pickard—Chants et orchestre.
WABC, New-York, 349—860 k.
Kate Smith—Cyant.
WOR, Newark, 423—710 k.
Orchestre de danse.

8.45 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Sister of the Skillet—Chant et dialogue.

9.00 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Blackstone Plantation: Julia Sanderson et Frank Crumit: solistes; ensemble de guitares.
WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Compositeurs.
WOR, Newark, 423—710 k.
Comédie—Cocktail Party.
KMOX, St-Louis, 275.1—1080 k.
E. Hopper.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Programme musical Arco: Rachel Morton, soprano.
Porgi Amor, de "Figaro" ... Mozart
Soprano, Rachel Morton
Il Mio Tesoro, de "Don Giovanni" ... Mozart
Ténor, Harald Hansen
Per Questa Bella Mano ... Mozart
Basse, Sigurd Nilssen
Dove Preude Amor, de "The Magic Flute" ... Mozart
Soprano et basse
Scherzo ... Mozart

9.30 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Ensemble Maxwell House: Lany Ross, ténor; Orchestre Voorhees; quatuor masculin.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Aventures de Sherlock Holmes sketch.
WABC, New-York, 349—860 k.
Story Hour.
WOR, Newark, 423—710 k.
Men of WOR.

10 h. 00 p.m.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Heure de danse Lucky Strike.
WJZ, New-York, 395—760 k.
A. & P. Gypsies: Danse.
CNRM, Montréal, 411—730 k.
Programme transcontinental du Canadien-National; "Samson & Dalila".

10 h. 30 p.m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Clara, Lu & Em, dialogue et musique.
WABC, New-York, 349—860 k.
Choeur masculin; Fray & Bragiotti.

10 h. 45 p.m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Paris Night Life; Princesse Ivanova Obolensky, Madelon de Gist, soprano; Pierre Le Kreun, ténor; Orchestre Hitsch.
WOR, Newark, 423—710 k.
Globe Trotter.

11 h. 00 p.m.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Ralph Kirberey, chant.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Musique Slumber.
Babylon Suite ... Elie
Odalisk.
Bayaderes.
Queen of the Night.
Orgy.
Pas de Terpsichore ... Hosmer
Vienna Beauties ... Ziehrer
Arabian Serenade ... Langey

11 h. 30 p.m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Russ Columbo, chant.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Jesse Crawford, organiste.
Récital d'orgue par Lew White.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Cab Calloway et son orchestre.

12 h. 00 p.m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Mildred et les King's Jesters: Chant.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Florence Richardson et les Melody Boys.

CKAC

JEUDI, 3

8.00 à 9.00 a.m.—L'heure du déjeuner de la Shirriff's Marmelade.
9.00 à 9.15 a.m.—Mélodies du matin, gracieuseté de la Cie Raymond.
9.15 à 9.30 a.m.—"Bonjour Madame".
9.30 à 10.00 a.m.—Chants.
10.00 à 10.30 a.m.—Mélodies populaires.
10.30 à 10.45 a.m.—L'ouverture de la Bourse. Prévisions atmosphériques.
10.45 à 11.00 a.m.—Heure des courses aux magasins.
11.00 à 11.30 a.m.—Poèmes symphoniques.
11.30 à 11.45 a.m.—Magasin Janette.
11.45 à 12.00 p.m.—Disques. La bonne chanson française.
12.00 à 12.30 p.m.—Trio de concert de la "Presse".
12.30 p.m.—Bourse de Montréal et de New-York.
12.45 à 1.00 p.m.—Causerie française sur l'hygiène.
1.00 à 1.30 p.m.—Orchestre Rex Battle.
3.45 p.m.—Clôture de la Bourse.
4.00 à 5.00 p.m.—Programme à annoncer.
5.00 à 5.30 p.m.—Cours de vulgarisation de l'université de Montréal.
5.30 à 6.00 p.m.—Emission du conseil national d'éducation.
6.00 à 6.15 p.m.—Rhapsodie hongroise.
6.15 à 6.30 p.m.—Orchestre des "Millionnaires".
6.30 p.m.—Température.
6.30 à 6.45 p.m.—Concours du "Canada Dry Ginger Ale".
6.45 à 7.00 p.m.—Programme L do
7.00 à 7.15 p.m.—Programme Vichy Suprême.
7.15 à 7.45 p.m.—Programme Buckingham". (C.B.S.)
7.45 à 8.00 p.m.—Programme Clark
8.00 à 8.30 p.m.—Emission du Dr J.-O. Lambert. Comédie.
8.30 à 9.00 p.m.—"Carling Amber Allens".
9.00 à 10.00 p.m.—Programme Neilson.
10.00 à 11.00 p.m.—Programme des "Dominion Store".
11.10 p.m.—Orchestre Bill Bessett.

PETIT CASSE-TETE

IL CHANTE POUR AVOIR A DEJEUNER

Penchée à sa fenêtre, Hélène écoute "Pierrot Frileux" — c'est ainsi qu'elle l'a nommé — qui chante pour avoir son déjeuner. Si vous voulez voir ce "Pierrot Frileux", prenez votre crayon et joignez ensemble par une ligne continue tous les points numérotés de un à trente-six. Hélène dit que tous les matins elle fournit ainsi le déjeuner à "Pierrot Frileux".

Chicoutimi

Enquête du coroner

Le coroner-adjoint pour le district de Chicoutimi, M. le Dr Eugène Tremblay, a tenu une enquête, lundi après-midi, 23 novembre, sur le cadavre de William Larouche, trouvé par M. Dydime Girard, dimanche avant-midi, 22 novembre, à quelques milles de Jonquière. M. Alfred Larouche, père de William Larouche et M. Méridée Larouche, son frère, l'ont identifié. Le cadavre a été également identifié comme étant celui de M. William Larouche, par le beau-frère du défunt, M. Johnny Simard, de St-Joseph-d'Alma.

M. Ernest Girard présidait le jury. MM. Willie Lafleur, grand constable du district, William Lavoie, chef de police de Jonquière, et Albert Girard, constable de Jonquière, rendirent témoignage à l'enquête du coroner.

Le père et le frère du défunt rendirent également témoignage et établirent que M. W. Larouche avait été vu la dernière fois par eux-mêmes le 30 août dernier à l'hôtel Kénogami. Il quitta l'hôtel le 1er ou le 2 septembre. Le jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle à la suite d'un coup de fusil.

Le Procureur Général fera une seconde enquête sur la découverte de ce cadavre.

Le défunt était âgé de 28 ans.

Funérailles

Les funérailles de Mme Albert Lajoie, décédée en la paroisse du Sacré-Coeur du Bassin, lundi, 23 novembre, eurent lieu en l'église de cette dernière paroisse, mercredi, 25 novembre. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles. La défunte était âgée de 25 ans et 8 mois.

Le Rév. Père Legrand, curé de la paroisse du Sacré-Coeur du Bassin fit la levée du corps et chanta le service, assisté de M. l'abbé Arthur Fortier, comme diacre et du Rév. P. Comeau, comme sous-diacre.

Conduisaient le deuil, l'époux de la défunte, M. Albert Lajoie, sa soeur, Mme Joseph Gauthier, son père et sa mère, M. et Mme Thomas Dufour. La défunte fut inhumée dans le cimetière paroissial du Bassin.

Funérailles

Les funérailles de M. Clovis Girard, qui a été tué par un automobile dans des circonstances tragiques, dimanche soir, 22 novembre, eurent lieu mercredi, 25 novembre, à la cathédrale, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis.

M. le chanoine Jos. Tremblay, curé de la cathédrale, fit la levée du corps et M. l'abbé Ernest Gauthier, vicaire à Port-Alfred, et cousin du défunt, chanta le service, assisté de MM. les abbés Eugène Fortin et F.-J. Fortin, vicaires à la cathédrale, comme diacre et sous-diacre.

MM. Henri Girard, Ernest Gauthier, Pitre Emond, Abel Tremblay, Amédée Côté, beaux-frères du défunt et M. Ernest Girard, son neveu, portaient le cereueil.

Quatre directeurs de la Garde d'Honneur du T. St-Sacrement tenaient les cordons du poêle ce sont: MM. Jean Tremblay, Méridé Desbiens, François Tremblay et Ths-Ls Claveau.

Pendant le service, des messes basses furent dites aux autels latéraux pour le repos de l'âme du défunt par MM. les abbés A. Laliberté et Léonce Collard.

M. le chanoine Jos. Tremblay assistait au service dans le choeur de la cathédrale. Trois fils du défunt, MM. Edgar, Henri et Eugène Girard, ses deux filles, Mme Barr et Mlle Rose-Aline Girard, conduisaient le deuil.

Assistaient au service, MM. Théodore, Joseph et Henri Girard, de Chicoutimi et M. Théodime Girard, de Laterrière, frères du défunt, Mmes Th. Larouche, de St-Joseph-d'Alma et Abel Tremblay, de St-Honoré, etc., etc.

M. Arthur Aubin, entrepreneur de pompes funèbres de Chicoutimi, dirigeait les funérailles.

Nominations

S. E. Mgr Lamarche a fait récemment les nominations suivantes: M. l'abbé Alfred Bergeron a été nommé vicaire à St-Joseph-d'Alma.

M. l'abbé Rosaire Tremblay, vicaire à Jonquière, a été nommé vicaire à St-Léon.

M. l'abbé Léonce Collard, vicaire à Chicoutimi, a été nommé vicaire à Jonquière.

En voyage

— S. E. Mgr Lamarche est parti pour l'Assomption où il assistera aux funérailles du chanoine G.-V. Villeneuve, ancien supérieur du Collège de l'Assomption.

— Son Excellence sera absent durant une dizaine de jours ; il suivra la retraite des évêques de la province ecclésiastique de Québec.

M. Gustave Prince au club Canadien

M. Gustave Prince, agronome et régisseur de la ferme du Séminaire de Chicoutimi, a donné, mardi soir, 24 novembre, une conférence aux membres du Club Canadien, de Chicoutimi. C'est à l'occasion d'une séance de ce club que M. Gustave Prince donna cette conférence.

Au début de la séance, le président, M. F.-J. Gosselin, avocat, souhaita la bienvenue à M. Nérée Lévesque, nouveau membre du club.

M. Adolphe Routhier, avocat, suggéra, pour varier le programme de la séance, d'introduire l'usage de la boîte aux questions. Les membres du club pourraient ainsi traiter 2 à 3 questions par séance. Les membres du club décidèrent d'ajourner la considération de cette suggestion à la séance suivante. Le président du club présenta le conférencier. Il parla du sujet intéressant qui serait exposé aux membres du club : le judaïsme dans le monde.

M. Gustave Prince a donné l'un des plus intéressantes conférences que le Club Canadien ait entendues. "Le Calvaire, dit-il, a séparé la race juive en deux parties distinctes : les apôtres et les disciples de Jésus et ses bourreaux. Ce sont les descendants des bourreaux du Christ qui constituent actuellement la majeure partie du peuple juif."

"La race juive domine le monde; quoique sans patrie, elle constitue néanmoins, une véritable nation. Sa patrie, c'est le globe, son empire, c'est l'univers. Elle possède un gouvernement national occulte, à l'instar de celui de la franc-maçonnerie ; la politique de son gouvernement est la domination du monde prêchée par le Talmud et cette domination est le rêve du peuple juif. C'est surtout dans les affaires que l'influence juive s'est fait sentir. Elle met dans la balance la fortune des peuples et pour atteindre son but, l'influence juive se sert de la presse et de l'or. Par la presse, elle cherche à semer la discorde entre les nations, à démoraliser les gentils, à détruire l'aristocratie et à pousser les peuples vers l'industrialisation à outrance et la spéculation, afin d'accaparer leurs richesses, à provoquer des crises économiques, à développer le goût du luxe et à ruiner l'agriculture."

"Tous les pays sont débiteurs des juifs. Ils semblent être les maîtres de la Société des Nations où 40% des fonctionnaires sont des Juifs, remplissent les fonctions les plus importantes dans tous les pays du monde. Le rêve des Juifs est la création d'une république universelle où les juifs seraient les maîtres. Le socialisme et le communisme ne sont que des formes déguisées du judaïsme." Le conférencier donna force détails à l'appui de ses assertions.

M. Adolphe Routhier, C. R., remercia le conférencier, et après quelques minutes de conversation entre les membres du club, la séance fut levée.

Le maire de notre ville donne sa démission.

—M. Pierre Vézina qui occupe le poste de premier magistrat de la cité de Chicoutimi depuis plus d'un an a donné sa démission au conseil, vendredi, 27 novembre. Le greffier a inscrit au programme de la séance de lundi, 30 novembre, la considération de la démission du maire. Si le conseil accepte la démission de M. Pierre Vézina, il y aura des élections pour le choix d'un autre maire, selon la disposition de la loi des cités et villes. M. Pierre Vézina est tenu éloigné de l'administration des affaires de la ville par la maladie depuis plus de 2 mois. Pendant son absence, le pro-maire, Dr Eug. Tremblay a présidé les séances du conseil.

Décès

Jeudi soir, 26 novembre, Mme Vital Desbiens est décédée à Jonquière à l'âge de 72 ans, après à peine 2 heures de maladie ; elle laisse pour la regretter : ses deux frères : M. Xavier Lapointe de Lowell et M. Joseph Lapointe, trois soeurs : Mme Octave Bouchard, des Etats-Unis, Mme Joseph St-Pierre, de St-Honoré de Témiscouata, Mlle Clémence Lapointe, de la Rivière-du-Loup, deux fils : Mme Ovide Desbiens, de Jonquière et M. Joseph Desbiens, de Québec, quatre filles : Mme J.-O. Fraser, épouse de S.-H. le maire de Kénogami, Mlle Marie Desbiens, Mme François Caron et Mme Méridée Tremblay

Charité

La journée de charité dite journée de la verge organisée par les dame de la ville sous la direction de Mmes Raymond Belleau, au profit de l'orphelinat de Chicoutimi, a remporté un beau succès. Cette admirable institution de charité a reçu de nombreux dons consistant en vêtements et victuailles. C'est jeudi, le 26 novembre qu'a eu lieu cette journée de charité.

Congrès de la L. C. F.

Plusieurs dames de Chicoutimi et de la région sont parties pour Québec, lundi, 30 novembre où elles se rendent assister au grand congrès de la Ligue Catholique Féminine qui a lieu à Québec le 1er décembre. On compte parmi les déléguées, Mme Jos. Gagnon, présidente, de Chicoutimi, partie depuis mercredi, Mlles Mathilde Casgrain et Laure Gaudreault de cette ville, Mmes Thibault, et Geo. Levesque de Roberval, Mme Richard, d'Hébertville, Mlle Fl. Simard et Mme Alph. Simard, de Chambord, Mme Armand Côté, de St-Jérôme et Mme Chs Gravel, de Ste-Anne.

Euchre-Bridge

Un euchre-bridge organisé par des dames et demoiselles, anciennes élèves des Ursulines de Roberval, a été donné à Jonquière, mardi soir, 24 novembre, 375 personnes ont assisté à cette partie de cartes. Cette soirée fut agrémentée d'une heure musicale dont voici le programme

1.—"Les jolis bras blancs", petite chanson et étude callisthénique par un groupe de six fillettes: Mlles Rolande Bergeron, Marthe Leblanc, Rita Dufour, Marguerite Lespérance, Alice Dufour et Jeanne-d'Arc Audet.

2.—"Vous dansez, marquise !", chanson par mademoiselle Elisa Savard.

3.—"Valse Caprise" de Chaminade, morceau de piano exécuté par Mademoiselle Gertrude Noel.

4.—"Nuit d'azur" de Beethoven, duo de chant donné par Mlles Pierette Bergeron et Laurette Fortin.

5.—"Diamond Medal", morceau de piano par Mlle Françoise Boudreault.

6.—"Malbrough", chant en variations par Mme Edgar Tremblay.

8.—"Castilan Danse, d'Albaniz joué par Mlle Anna-Marie Plourde.

9.—"La valse des feuilles", chant et danse par les petites.

L'heure musicale fut suivie d'un goûter durant lequel MM. Moreau et Chassé, voyageurs de commerce, chantèrent quelques chansons qui furent fort applaudies. Une centaine de prix furent distribués aux gagnants.

Accident

M. A. Simard s'est fait gravement blesser aux travaux de construction de la route Taschereau. Il conduisait l'un des lourds tracteurs de la voirie dans la côte Dallaire; à peu près au milieu de la côte, le tracteur fut entraîné par la charge en bas du remblai, et culbuta avec M. A. Simard. Le médecin et le prêtre furent immédiatement mandés sur les lieux de l'accident. L'ambulance transporta le blessé à l'Hôtel-Dieu St-Vallier où le Dr Tremblay pratique sur lui une opération chirurgicale.

Soirée d'adieu

Une fête fut organisée à Jonquière, par les paroissiens de cet endroit, à l'occasion du départ de M. l'abbé Rosaire Tremblay, vicaire à Jonquière et récemment nommé vicaire à St-Léon de Labrecque.

Cette fête eut lieu jeudi soir, 26 novembre; elle avait été organisée par MM. J.-F. Boivin, Jos. Angers et L.-P. Fournier, anciens condisciples de M. l'abbé Rosaire Tremblay. La fête eut lieu dans la grande salle de l'hôtel de ville et on y remarquait: MM. les abbés Maurice Larouche et A. Desgagné, le Dr Gilbert, président du sous-conseil des Chevaliers de Colomb de Jonquière et M. J.-E. Corneau, intendant.

Séance du conseil de ville et de la Commission scolaire de Kénogami

Ces deux corps publiques ont tenu une assemblée spéciale conjointement, vendredi soir, 20 novembre pour l'engagement d'un secrétaire-trésorier de la ville et de la Commission scolaire de Kénogami. M. Donat Demers, N. P., greffier de la ville de Kénogami fut engagé secrétaire-trésorier et M. J.-E. Lapointe a été engagé comme assistant-trésorier. Le conseil a voté le budget de l'année 1932, à cette séance. Les dépenses prévues s'élèvent à $74,422.00. Le conseil a haussé la taxe foncière de $0.10 en vertu du règlement No 103. Cette taxe est portée à $1.10 le cent.

Cour Supérieure

Le juge Bouffard a rendu plusieurs jugements au dernier terme de la Cour Supérieure qui a duré à partir du 17 jusqu'au 25 novembre. Il a maintenu l'action du demandeur dans une cause de Ulysse Bolduc contre Albert Mailloux et condamné le défendeur à payer la somme de $190.10 avec intérêt depuis l'assignation et les droits. L'action en cette cause était fondée sur la vente d'une certaine quantité de bois de construction. Dans la cause de Hudon et al Gauthier et la corporation du canton Tremblay, mise en cause, l'hon. juge Bouffard a accordé la requête du défendeur et a ordonné au protonotaire et au Trésorier provincial, de remettre au défendeur la somme de $2,253.70 que la Corporation du canton Tremblay avait déposée entre les mains du protonotaire pour être remise à qui de droit. La Cour a également maintenu l'action dans la cause de Côté, Boivin & Cie contre Edouard Perron, et condamné le défendeur à payer à la demanderesse la somme de $131.50 qui représente le reste du prix de vente d'un automobile.

Dans une cause de Elie Tremblay contre Charles Brassard où l'action est fondée sur des dommages causés par un feu de forêt, la demande a été maintenue pour un montant de $85.00. Dans une cause de Tremblay contre Dumont et Lavoie, le tribunal a maintenu l'action en faveur du demandeur quant au défendeur Dumont et renvoyé l'action avec dépens quant au défendeur Lavoie. L'action est fondée sur un billet au montant de $568.27. Dans une cause de Truchon contre Bergeron, le demandeur obtient gain de cause et le défendeur est condamné à lui payer la somme de $603.50.

Assemblée de l'U. C. C. à St-Fulgence

La réunion de l'Union Catholique de Cultivateurs eu lieu au cours du mois de novembre sous la présidence de M. Henri Tremblay. Les directeurs Adélard Maltais, Napoléon Tremblay, Philippe Tremblay, et H. Tremblay étaient présents. Le président souhaite la bienvenue aux cultivateurs et commente ces paroles qu'il a lues dans "La Terre de Chez Nous" : "Vous vous sauverez en vous instruisant, en vous disciplinant et en vous organisant". Il parle de l'importance de l'engrais chimique et invite les cultivateurs à se procurer de la chaux au prix de $1.50 la tonne. M. l'abbé J.-Bte Tremblay, curé de Saint-Fulgence, dit de travailler, de s'unir et d'économiser. L'assemblée délègue auprès du gouvernement provincial à Québec, M. Achille Tremblay, maire de St-Fulgence et M. J.-Bte Tremblay, curé de cet endroit.

Dolbeau

Feu Mme Jean-Baptiste Desroches

Le 23 novembre ont eu lieu en l'église de Dolbeau au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis les funérailles de dame M. Johnson, épouse de sieur J.-Bte Desroches, décédée le 21 novembre après quelques heures de maladie seulement.

Nous offrons à M. Desroches nos plus profondes sympathies dans sa cruelle épreuve.

Notes sociales

—M. et Mme Ilas Gagnon, de Roberval, sont venus à Dolbeau ces jours derniers.

—M. et Mme J.-A. Dion, de Roberval, étaient de passage à Dolbeau le 24 novembre.

—M. et Mme J.-E. Nathanael Boivin, de Roberval, étaient de passage à Dolbeau, le 24 novembre.

—M. J.-A. Lebell inspecteur de l'Unité Sanitaire de Roberval, était à Dolbeau ces jours derniers dans l'exercice de ses fonctions.

—M. Donat Charette était à Dolbeau ces jours derniers.

—M. Alfred Naud de La Doré était à Dolbeau ces jours derniers.

—Mme Edgar Galarneau de cette ville p se quelques jours à l'Hôtel-Dieu de Roberval pour cause de maladie, M. Galarneau est allé lui rendre visite le 24 novembre.

—M. J.-H. Bois, d'Hébertville-Station, était à Dolbeau ces jours derniers, par affaires.

—MM. Henri Tremblay, de St-Joseph-d'Alma, Johnny Côté, de Chicoutimi, C.-H. Robitaille, de Chicoutimi, J.-J. Gilbet, de Chicoutimi, J.-A. Joly, de Jonquière; Geo.-H. Tremblay, de Jonquière, R.-E. Husbeyn, d'Arvida; G.-H Gaudreault, de Roberval, et C. Fortin, de Roberval, étaient enregistrés à l'hôtel Manoir ces jours derniers.

—MM. Germain Maurice, du Nouveau-Brunswick, Joseph Arsenault, de St-Paulin, Joseph Néron, de Dolbeau, Alph. Chaput, de Dolbeau, M. Fred Arsenault, d'Albanel, étaient enregistrés à l'hôtel Terminus ces jours derniers.

Les feuilles de bambous poussent à raison de neuf pouces par jour par les temps de pluie.

RADIOTRONS
GENERAL ELECTRIC

Merveilleuse Sonorité

POUR vous assurer une réception impeccable — la sonorité naturelle que vous désirez — les Radiotrons General Electric doivent subir des épreuves rigoureuses. Employez-les dans votre radio.

(Ecoutez les "General Electric Vagabonds" chaque mardi soir, sur une chaîne de postes couvrant le Canada tout entier.)

FABRIQUES AU CANADA

R-121F

CANADIAN GENERAL ELECTRIC Co. LIMITED

Vandry INC.
156 St-Paul, Québec Tél.: 2-6009
DISTRIBUTEUR EN GROS

FROMAGE Chateau

Vendu seulement en paquets cachetés — aucun contact avec les mains

30F

Nombre de femmes trouvent que
Resinol
soulage vite la démangeaison et la cuisson locales

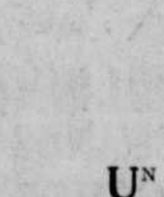

Les douloureux effets des sécrétions acides ou irritantes sont réconfortés et soulagés de façon étonnante dès la première application. Essayez cela ! Echantillon gratis. Ecrire Resinol, Dép't 83, Baltimore, Md.

Tous les pharmaciens vendent l'Onguent Resinol

Convalescence difficile . . .

Certaines maladies sont si graves que le patient devient épuisé. Il n'a pas la force de revenir à la santé. C'est en un tel cas que le Sirop Fellows est inappréciable. En aiguisant l'appétit et en facilitant la digestion, il enrichit et augmente le torrent circulatoire.

Il fournit, surtout, les éléments minéraux essentiels au retour à la santé. Exigez le véritable

SIROP FELLOWS

Recommandé par les médecins de 53 pays depuis plus de 50 ans dans les cas de

Convalescence Lente — Malnutrition — Perte d'Appétit
Epuisement — Anémie — Nervosité — Bronchites

73F

EXAMINEZ ce magnifique
Superhétérodyne
NORTHERN ELECTRIC
...Le JASPER

UN châssis perfectionné superhétérodyne à huit lampes, construit ingénieusement et fort, employant la nouvelle lampe Pentode bi-grille et celles du type exponentiel. Le châssis est entièrement protégé et repose sur du caoutchouc, éliminant ainsi tout trouble microphonique. Sélecteur de ton — contrôle de volume-syntonisation simple line-o-lite — haut-parleur dynamique régulier.

Pour ce qui est de son rendement et de son apparence le Jasper est justement digne de son origine distinguée. Un radio qui, de toute manière, procurera indéfiniment les plaisirs de la radiophonie. Ne manquez pas de l'entendre.

$119. COMPLET AVEC LAMPES

Un beau cabinet bien proportionné fait de riches variétés de noyer, au contraste plaisant.

Northern Electric COMPANY LIMITED — The VOICE of RADIO

SUPREME DANS LA TRANSMISSION ET LA REPRODUCTION DU SON ... DEPUIS PLUS DE 50 ANS

VENDEURS A QUEBEC ET DANS LES ENVIRONS

J.-A.-Y. Bouchard Ltée, 27 rue St-Jean, Québec, P. Q. ;
Henri Duclos (limitée), 68 rue de la Couronne, Québec, P. Q.;
Robert Morency, 521A rue St-Jean, Québec, P. Q.
New-Carlisle, P. Q., Er.-Chas Houde — Trois-Rivières, P. Q., J.-S. Rivard

NE831

Avez-vous jamais remarqué combien vous voyez de *VIEUX* autos HUDSON et ESSEX?

Bosselés et maculés par les voyages, mordus par les intempéries et secoués par la route, vous les voyez partout courir les grandes routes ou parqués au bord des trottoirs---de ces autos Hudson et Essex d'un ancien cru.

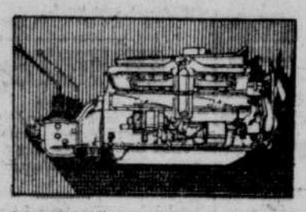

Les moteurs Hudson et Essex haute vitesse sont les unités d'énergie de la plus haute compression en usage aujourd'hui utilisant les essences ordinaires. Le Hudson "Plus Grand Huit" huit cylindres développe 87 forces de chevaux à 3,600 r.p.m.; l'Essex "Supper Six" 60 forces à 3,300 r.p.m. Le dessin des moteurs Hudson et Essex est tellement efficace que les propriétaires peuvent se servir de la gazoline ordinaire sans être ennuyés par les cognements du moteur.

Ils sont vieux, ils sont rouillés, ils sonnent de partout et ils ne sont pas beaux à voir---mais, remarquez bien, *ils sont encore en marche!*

Vous en voyez plus que d'autres marques de prix comparable, parce que la plupart des autres autos de l'édition de la même année ont disparu du service, qu'ils ont pris le chemin du cimetière des autos et du tas de ferraille.

Roulement Libre Sélectif — les conducteurs du Hudson et de l'Essex peuvent "prendre" le roulement ou non, suivant la route. Sur les routes en palier ou légèrement accidentées vous pouvez jouir de la vitesse flottante et de l'économie en essence du roulement libre. En descendant les côtes à pic, où il vous faut la force de freinage additionnel du moteur, un contrôle commode près du levier d'embrayage jette le moteur en engrenage conventionnel — à l'instant — sans claquement. C'est une caractéristique facultative

Mais ces Hudson et Essex vétérans dévorent encore les milles, payent encore de gros dividendes en service à celui qui se met à leur volant.

On a dit dans les salles de ventes des rivaux que ces autos ne résisteraient point, que leur performance exceptionnelle était tout particulièrement bonne, mais qu'elle ne pourrait durer.

Une méthode de soudure améliorée fait de la carrosserie Hudson et Essex une unité intégrale en acier à l'épreuve des gémissements, d'un montant du pare-brise, en faisant le tour de la carrosserie, jusqu'au montant opposé du pare-brise; et des panneaux en matériel silencieux, formant une carrosserie dans une carrosserie, élimine les cris, le tembourinage et autres bruits de la carrosserie et sons de fonctionnement

On a dit que les moteurs qui tournaient à semblable vitesse étourdissante, qui fournissaient une telle abondance d'accélération rapide et de force soutenue, feraient bien un certain temps, mais que pas un auto de structure à prix populaire ne saurait endurer leur fonctionnement prolongé.

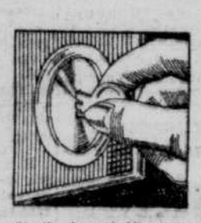

Startix, le vrai démarreur automatique — un nouveau dispositif de sûreté moyennant léger supplément — qui met les moteurs Hudson et Essex à l'abri de l'étouffement. Si vous étouffez votre moteur dans les côtes ou le trafic, Startix le remet en route — à l'instant et automatiquement. Fonctionnant par la serrure d'allumage, le Startix fait partir votre moteur du moment où vous tournez le commutateur, et le tient en marche aussi longtemps que l'allumage est en "prise"

Eh bien, on a eu tort---vous n'avez qu'à regarder autour de vous pour le voir---et ces automobiles Hudson et Essex font encore leur devoir tandis que leurs frères plus lourds et plus lents ont depuis longtemps demandé quartier.

Parlez à ceux qui conduisent ces bons vieux chars et vous trouverez quelque chose de plus que des chauffeurs satisfaits; vous trouverez des enthousiastes dont le premier enthousiasme ne s'est pas encore refroidi. Les automobiles Hudson et Essex qui sont actuellement en montre chez nos distributeurs et vendeurs sont fabriqués d'après le même patron avancé que l'étaient leurs robustes vieux compagnons du temps passé. Aussi peut-on compter qu'ils donneront la même excellente performance.

Des pistons en aluminium essayés et éprouvés font partie caractéristique des autos Hudson et Essex. Nombre d'autres autos de prix populaire font encore usage de premier type de pistons en fonte, bien que dans des cas notables leurs fabricants reconnaissent la supériorité des pistons en aluminium en les incorporant dans leurs autos plus chers.

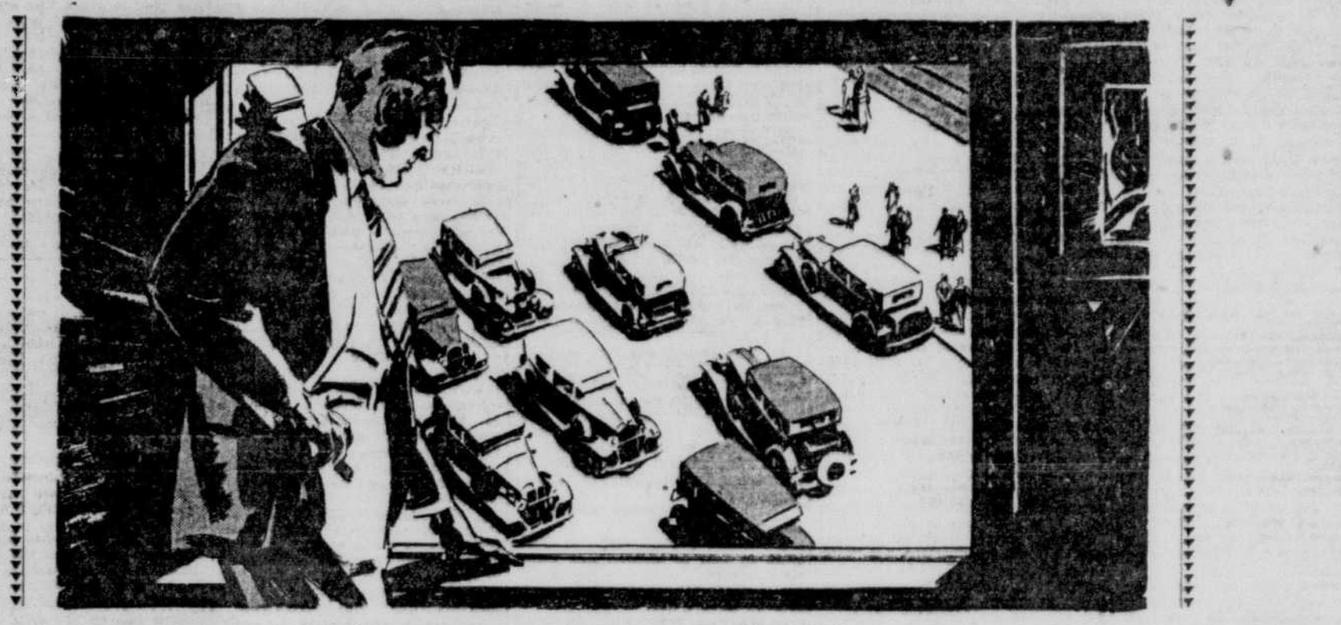

" remarquez bien, ils sont encore en marche!"

Cette année comme dans les années précédentes, ils possèdent au point de vue de la mécanique et de la structure des avantages qui ne se trouveront généralement pas dans les autres voitures d'ici à douze ou dix-huit mois.

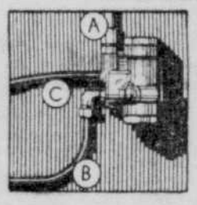

Système de Huilage Automatique Duoflo — autre caractéristique exclusive du Hudson et de l'Essex. Une pompe type aviation surgresseur force deux courants simultanés d'huile (A et B) à l'avant et à l'arrière du moteur, noyant tous les coussinets d'une buée continue d'huile fraîche. L'huile retourne (C) à la pompe par une série de courbes refroidissantes, ce qui en réduit la température de 50o, l'empêche de s'éclaircir par la chaleur et réduit la consommation d'huile.

Les automobiles qui portent les marques Hudson et Essex sont des exemples typiques de cette suprématie en dessin et en invention automobiles qui dans le champ de l'industrie automobile tout entière a donné naissance au fameux dicton: *"Surveillez bien le Hudson!"*

Pour vous le meilleur temps et le plus favorable d'examiner un Hudson ou un Essex c'est avant de prendre la décision à savoir quel automobile acheter; autrement vous dépensez littéralement votre bon argent les yeux complètement fermés! Hudson Motor Car Company.

HUDSON ET ESSEX

LEGARE AUTOMOBILE & SUPPLY CO. LIMITED

405 St-Paul, Québec - - - 76 St-Georges, Lévis, P. Q.

Alphonse Arcand, Portneuf
L.-A. Dumont, St-Agathe, Cté Lotbinière
Garage Murray Bay, La Malbaie, Cté Charlevoix
Alphonse Desrochers, St-Nicolas, Cté Lévis

ACHETEZ-LES CHEZ LE VENDEUR LE PLUS PRES DE CHEZ VOUS

CHEZ LES OUVRIERS

Proposition du R. P. Ryan pour remédier au chômage aux Etats-Unis — Suggestions de M. Gérard Tremblay — Politique de construction de logements ouvriers.

APPUI A L'INDUSTRIE

La grande revue catholique américaine "America" du 7 novembre nous apporte la substance du témoignage du R. P. Ryan, professeur à l'Université Catholique de Washington, devant la commission Lafollette du Congrès américain, nommée pour étudier les moyens de remédier au chômage.

Le R. P. Ryan, dont le témoignage nous intéresse en raison directe de sa haute réputation de sociologue averti, propose que le gouvernement fédéral emprunte une somme de cinq milliards de dollars pour l'exécution de travaux publics. Le témoin est d'avis qu'il y a possibilité d'écouler les titres d'un emprunt aussi formidable par le fait que d'immenses capitaux sont inutilisés faute d'activité dans l'industrie ou les services publics. Le service des intérêts exigerait un déboursé annuel de $200,000,000. Ceux-ci de même que l'amortissement seraient payés par une taxe supplémentaire sur les gros revenus et les grandes successions ainsi que sur les objets de luxe.

Une commission spéciale aurait la lourde tâche d'administrer ce fonds de crise. Les travaux à exécuter pourraient être les suivants : construction de routes, élimination des traverses à niveau, reboisement, endiguement de quelques cours d'eau, développement des voies maritimes intérieures. On estime directement de l'emploi pour 4,000,000 d'ouvriers durant six mois. Indirectement, presqu'autant de travailleurs se verraient occupés par l'activité des industries appelées à produire les matériaux nécessaires à ces travaux.

Le R. Père Ryan estime entre neuf et dix millions le nombre des chômeurs aux Etats-Unis. C'est un chiffre fantastique proportionnellement comparable au nombre des sans-travail allemands. Il devient effarant si l'on admet que ce chômage signifie l'état d'indigence de 30,000,000 d'habitants, travailleurs ou dépendants.

Le projet du R. Père Ryan n'a pas la prétention d'être la cure assurée de la dépression économique, mais il contribuerait fortement à stimuler une industrie et un commerce désespérément stagnants. Par ailleurs, il n'apporte aucune solution neuve à la crise, sinon que par son amplitude, il dépasse de beaucoup ce qu'ont jamais pensé à faire dans ce sens les autorités publiques. Toutes proportions gardées, le Canada, s'il désirait suivre fidèlement la solution proposée, devrait voter un fonds de crise de $500,000,000. Ce serait quintupler l'effort fait à date par notre pays.

Nous ne sommes pas opposé à cette façon de solutionner du moins en partie le problème du chômage. Mais il semble bien qu'il faut y mettre de la mesure.

Deux considérables opportunes sont à faire. Tout d'abord, l'accroissement gigantesque d'une dette publique atteignant déjà des chiffres astronomiques est-il à conseiller ? Ne menace-t-il pas de lancer le pays dans la voie des budgets non-équilibrés et par conséquent dans toutes sortes de difficultés qui réagissent sur l'économie générale de la nation ; accroissement des impôts, raréfaction des crédits, hausse disproportionnée du prix de revient, nécessité de relever des barrières tarifaires dont la hauteur excessive nuit au commerce international.

Par ailleurs, aux Etats-Unis spécialement, on se plaint que beaucoup de crédits consentis aux chemins de fer, à la grande industrie, aux banquiers de l'extérieur sont "gelés" ; et pour amener leur liquidité, on a organisé une immense institution de réescompte avec la capitalisation d'un milliard de dollars.

Qu'arrivera-t-il si on immobilise cinq milliards dans des travaux utiles mais ne tendant pas, après leur exécution, à faire circuler de nouvelles richesses ?

On peut rétorquer que les cinq milliards créeront un pouvoir d'achat formidable chez les chômeurs devenus producteurs et consommateurs réguliers. Cela est vrai, mais n'est-il pas préférable de doser plus sagement l'octroi de crédits pour travaux publics et d'intéresser davantage l'initiative privée à la reprise des affaires ?

Nous donnerons un exemple. Il vaut pour notre ville et je ne sais pas s'il est acceptable aux Etats-Unis. Il s'agit d'une politique de construction de logements ouvriers. Le crédit immobilier est actuellement très nerveux. On nous dit que les prêts en premières hypothèque ne sont avancés qu'après complétion de la construction . Les sociétés immobilières semblent s'être entendues pour resserrer à ce point leur crédit. Jadis, un ouvrier construisait sa maison, et lorsque la couverture était posée, il était d'usage courant qu'on lui avance une bonne moitié du prêt escompté ; la balance lui était remise après complétion de la construction. Il est bien malheureux que du moins chez nous, les caisses populaires ne se soient pas développées au point de rendre possible l'organisation du crédit coopératif immobilier sur une base assez large.

Tout de même, nous croyons que ce serait une sage politique d'employer les argents publics à supplémenter l'initiative privée dans la construction de logement ouvriers. Les Etats-Unis comme le Canada auraient avantage à suivre cette politique de crédit populaire. Une partie du moins des sommes considérables dont on veut disposer pourrait être affectée à ces fins. L'avantage serait que la nation pour autant ne se sera pas endettée ; elle aura, comme contrepartie de ses déboursés, un titre de bonne valeur, à long terme sans doute mais à échéance assurée.

Voici un autre exemple de coopération à l'initiative privée. Qu'une partie des argents destinés au chômage serve à appuyer l'organisation de toute industrie nouvelle pouvant trouver chez nous un débouché lucratif ; ou à toute industrie actuelle susceptible d'accroître sa production si on lui fournit un capital raisonnable. Les banques procèdent avec une prudence très grande dans l'octroi de leurs crédits ; elles cherchent même à les récupérer et à maintenir toute la liquidité possible de leur actif. Elles sont sujettes aux retraits à vue et s'organisent en conséquence. Qu'on affecte une partie des crédits publics disponibles aux fins indiquées plus haut. Encore, il n'y aura pas d'endettement public et une certitude morale de récupérer la majeure partie des avances.

Le louable but que l'on veut atteindre, à savoir stimuler l'emploi, serait obtenu tout aussi bien. Remarquez que nous ne condamnons pas le palliatif des travaux publics ; nous suggérons simplement qu'on tente de la supplémenter en recourant au remède plus normal et de caractère permanent d'une initiative privée fortement appuyée.

Gérard Tremblay

Bourse du Travail

CE SOIR : Fraternité des Tailleurs de Cuir de Québec, Inc. Union Nationale des Tanneurs-Corroyeurs. Le Syndicat National des Manoeuvres de Québec, Inc.

DEMAIN : Fraternité Nationale des Cordonniers-Machinistes de Québec, Inc.

Ce SOIR : Le Syndicat des Plâtriers de Québec, Inc.

DEMAIN : Le Syndicat National Catholique des Briqueteurs-Maçons de Québec, Inc.

Salle Club des Marchands

CE SOIR : Fraternité des Chauffeurs et Huileurs, local 1037. Fraternité Unie des Charpentiers-Menuisiers d'Amérique, local 730.

DEMAIN : Association des Plombiers et Poseurs d'appareils de chauffage, local 511.

Saint-Hyacinthe

Fête patronale

La fête patronale du 21 courant a été célébrée avec une réelle splendeur à la Maison Mère des Sœurs de la Présentation de Marie, à Saint-Hyacinthe. Le matin, une messe pontificale a été chantée par S. E. Mgr J.-L.-A. Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe et le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Bourbonnière, O. P., prieur au Couvent des Dominicains de cette ville.

La cérémonie religieuse fut suivie de la réception de Son Excellence Monseigneur l'Evêque Auxiliaire au Pensionnat.

Les "Anciennes" vinrent nombreuses et prirent le dîner au couvent. L'après-midi s'écoula très agréablement et fut couronné par la procession en l'honneur de Notre-Dame de la Présentation. A la Vierge de trois ans, un trône magnifique avait été dressé dans la salle "N.-D. de Lourdes" où, selon l'antique tradition, la communauté entière renouvela sa consécration à Marie.

A six heures, un souper fut servi sous la présidence de la Supérieure de la communauté. A sept heures avait lieu une séance donnée par les élèves du Pensionnat dans la salle de "Liesse" et dont voici le programme en abrégé : Drame historique en cinq actes : "Au Manoir de Rochemaulde", par Guy de Lannoy ; entr'actes : "Allegro", de Mozart ; violon, "Adoration", de Borowski ; "Les Pierrots" ; "Danse Bretonne" et Rhapsodie Mignonne". Un dernier mot, le mot d'ordre des enfants de la Présentation, exprime à l'Alma Mater notre admiration, notre félicité, notre gratitude au soir de ce beau jour : "Chrétiennes et Présentines, souvenons-nous !" et chacune, au fond de son cœur, répète gentiment : Oui, et nous reviendrons...

La construction

Des permis de construire pour une valeur d'environ quarante mille dollars ont été émis par la cité de Saint-Hyacinthe depuis le début du mois d'août dernier. Les plus importants ont été délivrés pour les constructions nouvelles et accordés comme suit : $7,500.00 à M. Wilbrod Théberge, rue Laframboise; $4,000.00 à M. Adjutor Bourgeois, rue Morison ; $4,000.00 à M. Jos. Surprenant, rue Delorme ; $3,500.00 à M. Jos. Beauchemin, rue De La Bruère ; $3,000.00 à M. L.-J. Bernard, rue Bourassa ; $3,000.00 à M. Samuel Morissette, rue Mondelet, $3,000.00 à M. Raoul Gervais, rue Laframboise ; $2,000.00 à M. P.-O. Robert, rue St-Pierre.

Des permis de moindre importance délivrés à l'hôtel de ville ont été accordés comme suit : $1,500 à M. Victor Borduas pour construction nouvelle, rue St-Pascal ; $200 à M. Octave Morin pour construction d'une cuisine ; $250 à M. Albert Chenette, pour solage et addition, rue Concorde ; $100 à MM. Beauregard & Frères, pour garage, rue Concorde ; $1,000 à M. Joseph Cormier, agrandissementrue Wil-liam $100 à M. D. Herard, garage rue St-Simon ; $700, à M. Prosper Reeves, garage rue Girouard ; $125, à M. Henri Sicotte, garage, rue Rosalie ; $260, à Mme Chaput, garage rue St-Joseph ; $100, à M. Elie Sénécal, améliorations rue Ste-Anne ; $1,500, à M. A. Champagne, construction d'un deuxième logemen rue Têtu ; $400, à M. J.-H. Morin, réparations rue Girouard ; $150 à M. L.-A. Brunelle, garage rue Girouard ; et $1,000.00 à M. Octave Dubuc, construction nouvelle rue Héloise.

Transactions

Les transactions suivantes ont été enregistrées au cours de la semaine dernière au bureau des enregistrements à Saint-Hyacinthe : M. Raymond Choquette à MM. T.-D. Bouchard, Jos. L'Archevêque et Jos. Berthiaume, une partie de terrain à Saint-Damase ; M. Georges Giard à M. Eucher Chagnon, une terre située à St-François ; M. Ernest Comeau à M. Azarie Messier, une terre sise à St-Jude ; M. Adélard Fontaine et autres à M. J. Archambault, un terrain au village de La Providence ; M. Adolphe Lagassé à Ladger St-Amand et autres, deux terrains situés dans le Bourg Joli ; M. Adélard Gosselin à M. Georges Chenette, un terrain situé également dans le Bourg-Joli.

Fête aux huitres

Les membres du club de golf et leurs amis ont eu, samedi soir dernier, leur parti d'huitres annuel au chalet du club. Cette fête fut un véritable succès et plus de soixante-quinze personnes y assistaient. Plusieurs discours furent prononcés au cours de la soirée. Inutile aussi de dire que les huitres étaient délicieuses et que tous les invités se sont bien amusés.

Cette fête aux huitres avait été organisée par MM. Paul Richer et B.-X.-C. Bailey.

Chez les Chevaliers de Colomb

Le R. P. Louis Lalande, de la Communauté des Jésuites et prédicateur de la retraite des Dames de Charité à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe était l'hôte d'honneur du Conseil 980 des Chevaliers de Colomb ces jours derniers. Cette réunion eut lieu à la salle des Chevaliers, rue DuPalais, et le R. P. Lalande y prononça une intéressante conférence. Le distingué conférencier résuma les impressions qu'il a recueillies au cours d'un voyage en Europe où il était allé représenter le Canada à l'occasion de la béatification des Bienheureux Martyrs Canadiens. Il fut présenté par le Grand Chevalier et remercié par le R. P. Antonin Bissonnette, O. P., directeur des Retraites Fermées au Couvent des Dominicains de cette ville.

La Ste-Catherine

La Ste-Catherine a été joyeusement fêtée lundi soir de cette semaine chez les Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de membres ont assisté à cette réunion accompagnés de leurs épouses. Au cours de la soirée le professeur Ovette sut intéresser l'assistance par ses tours d'adresse et ses magies. Il y eut aussi chant et exécution d'une pièce de vaudeville par des artistes locaux. La traditionnelle tire de la Ste-Catherine fut distribuée en abondance.

Saint-Gérard

Va-et-vient

—M. Dr J.-Nap. Plante de d'Israéli ici pour soins professionnels.

—Mlle Albertine Champoux se rendait à Thetford-Mines, dernièrement.

—M. et Mme Léon-N. Brière et leurs enfants, de Sherbrooke, ont visité des parents ici ces jours derniers.

—M. Georges Gendron, de Lambton, était l'hôte de son amie Mlle Héléna LeBrun.

—M. P.-A. Labrecque de d'Israéli, ici par affaires.

—M. Dr François Laflèche, de Windsor, Mills ont visité chez M. Gédéon Brunelle récemment.

—M. Arthur Garneau et Fernand Brunelle se rendaient à Weedon ces jours derniers.

—MM. Rolland et Armand Péloquin, de Weedon, dans notre localité par affaires.

—Mlle Bernadette Fournier de Weedon est retournée à cet endroit après avoir passé quelque temps parmi nous.

—M. et Mme Odile Roberge, M. et Mme Henry LeBrun, de Manchester, N.-H., ont visité M. Onésime LeBrun et autres parents.

—M. Edmond Laramée, de East-Angus, à St-Girard ces jours derniers.

—M. et Mme Dominique Gosselin de Weedon, ont visité des parents ici.

—MM. Dr F. Laflèche, de Windsor-Mills, Gédéon Brunelle se rendaient à Stratford, dimanche dernier.

—M. L.-P. Roy, de Québec, dans notre localité ces jours passés.

—M. et Mme Donat Goulet et leur fils Yves, de Sherbrooke, ont visité de nombreux parents parmi nous.

—M. Napoléon Mercier, se rendit à D'Israéli par affaires.

—Mlles Héléna Morin et Olivette Brunelle, se rendait à Weedon, la semaine dernière.

—M. Gérard Tardif, de Lambton, visitait des amis ici dernièrement.

—MM. Armand Demon, Arthur Galipault se rendaient à D'Israéli.

—M. Fernand Brunelle visitait des parents à Mégantic, récemment.

—Mlle Héléna LeBrun est actuellement à East-Angus chez sa soeur Mme Adélard Ménard.

—M. France St-Pierre à Weedon, par affaires.

—M. Alexandre Drouin, de Garthby, ici ces jours derniers.

—M. et Mme Arthur Doyon ont visité des parents à St-Camille.

—M. et Mme Arthur Lussier ont vilté des parents à Québec.

—Mlle Blanche Lamy nous a quittés pour Québec où elle demeurera à l'avenir.

—M. A. Grattin, de Montréal, était parmi nous ces jours derniers.

—M. Etienne Morin, de St-Ours, dans notre localité par affaire.

—M. Arthur Joyal, de Sherbrooke était dans nos parages récemment.

—M. A.-E. Dionne, de Stratford, Centre, ici par affaires.

—M. Albert Brière, se rendait à Weedon ce jours derniers.

—M. et Mme Albert Beaubien, de Brompton, visitait Mme L.-A. Beaubien, dimanche dernier.

—M. Léopold Thikault, de Sherbrooke dans nos parages par affaires.

—M. Robert Gagné se rendait à D'Israéli.

—M. Edourad St-Pierre se rendait à Lambton récemment.

—M. Maurice Garneau, à Stratford.

Baptême

—M. et Mme Conrad Lussier, née Théodora Blanchette, un fils premier né. Baptisé sous les prénoms de Joseph-Gérard-Roger. Parain et marraine, M. et Mme Arthur Lussier, Grands-parents de l'enfant.

Le corduroy était autrefois fabriqué avec de la soie et ne pouvait être porté que par les rois de France, de là son nom "corde-roy".

L'ORGANISATION DES MAGASINS BEATTY, A QUEBEC

Le Magasin Beatty, à Québec, représentant tout le territoire de la province vient de décrocher la palme parmi tous les autres magasins de la compagnie — ayant à son actif 148 p.c. de leur quota. Les directeurs de la Compagnie Beatty ont offert un banquet aux huitres au personnel québecois pour leur bon travail. Nos félicitations à ce groupe de travailleurs.

Fabriqué au Canada

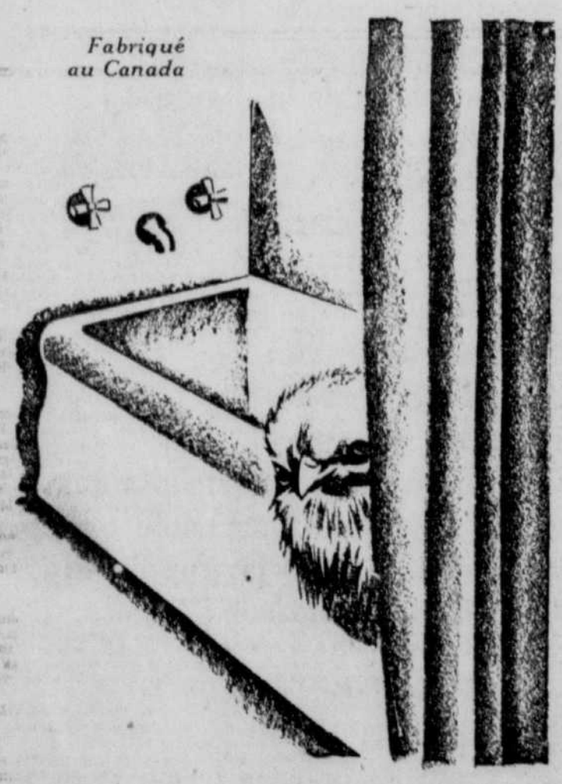

Voulez-vous voir un poli parfait ?

Vous n'avez qu'à jeter un coup d'oeil dans un bain nettoyé au Bon Ami ! Et vous pouvez même regarder de très près, vous ne verrez pas la moindre égratignure sur la surface luisante de l'émail. Car contrairement aux nettoyeurs grossiers et graveleux, le Bon Ami ne détériore aucunement les éviers ou les bains.

Le Bon Ami possède une texture fine et douce... et cependant, il est d'une remarquable efficacité. Il nettoie rapidement et sans effort... et polit en même temps. Ne laisse pas de sédiment et n'obstrue pas les tuyaux. Parfaitement inodore. N'abime ni ne rougit les mains.

Vous achetez le Bon Ami, en poudre et en pain, dans toutes les épiceries.

Bon Ami

En Poudre et en Pain

"N'a encore jamais rien égratigné"

Souffrait de Crampes, tous les Mois . . .

Quel dommage ! Inutile, pour aucune femme, de souffrir ainsi un mois après l'autre. Recourez au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, le mois prochain durant ces vilains jours.

Ne laissez pas les travaux du ménage abîmer vos mains

CONSULTEZ les experts en soins de beauté, les articles de journaux et de magazines traitant des soins de la peau, et vous verrez que la Gelée de Pétrole "Vaseline" est recommandée pour garder les mains douces et blanches. Suivez les conseils de ceux qui s'y connaissent. Appliquez de la "Vaseline" sur vos mains le soir puis couvrez-les de vieux gants de soie ou de coton. Quand vous faites la toilette de vos ongles, enveloppez de ouate l'extrémité d'un bâtonnet, plongez-le dans la Gelée et repoussez la cuticule. Ce double soin fera toute la différence au monde pour vos mains. Vous pouvez laver la vaisselle, faire l'époussetage, taper la machine à écrire ou travailler au jardin, mais il n'est pas nécessaire que vos mains souffrent de ces travaux inévitables. Ayez toujours de la "Vaseline" sous la main et servez-vous-en généreusement. Achetez-en un pot dès aujourd'hui. Un produit de la Chesebrought Manufacturing Co., Cons'd. 5520, ave. Chabot, Montréal, Canada.

DANS NOS THEATRES

Charlie Ruggles dans "Charley's Aunt", une vue Columbia, production de Christie

AU PRINCESS

"Charley's Aunt"

Cette splendide vue comique passe au théâtre Princess quatre (4) jours à partir d'aujourd'hui, avec le comédien international Charles Ruggles, sur un double programme avec "God's Country and the Man".

Aussi deuxième épisode de "Finger Prints", série de mystères, une comédie et un rouleau de nouvelles.

Soirée de cadeaux pour dames tous les mardis et jeudis.

La présente est la première semaine de grand programme double au Princess. Changement deux fois par semaine, le dimanche et le mercredi.

(Communiqué

A L'EMPIRE

"A Lady Surrenders" est un film passionnant avec sept grandes vedettes de l'écran.

Le théâtre Empire présente actuellement à ses habitués un film réellement supérieur. Ce film, "A Lady Surrenders", vient de remporter un grand succès à Montréal, où il a été montré la semaine dernière au théâtre Impérial. C'est un film Universal dirigé par Carl Laemmle qui y présente sept grandes vedettes de l'écran dont Conrad Nagel, Geneviève Tobin, Carmel Myers et Basil Rathbone. C'est une puissante histoire sur l'amour et le mariage avec un dénouement inattendu. Ce film est accompagné de plusieurs rouleaux de sujets courts très divertissants qui font du programme de ce théâtre un amusement qu'il ne faut pas manquer.

Pour samedi prochain, le théâtre Empire présentera le roi des films parlants en français. "Le Spectre Vert" est un film parfait tourné dans les studios Metro-Goldwyn à Hollywood sous la direction d'un artiste européen, M. Jacques Feyder, avec des artistes français de grande réputation tels que André Luguet, Pauline Caron, Jetta Goudal, Emile Chantaud. C'est le film le plus mystérieux, le plus captivant, le plus étrange que vous ayiez vu. Voyez ce journal samedi à ce sujet. (Communiqué)

Il faut environ 125,000 boeufs pesant en moyenne de 600 livres pour alimenter une ville comme Montréal en une seule année.

L'Italie est le plus grand exportateur de citrons du monde.

EMPIRE

Aujourd'hui, demain et vendredi
Conrad - Nagel - Geneviève Tobin
"A LADY SURRENDERS"
Mat. : 2.00.—25c. Soirs : 7.30,9.15.—35 cts
Samedi prochain
Le Roi des films parlants en français
"LE SPECTRE VERT"

VICTORIA

Aujourd'hui, jeudi et vendredi deux splendides attractions.

Friends and LOVERS

Grand drame joué par des grandes étoiles ! Amour ou amitié comme thème....Réponse en mémorables performances.

Autre attraction
PENROD-SAM

RIALTO

AUJOURD'HUI—GRAND SPECIAL
Le Film sensationnel de l'aviation. Jean Harlow, Ben Lyon, James Hall dans
"HELL'S ANGELS"
Authentique jusque dans les moindres détails. Son réalisme vous fera passer par toute la gamme des émotions.
Admission: matinée..... 10c

DAMITA & STROHEIM

LILY DAMITA et ERICH VON STROHEIM qu'on pourra voir dans "Friends and Lovers", une des attractions en vedette sur l'écran du théâtre Victoria aujourd'hui, jeudi et vendredi.

CARTIER

Aujourd'hui et Jeudi
George ARLISS - Doris KENYON dans "ALEXANDER HAMILTON
Winnie Lightner- Chas Butterworth dans "SIDE-SHOW"
Sujets Courts et Nouvelles
Matinée — Occasion tous les jours 15c

CANADIEN

Foyer du Film Parlant Français

ARMAND BERNARD
— dans —
"TOUT S'ARRANGE"
(Production Osso)

Une joyeuse comédie musicale de Henri DIAMANT-BERGER

La plus gaie et la plus divertissante des comédies-musicales

Matinées : 25c

CAPITOL
2 GRANDS FILMS

Aujourd'hui (Mat. et soirée) et Demain après-midi

Mat. à 2 H. — Dramatique à l'extrême

25c

EDWARD G. ROBINSON
H. B. WARNER
MARIAN MARSH
GEORGE E STONE
FRANCES STARR

Aussi
JOE E. BROWN
DOROTHY LEE, dans
"LOCAL BOY MAKES GOOD"
Plus drôle que cela, c'est difficile à trouver.

Soirée Dresserware Tous les Samedis
Bientôt : GRETA GARBO dans "SUSAN LENOX"

Théâtre IMPERIAL

Semaine Commençant le 7 déc.
Grande Revue en 14 Tableaux
Les 4 MOUSQUETAIRES
Par Raoul Lery

AU CARTIER

"Alexander Hamilton" et "Side Show" sont les deux vues aux théâtre Cartier aujourd'hui et demain.

"Alexander Hamilton", avec George Arliss comme étoile, qui passe au théâtre Cartier aujourd'hui et jeudi, a pour base la pièce "Hamilton", écrite par M. Arliss en collaboration avec Mary Hamlin. Cette pièce traite d'un épisode dramatique dans la vie du grand homme d'Etat, alors que les ruses d'une jolie aventurière le retiennent temporairement en son pouvoir, et causent un scandale que seule sa franche confession de son infatuation pour la femme — chose qui ne l'implique en aucune manière dans le traitement déshonnête des affaires du pays — parvient à éclaircir. June Collyer joue le rôle de l'élégante aventurière. Les autres rôles de premier plan sont tenus par Doris Kenyon, Dudley, Digges, Alan Mowbray, Montague Love et autres.

Dans "Side Show", Winnie Lightner joue le rôle du bras-droit du jovial et godailleur propriétaire d'un cirque. Elle aime Joe, le crieur, et l'intrigue se corse lorsque sa jolie soeur vient à la représentation pour ses vacances d'été et réussit à aliéner les affections déjà pas trop solides du "goualant". "Side Show" fournit à Mlle Lightner sa première occasion de marier son jeu comique avec des émotions graves. Les autres membres de la distribution sont Evelyn Knapp Donald Cook, Guy Kibbee, Louise Carver et Mathew Betz.

Des sujets courts et les Nouvelles Universelles complètent ce double programme.

La direction du théâtre Cartier désire rappeler à ses habitués qu'il y a tous les jours matinée à prix d'occasion : 15 sous.

Communiqué

AU VICTORIA

"Friends and Lovers" et "Penrod and Sam" sont les deux vues en vedette sur l'écran du théâtre Victoria d'aujourd'hui à vendredi

Adolphe Menjou, Lily Damita, Erich von Stroheim et Laurence Olivier, les quatre étoiles de "Friends and Lovers", qui passe au théâtre Victoria d'aujourd'hui à vendredi, font de cette production une des plus intéressantes qui soient apparues sur l'écran depuis plusieurs semaines. Les scènes se passent à Paris et à Londres, puis dans les postes avancés des forces britanniques dans l'Inde. C'est du haut drame, croqué à l'allure de Lily Damita et à la suave sophistication d'Adolphe Menjou. Erich von Stroheim, le parfait bourru de l'écran, se voit dans un rôle de scélérat infatigable, une performance que l'on dit presque atteindre le sommet de la cruauté. Laurence Olivier, jeune acteur anglais, joue un crâne rôle romanesque dans cette vue.

"Penrod and Sam" est l'oeuvre du fameux auteur Booth Tarkington. Dans la vue jouent Leon Janney et Junior Durkin, qu'on se rappelle pour leurs rôles dans plusieurs autres succès de l'écran.

D'autres sujets courts complètent ce double programme.

Communiqué

CLASSIC
LE THEATRE PAR EXCELLENCE

AUJOURD'HUI
Programme double spécial
Un grand film parlé français
"LES 3 MASQUES"
Aussi la grande comédie musicale
"HIT THE DECK"
Avec Jack Oakie et Polly Walker
Admission: matinée..... 10c

FRANCAIS

Dernière fois aujourd'hui
Vue Parlante Française
HENRY GARAT
dans RIVE GAUCHE aussi
VICTOR VARCONI dans
CAPTAIN THUNDER
et dernier épisode de la série
"SPELL OF THE CIRCUS"
Matinée 10c; Soirées 15c
Jeudi, vue parlante Française
LE DEFENSEUR

THEATRE PRINCESS THEATRE

AUJOURD'HUI
GRAND PROGRAMME DOUBLE
TOM TYLER
"GODS CONTRY MAN"
CHAS RUGGLES
MARRAINE de CHARLEY
JEUDI SOIREE DE PORCELAINE

IMPERIAL THEATRE

NE MANQUEZ PAS
MER., JEU., VEN., SAM.
Comédie Française
en 3 actes par
TIZOUNE et LERY
LE BRISEUR DE COFFRE-FORT
TIZOUNE
Swifty, Caroline, Rose Ouellette et Cie
Sur l'écran
"LE PROCUREUR HALLERS"
100% français

NOUVELLES DES CENTRES RURAUX

Rimouski

Notes locales

— M. Yvon Lepage, du [illegible] légal de la Commission des Liq[illegible] de Québec, était à Rimouski, lun[illegible] dans l'intérêt de son département.

— M. H.-G. Thériault, courtier, est allé à Québec, la semaine dernière, pour affaires importantes.

— L'honorable juge Adolphe Stein a présidé au terme de la Cour Supérieure, la semaine dernière. Le rôle était chargé et plusieurs causes très intéressantes ont été entendues. Le savant juge a réservé son jugement dans la plupart de ces causes. L'honorable juge Stein reviendra à Rimouski, le 30 novembre prochain, pour entendre la preuve dans les causes des contestations de Rimouski, Matane et Matapédia Il a déjà fixé cette date pour faire enquête sur les objections préliminaires dans ces trois contestations.

L'Heure catholique

Pour permettre aux fidèles d'entendre à la radio "l'Heure catholique", les vêpres ont lieu maintenant à la cathédrale à 7 heures 30 au lieu de 7 heures.

Mgr Courchesne à Lévis

Sa Grandeur Monseigneur Georges Courchesne donnera, lundi soir le 30 novembre prochain, une intéressante conférence devant le Cercle Madeleine de Verchères, qui célèbrera le 15ième anniversaire de sa fondation. La célébration de cet anniversaire de même que la conférence auront lieu dans la salle St-François-Xavier, à Lévis. Nul doute que l'éminent évêque de Rimouski saura vivement intéresser son auditoire.

Feu Fabien Thibault

La mort vient de nous enlever un de nos plus estimés cincitoyens dans la personne de M Fabien Thibault, marchand-tailleur de la rue St-Germain. Le regretté disparu s'occupa activement de politique. Sollicité à maintes reprises de se porter candidat à l'echevinage pour représenter son quartier à l'hôtel de ville, il déclina chaque fois cet honneur. M. Thibault était un des chefs libéraux les plus actifs et les plus avertis. Le services qu'il a rendus à son parti sont très appréciables et méritent une mention spéciale. Il est mort relativement jeune, puisqu'il n'avait que 51 ans.

Il laisse pour déplorer sa perte, une épouse éplorée, née Emilienne Lepage, et cinq enfants. Ses funérailles ont eu lieu à la cathédrale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Chez les Voyageurs à Montréal

Son Excellence Monseigneur Georges Courchesne, évêque de Rimouski, a magistralement analysé, lundi soir, au Monument National, à Montréal, le problème familial. Son Excellence donnait sa causerie devant les membres de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce

Le président de l'Association, M. R.-N. Beaudet, a présenté le conférencier.

Honneur au mérite

Le Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Henri Lavoie vient d'accorder à Mlles Adéline Guimond

[illegible]int-François

[illegible]intime

[illegible] dernier, à l'occasion de [illegible]ine, Mlle Julienne et [illegible]evaient un groupe [illegible]ta la bonne tire [illegible] soirée se continu[illegible] chants et musique [illegible]ux. A minuit un succul[illegible] fut servi aux cinvités, pu[illegible]ux groupe se dispersa avec [illegible] emportant le meilleur souvenir [illegible] cette réunion intime.

Etaient présents Mlles Julienne et Denise Paré, Ada Roy, Elisabeth et Yvonne Lamonde, Jeanne et Rose Emond, Gabrielle Dumas, Madeleine Bilodeau, Denise Guimont, MM. Evariste et Alfred Lamonde, Roméo Emond, Paul Paré, Roland Dumas, Gérard Lamonde.

Va et vient

—Mme G. Pelletier, et son garçon de Saskatchewan, sont en promenade chez Mme Elz. Guillemette.

—MM. J.-H. Marquis, Armand Turcotte, Moise et Georges Dumas de St-Vallier, étaient de passage chez M. A. Dumas, dimanche dernier.

—Nous souhaitons la bienvenue aux familles de MM. Savoie et Picard arrivés pour demeurer parmi nous.

et Georgianna St-Laurent, une prime de $20.00 pour succès dans l'enseignement.

Une excellente occasion

Si notre ville voulait profiter des avantages que lui offre la loi du chômage, certaines entreprises publiques, les unes d'extrême nécessité, les autres de haute utilité, pourraient être facilement réalisées dans un avenir prochain ; et les travaux considérables qu'elles occasionneraient donneraient de l'ouvrage à notre classe ouvrière locale qui se plaint tant de manquer de travail, par conséquent des moyens de vivre, et de l'argent qu'en retireraient nos ouvriers et journaliers toutes les autres classes de la société se réjouiraient de bénéficier à notre époque de la terrible crise économique.

Parmi ces travaux qu'on pourrait exécuter sans attendre indéfiniment des années et des années, et dont l'exécution s'impose pourtant, il y aurait la construction d'un viaduc au-dessus de la voie ferrée, sur la route nationale, pour faire disparaître la dangereuse traverse à niveau du faubourg St-Joseph, où notre concitoyen M. Léon Dumont se fit tuer en mai dernier ; la reconstruction du pont ridiculement étroit qui relie les bords de la rivière Rimouski en pleine route nationale aussi, pont qui gêne tant la circulation des piétons et des véhicules et qui est une menace perpétuelle d'accidents graves pour les uns et les autres ; la transformation en boulevard ou parc public de la disgracieuse bande de terrain qui sépare la rue St-Germain de la batture infecte du fleuve, entre le magasin Victoria et la cordonnerie Fortin ; la construction d'une gare convenable pour remplacer la masure qui en tient lieu actuellement, Etc.

Espérons que les membres de notre conseil municipal sauront saisir l'occasion présentement offerte de réaliser à bonnes conditions ces entreprises dont la matérialisation s'impose depuis déjà longtemps, et de procurer du travail à notre classe laborieuse. Exécuter ces travaux à présent augmenterait tout à la fois l'actif de la municipalité, la sécurité, le bien-être et les moyens de subsistance de sa population.

Mardi à 8 hrs p.m., aura lieu à l'hôtel de ville la réunion mensuelle des Artisanes Canadiennes-Françaises M. Adéodat Lavoie fera une con-

Chambord

Va-et-vient

M. Maurile Côté, de Jonquière, est venu à Chambord le 21 novembre.

—M. Félix Vallée de Ste-Croix, était en visite chez sa fille Mme Eutrope Paradis ces jours derniers.

—M. et Mme Aquilas Demeules et Mme Thom. Desbiens sont allés à Chicoutimi le 23 novembre.

—M. J.-A. Boily et sa sœur Mlle Juliette Boily, de Roberval, étaient en visite chez Mme Luc Boily le 21 novembre.

—Mlle Rose Boivin est allée à Jonquière et Port-Alfred.

—Mlle Jeanne d'Arc-Poitras, de Val-Jalbert, est venue en visite chez M. Jean Beaulieu.

—Mlle Simonne Bolduc est allée passer quelques jours à Roberval.

—M. et Mme Adrien Lemay, de St-Joseph d'Alma, sont venus en promenade chez M. Ad. Lemay dimanche le 22 novembre.

—Mme Edgar Girard et sa fillette Stéphanette, de Desbiens, ont passé quelques jours M. A. Lemay.

Mme J.-O. Tremblay est de retour d'une promenade à St-Jérôme.

—M. Jos. Giroux, de St-Prime, était à Chambord le 21 novembre.

—MM. Chs. Gagné et Victor Fortin, Mlles Béatrice Fortin, Rose-Aimée Gravel, Cécile Laforest sont allés à St-André le 22 novembre.

—Mme Narcisse Nadeau, son fils Arthur, de St-Jérôme étaient en promenade chez Mme J.-O. Tremblay ces jours derniers.

—M. J.-C.-A. Boivin, de Dolbeau était chez M. Cléophe Boivin ces jours derniers.

—Mlles Madelaine Tremblay est allée passer quelques jours à Desbiens chez M. Edgar Vézina.

—Mlle Laure Pagé, de St-François était chez M. Médor Ouellet le 22 novembre.

férence sur le "Flirt".

Il va de soi que tous les membres de la Société et du Cercle Littéraire auront intérêt d'être présentes pour goûter et apprécier tout ce que le conférencier dira sur le sujet ci-dessus mentionné.

Naissances

Le 30 octobre, M.-Simonne-Jeannine, enfant de Daniel Goode et de Rose-Anna Beaupré. Parrain, François Desrosiers; marraine Simonne Beaupré.

Le 2 novembre, M.-Gilberte-Ghislaine, enfant de Georges Larouche et de Ovilda Tremblay.

Parrain Edmond Chassé, marraine Gilberte Trudeau.

—Le 4 novembre, J.-Georges-Roch, enfant de Germain Lavoie et de Léda Proulx. Parrain, Joseph Trudeau; marraine Maria Proulx.

Le 8 novembre, J.-Claude-Amédée enfant de Eugène Gagné, ingénieur forestier et de Blanche Thibault. Parrain, Amédée Thibault; marraine Catherine Lavoie.

—Le 8 novembre, Jean-Claude, enfant de Ls.-Philippe Amiot et de Alma Lavoie. Parrain, Louis Amiot, marraine Alice Bérubé.

—Le 8 novembre, Marie-Ghislaine, enfant de Léopold Bédard et de Hectorine Plourde. Parrain, Ernest Lavoie; marraine, Clarine Plourde.

Le 10 novembre, M. Béatrice-Lucette, enfant de Adéodat Côté et de Eva Migneault. Parrain, Joseph Migneault; marraine, Prudentienne Bélanger.

—Le 15 novembre, M.-Simonne-Monique, enfant de Louis Duchesne et de Ursule Côté. Parrain, Rodolphe Côté, marraine Amanda Veilleux.

—Le 15 novembre, J.-Georges-Henri, enfant de Adélard Rousseau et de Elizabeth Ruest. Parrain, Jean-Leclerc; marraine Adrienne Proulx,

—Le 15 novembre, M. Marcelle-Augustine, enfant de Léo Lepage et de Joséphine Duchesne. Parrain, Jean-Bte Lemieux; marraine Marie Gagné.

—Le 15 novembre, J.-Jean-Marie, enfant de Albert Leclerc et de Aphéda Côté. Parrain, Oscar Ross; marraine Julie Côté.

—Le 17 novembre, Jean-Paul-Eugène enfant de René Ouellet et de Georgiana Côté. Parrain, Eugène Lachance, marraine, Catherine Parent.

Le 18 novembre, M.-Madeleine-Laurette, enfant de Louis St-Pierre et de M.-Adèle Dubé. Parrain, Valmore Dubé; marraine, Maria St-Pierre.

Mariage

Le 18 novembre, Arthur Yockell a épousé Gabrielle Lepage.

Décès

Le 31 octobre, M.-Yvonne Bélanger, fille de Alphonse Bélanger et de Adéline Morneau, décédée le 29 oct. à l'âge de 19 ans.

—Le 31 octobre, M.-Céline-Georgette Heppell, enfant de Adolphe Heppell et de Emma Gagné, décédée le 30 oct., à l'âge de 6 mois.

—Le 4 novembre, Oscar Langlois, époux de Bernadette Bellavance, décédé accidentellement le 1er nov. à l'âge de 44 ans.

—Le 10 novembre, P.-Emile Mignault, fils de feu Emile Migneault et de Clara Bolduc, décédé le 7 nov. à l'âge de 18 ans et 6 mois.

—Le 11 novembre, Célina Tardif épouse de feu Damase Jéneau, décédée le 9 nov. à l'âge de 62 ans.

—Le 13 novembre, Elzéar Roy, rentier, décédé subitement au Séminaire le 11 nov. à l'âge de 76 ans.

—Le 16 novembre, Aurore Gagnon épouse de Joseph St-Pierre, décédée, le 13 nov. à l'âge de 22 ans et 7 mois.

Saint-Aubert

Naissances

— Le 9 novembre a été baptisé Joseph-Jean-Yves, enfant de M. et Mme Apollinaire Dubé. Parrain et marraine, M. et Mme Onésime Dubé, grands-parents de l'enfant.

— Le 10 novembre, Marie-Gabrielle, enfant de M. et Mme Louis Desrosiers. Parrain et marraine, M. et Mme Odina Bois, oncle et tante de l'enfant.

— Le 13 novembre, Joseph-Patrick, enfant de M. et Mme Philibert Pelletier. Parrain et marraine, M. et Mme Josaphat Pelletier, oncle et tante de l'enfant.

— Le même jour, Joseph-Claude-Alphonse, enfant de M. et Mme Aubert Fortin. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Cloutier.

—Le 15 novembre, Marie-Colette-Françoise, enfant de M. et Mme Donat Therriault. Parrain et marraine, M. et Mme Saluste Therriault, grands-parents de l'enfant

— Le 16 novembre, Joseph-Rosario, enfant de M. et Mme Josaphat Gaudrault. Parrain et marraine, M. et Mme Albio Bélanger, oncle et tante de l'enfant.

Notes diverses

— M. Pierre Ouellette de L'Islet ainsi que Mlle Marie-Ange Therriault, de L'Islet, chez son oncle, M. Emile Tremblay.

— M. Nazaire Pelletier, de la

Vous voulez que ce MAL DE TETE se passe le plus vite possible, eh bien employez les
CACHETS GAUVIN
Pour le mal de tête

La Malbaie

Vie sociale

—M. Jos-Edouard Couturier est allé à Québec par affaires.

—M. Blaise Lavoie de "La Sauvegarde" était de passage ici.

—M. Hilas Tremblay de Terrebonne a acheté la propriété de M. Alfred Villemure fils de Georges.

—Le Rév. M. F.-Ant. Savard curé de la chute Nairn est allé à Chicoutimi ; les syndics de la paroisse l'accompagnaient.

—M. et Mme Charlie Fitzgerald sont partis à Ottawa pour une quinzaine.

Divers

Par suite de la dernière neige et de pluies récentes avec la circulation de lourds camions dans certains centres, la route St-Siméon et Chicoutimi est très mauvaise.

D'après les derniers rapports, il est décidé que nous n'aurons que trois trains par semaine avec la malle. C'est un état de choses que tout le monde regrette puisque les affaires se trouveront paralysés en général. Et puis pour les jeunes, que de retards funestes dans leurs correspondances.

Espérons que la situation va aller s'améliorant pour la satisfaction du public.

Va-et-vient

M. Ovila Charbonneau agronome de Chicoutimi était de passage ici.

—M. René Jean est allé à Chicoutimi. Mlles Rosanne Blackburn et Hermance Bouliane ont fait le trajet avec lui et passeront quelque temps en promenade chez des parents.

—M. Maurice Tremblay de Montréal était ici pour fin de semaine à la rivière Mailloux.

Au conseil

Le 12 novembre à la salle de l'Académie, il y avait séance spéciale du conseil municipale pour la fermeture des magasins. Etaient présents MM. J.-E. Carré, maire. Conseillers Adjutor Tremblay, Henri Fortier, Napoléon Tremblay, Charles Lajoie, secrétaire Ls-P . Couturier. On proposa la fermeture des restaurants à 7 hrs excepté les veilles de dimanches et fêtes. MM. Carpentier Rolland Gagnon, Lionel Lapointe, V. Tremblay et A. Pilote s'objectèrent. La résolution fut quand même passée en règlement.

De retour

Mlle Auxiliatrice Simard est de retour d'une promenade à Québec St-Louis de Courville, St-Joachim et St-Tite.

En voyage

Mlle Gabrielle Maltais gardemalade est partie pour Québec.

—M. et Mme Borice Maltais sont allés à Montréal pour quelques jours

Euchre-bridge

Le 25 novembre à la salle de l'Académie avait lieu un euchre bridge pour les pauvres de la paroisse et sous le patronage de M. le Chanoine P. Tremblay, Mme J.-O. Duguay était à la tête de l'organisation avec Mmes J.-L. Langevin Charles Forgues et Mll Emma Tremblay comme aides. 200 personnes prirent place autour des tables, et ce fut un entrain général pour gagner le prix destiné à chaque table. Dans les entr'actes, il y eut musique et chant M. J.-Baptiste Duchesne jeune pianiste distingué nous donna "Cachoucha" de Raff "Ronde Française" Boellmann avec une technique et une sûreté d'exécution vraiment remarquable. Mlle Françoise Savard de sa voix sympathique et beaucoup d'âme chanta "La Charité" hymne de Faure et dans un vibrant appel "Berceuse" de René Bâton. Mlle Bertha Ferron l'accompagnait au piano. M. Eudore Desbiens violoniste sut charmer l'auditoire dans les pièces suivantes "Meloda F" A. Rubinstein et "Dancing Moonbeans" de Burtwarb. Mlle Madeleine McNicoll était l'accompagnatrice. Ensuite ce fut un magnifique lunch servi par les Demoiselles suivantes · Mlles Cécile Duguay Aline Carpentier Marguerite Cyr, Marguerite Dufour, Anne-Marie, Marguerite, Marie Ange, et Thérèse Bhérer, Charlotte Tremblay, Marthe Lapointe, et Lucille Bouchard, Un $2.50 en or pour prix de présence fut raflé et gagné par Mme Wilfrid Blackburn.

M. le chanoine remercia les organisatrices et félicita l'assemblée en même temps que les généreux donateurs des prix si beaux et si nombreux. Tout le monde fut enchanté La recette fut très bonne.

Divers

— M. et Mme Nazaire Houde, du Petit Saguenay, étaient ici en voyage de noces.

— M. J. Lessard, ingénieur, était de passage ici, en route pour St-Fidèle, où il se prépare des travaux pour changer ou amoindrir les "Sept Côtes". On projette un pont d'une grande longueur sur la rivière du Port-au-Saumon. Plusieurs aides l'accompagnaient : MM. R. Lessard, N. Labrecque, G. Leclerc, S. Provencher, J.-A. Collin, M. Bergeron, M. Poitras, tous de Québec.

— Après une température d'été, voici que le froid nous arrive subitement pour nous faire regretter les beaux jours. Il faut dire qu'il est assez rare que la "tire de Ste-Catherine" se révolte à durcir à la gelée comme elle l'a fait cette année.

— M. Maurice Warren est de retour de l'hôpital St-Vallier de Chicoutimi où il a subi une opération chirurgicale pour l'appendicite.

— M. et Mme Edouard Warren étaient à Québec, la semaine dernière.

— Les travaux du presbytère de la Chute Nairn avancent rapidement sous les ordres de M. Thaddée Desbiens. Une quinzaine d'hom-

Durantaye, chez des parents, le 22 courant.

— M. Gérard Dubé, de passage à Tourville, la semaine dernière.

— M. et Mme Isidore Picard, de Ste-Louise, en promenade chez des parents.

Soirée de cartes

Une jolie partie de cartes eut lieu le 16 novembre, au profit de l'église de notre paroisse. Il y eut beaucoup de monde vu la belle température et l'entrée était de 35 cents. Ce fut un véritable succès les recettes furent les plus fructueuses. Plusieurs magnifiques prix y furent distribués. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont aidé dans cette bonne œuvre ainsi que ceux qui ont assisté à cette magnifique soirée.

"Savez-vous ce qui est arrivé aux enfants d'Arthur?"

"Non, je n'ai vu personne de la famille depuis qu'il est mort".

"Vous n'avez pas lu l'avis de décès de sa femme?"

"Non".

"Eh bien, elle est morte il y a une dizaine de jours. Mais voici le pire de l'affaire. Jodoin, l'administrateur de la succession, est en Europe... les enfants ne savent où... Je fais présentement des recherches à son sujet. En attendant, les enfants n'ont pas de quoi vivre. Si je comprends bien, la femme d'Arthur était bénéficiaire dans la succession — de sorte que tous les revenus étaient payables en sa faveur. Mais les enfants ne peuvent en jouir tant que Jodoin n'en aura pas fait le transfert."

"Quel gâchis!"

"En effet. Cela montre la folie de désigner des amis comme exécuteurs testamentaires, n'est-ce pas?"

Voici les avantages qui découlent de la nomination d'une compagnie de fiducie comme exécuteurs testamentaires et fiduciaires :

1.—Une place d'affaires définie — où l'on peut toujours se renseigner.

2.—Une grande expérience.

3.—Un jugement solide en tout ce qui concerne les successions.

4.—Une sage politique de placements.

5.—Responsabilité financière—basée sur des capitaux et un fonds de réserve considérables.

6.—Attention personnelle.—Chaque succession est confiée aux soins d'un officier compétent, ce qui assure un contact personnel entre le client et la compagnie.

Publié par un Groupe de

COMPAGNIES de FIDUCIE au CANADA

4

COUR SUPERIEURE

Canada, Province de Québec.
District de Québec

Dans l'affaire de la succession vacante de feu **James-Menzies Alexander McCartney,** de la paroisse de St-Gabriel de Valcartier, comté de Québec.

Avis est par les présentes donné à tous les parents, créanciers et intéressés en cette dite succession, qu'il sera présenté une requête au juge en Chambre, siégeant au Palais de Justice, en la cité de Québec ou au protonotaire de cette dite cour, le vingt-trois de décembre prochain 1931, à dix heures de l'avant-midi, conformément à une ordonnance de sir F.-X. Lemieux, juge en chef, de cette dite cour, pour nomination d'un curateur à ladite succession vacante.

Québec, ce 30 novembre 1931

JOS. LARUE, D. P. C. S. pour
Ad. L'HEUREUX, N.P., requérant

1-2déc.

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **HUBERT GAGNON, Marchand, St-Bruno, L. S. J., Qué.**

Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que SAMEDI le 12 DECEMBRE 1931, à 11 heures de l'avant-midi sera vendu par encan public à Chicoutimi, au bureau de M. Henri Girard, N.-P., 267 rue Racine, l'actif (biens meubles) de cette faillite comme suit :

Item A—Le fonds de commerce général	$1,401.72	
et l'ameublement	87.25	
		$1,488.97
Item B—Créances aux livres		3,203.20
Item C—Un piano Beethoven		275.00
Item D—Une vitrine "Show Case" 6 pds		45.00
Item E—Un coffre-fort		125.00
Item F—Un automobile Nash (lion)		650.00
Item G—Un réservoir à l'huile		20.00
Item H—Une balance Brandford 40 lbs		125.00
Item I—Une sleigh de livraison		20.00
Item J—Une petite vitrine		15.00

Les item A et B seront offerts en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur et les autres item seront vendus au plus haut enchérisseur.

L'inventaire et la liste des crédits peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des soussignés syndics-conjoints à Chicoutimi ou à Québec, et le magasin sera ouvert pour inspection le 11 décembre 1931.

Conditions de paiement: argent comptant.

Québec le 27 novembre 1931

HENRI GIRARD, et R.-ERNEST LEFAIVRE,
Syndics conjoints

Bureaux:
Henri Girard,
267 rue Racine, Chicoutimi.
R.-Ernest Lefaivre,
147 côte de la Montagne, Québec, Que.

28nov.-2-5-7-10

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **LUDGER PICHE,** marchand, St-Casimir, Qué.,

Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que JEUDI, LE 10 DECEMBRE 1931 A 11 HEURES A.M. sera vendu par encan public, aux bureaux des syndics soussignés, 147, côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite comme suit:

Item A. Le fonds de commerce consistant:	
Marchandises générales	$2,716.62
Confection pour dames	508.62
Confection pour hommes	1,711.00
Chaussures	688.28
Ameublement	135.50
	$5,760.02
Item B. Créances aux livres, crédits	2,363.48
Item C. Une vitrine de plancher, 8 pieds	100.00
Item D. Un miroir de mur, 5¾' x 3'	15.00
Item E. Un miroir de mur, 5½' par 2½'	30.00
Item F. Une action privilégiée et une ordinaire de Star Shoe Co., Ltd.	100.00

Les item A et B seront offerts en vente tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur et les autres item seront vendus au plus haut enchérisseur.

L'inventaire et la liste des crédits peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés, et le magasin sera ouvert pour inspection, le 9 décembre 1931.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

Québec, le 27 novembre 1931

LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE
Syndics autorisés.

Bureaux: 147, Côte de la Montagne, Québec, Qué.

28nov. 2-5-7-9déc

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **WILBROD LAFLAMME** douanier et éleveur, St-Camille de Bellechasse, P. Q. Cédant

Avis est par le présent donné que JEUDI, LE 10 DECEMBRE 1931 à 11 heures de l'avant-midi sera vendu par encan public, aux bureaux des syndics soussignés, 147, côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite, comme suit:

ITEM A—Un piano Wagner	$300.00
ITEM B—Une balançoire couverte	60.00
ITEM C—Une bâtisse servant de garage	400.00

ITEM D—Les droits du cédant sur un emplacement contenant 55 pieds de largeur sur un arpent de profondeur, plus ou moins, borné à l'ouest à Wilbrod Laflamme, au nord à Jos. Carrier et Wm. Grenier, à l'est à G. Audet, au sud le chemin, faisant partie du lot No dix-huit, rang six, canton Bellechasse, avec bâtisses et dépendances; et sur un autre emplacement contenant 55 pieds de largeur sur 90 pieds de profondeur, borné au nord par Wm. Grenier, au sud le dit W. Laflamme, au sud-ouest par une rue, sans bâtisses, faisant partie du lot No dix-huit, rang six, canton Bellechasse.

ITEM E—Un emplacement contenant 55 pieds de largeur sur un demi arpent de longueur, plus ou moins, borné en front par le chemin public, en arrière Gaudias Roy, d'un côté une rue projetée, de l'autre à Gaud. Roy, faisant partie du lot numéro dix-huit, rang six, canton Bellechasse, avec bâtisses et dépendances.

2—Un emplacement contenant 64 pieds de largeur sur un demi arpent de profondeur, plus ou moins, borné en front par le chemin public, en arrière Richard Drouin, d'un côté une rue projetée et l'autre côté Herm. Tanguay, faisant partie du lot numéro dix-huit, rang six, canton Bellechasse, sans bâtisse.

Les item A, B, C, D et E seront offert en vente au plus haut et dernier enchérisseur

Les titres et certificat peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés.

Conditions de paiement: **Argent comptant.**

Québec, le 30 novembre 1931

LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE
Syndics autorisés

Bureaux:
147, côte de la Montagne
Québec, Qué. 2.5.7.9déc

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

Dans l'affaire de **S. M. & JOHN A. ADAMS,** marchands généraux, Matapédia, Bonaventure P. Q.

Cédants autorisés

Avis est par la présente donné que les susnommés ont fait une cession autorisée de tous leurs biens pour le bénéfice de leurs créanciers, le 21 novembre 1931 et que M. Wilfrid Edge, C. R., séquestre officiel nous anommés gardiens des biens des débiteurs jusqu'à la première assemblée des créanciers.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue en le Palais de Justice à Québec, le 9 décembre 1931, à 11 h. a. m.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre nos mains avant ladite assemblée.

Soyez notifié qu'à cette assemblée, les créanciers éliront un syndic permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créanciers, la preuve de votre réclamation doit être produite entre nos mains, ou entre les mains d'un syndic une fois celui-ci nommé: autrement le produit de l'actif des débiteurs sera distribué entre les ayants droit sans égard à votre réclamation.

Québec, le 1er décembre 1931

PAQUET & GAUVIN
Gardiens

Bureaux
132 St-Pierre, Québec, Qué.

St-Cyrille de l'Islet

Naissances

—Le 9 novembre a été baptisé, Martin-Sylva, efnant de M. et Mme Wilfrid Bernier (Marie-Anne Fournier). Parrain et marraine M. et Mme Sylvia Cloutier.

—Le 16 a été baptisé, Joseph-Enfant de M. et Mme Wellestan Mercier, (Bernadette Lord). Parrain et marraine M. et Mme Siméon Lord, oncle et tante de l'enfant.

—Le 17 nov. Joseph Denis, enfant de M. et Mme Octave Richatd (Catherine Bernier). Parrain et marraine M. et Mme Denis Bernier, Québec, oncle et tante de l'enfant.

— Le 18 Marie-Aline-Gemma, enfant de M. et Mme Alphonse Richard (Phébé Bernier). Parrain et marraine M. et Mme Wilfrid Lapierre, oncle et tante de l'enfant.

— Le 19 Marie-Thérèse-Georgette, enfant de M. et Mme Georges Richard (Marie Coulombe.) Parrain et marraine M. et Mme Arthur Coulombe grand-parents de l'enfant.

— Le 19 Marie-Eugénie-Madeleine, enfant de M. et Mme Emile Normand (Isola Allaire.) Parrain et marraine M. et Mme Napoléon Allaire, oncle et tante de l'enfant.

—Le 20, Marie-Electa, enfant de M. et Mme Arthur Gaudreau (Phébé St-Hilaire.) Parrain et marraine M. et Mme Maxime St-Hilaire, cousins de l'enfant.

Va-et-vient

—Le Dr P.-A. LaRue nous a quittés pour aller demeurer à Levis.

—Le Dr François Guimond, du Cap St-Ignace, est venu s'établir parmi nous en remplaçant le Dr LaRue. Nous lui souhaitons la bienvenue.

—Mme Ant. Kirouac, est allée passer une quinzaine à St-Marcel.

—Mlles Germaine Jeannette, Maris-Ange, M. Maurice Marier ont été à Ste-Louise dimanche.

—M. Onesime Pelletier, de St-Marcel, chez son oncle M. Philéas Kirouac.

—Mlle Marie-Paule Kirouac, est en promenade à Victoriaville et Stanislas chez des amies.

—M. et Mme Alexandre Fortin, Ste-Apolline, le Rvde Soeur Marguerite, Mlle Blanche Gaudreau, de Québec, chez M. Onésime Gaudreau.

—Mlle Eva Paquet, institutrice, St-Marcel chez son père M. Arthur Paquet.

—M. et Mme Freddy Dr Roy, Cap St-Ignace, chez M. Stanislas Allaire et Philéas Kirouac.

—Mlle Rolland Couillard, de St-Eugène , en promenade chez des amies. M. Antonio Pelletier, St-Marcel à St-Cyrille pour affaires.

Malade :

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Stanislas Allaire qui est gravement malade.

mes y sont employés sans compter ceux qui donnent leur temps sans rémunération, fait digne de louange.

— M. Roméo Latulippe était à Québec, la semaine dernière.

— On nous annonce que l'octroi du gouvernement pour le chômage et sollicité par le Conseil de la Paroisse, n'a pas été accordé. Il est regrettable, car le besoin de travail se fait vivement sentir ici. Espérons qu'un second appel aura un meilleur résultat.

— M. le curé Grenon, de St-Hilarion, était ici pour le euchre.

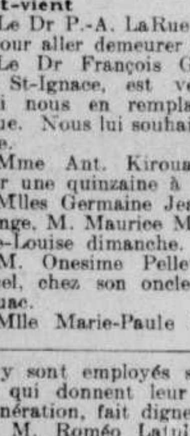

SOUFFRAIT TOUS LES MOIS..

Quelle misère! Si seulement elle voulait essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham! Il allège tellement ces redoutables Douleurs Mensuelles qui rendent la vie insupportable.

Méchins

Mariage

Le 25 M. Ernest Bernier unissait sa destinée à Mlle Rose-Alma Tardif, fille de M. Louis Tardif, de Capucins Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Naissances

M. et Mme Roland, née Irène Comeau, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Ghislaine. Parrain et marraine: M. et Mme Octave Langlois, grands parents de l'enfant : porteuse Mme Adolphe Fortin.

—M. et Mme Jos. Fortin, née Jeanne Lemieux, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Louiselle. Parrain Adhémar Fortin, et marraine M.-Laure Verreault. Porteuse Mme D. Verreault.

Va-et-vient

M. l'abbé Pelletier et M. l'abbé G. St-Pierre, du Séminaire de Rimouski étaient ici dimanche.

—M. et Mme Ernest Lepage et Mlles Marguerite Marie-Anne et Lina ainsi que M. Robert Lepage de Ste-Anne étaient ici à l'occasion du service anniversaire de M. Jean Lepage.

—L'inspecteur M. C. Leveur de Québec a visité les classes de la paroisse ces jours derniers.

—Mme Adolphe Fortin, était en visite chez sa soeur Mme Roland Langlois.

—Mlle H. Bélanger, inst., est allée à Matane samedi visiter ses parents.

—M. L. Grenier, représentant de Massey-Harris Co. Ltd était ici dernièrement

—Mme S. Ross, est de retour d'un voyage dans Matapédia et Québec.

Funérailles

Les funérailles de Mme Frs Dugas eurent lieu le 20 en notre église.

—M. F.-X. Jean, chanta le service.

On remarquait aux funérailles: M. et Mme J. Demers, de Campbellton; M. et Mme Eugène Dugas, de Matane; M. et Mme Ls Levasseur et Mlle B. Levasseur, de Ste-Anne des Monts. M. Thomas Lepage et Mlle Octavie Lepage et M. L. Dugas, de Matane.

Le squelette d'un homme ordinaire pèse environ vingt livres; celui de la femme est de quatre à cinq livres plus léger.

Une chevelure ordinaire compte mille cheveux au pouce carré.

Rimouski

Belle réception

Samedi soir, le 21 novembre, eut lieu, à l'hôtel St-Laurent, à Rimouski, une réception à l'occasion du prochain mariage de Mlle Alice Bouillon. Mlles Marie-Ange Therriault et Georgette Lepage, organisatrices de la soirée, recevaient les invités : M. et Mme Ludger Labrie, M. et Mme Hector Garon, M. et Mme Oswald Paquet, M. et Mme J.-A. Caron, M. et Mme J.-C. Rousseau, M. et Mme Théodore Déry, M. et Mme Antonio Pineau, M. et Mme Edmond Rioux, MM. et Mmes Paul Frenette, E. Bouchard, M. et Mme Auguste Lepage, M. et Mme Ernest Beaulieu, M. et Mme Jean Lepage, M. et Mme Irénée Tremblay, M. et Mme Hector Fillion, M. et Mme Alfred Lavoie, M. et Mme J.-C. Arsenault, M. et Mme Jos. Leclerc, Mmes E.-M. Helleur et Antoine Bellavance, Mlles Irène Dion, Gilberte Desrosiers, Rose-Aimée Coulombe, Anne-Marie Routhier, Renée Fournier, Yvonne Bellavance, Gilberte Filion, Marie Madore, Thérèse Bellavance, Alice et Valentine Fillion, Marcelle Bélanger, Eva et Alice Fillion, Gabrielle Théberge, Béatrice Godin, Anne-Marie Deschênes, Germaine Proulx, Jeannette et Marguerite Filion, Adéla Alain, Yvonne Fournier, Germaine Tremblay, Germaine Poirier, Lumina Lévesque, Sylvie Heppell, Eugénie Rouleau, Mercedès Fournier, Eugénie et Juliette Guérette, Laurette et Rosée Martin, Jeanne Paré, Marguerite Morin, Cécile Lepage, Gertrude Drapeau, Jeanne Bérubé, Eulalie Lepage, Yvonne St-Laurent, Antoinette Santerre, Simone Legaré, Georgette Lepage, Lucie Labrie, Lucienne Brillant, Madeleine Lepage, Marguerite Beaulieu, Juliette Legaré, Rachel Santerre, Luminée Lepage, Yvonne et Lucienne Desrosiers, Léonard et Cécile Lavoie, Whilelmine et Antoinette Banville, Antoinette et Germaine Larouche, Marie-Anne Therriault, Yvonne St-Laurent, Paquerette et Yvette Desrosiers, Matane, Fortunate Roy, Germaine et Bertha Bouillon, Julienne Lepage, Rachel et Madeleine Gilbert, M. Carrier, MM. Lucien Paré, Dr A. Dubé, Lorenzo Martin, Emile et J.-M. Guerette, N. Jobin, A. Lapointe, Padoue Therriault, Léon Pouliot, Lionel Rioux, Alphonse Hudon, H.-R. Quinn, Philippe Pouliot, Jack Frost, S. MacMannes, J. Deslauriers, J. Tuesdale, R. Bolter, Raoul Perreault, Alphonse Garon, avocat, Albert Théberge, Conrad Coulombe, Paul Thivierge, J.-M. Leboutillier, Charles Beaulieu, Jos. Marcoux, Gaston Bélanger, Maxime Beaulieu, Paul et Roger Vachon, M. Cloutier, A. Fafard, Henri Labrie, Maurice Beaulieu, J.-M. Lepage, Antoine Théberge, Isidore Lepage, Aubin Roy, Raoul et Conrad Pineau, Emile et Roméo Fournier, Marc et Paul Filion, Alphonse Larochelle, Thomas Bernier, Pierre Madore, Ferdinand Bellavance, H. Catley, Maurice Blais, Edouard Bellavance, Wilfrid Routhier, Aldège Allard, P. Grant, Gérard Drapeau, Paul Schitz, M. Tremblay, Gérard Fournier, R. Gendreau, R. D'Anjou, Godbout et Georges Gilbert, Jacques Martin, Yvon Levasseur, Matane, M. Delorme.

Les Eboulements

Mort subite

La mort vient de faire une nouvelle victime dans la personne de M. Nil Bouliane décédé subitement le 24 nov. à l'âge de 73 ans. Cette mort a causé un vif émoi dans la paroisse ou le défunt était connu et estimé de tous. Les funérailles ont eu lieu le 20 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis La levée du corps fut faite à la mai on mortuaire par M. le vicaire A. Larouche et le service chanté par M. le curé H. Simon de St-Bernard.

Les porteurs étaient MM. Aquilas et Abel Tremblay, Jules Perron, Adélard Gaudrault, Amédée Bergeron, François Gagnon, M. J.-H. Tremblay portait la croix.

Il laisse pour le pleurer, femme, née M.-Anne Asselin, son neveu Philippe Tremblay, deux frères aux Etats-Unis ainsi que plusieurs cousins parmi lesquels M. et Mme Napoléon Bouliane, leur fils Taschereau, leur fille Mme Paul Rochette, M. et Mme Michel Bouliane de la Malbaie, M. et Mme Pierre Gauthier de St-Irénée, qui assistaient aux funérailles. A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Va-et-vient

—Mme Georges Asselin, de Limoilou et M. et Mme Eugène F[illegible]tin, de S[illegible]-Irénée, M. J. Asselin de la M[illegible]lbaie étaient aux Eboulements pour les funérailles de leur beau-frère M. Nil Bouliane.

—Mlle M.-Anna Tremblay est à la Baie St-Paul pour quelques jours.

Dix-sept états européens ont accordé le droit de vote aux femmes.

Rapide
Soulagement pour TOUX et RHUMES
Buckley's détient tous les records de vitesse dans le soulagement de la toux et des rhumes. "Elle agit comme l'éclair". La première gorgée de cette mixture puissante, vive et pénétrante donne des résultats. Ne courez pas le risque d'essayer des remèdes qui n'ont pas fait leur preuve—prenez Buckley's.
A toutes les pharmacies.
BUCKLEY'S MIXTURE
"Rapide comme l'éclair — Une Simple Gorgée le Prouve"
M-16F

Atelier des AVEUGLES
REPARATIONS GENERALES de toutes espèces de CHAISES, PANIERS et HOUSSES EN JONC de calorifères faits sur commande.
32 rue St-Louis
Québec

PRECIEUSE DECOUVERTE POUR LA SCIENCE

Une nouvelle application des rayons X permettrait de bien voir à l'intérieur du corps humain et faciliterait le traitement des ulcères d'estomac — Expériences réussies.

St-Louis, Missouri, 2. — (P. A.) — Une nouvelle application des rayons X a été démontrée devant les membres de la Société Radiologique de l'Amérique du Nord et les savants ont vu défiler, devant leurs yeux, des vues montrant que plusieurs vies peuvent être sauvées par le traitement des ulcères d'estomac.

Cela est rendu possible par des films ultra rapides soumis à l'influence des rayons X et qui permettent aux médecins de très bien voir l'intérieur du corps humain. En certains cas, le médecin voit aussi bien que s'il avait à traiter un ulcère à la surface de la peau.

Le Dr Lewis Gregory Cole, de New-York, qui a présenté ces pellicules à l'admiration de ses auditeurs, a affirmé que dans un avenir rapproché l'ulcère d'estomac n'aura plus de dénouement fatal car on pourra aisément distinguer ces ulcères du cancer d'estomac.

Les rayons X ne sont pas employés pour le traitement de l'ulcère. On s'en sert seulement pour guider le médecin dans le choix du traitement approprié à l'ulcère.

Avant cette découverte, le médecin était toujours dans l'incertitude et il ne savait jamais, d'une manière positive, s'il devait traiter un cancer ou un ulcère.

Le Dr Cole a appliqué cette méthode à 56 cas et les résultats ont été merveilleux au point qu'il a pu prédire la fin des ravages de l'ulcère d'estomac.

Il a été établi de façon certaine, a-t-il déclaré, que les ulcères ne deviennent pas cancers, et, bien que certaines autorités croient que les ulcères durent longtemps et que les cancers sont ordinairement de courte durée, les pellicules impressionnées par les rayons X démontrent que l'ulcère se cicatrise rapidement.

On traite ces ulcères, soit médicalement, soit par des moyens chirurgicaux. Le Dr Cole a déclaré que de tous les cas d'ulcère d'estomac qu'il a traités par ce moyen aucun n'a résisté et le patient s'est toujours rétabli.

Le nouveau procédé permettra de voir clairement s'il est nécessaire d'enlever l'appendice et il ne sera plus nécessaire de se servir du scalpel pour s'apercevoir finalement que l'appendice est en bon état et que l'on s'est trompé dans le diagnostic.

Le cuivre

Washington, 2 (P.A.)—Le sénateur Vanderberg a déclaré hier midi qu'une conférence des producteurs de cuivre aurait lieu à Washington vendredi pour examiner la "situation sérieuse" créée à l'industrie cuprifère par la concurrence des mines belges d'Afrique.

Ce représentant du Michigan au Sénat dit que la conférence a été convoquée sur la demande des producteurs représentés par Albert Petermann, procureur de plusieurs gros producteurs de cuivre. Il ajoute qu'il ne sait pas au juste quels producteurs y assisteront, mais que le Michigan, l'Arizona et le Montana principaux états cuprifères — y seront sans le moindre doute représentés. D'après lui la question est de savoir s'il sera possible de faire face à cette situation périlleuse sans précipiter une revision générale des tarifs, impossible à présent.

LA FRANCE N'AVANCERA PAS D'ARGENT

L'Espagne est devenue une république de travailleurs de toutes les classes

Madrid, 2. — (P. C.) — L'Espagne, d'après la nouvelle constitution votée hier par l'Assemblée constituante, est une "république de travailleurs de toutes les classes sous un régime de liberté et de justice." L'Assemblée doit approuver vendredi le nouveau code républicain et procéder le mardi 8 courant à l'élection du président de la République, qui sera probablement l'ex-président provisoire Alcala Zamora. De par la nouvelle constitution l'Eglise est séparée de l'Etat, certaines congrégations religieuses expulsées et les autres soumises à une surveillance sévère, le divorce légal, les femmes électrices et susceptibles d'exercer les fonctions publiques, enfin l'instruction publique soumise à l'entier contrôle de l'Etat.

M. Flandin, ministre des finances françaises, a déclaré aux Anglais que son pays ne prêtera plus d'argent à l'Allemagne pour lui aider à payer ses dettes.

Londres, 2 (Spéciale)—On croit savoir que le gouvernement français a demandé à Londres que soient discutés les problèmes commerciaux intéressant les deux nations et que cette étude soit confiée à un comité d'experts. L'opinion générale est que le week-end passé en Angleterre par M. Flandin, ministre des finances françaises, avait pour objet entre'autres d'amorcer cette discussion.

Durant son séjour M. Flandin fit clairement comprendre que la France n'avancerait pas d'argent à l'Allemagne pour l'aider à payer ses dettes. Il le déclara aux journalistes à qui il avait accordé une interview. Si les placements de l'Angleterre en Allemagne inquiètent ceux qui les ont faits, ils n'ont qu'à s'adresser à Paris, qui sera toujours disposé à leur venir en aide directement.

Quant au désir des Anglais de voir les dettes privées de l'Allemagne passer avant les Réparations, il ne paraît pas tirer beaucoup à conséquence aux yeux de M. Flandin qui, estimant l'Allemagne insolvable, ne croit pas qu'on puisse en tirer d'argent de sitôt, soit pour les dettes privées soit pour les Réparations. La question, à l'heure actuelle, est plutôt de trouver de l'argent en France pour financer les créanciers anglais de l'Allemagne.

James-R. Weddell a vaincu le capitaine Hawks victime d'un grave accident

Vancouver, 2. — (P. C.) — James-R. Weddell, de la Nouvelle-Orléans, a franchi hier en 6 heures et 27 minutes la distance qui sépare Vancouver d'Agua Caliente, Mexique. Le record précédent était de 7 heures 48 minutes. Weddell vola du sud au nord. Le capitaine Frank Hawks, qui volait du nord au sud sur le même trajet, fut forcé d'atterrir par le monoxyde de carbone issu de son moteur qui le suffoquait. Il dut descendre à une quinzaine de milles d'Yreka, Calif., sur un petit champ où il fut secouru tout de suite. Hawks, presque asphyxié, ne pouvait plus se mouvoir seul. Un hôtelier l'aida à descendre et le porta à l'hôtel, où il manda le médecin. Le capitaine souffre d'une congestion pulmonaire et on redoute une pneumonie.

UN POMPIER EST BLESSE A MONTREAL

En répondant à une alarme, le pompier Jérémie Collin, du poste de l'avenue Laurier, subit une fracture du crâne en tombant sur la chaussée — Dans un virage.

Montréal, 2. — (Spéciale). — Le pompier Jérémie Collin, âgé de 38 ans, demeurant au No 3419 rue Brébeuf, de la brigade du feu de l'avenue Laurier, a été transporté d'urgence à l'hôpital Notre-Dame à la suite d'un grave accident qui survint à l'intersection de l'avenue Hôtel-de-Ville et de la rue Villeneuve. Son état est des plus critiques. Il souffre de fractures à la base du crâne et aussi de fractures à la jambe gauche. A huit heures, hier soir, les chirurgiens de l'hôpital s'accordaient à dire qu'il n'y avait guère d'espoir de sauver l'accidenté.

Le pompier Collin et les autres membres de l'escouade de l'avenue Laurier, qui étaient en devoir dans la nuit d'hier, arrivèrent à la stations à 6 heures. A peine, lui et ses compagnons avaient-ils eu le temps de revêtir leur uniforme, qu'une alarme fut sonnée à la boîte 92, située au coin de l'avenue Julien et de la rue Villeneuve. Il était exactement 6 heures 02. Les portes de la station furent ouvertes en toute hâte et les hommes partirent munis de leurs divers appareils vers le théâtre de l'incendie.

Collin et quelques-unes de ses compagnons avaient pris place sur la grande échelle qui était conduite par le pompier René Tardif. Le lourd véhicule s'engagea à toute vitesse sur l'avenue Hôtel-de-Ville et brusquement il tourna au coin de la rue Villeneuve. A ce moment Collin qui était à endosser son vêtement caoutchouté, perdit l'équilibre et fut violemment précipité sur la chaussée. Sa tête heurta le sol avec une grande force, et le pompier Tardif ayant arrêté sa machine, tous les hommes se précipitèrent au secours de leur compagnon qu'ils relevèrent inconscient.

L'alarme à laquelle répondirent les casernes de la rue St-Dominique, de l'avenue Laurier et de la rue Rachel, sous la direction du chef de district Massette, avait été occasionnée par un commencement d'incendie qui se déclara dans l'édifice de M. R. Lacombe situé au No 4803 de l'avenue Julien. Le feu avait été mis par un tuyau de poêle surchauffé.

Le lieutenant Leduc et le constable Loubert du poste de police de l'avenue Laurier se rendirent sur les lieux de l'accident ainsi que le Dr J.-B. Price qui ordonna le transport immédiat du blessé à l'hôpital.

Le pompier Collin était membre de la Brigade du feu depuis 12 ans. Il fut 5 ans à la caserne de la rue Rachel et il fut affecté à celle de l'avenue Laurier il y a bientôt sept ans.

Il s'était toujours signalé par son initiative et son dévouement. Le Directeur Raoul Gauthier, Chef du Département du Feu à Montréal, disait hier soir que Collin était extrêmement populaire parmi ses compagnons, et que c'était l'un des meilleurs hommes de tout le département du Feu. Il se rendit lui-même visiter le blessé à l'hôpital.

Autre victoire

Washington, 2.—(A. P.)—Fiers de leur victoire dans le New-Jersey hier, les démocrates ont la ferme confiance de pouvoir enlever le dernier siège vacant à la Chambre pour le 1er district du New-Hamshire. Le parti dispose déjà de 219 sièges, soit deux de plus qu'il n'en faut pour avoir la majorité, par suite de l'élection de Percy Stewart, de Plainfield, N.-J., dans un collège électoral normalement républicain. Une majorité républicaine habituelle de 35,000 a été convertie en une majorité de 1,500 à 2,000 voix. Les démocrates voient là un bon signe pour l'élection présidentielle de 1932.

Une encyclique du Souverain Pontife

Cité Vaticane, 2. (A.P.).—Sa Sainteté Pie XI va publier immédiatement une encyclique commémorer le 1,500e anniversaire du concile d'Ephèse. Ce sera sa 5e encyclique cette année. Le concile d'Ephèse excommunia Nestorius, patriarche de Constantinople, et déclara hérétique sa doctrine de deux personnes, l'une humaine et l'autre divine, dans le Christ, d'après laquelle la Vierge Marie n'aurait pas été la mère de Dieu.

On s'attend à ce que, dans cette encyclique, le pape adresse un appel à l'église nestorienne, qui existe en Syrie, en Perse et en Turquie, l'exhortant à s'unir à l'Eglise catholique.

VIOLATEUR DE TOMBES SOUS ARRET

La police de Montréal réussit à coffrer un individu qui violait les cercueils au cimetière de la Côte des Neiges — "J'attendais les chars", dit le bonhomme.

Montréal, 2. — Un détrousseur de cadavres vient d'être pincé à Montréal. Il a été pris en flagrant délit, avant-hier soir, dans le cimetière de la Côte des Neiges, alors qu'il visitait la tombe d'une fillette morte récemment.

Lorsqu'on lui demanda en Cour, hier matin ce qu'il faisait dans le cimetière à pareille heure, il répondit : "J'attendais le tramway". Joseph Gagné, alias André Lafontaine, malgré cette excuse, a été envoyé en prison pour un mois.

La police municipale de Montréal avait reçu des plaintes à l'effet qu'un homme aux allures louches rôdait autour du cimetière. Les détectives Black et Sylvestre se rendirent donc sur les lieux, avant-hier soir et, dissimulés dans l'ombre, ils virent bientôt arriver notre homme armé d'un pic, d'une fouilleuse électrique, une paire d'arrache-braquettes et de bouts de corde.

Hier soir, on a découvert, dans le cimetière de Montréal-Est; deux cadavres complètement nus, recouverts de quelques pouces de terre seulement. La veille on avait découvert trois cercueils vides dans les broussailles près de là. La police, avertie, se mit aux recherches immédiatement. On a pu faire identifier les cadavres par les parents des défunts, après quoi ils furent inhumés de nouveau.

On croit communément qu'il s'agit encore du même individu et que ces violations de sépultures ne se renouvelleront plus maintenant que le triste personnage est mis à l'ombre. Plusieurs se sont demandé quel était le but de Gagné, alias Lamontagne, en déshabillant ainsi les cadavres. Quelqu'un a émis l'opinion qu'il voulait peut-être revendre les habits ou robes ainsi dérobés, afin de se faire quelques sous.

Election maintenue

Trois-Rivières, 2. (D.N.C.)—L'hon. juge Aimé Marchand a aujourd'hui maintenu les objections préliminaires de M. J.-A. Savoie, député de Nicolet, et renvoyé la contestation prise contre lui. Le tribunal a déclaré dans son jugement que la requête en contestation avait été présentée en retard, après l'expiration du délai prévu par la loi, le 31ème pour d'octobre. Le jugement a été rendu à Nicolet. M. J.-A. Savoie était représenté par Mtre Honoré Grenier, C.R., Nicolet, assisté de Mtres Allard et Salvas, comme conseils.

C'est la quatrième contestation d'élection, sur six, que l'hon. Juge Aimé Marchand renvoie dans notre district.

Hinkler continue

Rabat, Maroc, 2. (A.P.).—Le capitaine Bert Hinkler, as anglais qui vola de Natal, Brésil, à la côte occidentale de l'Afrique la semaine dernière, est arrivé de Casablanca à 8 h. 30 ce matin. Il a renoncé au projet de voler sans escale à Paris. Après un court séjour à Rabat il volera à Madrid pour être au Bourget vendredi.

Cambridge, Mass., 2. — Un inventaire enregistré en cour des tutelles du comté, ici, fixe à $303,-895 la succession de Mitchell-B. Kauffman, manufacturier, qui a perdu la vie il n'y a pas un an au cours d'une excursion de chasse dans le Nord du Maine.

LA CHASSE A ETE TRES FRUCTUEUSE

En 1896, il n'y avait pas de chevreuil dans la Nouvelle-Ecosse — Cette année, on a pu en tuer plus de 4,000 — Près de 1,500 orignaux ont été abattus par les chasseurs.

Halifax, N.-E., 2 (D.N.C.)— La saison de la chasse au chevreuil et à l'orignal dans la province de la Nouvelle-Ecosse s'est terminée le 15 novembre. Les rapports des gardes-chasse indiquent que 1313 orignaux ont été tués et 3766 chevreuils. Tous les retours ne sont pas encore rentrés et on croit que ces chiffres seront portés, dans le prmier cas, à 1600 et, dans le second , à 4500.

M. Schierbeck, garde-chasse-en-chef de la province, attire l'attention dans son rapport sur la rapidité avec laquelle les chevreuils se sont multipliés dans la province de la Nouvelle-Ecosse. C'est un fait reconnu qu'à la fin du siècle dernier il n'y avait pas un chevreuil dans la province. En 1896, Canon Odell, d'Annapolis Royal, et John Daly, maire de Digby, importèrent neuf chevreuils qui avait été capturés dans le comté de Charlotte, N.B., et les mirent en liberté dans les comtés de Yarmouth et Digby. Cinq autres chevreuils furent importés en 1910. On est à peu près certain que les chevreuils ne sont pas venus dans la Nouvelle-Ecosse en passant par l'Isthme de Chignectou. Il fût défendu de tuer les chevreuils jusqu'en 1916, lorsqu'ils devinrent si nombreux et causèrent tant de dommages aux récoltes qu'on dieéda d'en permettre la chasse. Depuis ce temps, chaque année il y a eu saison ouverte pour le chevreuil et, de plus, on permet aux fermiers de tuer les les chevreuils surpris dans les champs de grain.

On avait marqué les premiers chevreuils introduits dans la province en 1896 ;

Superbe mâle , resté dans la forêt pendant 35 ans ; mais le dernier jour de la saison de chasse cette année, il fut tué par un chasseur de Portwade. Il portait à l'oreille la marque du premier troupeau importé en 1896.

MORT SUBITE D'UN FAMEUX GUERISSEUR

John-D. Reese, rebouteur de grande réputation aux Etats-Unis, meurt d'une attaque cardiaque à l'âge de 76 ans — Des hommes illustres ont été ses patients.

Youngstown, O., 2.—John D. ("Bone-Setter") Reese, le "thaumafurge" de l'Amérique, dont les mains puissantes ont redonné la santé et le bonheur à des millionnaires comme à des pauvres, est mort subitement d'une attaque cardiaque. Il était âgé de 76 ans.

Il mourut paisiblement après une semaine de maladie. Avec lui disparaît l'un des derniers grands rebouteurs dont le seul remède fut des mains habiles et la connaissance de la charpente osseuse de l'homme.

Reese tomba malade le printemps dernier et pendant quelque temps il fut en danger, mais il put recouvrer la santé par la suite. La maladie le reprit la semaine dernière et immédiatement on s'inquiéta pour ses jours.

Après avoir travaillé aux charpentes d'acier dans son pays de Galles, Reese s'éleva à un rang unique parmi les rebouteurs du monde. Tout enfant encore il apprit l'art du rebouteur d'un vieux gallois. Sa réputation grandit et lorsqu'il vint aux Etats-Unis en 1887 pour travailler dans les usines de Pittsburgh et plus tard de Youngstown, son don de rebouteur lui attira une grande clientèle.

Tout d'abord, les médecins lui portèrent opposition, mais sa réputation devint telle qu'en 1900 la Législature de l'Ohio vota un bill spécial l'autorisant de pratiquer sa profession de rebouteur.

Depuis lors ses patients ont été des premiers ministres aussi bien que des garçons de bureau. Son don fut reconnu aux Etats-Unis comme en Europe et son habileté fut la source d'innombrables guérisons.

Il était né le 5 mai, 1855, au pays de Galles et une dépression économique lui fit gagner les Etats-Unis en 1887.

Parmi ses plus fameux patients on remarque David Lloyd George, Gene Tunney, Ty Cobb, Will Rogers et Fred Stone. Il reçut tous les patients qui se présentèrent à lui qu'ils aient de l'argent ou non, mais souvent aussi ses honoraires étaient basés sur la richesse de ses patients.

✠ *Un fameux médecin viennois explique* ✠ *l'origine du mal* ✠ *La levure chaque jour* ✠ *ramène la santé!*

LE DR. EMIL FRONZ, médecin de feu l'empereur d'Autriche, dit que la levure est le meilleur moyen de corriger la fatigue intestinale.

C'EST ICI que se forment les poisons qui minent la santé, dit le Dr. Fronz

LE LEVURE FRAICHE, mangée trois fois par jour, assure la propreté interne.

IL EN RESULTE bonne santé, teint clair et joie de vivre.

Il a Traité plus de 300,000 CAS!

EST-CE que vous n'auriez pas confiance aux conseils du médecin personnel de l'empereur et de toute la famille impériale d'Autriche . . . le médecin des familles royales et de l'aristocratie d'une demi-douzaine de pays européens?

Imaginez alors que vous parlez au fameux Hofrat Professor Dr. Emil Fronz, de Vienne, médecin qui, dit-on, a traité plus de trois cent mille cas durant sa longue carrière!

Voici maintenant ce que vous dit le Dr. Fronz:—

* * *

"Il est parfois difficile pour un médecin moderne de reconnaître qu'un remède domestique si simple, peut avoir une plus grande valeur que des médicaments coûteux.

Le Dr. Emil Fronz, célèbre médecin de la famille royale d'Autriche, déclare: *"Je ne connais rien de meilleur que la levure fraîche pour assurer la propreté interne".*

"Durant les nombreuses années de ma carrière médicale, j'ai toujours pris comme règle de prescrire des remèdes naturels . . . et parmi ceux-ci, je place la levure fraîche au premier rang.

"Mon expérience m'a enseigné que la levure fraîche rend l'élimination régulière et favorise la digestion normale. En éliminant les poisons de l'organisme, la levure garde le teint clair, évite clous, boutons, etc.

"Je ne connais rien de supérieur à la levure fraîche pour conserver la propreté interne."

C'est là l'opinion d'une des plus grandes autorités médicales de l'Europe à l'heure actuelle!

Contrairement aux laxatifs ordinaires, la levure fraîche tonifie le mécanisme interne affaibli par la fatigue intestinale, rendant les intestins plus forts et plus actifs. Elle amollit doucement les matières accumulées dans le canal intestinal et en stimule l'élimination.

Elle fait ainsi retrouver l'habitude de l'élimination régulière et empêche la formation de poisons qui se répandent dans l'organisme, exposant aux maux de tête et aux rhumes. Energie et appétit reviennent.

Pourquoi continuer à vous doser avec pilules et cathartiques déprimants? Allez chez votre épicier, ou dans un restaurant, pharmacie ou comptoir de rafraîchissements et procurez-vous de la Levure Fleischmann *fraîche* aujourd'hui.

Mangez-la régulièrement—trois gâteaux par jour—avant les repas ou entre les repas et au coucher—nature ou dans le tiers d'un verre d'eau (chaude ou froide) ou encore de toute autre façon, à votre gré.

Comme vous le savez, chaque gâteau est riche des 3 vitamines indispensables —B, G et D.

La Levure Fleischmann est fraîche . . . c'est la seule dont vous bénéficiez pleinement.

Mangez-en 3 gâteaux par jour!

Achetez des produits fabriqués au Canada

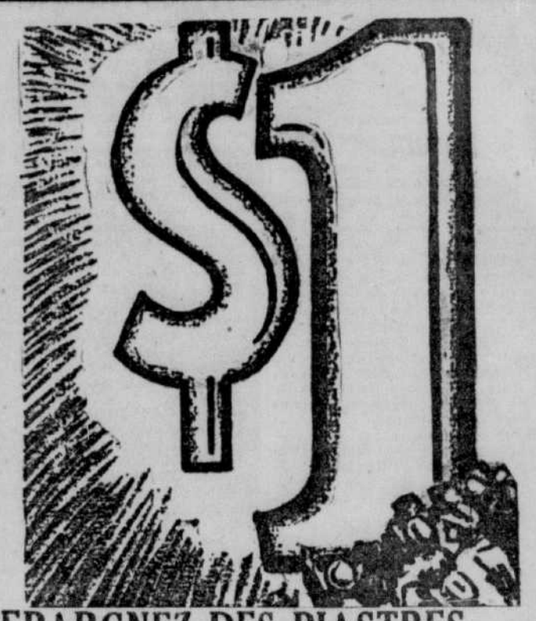

EPARGNEZ DES PIASTRES ET ENCORE DES PIASTRES

sur vos chaussures, claques, valises, etc.

ACHETEZ CHEZ J.-B. LEFEBVRE

PROP DES MONTREAL SHOE STORES

et prouvez que vous êtes pratique et économe en profitant de nos occasions extraordinaires.

Voici une idée des valeurs offertes à nos magasins pour

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI ET LUNDI

Ce sont des valeurs sans égales. PROFITEZ-EN.

COMMANDE PAR MALLE

Nous remplirons toute commande par la malle pourvu qu'elle soit accompagnée d'un chèque accepté payable au pair ou d'un mandat de poste. Nos prix étant coupés au plus bas, il nous est impossible de payer le coût du transport. Veuillez donc adresser à 266, rue St-Joseph, ou 742, rue St-Vallier, et y inclure 15 centins par article pour frais de malle.

VOICI UNE VRAIE VALEUR POUR HOMMES

JAMBIERES, les plus populaires et les plus économiques. Attache avec fermoir intérieur à ressort. Facile à mettre et donnant un excellent service pour chauffeurs et camionneurs. Une valeur de $2.25. Prix de J.-B. LEFEBVRE.....

$1.49

CLAQUES POUR HOMMES

Bonnes CLAQUES garanties de première qualité. Forme large. Ces claques vous donneront une longue durée. Pointures de 6 à 11. Une valeur de $1.00. VOTRE CHANCE AU BAS PRIXDE.....

49c

MITAINES DE CHAUFFEUR

Bonnes MITAINES de peluche, doublure laineuse, avec courroie pour ajuster le poignet, l'intérieur de la main est en cuir. C'est une très belle valeur. Notre prix réduit pour cette vente.....

79c

Souliers pour Dames ET JEUNES FILLES

Un lot de SOULIERS de belle qualité, en cuir verni, modèle très populaire, à à une lanière. Forme très confortable. Talons bas de coutchouc. Pointures de 2½ à 5½. Valeur régulière de $2.50. NOTRE PRIX REDUIT POUR CETTE VENTE.....

$1.29

AVIS Nous prions nos clients d'adresser à M. J.-B. LEFEBVRE personnellement à 124, rue St-Paul Ouest Montréal, tout cas d'incivilité de la part de notre personnel.

LA MAISON J.B. Lefebvre PROP. DES MONTREAL SHOE STORES

27 MAGASINS A MONTREAL, VERDUN, LACHINE, QUEBEC, OTTAWA, TROIS-RIVIERES ET SHERBROOKE.

QUEBEC Succursale St-Roch TEL: 8332 266, rue ST-JOSEPH Près de l'Hôtel St-Roch, en face du Théâtre Arlequin

QUEBEC Succursale St-Sauveur TEL: 3-3872 742, rue ST-VALLIER

Propos féminins

DES ANECDOTES

LE CHRIST DANS LA BANLIEUE

Connaissez-vous le livre de Pierre LHANDE "Le Christ dans la banlieue"? C'est une série d'enquêtes sur la vie religieuse dans les milieux ouvriers de Paris. Le livre date de 1927, la situation religieuse dans la banlieue de Paris est meilleure, nous en sommes certains, cependant nous conseillons à nos lecteurs de lire ce livre, il donnera une juste idée de l'héroisme du clergé français.

Dans un chapitre du livre, Pierre Lhande décrit sa visite à la chapelle grenier de l'abbé Le Lidec. Laissons parler l'auteur.

—Nous sommes en Limousin, dit le vicaire. Braves gens. Ce n'est pas tout à fait l'enfer, mais il n'y avait pas de bon Dieu. Je l'y ai mis. J'ai trouvé un grenier plein de toiles d'araignées, qui servait de séchoir. J'ai balayé, déblayé, blanchi. On m'a prêté un autel, même un harmonium où tapote de son mieux une petite fille. Il a un son très doux.

L'abbé a poussé une porte, allumé un bout de cierge. Par une sorte d'échelle à poules nous arrivons, en effet, à un petit grenier... vrai décor de messes clandestines aux plus beaux temps de la Terreur.

—Voilà dit l'abbé Le Lidec. Ce n'est pas Saint-Philippe-du-Roule. Et pourtant, j'ai célébré ici un ou deux mariages "en blanc" celui de la fille du maire, par exemple. Je fais aussi les funérailles. Un peu lugubres, j'avoue, à cause de la bière qu'il faut hisser ici. Mais plutôt que de laisser le corps dans la cour?.... Je fais aussi des baptêmes.....

—Mais vous n'avez pas de baptistère?

—C'est vrai.... Comme en Chine... Un bassin sur la commode..... Là.....

Mon cher lecteur, j'ai vu de mes yeux ces choses..... Oui, dans notre France, pays de la civilisation la plus raffinée, en plein vingtième siècle, à seize kilomètres de Paris, il y a cela : un pauvre prêtre breton qui baptise les petits Français dans un grenier, avec, pour fonts baptismaux, une bassine posée sur un vieux coffre !..... Et je me ne sais pas ce qui convient mieux devant tel spectacle : ou de rougir de honte ou de pleurer d'admiration.....

Plus loin, Pierre Lhande rencontre une petite fille.

—Tu t'appelles ?

—Alguette.....

—Ce n'est pas un nom, ma petite. Le vrai ?

—Je n'en ai pas d'autres.

—Celui de ton baptême ? Tu es bien baptisée ?

—Non, ma première maman n'a pas voulu. Elle était méchante. Elle est partie. Ma nouvelle maman, elle, voudrait. Elle est gentille. Mais c'est papa qui ne veut pas..... Je ne sais pas, à cause des papiers qu'on a pas.

—Tiens..... cette image..... tu sais qui c'est ?

—Sais pas.....

—Donne-la à ta nouvelle maman, va, ça vous portera bonheur.....

Et mon Sacré-Cœur est entré, par la main de la petite païenne Alguette dans la maison païenne, dans la maison du péché.

L'ANECDOTIER.

Pour la ménagère

Pour nettoyer carafes, vases de cristal. — Employer le marc de café encore tiède, bien agiter et rincer.

Les taches grasses. — Sur les tissus lavables s'enlèvent par l'eau chaude (ou tiède, si l'étoffe peut déteindre), les savons, les lessives, l'ammoniaque avec précaution et diluée : une cuillerée à bouche pour un verre d'eau.

Sur les étoffes de laine, par l'essence de térébenthine, la benzine, l'essence de pétrole. Pour faire disparaître les cernes, saupoudrer de terre à foulon, laisser environ un quart d'heure et secouer.

Sur les soies, un mélange d'essence de citron et d'essence de térébenthine rectifiée est excellent.

Pour dérouiller l'acier et le fer. —Faire tremper les objets à dérouiller dans une solution saturée de protochlorure d'étain dans de l'acide chlorhydique. Après un séjour de douze à vingt-quatre heures, rincer les objets dans de l'eau, puis ensuite dans de l'eau ammoniacale. Sécher vivement et frotter avec une flanelle.

Comment faire de l'encaustique. — Mettre sur le feu, sans faire bouillir, un récipient contenant 3 litres d'eau, 500 grammes de cire jaune coupée, 125 grammes de potasse bleue.

Quand tout est bien dissous, on enlève du feu et on remue jusqu'à refroidissement.

De même que pour les meubles, l'encaustique prend mieux lorsqu'elle est appliquée quelques heures avant polissage.

Remise à neuf du crêpe noir.— S'il s'agit d'une pièce de crêpe, exposez-la à la vapeur d'eau, sans exercer de tension. Dès que le crêpe est moite, enroulez-le autour d'un bâton lisse et rond, sans tendre et sans faire de pli, en mettant le beau côté en dehors ; laissez-le sécher ensuite dans une pièce chaude.

On peut aussi épingler le crêpe sur une planche à repasser ; le recouvrir d'un linge mouillé, repasser avec un fer très chaud jusqu'à ce que le linge soit sec.

Grand confort par petits moyens

POUR POLIR LE MARBRE

Vous polissez le marbre en le frottant avec un gros morceau de grès humecté d'eau, de la poterie demi-cuite, de la pierre ponce et des chiffons imprégnés de bon émeri en poudre, de rouge anglais ou d'autres produits pulvérulents à poli. Vous finissez à la peau de chamois humide, pur sèche.

POUR COLLER LE PAPIER SUR LE ZINC ET LE FER-BLANC

Vous préparez une colle ayant cette composition :

Eau : 90 parties en volume.
Amidon de froment : 6.5.
Gélatine : 2.
Fluorure de sodium : 1.5.

Vous faites gonfler dans l'eau la gélatine pendant vingt-quatre heures, et ensuite vous la faite fondre au bain-marie D'autre part vous faite une colle de pâte avec l'amidon, puis vous mélangez le tout avec le fluorure. Cette colle se conserve très longtemps et ne jaunit pas le papier.

Quoi de neuf?

Si vous savez manier le crochet, voici pour vous une nouvelle idée. C'est un chandail à manches courtes et à double croisure, confectionné en mailles de filet géant et travaillé en plusieurs couleurs. Les notes avant-coureurs de la mode nous disent que les gilets en couleurs à manches courtes vont faire fureur dans les garde-robes de Palm-Beach et celui-ci est tout à fait exceptionnel de gaieté. Il se distingue par ses couleurs de brun, de blanc et d'orange.

La Bonne Cuisine

Délices grand'mère

Se procurer de la moelle de boeuf et la couper en petits morceaux longs de 5 à 6 centimètres ; mettre à dégorger dans l'eau froide, puis pocher dans de l'eau presque bouillante et salée. Préparer une pâte feuilletée salée. La laisser reposer comme il convient ; la découper en carrés plus longs de 2 centimètres que les bâtonnets de moelle et très minces ; poser sur la planche farinée ; mettre au centre de chacun un petit morceau de moelle ; rouler, pincer les bords; rouler dans la farine et faire frire dans du beurre ou de la bonne graisse.

Ris de veau du Grand Chef.

Eplucher, faire dégorger, puis blanchir à l'eau bouillante salée, des ris de veau. Les couper en tranches épaisses d'un bon doigt. Poser, sur chaque tranche, une mince barde de lard ; reconstituer dans leur forme les ris et les faire braiser doucement dans la cocotte foncée d'une barde de lard. Pendant la cuisson, hacher ensemble ciboules, persil, une truffe ou, à défaut, des champignons ; lier avec un peu de mie de pain détrempée dans du bouillon ; incorporer du beurre, sel, poivre. Sortir les ris de la cocotte ; remplacer les tranches de lard — pour la plupart fondues — par une mince couche de ce hachis ; ranger dans le plat où l'on servira et qui doit pouvoir aller au feu ; entourer de petits champignons entiers sautés au beurre: arroser avec un grand verre de vin de champagne — — ou de bon mousseux — et mettre le plat couvert sur feu très doux.

La bonne cuisine

Julienne au fromage.—Coupez en julienne 4 blancs de poireaux que vous faites revenir dans du beurre sans roussir. Mouillez avec du consommé où à défaut, avec du bouillon d'os.

Faites pocher dans du bouillon du macaroni coupé en petites baguettes; ajoutez-le au potage et servez en même temps un ravier rempli de fromage de gruyère râpé.

Haddock sauce Gringoire.—Placez le poisson dans plat à rôtir, long et étroit. Couvrez-le d'eau froide et ajoutez un petit verre de lait pour blanchir l'eau, puis 1 c. à thé de sel par pinte d'eau.

Faites prendre l'ébullition, puis laissez cuire sans ébullition pendant un quart d'heure.

Egouttez, dressez sur un plat, entouré de persil et servez à part la sauce Gringoire dont voisi la recette :

Mélangez dans une casserole 1 c. à table de beurre, 1 c. à table de farine; faites cuir ce mélange à feu doux pendant quelques instants, sans qu'il prenne couleur puis délayez petit à petit avec 1 pinte de lait bouillant, en prenant bien garde qu'il ne se forme pas de grumeaux. Ajoutez une pincée de sel, un peu de poivre blanc, un peu de muscade râpée, et un petit bouquet de persil.

Cuire doucement pendant dix minutes. Au dernier moment, retirez le bouquet et mélangez dans la sauce deux oeufs cuits durs, chauds, coupés en gros dés.

Fricassée de veau.—Après avoir fait blanchir une fraise de veau, faites la cuire dans un court-bouillon de légumes bien assaisonné. Avec un peu de jus de la cuisson (un litre environ), faites une sauce blanche assez claire. Dans cette sauce, faites mijoter pendant une demi-heure la fraise de veau coupée en morceaux. Ajoutez l'assaisonnement et des fines herbes hachées ; persil, cerfeuil, estragon, ciboulettes. Après avoir bien fait cuire le tout, terminez la sauce avec deux bonnes cuillerées de crême et un peu de jus de citron. Servez bouillant, en disposant sur le plat du persil haché.

PORES DILATES

Le charme des plus belles est menacé par les pores dilatés. La crême de nuit "Pompeian" (une cold cream) nettoie parfaitement votre peau, en enlevant toutes les particules de saleté qui obstruent vos pores. Son complément, la crême de jour "Pompeian," est une crême de fond . . . une base parfaite pour la poudre.

Ne manquez pas d'employer la poudre de beauté "Pompeian". Elle s'étend si bien et adhère si longtemps.

POMPEIAN
PRODUITS DE BEAUTE

Achetez et épargnez chez POLLACK

« « « Nos profits sont plus petits c'est pourquoi nos prix sont plus bas » » »

Nous vous invitons cordialement à venir visiter notre nouveau département de Robes pour Dames.

Magnifiques ROBES d'après-midi ou de soirée

Canton
Georgette
Tulle
Dentelle

Vous les apprécierez à première vue. Les chics styles Parisiens que l'on trouve généralement à un prix beaucoup plus élevé. Modèles pour l'après-midi ou le soir, avec combinaison de bolero, garnis de perles, d'appliqués et de dentelles. Manches bouffantes ou bouillonnées, ceinture. Jupes godées très longues.

Couleurs Rouille, Vert pâle, Brun, Bleu Challenge et Noir.

$19.95

Tailles, 14 à 20 et 38 à 44. En vente

3ième plancher

Les Gants pour la Soirée !

Gants en kid blanc ou noir, pour la soirée. 20 pouces de long, très nouveaux. Véritable kid, 2 boutons **$2.49**

1er plancher

24 pouces de long . . **$2.95**

« JEUDI »

est la journée des Garçons et Fillettes Chez POLLACK !

Manteaux en Broadcloth pour grandes Fillettes 10 à 15 ans

Superbes valeurs de notre magasin pour fillettes. Confection de fin Broadcloth lustré garnis de fourrures de Castor "Laskin". Chinchillas, ou oppossum au col et aux manches. Style ajusté à la taille avec ceinture .. Doublures en scie et chaude entredoublure. Couleurs bleu marine, vert et brun. Grandeurs 10 à 15 ans. Spécial.....

$11.95

ROBES pour Fillettes 8 à 14 ans

Jolies robes en Jersey laine et soie ou en crêpe de de laine. Plusieurs modèles à choisir. Baleros, silhouette, combinaisons en couleurs contrastantes, jupes godées ou avec plis. Plusieurs genres d'encolures. Couleurs, vert, bleu vin, brun et marine. Spécial.....

$3.75

3ième plancher

Visitez notre nouveau département pour BEBES

Nous vous invitons cordialement à venir visiter notre nouveau département d'articles pour bébés, près de l'entrée principale, à droite. Vous y trouverez l'assortiment le plus complet d'articles pour les petits jusqu'à 6 ans, que vous puissiez désirer.

Manteaux en Llama pour Bébés

Manteaux chics et confortables tout à la fois en Llama blanc ou fauve clair, col châle, boutons en nacre avec ornement en soie aux boutonnières, chaude doublure en flanelle. Ages 1, 2 et 3 ans.....

$3.95

Bonnets en Llama

Un bonnet ou casque pour appareiller le manteau de Llama du bébé, garnis de ruchés de rubans en couleurs et attachés de ruban. Couleurs, blanc, bleu pâle et drab. Spécial.....

95c
1er PLANCHER

Robes en Crêpe pour Bébés

Gentilles petites robes en crêpe de soie genre "Romper" avec col rond "Peter Pan", manches courtes, ceintures, motifs en broderie de soie. Couleurs, rose, canari, bleu pâle, vert et blanc. Ages 6 mois, 1 et 2 ans. Spécial .....

$1.95

Chaussures pour ENFANTS

Souliers pour Enfants

SOULIERS en cuir verni, pour enfants style à une courroie, un bouton, semelles en cuir blanc (chrôme) très souple. Pointures 2 à 5.....

59c
Pointures 6 à 7....
69c

Souliers pour Fillettes

SOULIERS en cuir verni avec courroie et boucle. Semelles "Panco" très durable. Pointures 8 à 2. Spécial....

99c

Couvre-Chaussures Enfants et Fillettes

COUVRE CHAUSSURES en cachemirette noire, doublés en flanelle. Style à 4 boucles. Pointures 6 à 10 1-2.

$1.25
Pointures 11 à 2.
$1.49

Souliers pour Garçonnets

SOULIERS lacés en cuir mat ou cuir verni avec semelles "Panco". Construction solide. Formes spéciales pour garçonnets. Pointures 11 à 2. Spécial.....

$1.69

COUVRE-CHAUSSURES pour garçons, cachemirette de laine 1ère qualité, style à 2 ou 3 boucles, pointures 1 à 5. Spécial.....

$1.69

1er plancher

En Vente Jeudi à 8 hrs A. M.

Complets "TUXEDO"

Pour Hommes et Jeunes Gens

C'est le compagnon indispensable pour ces temps de fêtes, soirées, banquets, etc. Confection de Vicuna pure laine, d'un noir mat. Style régulier à un bouton avec larges parements en soie de bonne qualité. Pantalons avec galon de soie sur les coutures. Grandeurs 34 à 44. **Spécial** **$17.50**

TUXEDO
Confection Supérieure

Voici une magnifique occasion de vous procurer un complet Tuxedo de confection et qualité supérieure, à un prix très modéré. Modèle à épaules athlétiques, longs revers en satin cordé, très épais, doublures en satin de qualité supérieure. Finis à la main. Tailles 34 à 42. **Spécial** **$25.00**

Gilets en Soie pour Tuxedos

GILETS de confection soignée, en soie épaisse, à patrons de fantaisie, ainsi qu'en soie cordée. Coupe élégante, dernier style et fini supérieur. . . . . **$5.00 et $6.00**

2ème plancher

Chemises de Soirée
POUR HOMMES

Chemises de soirée, marque "Arrow", style à devants empesés, piqué Français avec plis ou en toile unie. Boutonnées en avant ou en arrière. Longueurs de manches assorties. Encolures 13½ à 16½ Spécial **$2.75**

Gants de Toilette

Gants de fabrication Française pour la toilette en suède très fin, lavable, couleurs , gris clair ou acier. Pointures 7 à 10. Spécial **$1.95**

Souliers de Toilette
Pour Messieurs

SOULIERS en cuir verni ou en chevreau, confection soignée, forme délicate, semelles simples, talons en cuir ou en caoutchouc. Pointures 5 à 10. **Spécial** **$4.50**

1er plancher (85)

VENTE SPECIALE !

Bouteilles à Eau Chaude

Qualité supérieure, en caoutchouc épais, tout d'une pièce, grandeur 4 pintes, avec large goulot pour emplir aisément. Ces bouteilles se vendent régulier $2.00 et plus. Nous avons acheté la balance que le manufacturier **avait en main** de bouteilles légèrement imparfaites, mais si peu qu'elles vous donneront la durée de celles qui sont parfaites. Tant qu'il y en aura.....

98c

Articles de Toilette et Médecines Brevetées. 1er PLANCHER

Casquette d'Hiver pour Garcons

CASQUETTES en tweeds de tous genres, patrons et couleurs assortis. Grandeurs 6 à 7 . . . . . .

CASQUETTES de ski en drap bleu-marine avec visière et emblême, doublure en flanelle. Grandeurs 6 1-4 à 7 . . . . . .

CASQUES "Avia'or" en cuirette, doublure en flanelle. Couleurs, tan, vert, bleu, rouge, et noir. Grandeurs assorties . . . . . .

49c

1er Plancher (85)

PALETOTS D'HIVER POUR GARCONS ET ADOLESCENTS

9 à 18 ans

Des Paletots nouveaux avec des prix tout a fait intéressants pour les garçons. Tweed "Barrymore" patrons quadrillés gris ou brun. Tweeds melangés dans un grand choix de couleurs de patrons, Style Guard, large co ltempête, chaudes doublures en flanelle Polo. Grandeurs 27 à 36. . . . . **$9.95**

Paletots en Poils de Chameau pour Garçons

Ils sont confortables, légers et de belle apparence. Style à large collet et devants croisés. Couleurs Brun foncé, Drab et Gris foncé. Entièrement doublés en satin épais. Grandeurs 22 à 36. Spécial. **$9.95**

Paletots pour Garçonnets 1 à 10 ans

Le Magasin des Garçons vous offre un choix incomparable de paletots pour les petits. Style à large collet plis et ceinture au dos. Tweeds épais en couleurs et patrons variés ainsi que molletons et ratines bleu-marine chaudement doublés. Grandeurs 19 à 28. Spécial. **$5.00**

Paletots à Capuchons pour Garçons et Fillettes

Ils sont plus populaires que jamais chez les jeunes. Styles régulier avec capuchon, ceinture en tricot de laine rouge doublure en flanelle rouge. Confection de Freize bleu marine. Grandeurs 18 à 32 1 à 14 ans. Spécial **$5.00**

Paletots pr Garçons, 2e plancher

Sets en Laine Rouge pour Enfants

SETS comprenant : mitaines, bas, ceinture, tuque, en tricot de laine rouge très épais, grandeurs assorties. Les 4 pièces **$1.95**

Articles en Tricot de Laine

MITAINES en tricot de laine couleurs, drab, gris, blanc et rouge. Grandeurs 3 à 11 Prix . . . . . **20c** et plus

BAS en tricot de laine, noir, gris, drab et rouge pour garçons grandeurs 6 à 10. Prix . . . . . **39c** et plus

CEINTURES en tricot de laine rouge, longueur 96 pouces, largeur 3 1-2 pouces. Spécial **69c**

TUQUES en tricot de laine rouge avec gland. Spécial **50c**

ROMPERS en tricot de laine rouge, drab, gris et blanc, grandeurs 20 à 30. Prix . . . . . **95c** et plus

1er plancher

Notre Concours de Lettres

A cause du nombre considérable de lettres que nous avons reçues durant notre concours sur le sujet : "Pourquoi je préfère magasiner dans un magasin à Un Seul Prix pour du Comptant" , nous ne pouvons en annoncer le résultat maintenant. Nous espérons pouvoir vous en donner des nouvelles bientôt.

Heures d'Affaires

Tous les jours de 8 h. 30 A. M à 6 h. P. M., le samedi et veilles de fêtes de 8 h. 30 à 10 h. P. M.

Le Nouveau et Plus Grand Magasin
M. POLLACK LTÉE.
Un seul prix, et tous les prix visiblement marqués

Livraison

Nous faisons la livraison le jour même pour tous vos achats même pour certains vêtements que vous avez achetés un peu tard et qui doivent être retouchés.

La Vie Sociale

L'honorable M. Maurice Dupré Mme Dupré et leur famille arriveront à Québec cette semaine et résideront aux Appartements Grande-Allée pour quelque temps.

— o —

M. Camillen Houde, maire de Montréal, est de passage à Québec.

— o —

Mlle Marthe Saint-Laurent est de retour de Sherbrooke où elle a assisté au déjeuner-causerie de la Ligue de la Jeunesse Féminine de Sherbrooke.

— o —

M. Rolland Blanchard, de la maison Casavant & Frères, de Sainte-Hyacinthe était de passage dimanche à Beauport.

— o —

Mademoiselle Mariette Cabana, présidente de la section de Sherbrooke de la Ligue de la Jeunesse Féminine, a reçu à l'heure du thé, samedi, à l'hôtel Magog, en l'honneur de Monsieur et Madame Jean-Charles Harvey. Madame Eugène de Sève, Madame Fred Bertrand, Madame Chénier Picard et Madame Rodrigue Boisvert présidaient à la table de thé décorée de chrysanthèmes-pompons mauves et ambre.

— o —

Monsieur Fernand Fafard, M. P. P., et Madame Fafard, de L'Islet, ont passé quelques jours aux Trois-Rivières, récemment.

— o —

Mademoiselle Fernande Saint-Pierre recevait dimanche, à l'heure du thé, à la résidence de ses parents, le docteur et Madame Saint-Pierre de Sherbrooke, pour Monsieur et Madame Jean-Charles Harvey.

— o —

Madame Charlie Davie est de retour de Montréal où elle a passé quelques jours.

— o —

Mesdemoiselles Muriel Rawland, Gertrude Amyot, Marcelle Lynch, Dorothy Sraveley, Gertrude Papineau, Marjorie Swift, Mary Burns, Marjorie Anderson, Margaret Stevenson exécutèrent des danses de genre, lors des "Kiwanis Frolics" de 1931 qui auront lieu le 3 décembre, au Capitol.

— o —

Monsieur Alfred DesRochers, de Sherbrooke, recevait à déjeuner, dimanche. Les convives étaient: Monsieur et Madame Albert Pelletier, Monsieur et Madame Lucien Parizeau et Monsieur et Madame Jean-Charles Harvey.

— o —

Monsieur Jean Langlois a fait un bref séjour aux Trois-Rivières.

— o —

Madame Roger Maillet, de Montréal, est à Québec pour quelques jours, chez son beau-frère et sa soeur, Monsieur et Madame E. de L. Garneau.

— o —

Monsieur Frank Jean, de Grande Rivière, Gaspé, passe quelque temps en ville, l'hôte de Monsieur et Madame F. Gibaut, avenue Laurier.

— o —

M. et madame Aurèle Goyer recevaient samedi soir, à l'occasion du passage à Sherbrooke de M. et madame Jean-Charles Harvey. Les invités étaient : M. et madame Harry Bernard, de St-Hyacinthe, M. et madame Albert Pelletier, de Montréal, M. et madame Alfred DesRochers, M. et madame H.-J. Delisle, mademoiselle Corinne Denault, mademoiselle Eva Dubuc, mademoiselle Lucile Moore, mademoiselle Germaine Denault, mademoiselle Marguerite Allaire, mademoiselle Françoise Gaudet, mademoiselle Aline Prince, mademoiselle Eva Sénécal de "La Patrie", MM. Lucien Parizeau, M. Dansereau, de Montréal, L.-P. Robidoux, C.-E. Parrot, H.-M. Gendreau. Au cours de la soirée, deux invités retenus à Montréal, par le programme "Au coin du Feu", M. Robert Choquette et mademoiselle Jovette Bernier, présentèrent à la radio, une nouvelle de M. Jean-Charles Harvey et un extrait du roman de M. Bernard :"La Ferme des Pins".

— o —

Mademoiselle Alice Bussières était de passage à Sainte-Pétronille, Ile d'Orléans, ces jours-ci, l'invitée de madame Léo Chouinard.

— o —

M. et madame Georges Gauthier annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Georges-Jean-Yves. Parrain et marraine, M. Joseph Gauthier, grand'père et mademoiselle Marie Gauthier, tante.

— o —

Madame Jos. Labrecque a reçu à l'heure du thé, en l'honneur de sa fille, Lucienne. Les invités étaient : M. et madame J.-A. Caron, madame P. Alain, madame O. Paquet, madame W. Hayfield, madame Jos. Allard, madame Jos. Gignac, madame E. Paquet, madame D. Nadeau, mademoiselle Margueirte Caron, M. R.-L. Labrecque, M. P.-E. Labrecque.

— o —

Dans notre édition du 14 octobre, nous avons publié, dans la vie sociale, le compte-rendu du mariage de M. Wilfrid Roussy, de Godbout. Comme cette nouvelle était absolument fausse, nous prions l'intéressé de vouloir bien accepter nos excuses et nous regrettons d'avoir été l'involontaire instrument d'une aussi désagréable erreur.

— o —

M. Alex. Bédard et Mme Bédard, (née Cécile Alain), Ancienne-Lorette, font part à leurs parents et amis de la naissance de deux jumeaux née le 29 novembre et baptisés le même jour, un garçon et une fille, sous les prénoms de Joseph-Gaudias-Adrien. Parrain et marraine M. et Mme Gaudias Bédard, oncle et tante de l'enfant et la fille sous les prénoms de Saraphine-Adrienne. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Desroches. Les deux porteuses étaient Mme Gaudias Bédard, grande'mère de l'enfant et Mme Aurel Alain grandetante de l'enfant.

MONTREAL

L'honorable Randolph Bruce s'embarquera mercredi sur l'"Empress of Britain" pour une croisière en Europe.

— o —

Lady Forget passe quelques jours à Saint-Irénée les Bains.

— o —

Mme E.-P. Benoit est revenue de Toronto, où elle était depuis une dizaine de jours, l'invitée de M. et de Mme Pierre Benoit.

— o —

Mme Henry Joseph est revenue de New-York, où elle était depuis quelque temps, l'invitée de sa fille, Mme R.-D. Elwell.

— o —

Mlle Kiki Roy, de Paris, est partie pour Ottawa, où elle sera pendant quelque temps, l'invitée de Mlle Lucette Valin.

— o —

Thé, hier après-midi, chez Mme J.-H. Brodeur, en l'honneur de sa fille, Marielle, débutante de la saison. Mme T.-X. Renaud, Mme Hector Cyphot et Mme E.-R. Casgrain servaient le thé et les glaces, aidées de Mlles Marguerite Duchastel, de Montrouge, Madeleine LeDuc, Marie-Paule Normandeau, Annette Lamarche, Gisèle Dion et Gisèle Chevrier.

— o —

Mlle Yvonne Bédard recevra son cercle de couture de l'Assistance maternelle aujourd'hui.

— o —

Mme Charles-Edouard Marchand, de Saint-Jérôme, donnera un thé-dansant, le samedi 19 décembre, au Victoria Hall, pour ses filles, Rolande et Louise.

OTTAWA

Sir Joseph Flavelle, le colonel madame J.-H. Price, le colonel et Mme Herbert Molson, M. et Mme H. Ogilvie, M. et Mme R. Jack ont passé la fin de semaine à Rideau Hall.

— o —

Mlle Odette Lapointe retournera à Québec, demain

— o —

—Lady Kingsmill est attendue de Toronto, jeudi.

— o —

L'honorable I.-M. Togugawa recevait à diner, vendredi. Les convives étaient : l'honorable et Mme Hugh Guthrie, l'honorable et Mme Martin Burrell, M. et Mme J.-F. Crowdy, le colonel et Mme L.-R. Laflèche, le capitaine et Mme Victor Blundell, M. e tMme H.-M. Hughson, Mlle Fred Fripp, M. et Mme H. Kawamura.

— o —

Mlle Margaret Tilley est retournée à Saint-Jean.

TROIS-RIVIERES

Mademoiselle Rolande Hébert, de Sherbrooke, est l'invitée de madame Emile Dessureault.

— o —

Madame Jean-Jacques Ryan recevait à une partie de bridge, ces jours derniers, en l'honneur de madame Marcotte, de Sainte-Anne de la Pérade.

— o —

Mademoiselle Denise Robichon et mademoiselle Yolande Gouin, recevaient à l'heure du thé, au club de Badmington, récemment.

— o —

Monsieur et madame Luc Lamothe sont retournés à North Bay, après un bref séjour aux Trois-Rivières.

— o —

Mademoiselle Irène Desrochers est repartie pour la métropole.

Gentilly

Naissances

Marie-Thérèse-Paulette, enfant de M. et Mme Hervé Trottier. Parrain et marraine M. et Mme Johnny Bicotte, grands'parents de l'enfant.

—M. et Mme Edouard Fournier, font part à leurs parents et leurs amis de la naissance de deux jumelles, baptisées sous les noms de Marie-Angéline-Annette; Marie-Thérèse Anita. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Séguin, pour Annette, M. et Mme Achille Fournier pour Anita, oncles et tantes des deux jumelles.

Va et vient

Mlles Marie-Louise et Thérèse Fournier, M. Emile Fournier, de Ste- Sophie, chez M. Joseph Labonté.

—M. et Mme Henri Jacot, de St-Pierre les Becquets chez Mme Donat Genest.

—Mme Raoul Gendron, de Ste-Sophie, est venue visiter des parents et des amis.

—M. et Mme Achille Turcotte et leur fillette, Gabrielle sont allés à Nicolet visiter Sr. Saint-Gustave chez les RR. SS. de l'Assomption.

—M. et Mme Joseph Labonté, Mlles Berthe Dorothé et Fernande Labonté, sont allés à Nicolet, visiter Mlle Lilianne Labonté, novice, chez les RR. SS. de l'Assomption.

Le bon enfant !

Il mange bien, ne vous dérange pas la nuit et est toujours de bonne humeur.

Certes, vous l'aimeriez quand même il en serait autrement, mais vous l'aimez encore mieux parce qu'il est bon enfant.

Les Tablettes Baby's Own aident aux enfants à se bien porter en éliminant la constipation, source de bien des maux. Si votre bébé est fiévreux, enrhumé, sans appétit ou s'il a la langue chargée, c'est que probablement il est constipé.

N'attendez pas le développement d'une maladie grave. Procurez-vous des Tablettes Baby's Own et ayez-en toujours à la maison. 25c le paquet dans les pharmacies. F166

TABLETTES BABY'S OWN
(Dr. Williams')
Pour enfants de tous âges

DAMES AUXILIAIRES DE LA F. C. M. A.

Les officières de l'Union locale 248 des Dames Auxiliaires de la Fraternité Unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique. Assises, de gauche à droite, Mme Albert Lamonde, conductrice ; Mme Ernest Jobin, vice-présidente ; Mme Albert Defoy, présidente ; Mme Ephrem Bédard, secrétaire-archiviste et correspondante; Mme Emile Légaré, gardienne. Deuxième rangée, de gauche à droite, Mlle Marthe Voyer, syndic ; Mme Alfred Giguère, syndic ; Mme Roch Boucher, syndic ; Mlle Marguerite Bédard, secrétaire-trésorière.

Beauceville

Séance de a Chambre de Commerce

Lundi le 23 courant à 7. h. 30 p.m. a eu lieu une réunion des membres de la Chambre de Commerce de Beauceville, présidée par M. Alonzo Deblois, président. M. Charles Rioux, notaire, agissait comme secrétaire en l'absence du secrétaire M. Art. Labbé, avocat.

Trois importantes questions ont été mises à l'étude. La première avait rapport à la demande à faire à la Shawinigan Power pour la réduction de son tarif suivant le nouveau contrat projeté , soit au taux de .05 cts par kilowatt. On a également choisi trois délégués de la Chambre de Commerce de Beauceville qui se rendront avec les délégués des Chambres de Commerce des autres paroisses de la Beauce pour discuter la question des taux de forces motrices dans l'industrie. Les délégués choisis sont : MM. Alonzo Deblois, prés.; François Desaulniers, I.C. et Omer Dancose, électricien.

La seconde question a été l'adoption d'une résolution a être présentée aux autorités du Q. C. R. pour la réduction des taux de fret et l'amélioraton du service de cette compagnie.

Enfin, il fut question de l'augmentation de la taxe sur la gazoline, et les membres ont approuvé cette mesure en tenant compte du fait qu'il est question de l'abolition des taux de payage sur les ponts.

La séance s'est terminée à 9 h. 30 p.m.

Vie sociale

M. Jos. Roy, avocat du Q. C. R., de Sherbrooke, était à Beauveville, la semaine dernière.

—MM. Philibert Plante et Alph. Roy, de St-Frédéric, étaient de passage à Beauceville ces jours derniers.

—MM. Edouard Fortin, M.P.P., et Arthur Labbé, avocat, sont descendus à Québec, lundi soir.

—Mercredi a eu lieu à Beauceville le service anniversaire de feu Paul Poulin. Plusieurs parents et amis y assistaient.

—M. et Mme Odilon Nadeau et leur jeune fille Laura ont passé la veillée de dimanche à Ste-Marie.

—Mlle Marthe Gilbert, Alberte Bolduc et Esther Bolduc, de St-Georges, ont visité Mlle Laura Nadeau, ces jours derniers.

—M. Georges Gagnon, de passage à Beauceville, ces jours derniers.

—Mardi et mercredi étaient de passage à Québec pour les causes d'expropriation des propriétés Caius Roy, Pierre Mathieu et Louida Grondin, MM. H.-R. Renault, maire de Beauceville Est, Paul Rodrigue, maire de St-François; Caius Roy, Pierre Mathieu, Louida Grondin, Atahanase Doyon, Jos. Doyon, A. Morissette, I.C., et F.-L. Désaulniers, I.C., F.-G. Fortier, N.P., Chs. Rioux, N.P., Adolphe Doyon, Henri Lacombe, Chs Poulin, Honorius Grondin, de St-Georges, Feo. Plante, de St-Joseph, Alf. Fortin, Alf. Jolicoeur et J.-A. Poulin. Les procureurs du Gouvernement dans ces causes sont MM. Léonce Cliche, C.R., de St-Joseph de Beauce et Arthur Labbé, avocat, de Beauceville; ceux de M. Caius Roy, sont Noël Belleau, C.R., et A. Savard, C.R., de Québec; celui de M. Pierre Mathieu est Rosaire Beaudoin, C.R. de St-Joseph, Bce et M. Louis Morin C.R., représente les intérêts de M. Louida Grondin.

—Madame Noé Mathieu, MM. Alfred Fortin et Gualbert Quirion sont descendus à Québec mercredi.

—Mlles Marcelles, Annette et Alice Fortin étaiet de passage à Québec, mercredi soir.

—MM. Léo. Pomerleau, Eugène Mathieu et Florian Mathieu sont partis pour une promenade de quelques semaines à Montréal.

—M. et Mme Siméon Saillant et leurs enfants de Québec, étaient à Beauceville, dimanche.

—Mme Alex. Maheux de Waterville et son fils Rolland sont en promenade chez M. Jos. Maheux à la Rivière Gilbert ainsi que chez Mlle Françoise Bolduc à Beauceville.

—Mlles Julie et Gilberte Bolduc accompagnée de leur mère et de M. Jos. Maheu sont partis mercredi matin, Gardiner Me, où elles seront les hôtes de M. et Mme Adol. Vigue.

—M. François Fortin est en voyage d'affaires dans le district dans l'intérêt de notre maison.

—M. et Mme Henri Renault sont de retour d'un voyage de quelques jours à Québec.

—M. Armand Dupuis, de Sherbrooke, a passé le dimanche à Beauceville.

—MM. Copping et McKay représentants de la National Credit Clearing Bureau d'Ottawa étaient de passage à nos bureaux ces jours derniers.

—Mlle Charlotte Lemieux a passé l'après-midi de dimanche à Québec.

—Madame Edouard Fortin passe la semaine à Québec à l'Hôtel Ste-Ursule.

—M. Elie Boulanger , de St-Côme, était de passage à nos bureaux jeudi matin.

—M. le Dr Rolland Bourassa a passé la fin de semaine à Québec.

—Mlle Suzanne Fortin est de retour d'une promenade d'une semaine à Québec.

—M. et Mme Charles Rioux sont de retour d'un voyage de quelques jours à Québec.

—Mlle Mariette Rousseau, de Trois-Pistoles , passe une quinzaine à Beauceville l'invitée de sa soeur et de son beau-frère, M. le notaire et Mme Chs. Rioux.

—M. le notaire Rousseau, Mlles Renée et Jeannine Rousseau, MM. Marc, Roger et Gaston Rousseau accompagnés de Mme A. Rioux, de Trois-Pistoles, étaient en visite chez M. le Notaire et Mme Chs. Rioux, dimanche dernier.

—M. Côté, inspecteur des Banques est retourné à Montréal après une semaine d'inspection à notre succursale de Beauceville.

—M Henri Doyon, caissier de la Banque Canadienne Nationale est de retour d'un voyage de chasse à Ste-Germaine

—M. Jos. Couture, de St-Henri de Lévis, et M. Raymond Reny, E.E. M. étaient de passage à Beauceville lundi dernier.

—Mme Yvonne-B. LaFerté est en promenade à Beauceville pour quelques temps, l'hôte de M. et Mme Charles Rioux.

Roberval

Travaux pour les chômeurs

La ville de Roberval, ayant obtenu une somme de $22,000. des Gouvernements Provincial et Fédéral, en vertu de la Loi du Chômage, fait exécuter, avec cet argent, d'importants travaux à la prise d'eau désservant la ville de Roberval, au point de vue aqueduc et au point de vue protection contre les incendies.

Ces travaux seront d'un grand avantage à nous fournir une eau plus pure et en cas d'incendie nous seront protégés doublement, et nous espérons que ces travaux étant exécutés, nous donnant une protection complète en cas d'incendie, nos taux d'assurances seront diminués.

En même temps que les travaux de la prise d'eau se font, des équipes d'hommes travaillent au boisement du ruisseau Paradis, et ce travail étant terminé, s'il reste de l'argent ou si l'on en obtient d'autre, l'on s'occupera du boisement du ruisseau Blackburn, améliorations qui seront tout à l'avantage de notre ville.

Actuellement une centaine de chômeurs sont employés à ces travaux.

La ville pour ces travaux n'emploient que les chefs de familles ou soutiens de familles, et aucun étranger à Roberval ne peut trouver emploi sur ces travaux qui sont spécialement faits dans le but de venir en aide aux chômeurs de Roberval.

Mariage

Le 23 novembre a été béni le mariage de Mlle Célestine Simard fille de feu Thomas Simard, avec M. Joseph-Frs-Xavier Savard, fils de M. et Mme William Savard, de La Doré. M. Wilfrid Bertin servait de témoin à sa belle soeur et M. William Savard à son fils.

Naissance

Le 23 novembre, Joseph-Abel-Léon, fils de M. et Mme Augustin Martel. Parrain M. Paul Martel, marraine Mlle Pauline Martel.

La messe de minuit

Les chorales de Notre-Dame de Roberval et de St-Jean de Bréboeuf sont à exercer la messe de minuit et les cantiques de Noël. Pour la première fois depuis la fondation de Roberval, il y aura cette année deux messes de minuit, car depuis quelques mois la division de la paroisse s'étant faite, les paroissiens du quartier nord de la ville de Roberval n'auront pas à parcourir un mille et même plus pour aller assister à la Messe de Minuit.

Les travaux de l'église de St-Jean de Breboeuf s'avancent rapidement et la bénédiction devrait avoir lieu dans un avenir assez rapproché. En attendant les offices divins se font en la chapelle du Collège Notre-Dame.

Au Château Roberval

Etaient à Roberval par affaires ces jours derniers et enrégistré au Château Roberval, MM. C. Lapointe Victoriaville, J.-Emile Bélanger, J.-Eddgar Néron, de Delisle, Néré Therrien, de Dolbeau, Paul Morel et Donat Desjardins de Mistassini, J.-Henri Thivierge, de Metabetchouan, Rodolphe Senneville, de St-Félicien, W. Dorion, de Charlesbourg, Sylvio Dumas de Québec, J.-W. Genest, de Québec, Johnny Saulbier, de Chicoutimi, A. Dagneault, de Montréal, Eug. Gagnon, de Hébertville-Station, Eudore Racine, de Chicoutimi, E.-L. Maltais de Arvida, P. Tremblay, de Arvida, Ed. Savard, de Québec, Alfred Lamontagne, de Chicoutimi, Alfred Jalbert, L.-E. Grondin, L.-P. Dumais, de Québec.

Notes sociales

— M. J.-E Moreau, de cette ville, est allé à Dolbeau par affaires le 27 novembre.

— Mmes Robert Bergeron et Georges Levesque, de cette ville, sont allées passer quelques jours à Québec, en promenade.

— M. J.-G. Coote, avocat de Québec, était à Roberval, le 26 novembre, par affaires professionnelles.

— MM. Geo. Levesque et Armand Boily, sont allés à Chicoutimi par affaires, le 26 novembre.

— M. Raoul Boissonneault, protonotaire, de cette ville, est allé passer quelques jours à Québec, en promenade.

— MM. Alfred Vézina et Augustin Rainville, de St-Prime, sont venus à Roberval, par affaires, le 26 novembre.

— M. Henri-J. Plourde, de Métabetchouan, était de passage à Roberval, le 27 novembre.

— MM. Ernest Bouchard, Majoric Bouchard, Mlle Elmire Bouchard, M. et Mme Armand Laganière, M. Joseph Boivin, M. Chs Potvin, de Chambord, étaient de passage à Roberval, le 26 novembre, ainsi que M. Camille Fortin, aussi de Chambord.

— M. Gilbert Couture, de Montréal, a passé quelques jours à Roberval, la semaine dernière, par affaires.

— M. Camille Couture, de Normandin, est venu à Roberval, par affaires, ces jours derniers.

— M. et Mme René Harvey, de Métabetchouan, étaient de passage à Roberval, le 26 novembre.

— MM. Alfrédise Harvey et J.-A. Cloutier, de St-Joseph-d'Alma, sont venus à Roberval, par affaires, le 26 novembre.

— M. Edmond Deschesne, d'Hébertville-Station, était à Roberval, par affaires, le 26 novembre.

Feu Philippe Morin

Le 30 novembre à 9 h 30 ont eu lieu les funérailles de Sieur Philippe Morin, décédé le 27 novembre à l'âge de 45 ans, après avoir souffert avec résignation une maladie qui le minait depuis plusieurs mois.

C'est après avoir reçu les sacrements de notre Mère la Ste-Eglise qu'il rendit son âme à Dieu en vrai chrétien.

Fils de feu Salem Morin, monsieur Philippe Morin, était avantageusement connu à Roberval où il ne comptait que de vrais amis, chrétien convaincu, il faisait partie de la congrégation de la Ste-Vierge, membre de la chorale de Roberval, il a toujours été un des membres les plus actifs de l'Union Ste-Cécile de Roberval durant le temps que cette société a existé.

Il était le frère de M. l'abbé Luc Morin, de Dolbeau, de Mlle Béatrice Morin, de Roberval et de Mme Louis Lavoie (Marie-Stella) de Roberval.

Une foule considérable assistait assistait aux funérailles ainsi que plusieurs confrères et amis de M. l'abbé Luc Morin.

A. M. l'abbé Luc Morin, directeur du Séminaire de Chicoutimi et à tous les membres de la famille. Le "Soleil" offre ses plus profondes sympathies.

$1 et plus dans tous les bons magasins

Tricotés pour durer— et pour bien durer

dans toutes les couleurs et pesanteurs à la mode.

BAS MERCURY

MERCURY MILLS LIMITED HAMILTON ONTARIO

Fait à la maison mais casse la toux en un clin d'oeil

Pour mettre promptement fin à une toux rebelle, il est important de soulager les membranes enflammées, se débarrasser de germes et aussi par l'intérieur aider le système de façon qu'il contribue à remédier à l'affection.

A ces fins, voici une médecine qui se fait à la maison, et qui est bien meilleure que tout ce que vous pourriez acheter à 3 fois le prix. Chez le pharmacien, procurez-vous 2½ onces de Pinex, que vous mettrez dans une bouteille de 16 onces, y ajoutant du sirop de sucre granulé ordinaire ou du miel coulé pour faire 16 onces. La chose ne prend qu'un moment, épargne de l'argent, et vous avez là un remède tellement efficace que vous ne voudrez jamais plus vous en passer, une fois que vous en aurez pris. Il se garde si la perfection, et les enfants en raffolent.

Ce remède simple agit de trois façons indispensables. En premier lieu, il détache le phlegme chargé de germes. En second lieu, il calme l'inflammation. En troisième lieu, il est absorbé dans le sang, où il agit directement sur les tubes bronchiaux. Cette triple action explique pourquoi il soulage si promptement, même dans les toux obstinées qui suivent les épidémies de rhumes.

Le Pinex est un composé fortement concentré de Pin de Norvège, contenant in principe actif de la créosote, sous forme raffinée, agréable au goût, et il est reconnu comme l'un des traitements les plus excellents contre les grosses toux et les irritations des bronches.

N'acceptez rien à la place du Pinex. Il est garanti soulager de façon prompte, sans quoi on vous rembourse votre argent.

"Chatelaine" vous suggère un

MENU "MAGIC"

● Voyez cette marque sur chaque boîte. C'est une garantie que la "Magic" ne contient ni alun ni ingrédients nuisibles.

Voici un appétissant et très simple menu, suggéré par le Chatelaine Institute de Toronto. Il sera certainement apprécié par celles qui visent à l'économie, tout en s'efforçant de présenter des choses savoureuses. Essayez-le puis conservez-le, car il pourra encore vous être très utile pour la préparation rapide d'un lunch ou d'un goûter.

MENU DE LUNCH
Fèves de Lima en casserole
Biscuits à thé chauds
Fraises en conserve
Ermites "Magic"*
Thé ou café

"Les bonnes choses vont de pair avec les bonnes recettes et les bons ingrédients," dit Miss Helen G. Campbell, directrice de Chatelaine Institute. "Cette recette a été essayée et éprouvée dans les cuisines de Chatelaine Institute."

*ERMITES "MAGIC"

¾ tasse beurre	1 tasse dattes hachées	½ c. à thé Poudre à Pâte "Magic"
1½ tasses cassonade	1 c. à thé vanille	½ c. à thé Soda "Magic"
2 oeufs	½ c. à thé muscade	2 c. à soupe lait ou eau
1 tasse raisins hachés	1 c. à thé canelle	
1 tasse noix Grenoble hachées	2 tasses farine à pâtisserie	

Mélangez et tamisez ensemble les ingrédients secs. Défaites le beurre en crème, ajoutez sucre, vanille et oeufs bien battus. Puis ajoutez un tiers du mélange de farine, les fruits et noix. Ajoutez, en alternant, le reste de la farine et du liquide. Mélangez à fond. Laissez tomber à la cuiller dans une lèchefrite graissée et cuisez à four modéré durant 15 ou 20 minutes.

Cette recette et des douzaines d'autres également appétissantes sont données dans le Nouveau Livre de Cuisine "Magic." Demandez-en une copie si vous cuisez à la maison, en écrivant à la Standard Brands Limited, Fraser Ave. et Liberty St., Toronto.

Achetez des produits fabriqués au Canada

La Poudre à Pâte "MAGIC" assure de meilleurs résultats

SPECIAL POUR JEUDI

Nous Avons Fait un Achat Superbe

DE 500 ROBES DE JERSEY DE LAINE

Que nous offrons à nos clientes pendant notre vente de liquidation au bas prix incroyable de

JEUDI **$2.29**

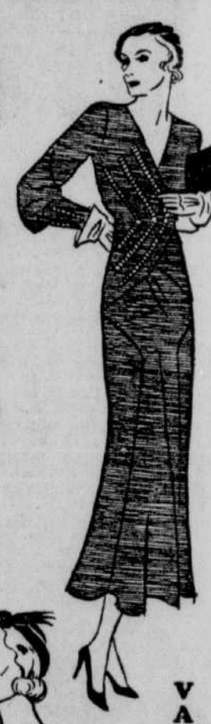

VALEURS REGULIERES DE $6.75

Ces robes sont précisément le vêtement idéal pour être confortables durant la froide saison qui s'amène.

Vous raffolerez des styles attrayants et des chaudes couleurs que possèdent ces jolies robes.

LES TEINTES SONT : NOIR, BRUN, BLEU, VERT, MAROCAIN, Etc--14 à 40

VALEURS INSURPASSABLES DE 'LUCILLE'

MAISON LUCILLE INC
121 St. Joseph

MAISON JULIEN Enrg.

"EN AIDE AU PEUPLE"

"Telle est Notre DEVISE!"

Billet de Retour Payé pour les Acheteurs dans les 30 Milles en Dehors de la Ville, pour chaque achat de $20.00.

LA PLUS GRANDE VENTE

Dont Quebec se Souviendra Longtemps

OUVERTURE JEUDI LE 3 DECEMBRE A 8 H. 30 P. M.

Lisez attentivement!--Riches ou pauvres tous vous pouvez venir profiter de cette vente. Nos prix sont ridicules. Souvenez-vous que nous sommes ici pour vous aider.

MAGNIFIQUES
MANTEAUX NOUVEAUX
Grandeurs 13½ - 47½

Les toutes dernières nuances. Les plus nouveaux tissus. Les meilleures fourrures.

$11.95

VOTRE ARGENT REMBOURSE SI VOUS POUVEZ LES TROUVER AU MEME PRIX OU MEILLEUR MARCHE

MANTEAUX SPORT
avec ou sans fourrure

$3.95
$6.50
$8.50
$9.50
$10.50
$13.95
$14.95

188
190
rue St-Jean

SPECIAL

200 ROBES

$1.95

Valeur $13.50

Manteaux
13 à 47½

Vous ne sauriez avoir rien de meilleur. Plus cher, oui!

Argent remboursé si vous pouvez acheter au même prix ou moins cher.

$12.50
$14.50
$15.75
$17.50 $19.95
$21.50 $23.50

pas plus cher que
$39.75
Valeur jusqu'à
$69.50

BLOUSES
$1.50 à $1.95
Solde d'assortiment

SPECIAL
Robes en Crêpe-Laine
$3.95
Valeur $8.95
Solde Spécial d'Assortiment
$2.95
Valeur $7.95

SOLDE DE ROBES
$3.25 $3.75
Valeur $9.50

Solde de Tweeds-Voyage
$3.95
$6.50

Echantillons
50 BETTY BROWN
GARANTIES LAVABLES
$5.95 à $14.95

Solde de Robes en Crêpe-Satin
$6.95 Valeur $14.50

SOLDE SPECIAL
$2.95
Satin-Crêpe
Grandeurs 14 - 20

Soie Imprimée
83 Robes
$5.00

ROBES d'Après-Midi
Grandeurs 13-38
Satins--Crêpes Georgettes Faille
Les Dernières Nuances Nouveaux Styles
$7.95
$8.50
$9.00

Solde d'un Lot de Robes
Valeur $18.95
$5.95

SPECIAL
SOLDE DE CHAPEAUX
59c
69c
Valeur $2.95

AUTRES
$1.50

Robes de Soirée
SOLDE
$5.95
$6.95
$7.95
$8.95

ROBES DE LAINE
$4.95
Valeur $10.50

CHANDAILS
$3.25

Le Plus Grand Rayon de
ROBES
en Ville
Toutes à Solder à
1-3
du Prix d'Origine

ROBES DE SOIREES
Crêpes
Georgettes
Chiffon
Dentelle
Satins
Georgette Perlée
Grandeurs 14 - 42
$7.95 à $27.50

NOUVELLES ROBES COMBINAISON
de Couleurs
En Crêpes
Grand. 14 à 38
$7.95 A $12.95

Nouvelles Robes Combinaison
EN CREPE IMPRIME
$8.95

VOTRE ARGENT REMBOURSE Si vous Trouvez Meilleur Marché Ailleurs les Marchandises Annoncées dans cette Page ET VOUS GARDEREZ EN PLUS LES MARCHANDISES "GRATIS"

LA MAISON JULIEN
188-190 RUE ST-JEAN

LE BLE SUBIT DE NOUVELLES BAISSES. -- ON DEMANDE LA LIQUIDATION DE RADIO-KEITH. -- CHUTE DES VALEURS.

C. P. R. N'A PAS PU GARDER LES 2½ P. GAGNES CE MATIN

Montréal, 2.—(P.C.)— Fermeture.— La vigueur manifestée au commencement de la séance par les actions du C. P. R., après qu'on eut annoncé que le Bureau de Conciliation avait recommandé une réduction de 10% dans les gages des employés de chemins de fer n'a pas réussi à se maintenir jusqu'en fermeture. Pendant la première heure, C. P. R. compta jusqu'à 2½ points de gain au-dessus de 16, mais une baisse graduelle survint ensuite qui ramena cette valeur à 16½, soit seulement 1-2 point au-dessus de sa cote finale d'hier.

En général, le marché a été terne et n'a été que modérément ferme.

Alberta Pacific Grain ordinaire est apparu au tableau à 7½, un nouveau maximum, 1 point au-dessus de sa dernière transaction.

Brazilian se trouvait en mieux de 1-8 à 11. Canadian Car ordinaire accusait un gain de 1-4 à 7½. International Nickel était en recul de 1-8 à 10 1-8.

Le reste de la liste n'a que très peu varié.

FERMETURE – MONTREAL

L.-G. BEAUBIEN & CIE
70 rue St-Pierre

— LE 2 DECEMBRE —

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Abitibi	3½	3½	3½	3½
Alberta Grain	7	7½	7	7½
Bell Telephone	122½	122⅝	122	122⅝
Brazilian Traction	11	11	10⅞	11
B. C. Packers	1½	1½	1½	1½
B. C. Power "A"	26	26	26	26
Canada Cement	7	7	7	7
Do priv.	77⅝	77⅝	77⅝	77⅝
Canadian Car	7⅝	7⅝	7	7
Can. Pacific	16⅞	18	16⅞	17
Cockshutt Plow	5½	5½	5¼	5¼
D. Steel & Coal "B"	2½	2½	2½	2½
Dryden Paper	3	3	3	3
Fraser	1½	1½	1½	1½
Gurd & Co., Chas	21	21	21	21
Gypsum	5½	5½	5½	5½
Howard Smith	3	3	3	3
Int. Nickel	10¼	10¼	9⅞	9⅞
Massey-Harris	3½	3⅝	3¼	3¼
Montreal Power	38	38	38	38
Steel of Canada	23½	23	23½	23
Winnipeg Electric	7	7	7	7

LE BLE A FINI DE 1⅝ A 2 CENTINS PLUS BAS QU'HIER

Winnipeg, 2. (P.C.)—Fermeture.— Les prix du blé ont descendu encore plus bas aujourd'hui sur le marché des grains de Winnipeg et, en fermeture, ils se trouvaient de 1 5-8 à 2 1-8c plus bas qu'hier. Des ventes légères par les intérêts Lago et l'absence d'exportations ont amené cette baisse et le support indifférent accordé au marché n'a rien pu faire pour enrayer la chute des prix.

La livraison sur décembre a fini 1 5-8c plus bas à 59; celle de mai 2c en recul entre 62 7-8 et 63c et celle de juillet avec des pertes de 2 1-8 à 2c entre 63 5-8 et 63 3-3c.

Chicago, 2. (P.C.)—Fermeture.— L'instabilité de la livre sterling qui a presque arrêté les exportations nord-américaines vers l'Angleterre, a aussi déprimé fortement la cote des grains au cours de la séance d'aujourd'hui. Des ventes sur "stop-loss" ont envahi le marché vers la fermeture et les nouvelles venant d'Argentine et disant que les pluies récentes avaient endommagé la récolte ne purent réussir à faire remonter les prix.

Le blé clôtura instable avec des pertes de 1 1-2 à 2 1-8c comparativement à hier. Le maïs était en recul de 1 3-8 à 1 3-4c; l'avoine avait cédé de 1-4 à 1-2c et les provisions de 0 à 5c.

L'ARGENT EN BARRE

Londres, 2. (A. P.) — Le marché de l'argent en barre est irrégulier et ce métal est 3-16d plus haut à 19 7-16 pence l'once.

DIV. DE McLEOD OIL

Calgary, 2 (P.C.)—McLeod Oil Company a déclaré un dividende de 5c par action, a-t-on annoncé hier. Ce dividende est payable sur 266,000 actions le 25 janvier 1932 aux actionnaires inscrits aux registres le 5 janvier. Un total de $13,200 sera versé.

MARCHE DU BETAIL

Montréal, 2.—(P.C.)—Il y avait 220 bêtes à cornes, 50 veaux, 646 porcs et 198 moutons et agneaux en vente ce matin sur les deux marchés locaux.

Le marché des bêtes à cornes a été languissant. Un wagon de bouvillons communs et ordinaires a été vendu à raison de $4.25. Les bonnes vaches ont rapporté pour la plupart $3.50 et même $3.65. Six ou 7 wagons de bêtes à cornes sont restés invendus.

Sur le marché des veaux, les veaux d'herbe ont rapporté $3 et les veaux ordinaires $2.75.

Les agneaux se sont maintenus à $6.50.

On a noté un ton stable et même un peu plus faible sur le marché des porcs. Pour le bacon et la boucherie, on payait $5.25 (nourris et abreuvés). Une couple de wagons de porcs pesant autour de 300 lbs ont rapporté $4.50 et les porcs pesant moins de 160 lbs se sont vendus $5. Les truies ont surtout rapporté $4.25.

St. Louis San Francisco System a perdu $80,059 durant octobre 1931 comparativement à un profit de $942,359 durant octobre 1930. Durant les 10 premiers mois de 1931, la compagnie a perdu $1,439,613 comparativement à un profit de $5,202,594 durant la même période de 1930.

MONTREAL CURB

GEOFFRION & CIE
105 côte de la Montagne

Le 2 décembre	Ouv.	Ferm.
B. A. Oil	10½	10¾
Dist Seagram	7	7
Dominion Stores	19½	19½
Hiram-Walker	3¼	3¼
Imperial Oil	11½	11½
Imperial Tob.	8⅞	8⅞
Int. Petroleum	11¾	11¾
Int. Util. "A"	17⅞	18
Moss Mines	.33½	.36
Sherritt Gordon	.70	.65
Siscoe	.56	.55¾
Teck Hughes	5.25	5.25

POTINS de la BOURSE

L'OPINION DE B. C. FORBES

B. C. Forbes, l'auteur et publiciste et financier bien connu donne l'opinion suivante sur le marché et ses perspectives : "L'un de ces jours, en 1932, il est à peu près certain que les consommateurs vont se mettre à acheter hâtivement — et alors, détaillants, marchands de gros et manufacturiers vont activer de plus en plus leurs achats de produits. Si l'on tourne les yeux vers le marché des valeurs, il est curieux de constater que presque tout le monde admet que la plupart des obligations et des actions sont à des prix d'aubaine. A venir jusqu'ici, cependant, on craignait que des prix encore plus bas fussent atteints et chacun remettrait à plus tard de prendre position à la hausse. Il est tout à fait probable que le marché va exécuter plusieurs mouvements d'allées et venues d'ici quelque temps mais de nombreux indices laissent deviner que les ventes forcées tirent à leur fin. Il est significatif de constater que les derniers tassements n'ont pas déclenché des offres en abondance. Il faut l'admettre, les achats n'ont pas montré une persistance très remarquable encore. Un bon matin, cependant, le public constatera que le marché s'est déjà hissé passablement plus haut — et alors on verra les acheteurs s'entasser sur le marché, ce qui poussera la cote rapidement vers les sommets".

DIVIDENDES DE DECEMBRE

D'après une compilation de "Financial Service" tout près de $25,000,000 seront payés en dividendes au Canada au cours du mois de décembre. Sur ce montant le Pacifique Canadien va payer $4,187,500. International Petroleum Co vient ensuite avec un versement de $3,581,022 (en fonds américains). Imperial Oil se classe troisième avec un versement de $3,337,635. Lake Shore, compagnie aurifère, arrive ensuite avec $2,000,000 dont 50% comme versement régulier et le reste comme gratification (bonus). Brazilian Traction va distribuer $1,622,511 et la Banque de Montréal $1,080,000, tandis que la Banque Royale paiera presque un montant identique, soit $1,050,000. On constate, par ce qui précède qu'environ 65% des $25,000,000 seront payés par les sept institutions dont les noms apparaissent ci-dessus.

NOUVELLES BREVES

(Sommaire du "Wall Street Journal" de ce matin, fourni par Geoffrion & Cie).

Sur une pétition d'un créancier, et avec le consentement de la compagnie, le juge Davies de la Cour du District des E.-U. a nommé deux syndics pour prendre charge et faire marcher le Wabash Railway.

Sheffield Co. Inc. annonce des réductions de 2c la pinte dans le prix du lait distribué aux résidences.

Au cours de la semaine qui a pris fin le 21 novembre, les chargements de wagons ont été de 633,503 aux Etats-Unis, ce qui représente une diminution de 36,863 sur le total de la semaine d'avant et de 126,000 sur le total de la semaine correspondante de 1930.

La gazoline en stock le 28 novembre aux Etats-Unis atteignait 1,174,000 barils.

Pendant les 10 mois finissant le 10 octobre, Missouri Pacific a réalisé des recettes nettes équivalant à $3.50 par action privilégiée 5 p. c. contre $3.64 par action ordinaire pour les 10 mois antérieurs.

Les directeurs de Rossia Insurance Co. of American ont remis à plus tard la déclaration du dividende trimestriel échéant à cette époque.

Moyennes de Dow, Jones pour mardi :

30 industrielles	91.77	recul de 2.10
20 ferroviaires	40.89	gain de .05
20 utilités	36.99	recul de .07
40 obligations	81.87	recul de .07

Dividendes

Montréal, 2.— Les dividendes suivants viennent d'être déclarés :

Viau Biscuit Corporation privilégié: 1 3-4 pour cent, payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 23 décembre.

Associated Telephone & Telegraph ordinaire $1 par action, dividende participant 50 cents par action, et premier privilégié 6% $1.75 par action, payables le 1er janvier aux actionnaires inscrits le 17 décembre.

NEW-YORK CURB

GEOFFRION & CIE
105 côte de la Montagne

— LE 2 DECEMBRE —

	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	69½	67
Am. Gas and Elec.	43¼	42⅝
Am. Investors 'B'	3	3
Am. Superpower	5	5
Ass. Gas and El. 'A'	6	5⅞
Brazilian	9⅛	9⅛
Cities Service	6⅞	6⅝
Cord	7⅞	7⅞
Elec. Bonds and S.	15⅞	15⅝
Ford of Can. 'A'	10⅛	10⅛
Fox Theatre 'A'	⅝	⅝
Gulf Oil	44⅝	43⅞
Imperial Oil	9⅝	9⅝
National P. and Gas	14¼	14¼
Niagara and Hudson	7½	7½
Penn. W. and P.	53	53
S. O. of Indiana	18¾	18⅝
Taggart Corp.	3¼	3¼
United L. and P.	28⅝	28⅜

LES VALEURS ONT PERDU LES GAINS FAITS AVANT MIDI

New-York, 2.—(Par Claude-A. Jagger, rédacteur financier de la Presse Associée.)—Fermeture.—Le marché mobilier s'est affaissé tranquillement aujourd'hui après avoir exécuté une reprise ce matin et il a fermé sur un ton lourd. Au cours de l'après-midi la liquidation des ferroviaires bon marché a sapé par sa base la reprise générale de la matinée et converti des gains de 1 à 3 points en des pertes de même étendue.

St-Louis San Francisco ordinaire a cédé au moins 4 points et le privilégié du même nom environ 5. Santa Fe, Louisville & Nashville, Lackawanna, Nickel Plate privilégié et American Can ont fléchi de 3 à environ 4 points et U. S. Steel a fini avec une perte approximative de 2 points. Radio a décliné sous l'influence de l'action en liquidation prise contre Radio-Orpheum.

On évalue à environ 1,600,000 actions le total des virements de la séance.

FERMETURE – NEW-YORK

L.-G. BEAUBIEN & CIE
70 rue St-Pierre

Le 2 déc.	Ouv.	Max.	Min.	2.45
Abitibi	2¾	2¾	2¾	2¾
Adams Exp.	6	7	5	5
Alleghany Crp.	2¼	2¼	2	2
Allied Chem.	74¾	78	73½	73½
Allis Chalmers	15	15	14¾	14¾
A.M. Byers	15	15½	14½	14½
Am. Can	67	68½	64½	64½
Am. & F. Pw.	11	11¾	10¼	10¼
Am. Smelting	22½	23	21¾	21⅞
Am. Tel & Tel	127⅞	129⅝	125⅞	125⅞
Am. Waterwks	33	33½	33	33¾
Anaconda Cop.	13⅞	13⅞	13	13
Atchison Ry	90½	91	90	90
Auburn Auto	110	115¼	107	107¾
Baldwin Loco	7	7	6½	6½
Balt & Ohio	23½	26	22½	22½
Barnsdall Corp	6⅛	6¼	6⅛	6⅛
Bethlehem Steel	25¼	26½	24⅞	24⅞
Borg Warner	11⅞	11⅞	11⅞	11⅞
Briggs Mfg.	10¼	10⅜	10¼	10⅜
Canada Dry	17	17	17	17
Can. Pacific	15	16	14½	14½
Case Threshing	36¾	39¾	35¾	35¾
Chesap & Ohio	28⅜	30¼	28¾	28¾
Chic. Rock Is.	11½	11½	9¾	9½
Chrysler	14½	14¾	13½	13½
Coca-Cola	113½	113½	111¾	111½
Columb. Carb.	37⅞	37⅞	36½	36½
Columbia Gas	20⅜	20⅜	19½	19½
Com. Solvents	9⅞	10⅛	9½	9½
Comm. Power	4⅞	4⅞	4⅝	4⅝
Congoleum	9⅝	9⅝	9⅝	9⅝
Cons. Gas	66¼	68⅝	66⅝	66⅝
Cont. Can	37	37¾	36½	36½
Corn Products	47	48½	45½	45½
Curtiss Wright	1¾	1¾	1½	1½
Davison Chem.	5	5	5	5
Dom. Stores	17	17	17	17
Dupont de Nem	55	56¾	53½	53½
Eastman Kodak	93	97	93	93
Elec. Auto-Lite	32	33¾	32	32
Elec. P. & Light	14¾	15⅞	14¾	14⅞
Erié Railroad	9½	9½	8½	8½
Fox Film	4¾	4¾	3⅞	4
Freeport Texas	17	17½	17	17
Gen. Electric	27	27⅞	26½	26½
Gen. G &E. 'A'	2⅝	2½	2⅝	2⅝
Gen. Motors	23⅝	23⅞	22⅜	22¾
Gillette Safety	13½	13¾	13½	13½
Goodyear	19⅝	19¾	18½	18½
Houston Oil	23	23	23	23
Hudson Motors	11⅝	11⅝	11⅝	11⅝
Hupp Motors	5	5	5	5
Int. Combustion	¾	¾	¾	¾
Int. Harvester	27⅞	28¼	27¾	27¾
Int. Hydro	14	14½	14	14½
Int. Nickel	8⅞	9	8½	8½
Int. Paper "C"	1	1	1	1
Int. Tel. & Tel.	11½	12¼	10¾	10¾
Johns-Manville	23¾	23½	20	20
Kennecott Cop.	12⅝	12½	12	12
Loews Theatre	35⅞	26⅝	35	35
Lorillard	14	15¾	13⅞	14¾
Mack Trucks	17	17	17	17
Miami Copper	8¼	8¼	8¼	8¼
Miss. K. & Tx.	6⅞	7	6	6
Missouri Pacific	11¼	12	9	9
Montg Ward	9¾	9¾	9½	9½
Nash Motors	17⅞	17¼	16⅞	16⅞
Nat. Bellas H.	1½	1½	1½	1½
Nat. Biscuit	43	44	42	42
Nat. Cash Reg.	14¼	14½	14¼	14¼
Nat. Dairy Prd.	26⅜	27⅜	26½	26½
Nat. Pw. & I.	15¼	15¼	14⅝	14⅝
New-Haven	27	28¾	26	26
N.-Y. Central	30½	34¼	30	30
North Am. Co.	35¼	37¼	35¼	35¼
Noranda Mines	14	14½	13½	13⅞
Pac. Gas & El.	35½	35½	35½	35½
Packard Motor	4⅞	4⅞	4¾	4¾
Pan Amn "B"	33	23	23	23
Paramount	9¾	10½	9¼	9¼
Pennsylvania Ry	22	23¼	27¾	22¼
Phillips Pete.	6¼	6¼	6	6
Public S. of N.-J.	59¾	61¾	59¾	60
Pullman	20½	21	20	20
Pure Oil	5¾	5¾	5¾	5¾
Radio Corp'n	7¼	7¼	5⅞	5⅞
Radio-Keith	1⅝	1½	1½	1½
Rem-Rand	3½	3⅝	3½	3½
Rep. I. & Steel	6⅞	6⅞	6¼	6⅞
Royal Dutch	15⅞	16	15¾	16
Sears Roebuck	38	38¼	36½	36½
Shell Union	4¼	4⅛	4	4
Simmons Bed	9⅝	10	9	9¾
Sinclair Oil	6⅝	6½	6¼	6½
South. Pacific	34½	38	34½	34¾
South Porto Ric	9⅛	9¼	9	9
Stand. Brands	14¼	14¾	14½	14½
Stan. Gas & El	34¾	35¾	33	33¼
Stand Oil N.J.	32	32	31¾	31¾
Stand. Oil N.Y.	11⅞	12	11½	11½
Stewart Warner	5⅝	6	5⅝	5¾
Stone & Webster	12⅞	14¾	12⅞	14
Tex. Gulf Sulp.	26⅜	26¼	26⅜	26¾
Timk. Rol. B.	21	21	20	20
Union Carbide	33	33¼	32½	32½
Union Pacific	79	83½	77½	77½
Unit. Airc.	13¾	14	12¾	12¾
Unit. Corp. XD.	11⅜	11¾	11¼	11½
U.S. Ind. Alco	28¾	30¼	28	28
U.S. Rubber	5¼	5¼	5	5
U.S. Steel	53¼	55¼	51⅜	51½
Vanadium	16⅛	16¾	15¼	15⅛
Warner Bros	3½	3½	2¾	2¾
Western Union	50½	52	48½	48½
Westing. Elec.	32⅝	33¾	31¼	31½
Woolworth	45¾	45¾	44½	44½
Worthington P.	25¼	25¼	24	24
Yellow Truck	4¼	4¼	4	4

BOURSE DE PARIS

Paris, 2.—(P.A.)— Rentes 3% : 83 francs, 70 centimes.

Emprunt 5% : 100 francs, 90 centimes.

Change sur Londres : 85 francs, 25 centimes.

Dollar américain : 25 francs, 57 centimes.

FERMETURE – MINES

BARRY & McMANAMY
72 rue St-Pierre

Le 2 décembre	Ouv.	Ferm.
Acme Oil	.13¾	.13¾
Ajax Oil	1.03	1.03
Alberta Pacific	.10	.10
Amulet	.19	.19
B. A. Oil	.10¾	.10¾
Bidgood	.13	.13
Big Missouri	.14	.13
Calmont Oil	.06	.06
Chemical Research	2.45	2.45
Cons Smelters	70.25	70.50
Dome Mines	9.50	10.00
Falconbridge	1.15	1.15
Granada	1.41	1.41
Hollinger	5.80	5.80
Howey Gold	.33	.33
Hudson Bay	3.00	3.00
Imperial Oil	.11¾	.11¾
Int. Petroleum	11.75	11.75
Jackson M.	10.25	10.00
Kirkland Lake	.52	.52
Lake Shore	27.25	27.75
Malartic	.03½	.03½
Mandy	.06	.6
McIntyre	17.75	
Mining Corp	1.41	1.50
Moss	.31	.33¾
Nipissing	1.15	1.15
Noranda	16.35	16.25
Pend Oreille	.90	.90
Pioneer	.04	.04
Premier	.62	.62
Sherritt Gordon	.60	.65
Siscoe	.55	.56
Sudbury Basin	.45	.45
Teck Hughes	5.15	5.25
Towagmac	.25	.25
Ventures	.46½	.46½
Vipond	.50	.50
Wright Har	3.01	3.05

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

(Fourni par L.-G. Beaubien & Cie)

Laidlaw & Co.—Rien ne semble encore indiquer que la réaction a fini son cours.

Le "Wall Street Mirror" dit: Le marché des valeurs en est rendu à un point où les très gros spéculateurs parlent beaucoup d'une nouvelle baisse afin d'inciter les petits spéculateurs à vendre. Les rachats sont très perceptibles dans le compartiment des ferroviaires. Chez ceux qui sont en mesure de connaître quelque chose de la situation, on dit généralement que des événements favorables à une hausse des ferroviaires devraient être annoncés très prochainement.

Chaque fois que la "moyenne" des industrielles descend autour du minimum de 1931, on constate que les achats sont suffisants pour susciter une reprise. Au surplus, on observe que la résistance la plus opiniâtre est offerte par des valeurs qui sont encore au-dessus de leur minimum du 5 octobre.

Les marchés de denrées sont temporairement influencés par les commentaires favorables émanant de sources privées et concernant la récolte de blé. L'un des facteurs réellement inquiétants est la chûte persistante de la Livre Sterling.

Si les industrielles réussissent à se maintenir au-dessus de leur minimum antérieur de 86.48 (Dow, Jones) établi le 5 octobre, ce sera le signal d'un relèvement asse ample et l'on pourra alors commencer à acheter.

Moyennes:
(Copyright par Standard Statistics)

	50 Ind.	20 Ferr.	20 Util.	90 Ttal
Hier	72.5	38.9	113.1	74.5
Lundi	73.8	38.8	113.2	75.4
Sem. passée	76.5	42.0	117.2	78.4
Mois passé	81.6	49.2	121.2	83.6
1930	131.5	100.9	169.8	133.4
1928	204.8	132.8	192.3	180.8
1926	106.0	103.4	103.8	105.1
Max. 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Min. 1931	97.8	36.7	101.5	70.0
Max. 1930	202.4	141.6	281.3	205.8
Min. 1930	112.9	86.4	146.5	114.7
Max. 1929	252.8	167.8	353.1	253.5
Min. 1929	141.3	117.7	156.3	140.2

Ventes totales hier: 2,039,329 actions.

Mouvements comparatifs:

	Mardi	Lundi
Nombre de gains	155	351
Nombre de reculs	346	196
Stocks n'ayant pas bougé	166	154
Total des stocks négociés	667	701

La ville de Paris consomme plus d'un million d'oeufs par jour.

LA MINE D'OR VENUS CONSOLIDEE

Avise les actionnaires de la Mine D'Or Venus Limitée que l'assemblée à laquelle ils ont été convoqués aura lieu jeudi le 3 décembre à 8.00 heures p. m. à la salle du Recorder, Hôtel de Ville, Québec. Elle compte sur la présence de tous.

Signé,
La Direction

La Banque Royale du Canada

ASSEMBLEE ANNUELLE

L'ASSEMBLEE générale annuelle des actionnaires de cette banque aura lieu au siège social, 360 rue Saint-Jacques Ouest, en la cité de Montréal, le jeudi 14e jour de janvier 1932, à 11 heures de l'avant-midi.

Le gérant général :

M. W. WILSON

Montréal, 1er décembre 1931

REVOYEZ VOTRE TESTAMENT!

● Ceux qui ont fait des Testaments soigneusement élaborés sont enclins à se complaire dans un faux sentiment de sécurité. Ils ne devraient pourtant pas ignorer qu'il leur serait recommandable de reviser périodiquement leurs Testaments afin d'y apporter, si nécessaire, les modifications répondant aux changements de situation.

● Votre Testament exprime-t-il vos présentes volontés? Est-il rédigé de telle sorte que votre succession puisse être administrée avec économie et au meilleur avantage des intéressés? Serait-il possible d'effectuer une légitime économie sur les Droits de Succession par des changements dans vos placements ou dans la forme de votre Testament?

● Avant de refaire votre Testament, soumettez-le à une compagnie de fiducie pour qu'elle en fasse la critique constructive en se plaçant au point de vue de l'administration pratique. The Royal Trust Company offre gratuitement ce service pour les Testaments où elle est désignée comme Exécutrice.

Faites venir des exemplaires de nos brochures — "Quelques Observations sur le Sujet des Testaments" et "Quelques Idées Destinées à Faciliter la Rédaction de Votre Testament."

THE ROYAL TRUST CO

58 RUE ST-PAUL, QUEBEC

Succursales par tout le Canada

LES ACTIFS ACTUELLEMENT ADMINISTRÉS DÉPASSENT $530,000,000

L'ETAT FINANCIER DE LA BANQUE DE MONTREAL PUBLIE

A la fin de l'exercice fiscal l'actif total de la banque était de $794,523,333 contre $718,330,729 de passif vis-à-vis le public. L'excédent de l'actif à $76,192,604. Les dépôts d'épargne continuent d'être élevés.

Le rapport de la Banque de Montréal publié à une époque très opportune établit, une fois de plus, la solide position liquide de cette institution et cela, en dépit des conditions adverses qui ont prévalu. Les actionnaires sont habitués à entendre parler de la solidité de la Banque de Montréal. Cette année cependant ce ne sont pas seulement les actionnaires qui ont intérêt à prendre connaissance de ce rapport mais un grand nombre d'autres qui vont être ainsi en mesure de juger de la condition des affaires un peu partout au pays.

Ce rapport présenté d'une façon très compréhensible — dans une autre partie de ce journal — ne manquera pas d'attirer l'attention.

L'actif total, comme on pouvait s'y attendre par suite des conditions qui ont prévalu, est quelque peu moins élevé. La Banque en se maintenant dans une bonne situation liquide est en mesure de déclarer que ses ressources immédiatement réalisables représentent 58.11% de tout le passif vis-à-vis le public tandis que le numéraire dans les voûtes et à la Réserve Centrale d'or est de 11.64% du passif.

Un item intéressant est la plus forte augmentation des titres à tranche dorée comme ceux du gouvernement et des municipalités. On sera aussi quelque peu surpris d'apprendre qu'en dépit des conditions défavorables les prêts courants sont égaux à l'année dernière tandis que les dépôts d'épargne atteignent un total très satisfaisant.

Les profits pour l'année, comme on l'anticipait, sont au-dessous du niveau des dernières années. Ils ont été amplement suffisants toutefois pour payer le dividende aux actionnaires, mettre de côté les sommes nécessaires aux taxes fédérales et, pour la réserve des immeubles de la Banque et ajouter encore au surplus du compte des profits et pertes. On n'a pu toutefois payer de boni aux actionnaires.

Les affaires sont bien maintenues

Le rapport qui couvre l'exercice terminé le 31 octobre fait voir l'actif total à $794,523,333 contre $826,969,537 à la fin du précédent exercice. Sur ce montant les ressources immédiatement réalisables se totalisent à $417,406,508 ou 58.11 du passif vis-à-vis le public. Dans cet actif liquide sont compris les titres du gouvernement et les autres obligations et débentures d'une valeur de $236,433,817. La majorité représente des valeurs à tranche dorée dont l'échéance est très rapprochée. On y compte pour $161,089,426 d'obligations provinciales contre $131,107,484, les obligations municipales canadiennes et anglaises, les titres étrangers et coloniaux pour $58,034,199 contre $46,447,441, les obligations de chemins de fer et autres, les débentures et stocks pour $11,095,421 contre $5,074,726.

Le numéraire et le dépôt à la Réserve Centrale d'or se totalisent à $83,625,914 ou 11.64% du passif vis-à-vis le public.

Les affaires de la Banque, en dépit des conditions industrielles défavorables, se sont bien maintenues et on en a la preuve aux prêts courants qui se sont totalisés à $291,111,569 au Canada contre $290,872,423. Les dépôts portant intérêt atteignent le total de $539,922,593 contre $540,977,246 et le total des dépôts est de $669,047,251.

L'actif total de la Banque est de $794,523,333 contre $718,330,729 de passif vis-à-vis le public ce qui laisse un excédent d'actif sur le passif, sous forme de capital, surplus, profits indivis et réserve pour dividende de $76,192,604.

Les profits ont été de $5,386,379 ou 7.18% du capital, de la réserve et des profits indivis contre $6,519,031. $4,520,000 ont été payés en dividendes, $610,000 pour taxes fédérales. $300,000 immeubles de la Banque et il reste un solde de $156,379 ce qui porte le surplus à $1,103,426.

CHANGES A NEW-YORK

(Par L.-G. Beaubien & Cie.)
(Ouverture)

Londres	livre sterling	334
Berlin	marks	2375
Copenhague	couronne	1850
Stockholm	couronne	1855
Paris	franc	391
Rome	lire	516
Rotterdam	couronne	4025
Bruxelles	franc	1388
Genève	franc	1942
Vienne	couronne	14⅛
Athènes	drachme	128½
Christiania	couronne	1850
Madrid	peseta	840
Rio de Janiero	milreis	625

Dollar Canadien 13¾% d'escompte.
(Le 2 décembre 1931)

Une déclaration conjointe du président Zukor et du président du comité des finances de Paramount-Public Corp. dit qu'à leur avis, aucune finance nouvelle n'est nécessaire pour cette firme et que les affaires du quatrième trimestre sont profitables.

TENUE MEILLEURE DES AURIFERES A TORONTO; AVANCES

Toronto, 2. — (P. C.) — Midi.— Un ton plus vigoureux des valeurs haut-cotées, en particulier des aurifères, a marqué la séance de cet avant-midi sur le Standard Stock & Mining Exchange.

Dome a monté de .40 à $10 ; Granada de .12 à $1.47 et Wright Hargreaves, Teck Hughes et Mining Corporation de .05 chacune. Lake Shore s'est vendue à $27.75 avec .60 de gain tandis que Moss et Macassa progressaient de .02.

Noranda s'est appréciée de .05 pour toucher $16.50 et Nickel de .40 à $10.40.

MISE EN LIQUIDATION DE RADIO-KEITH DEMANDEE

Baltimore, Md 2. (P.C.)—La nomination d'un liquidateur pour la Radio-Keith-Orpheum Corporation, l'une des plus importantes firmes de productions théâtrales du Canada et des Etats-Unis, a été demandé aujourd'hui dans une action inscrite ici.

J.-L. POIRIER, qui vient d'être attaché à la firme de publicitaires conseil Gonthier Advertizing Inc., Montréal.

Le Canada achète plus des Etats-Unis qu'il ne vend.

La Hollande n'a que huit pour cent de son territoire boisé.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

Présentation, sous une forme facile à comprendre, du

RAPPORT ANNUEL

31 octobre 1931

PASSIF

PASSIF ENVERS LE PUBLIC

Dépôts *Payables à demande ou après avis.*	$669,047,251.38
Billets de la Banque en circulation *Payables à demande.*	38,028,370.50
Lettres de crédit en cours *Responsabilités financières encourues au nom des clients pour des opérations commerciales (voir contrepartie [x] à l'actif).*	8,943,524.05
Divers *Item qui ne se rangent pas sous les rubriques précédentes.*	2,311,583.19
Total du passif envers le public	$718,330,729.12

PASSIF ENVERS LES ACTIONNAIRES

Capital, Surplus et Profits non répartis & Provision pour dividendes *Ce montant représente l'intérêt ou participation des actionnaires. Le passif envers le public a la priorité sur cet intérêt.*	$ 76,192,604.84
Total du Passif	$794,523,333.96

ACTIF

Pour faire face au passif précédent la Banque possède

En caisse dans ses voûtes et à la Réserve centrale d'or	$ 83,625,914.91
Billets des autres banques et chèques tirés sur elles *Payables comptant sur présentation.*	35,794,511.20
Argent déposé dans les autres banques *Disponible à demande.*	22,270,311.79
Fonds d'Etat et autres obligations et débentures *Valeurs de premier ordre dont la majeure partie échoit prochainement.*	236,433,817.82
Actions *Actions de chemins de fer, d'entreprises industrielles et autres à leur valeur boursière ou moins.*	1,785,228.94
Prêts à demande en dehors du Canada *Garantis par des obligations, actions et autres titres négociables d'une plus grande valeur que les prêts et représentant des sommes rapidement disponibles sans perturbation de la situation au Canada.*	28,252,802.06
Prêts à demande au Canada *Payables à demande et garantis par des obligations et actions dont la valeur, aux cours actuels, dépasse celle des prêts.*	9,243,921.73
TOTAL DE L'ACTIF *RAPIDEMENT* REALISABLE *(soit 58.11 p. 100 du passif envers le public)*	$417,406,508.45
Autres prêts *Aux industriels, agriculteurs, marchands et autres personnes, et à des conditions compatibles avec les principes de la banque.*	348,525,148.48
Locaux de la Banque *Trois propriétés seulement sont portées au nom de sociétés de participation; les actions et les obligations de ces sociétés sont détenues en entier par la Banque et apparaissent aux livres pour $1.00 dans chaque cas. Tous les autres locaux de la Banque, dont la valeur dépasse de beaucoup $14,500,000, sont inscrits à ce poste.*	14,500,000.00
Propriétés immobilières et hypothèques sur propriétés *Acquises dans le cours des affaires de la Banque et en voie de réalisation.*	1,735,466.32
x **Créances contre clients pour lettres de crédit** *Représentent ce qui est dû par les clients pour les lettres de crédit émises par la Banque pour leur compte.*	8,943,524.05
Autres valeurs actives non comprises dans ce qui précède	3,412,686.66
Soit un actif total de	$794,523,333.96
Pour payer le passif envers le public de	718,330,729.12
ce qui laisse un excédent d'actif sur le passif envers le public de	$ 76,192,604.84

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

Profits pour l'exercice terminé le 31 octobre 1931		$5,386,379.57
Dividendes payés ou payables aux actionnaires	$4,320,000.00	
Provision pour impôts fédéraux	610,000.00	
Réserve sur les locaux de la Banque	300,000.00	5,230,000.00
		$ 156,379.57
Solde du compte de Pertes et Profits au 31 octobre 1930		947,047.38
Solde de Pertes et Profits reporté		$1,103,426.95

CHARLES B. GORDON, *Président*

W. A. BOG, JACKSON DODDS, *Gérants-généraux*

* * *

La puissance d'une banque est déterminée par son histoire, sa politique, sa direction et l'étendue de ses ressources. Depuis 114 ans la Banque de Montréal est au premier plan de la finance canadienne.

LA MAJORITE VEUT REDUIRE LE SALAIRE

Un rapport majoritaire du conseil des prud'hommes conclut à une réduction de 10 pour cent des salaires des employés de chemin de fer du Canada — La minorité s'y oppose.

Ottawa, 2. (P.C.)—Un rapport majoritaire du conseil des prud'hommes publié aujourd'hui conclut à une réduction de 10 p. c. des salaires de base des chefs de train, mécaniciens, chauffeurs, "hostlers", "trainmen", "yardmen", télégraphistes, sous-chefs de gare et "linemen" des chemins de fer du Canada. Il est signé par J.-M. MacDonnnell, Toronto, président du conseil, et Isaac Pitblado, C. R, Winnipeg, représentant des réseaux.

Un rapport minoritaire opposé à cette réduction, parce qu'elle viendrait à un bien mauvais moment, est ajouté à l'autre et signé par J.-C. Hemmeon, professeur d'économie à l'université McGill, qui représentait les employés au conseil.

Le principal avocat des employés devant le Conseil fut le sénateur Murdock, ancien ministre du Travail, qui représenta que les réseaux, le C. P. R. surtout, avaient placé des millions dans des constructions maritimes ou hôtelières peu rémunératrices, et que ce n'était pas aux employés à supporter le poids de ces mauvais placements. Il allégua encore que les salaires, sur les réseaux canadiens, devaient être basés sur les salaires américains et non sur le coût de la vie, bien que celui ci eût baissé.

Le haut fonctionnaire du C. P. R. qui plaidait pour les réseaux insista sur la situation financière extrêmement difficile de ces derniers et la concurrence qui leur est faite sur les routes et les voies fluviales.

Ottawa, 2 (P.C.)—Dans le rapport majoritaire le président et le représentant des réseaux rappellent ce qui s'est passé à l'enquête du 16 au 26 novembre à Montréal, où les meilleures relations ne cessèrent d'exister entre les deux parties. Ils condensent en deux paragraphes le plaidoyer pour les réseaux, à savoir:

(1) La grave et malheureuse situation financière qui confronte ces derniers par suite de la diminution constante et déjà vieille de leurs recettes;

(2) La vie moins chère qui fait que, même avec une diminution de salaire de 10 p.c., les employés se trouveront dans une meilleure situation qu'en 1920, année où les salaires atteignirent leur point le plus élevé.

Aux termes de ce rapport la vie plus chère ou un accroissement des recettes ferroviaires peuvent justifier un relèvement des salaires et c'est ce qui s'est fait—; mais si l'inverse arrive il faut de même admettre que les salaires peuvent baisser.

L'état financier des deux grands réseaux est examiné dans le rapport. Il fait voir que, pour les 9 premiers mois de 1931, le C. N. R. a un déficit d'exploitation de $70,959,781, soit $18 millions de plus que le déficit pour la période correspondante de 1920. Quant au C. P. R., ses opérations ferroviaires n'ont rapporté sur la capital investi que 3.464 p.c. pour les 9 premiers mois de 1930 et 1.328 p.c. pour les 9 premiers mois de 1931.

Feu Mme Pierre Roy

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Pierre Roy, née Delvina Girard, décédée à Mont-Joli, à l'âge de 71 ans.

Elle était la mère de M. l'abbé J.-H. Roy, vicaire à Ste-Cécile du Bic.

La défunte était très avantageusement connue à Mont-Joli, où elle avait toujours donné l'exemple du dévouement et de la charité chrétienne. Mère de famille d'une abnégation au-dessus de tout éloge, elle laisse dans l'âme de ses enfants le souvenir des vertus qui ont fait notre race ce qu'elle est.

Les restes mortels de la défunte sont exposés chez son fils, M. Isidore Roy, de Ste-Luce, et les funérailles auront lieu en cette paroisse, jeudi matin à 9 heures.

A M. l'abbé Roy et à tous les membres de cette famille si cruellement éprouvée, Le "Soleil" offre l'expression de sa plus sincère sympathie.

MAL DE GORGE

CINNQ minutes après une friction au Musterole vous devriez vous sentir la gorge moins sensible! Continuez le traitement *une fois l'heure durant cinq heures* et vous serez émerveillé du soulagement.

Ce fameux mélange d'huile de moutarde, camphre, menthol et autres ingrédients soulage naturellement. Le Musterole agit parce qu'il est un *"contre-irritant"* — non simplement un onguent — il pénètre et stimule la circulation du sang et il aide à extirper l'infection et la douleur. Employé par des millions depuis 20 ans. Recommandé par médecins et gardes-malades.

MUSTEROLE
BETTER THAN A MUSTARD PLASTER

MIEUX qu'une mouche de moutarde

Refus au Japon

Paris, 2 (A.P.) — La demande du Japon qu'on lui reconnaisse le droit d'agir contre les bandits en Mandchourie n'a pas été comprise dans la résolution finale tel que rédigée hier après-midi par le comité de rédaction du conseil de la Ligue.

Celle-ci s'est tournée vers le Japon dans un nouvel effort pour faire disparaître ce que le Conseil estimait être le dernier obstacle à la paix en Mandchourie. Lundi les ligueurs accueillirent avec optimisme la déclaration de la Chine disant qu'elle était prêt à accepter le plan du Conseil si le Japon était considéré comme ayant définitivement abandonné son avance sur Tchintchéou. Ils se mirent alors à insister auprès du Japon pour qu'il ne prétente plus faire la police dans cette région. Sur ce point les prétentions japonaises ne cadraient pas avec celles de la Ligue.

Service des Signaux

10.30 A.-M. — RAPPORT MARITIME
Québec le 2 déc. 1931.

Ile-aux-Grues, 31— "C.G.S. Loos" arrivé 6.15 a.m.
Tadoussac,—"Sable I" arrivé hier 4.30 p.m.
Pointe-au-Père, 158—Nuageux, nord ouest. Descendant 4.30 am. "Bidwell" 4.30 a. "Cairnsk".
Baie des Moutons,—"Gaspesia" arrivé hier 10 a.m.
Flat Point, 593—Nuageux, nord. Arrivé 1 a.m. "Haugarland" 8.30 a. "Okeania" arrivé hier 5 p. "Coalby".
Belle Isle, 739—Clair, fort ouest. Descendant hier 10 p.m. "Dunaff Head".

MONTREAL A QUEBEC

Longue-Pointe, 134.—Clair nord. Montant 5.45 a.m., "Bulkarier".
Bellmouth, 110.—Clair, nord. Descendant 9.35 a.m., "Rygia".
Sorel, 100.—Clair, sud ouest. Descendant 8 a.m. "Reinunga".
Trois-Rivières, 55.—Clair, nord. Montant 7.10 a.m., "Coal Barge No 6". Descendant 9.10 a.m., "Canby". 9.20 a.m., "Watford". 8.45 a.m., remorqueur "Frontenac". "Coal Barge" 7", arrivée 8.45 a.m.
Grondines, 41.—Clair, ouest. Descendant 7.50 a.m., "C. G. S. Berthier".
Québec.—Nuageux, ouest. "Sarnolite" arrivé en descendant à 6.10 a.m., "C. G. S. Montcalm" arrivé hier en montant 5.15 l.m. "North Shore" arrivé 8.35 p.m., "Hunstanworth" arrivé 11.10 p.m. Descendant hier, 6.30 p.m., "Mattawin", 7.35 p.m., "Canadolite".

Un accident

Dalhousie, N.-B., 2—(D.N.C. B.)—Un accident qui a failli avoir des conséquences fâcheuses est survenu samedi après-midi, vers 3 h. 15, à une distance d'à peu près un mille et demi au nord de Richibuctou. M. Henri Trudelle, employé de la Cie Internationale de Dalhousie, N.-B., accompagné de Mlle Tessie McIntyre, garde-malade de la Métropolitaine, à Dalhousie et Mlle Mary Ryan de Campbellton, se dirigeaient vers Moncton où M. Trudelle venait chercher Mme Trudelle et sa fille, en visite chez M. et Mme J. Val Magee de la rue Lutz. Arrivés à l'endroit précipité, l'automobile que pilotait M. Trudelle, dérapa à la suite de l'éclatement d'un pneu et tourna brusquement bout pour bout. Comme par miracle aucun des occupants de l'automobile ne fut blessé, ni même jeté hors du véhicule, bien que ces voyageurs, contrairement aux positions qu'ils avaient prises en premier lieu dans l'auto, se trouvèrent alors tous entassés dans le siège de l'arrière.

Des brigands

Mexico, 2.—(A. P.)—Des soldats sont aujourd'hui à la poursuite des brigands qui firent hier une descente au bourg d'Oquelos, Jalisco, tuèrent un chauffeur et emmenèrent deux manchands pour en tirer rançon.

Ce bourg est sur une grande route reliant cinq états mexicains du centre.

Grave accusation

Hull, 2. (P. C.).—Aurèle Gagnon, camionneur a été arrêté hier soir sous une accusation de manslaughter après que le jury du coroner l'eût tenu responsable de la mort de Mme Dominique Osborne le 24 novembre dernier. Celle-ci fut renversée et mortellement blessée par le camion.

CHICAGO EST LE THEATRE D'UN DRAME

Un sec officier de la prohibition se promène saoul sur la rue — Un jeune homme veut l'assister et le reconduire chez lui — Il refuse et tire une balle de revolver au bon samaritain.

Chicago, 2. — Daniel Gilday, un croisé âgé de 65 ans, faisant une lutte ardente au commerce de liqueurs, a blessé grièvement d'un coup de revolver, un jeune homme qui s'était arrêté sur le coin d'une rue avec un compagnon pour l'aider à traverser la chaussée.

Le jeune homme, Herman Knol, âgé de 17 ans, est à l'hôpital avec une balle de revolver dans l'estomac. Les médecins qui le soignent disent qu'il n'en réchappera probablement pas.

Knol et son ami Herman Alkena se rendaient à pied à la Old Mission House, où ils assistaient régulièrement au service du soir le dimanche, quand ils virent Gilday tituber le long de la rue. Ils lui offrirent leur aide. Le réformateur, un enquêteur spécial pour le bureau du procureur de l'Etat, les poussa de côté, dit Alkena. Puis il sortit un revolver de sa poche, tira sur Knol et s'abattit près de lui. La police le trouva dans cette posture.

La police dit que Gilday, qui a été conduit immédiatement en cellule, était trop ivre pour parler de l'affaire. Elle trouva deux étoiles en sa possession ; l'une indiquant qu'il était un policeman spécial de Chicago. L'autre indiquait ses relations avec le bureau de Pat Roch, enquêteur en chef pour le procureur d'Etat.

Les officiers qui essayèrent d'interroger Gilday disent qu'il murmura quelque chose qui semblait être qu'il croyait être la victime d'une attaque.

La police a déclaré qu'elle avait aussi trouvé un pistolet à gaz lacrymogène et une bouteille partiellement remplie de liqueurs sur Gilday.

"Nous allons vous conduire chez vous", avait suggéré Knol quand ils rencontrèrent le réformateur. "Il nous poussa de côté", dit Alkena, et je me mis à courir, mais Herman resta et lutta avec lui, essayant de lui enlever son revolver. Quand j'entendis le coup de feu, je me retournai; ils gisaient tous les deux sur le sol. Puis je courus à la mission et racontai ce qui venait de se passer.

Gilday était vice-président de la Englewood Law and Order League, et à présent il est deacon de la Pilgrim's Congregational Church.

La police déclare que les deux jeunes gens sont connus pour se bien conduire, et que le rapport de l'affaire fait par Alkena coïncide en tous points avec celui des témoins.

Elle se rétablit

Mineola, L. I., 2. (P.C.).—Miss Gledhill se remet à l'hôpital aujourd'hui. Sa mère, Mme Anne Peel Gledhill, est arrivée hier soir de Montréal. Mme Conner a publié dans le New-York American de ce matin la déclaration suivante sous sa signature:

"Je n'ai aucun ressentiment contre Miss Gledhill. Elle n'a encore que 26 ans et elle était encore plus jeune lorsqu'elle croyait aimer mon mari quinquagénaire. Je ne crois pas qu'un homme puisse aimer deux femmes à la fois. Il peut aimer l'une et admirer l'autre. Si on me demande si j'aime encore mon mari, je répondrai qu'une femme de 48 ans doit penser à autre chose. J'espère qu'on pourra aider mon mari à sortir de prison. Quant à moi, je ne me soucie pas de ce qui peut arriver; je m'en retourne chez mes gens."

Arrestations

Campbellton, N.B., 2. (D.N.C.B.) —Avec l'arrestation de John Joseph Duggan et de Léandre Pelletier ainsi que de trois autres individus la semaine dernière, la saisie d'une automobile et le recouvrement de marchandises évaluées à $2,000, les agents de police de la Province de Québec et du Nouveau Brunswick croient qu'ils ont déchiffré le mystère qui entourait les nombreux vols commis de Gaspé P.Q. jusqu'à Chatham, N.B. John Joseph Duggan, de Campbellton, a été arrêté vendredi soir par les agents policiers de Québec aidé du Chef de Police Adams, de Campbellton. Leur automobile, un vieux Studebaker ouvert, semant l'huile sur son passage, avait laissé des traces partout où les actes de brigandage avaient été commis et les policiers n'eurent pas de peine à le reconnaître comme le mystérieux char que l'on avait vu un peu partout sur les cotes de la Baie de Chaleur. Dans une résidence de Campbellton, on a découvert des marchandises pour une valeur d'au-delà de $1,000 que plusieurs personnes volées ont identifiées comme leur appartenant.

Dans l'intervalle, pendant que les policiers cherchaient pour des marchandises volées à Campbellton, le sergent Lacey et le constable Humphrey, de la Force Constabulaire de Campbellton, agissant d'après les instructions du Sergent Peters, en charge du District de Bathurst, se rendaient de l'autre côté de la rivière Restigouche pour identifier les maraudeurs. Ils n'eurent pas de peine à les reconnaître. L'un portait les habits qui avaient été volés chez M. Harry Fair, de Oak Bay, P.Q. Les constables du Nouveau Brunswick assistèrent aussi les policiers de Québec près de New-Carlisle et on trouva des marchandises pour une valeur d'au delà de $500. D'après ce qu'on peut voir, les voleurs cachaient les marchandises volées dans le Nouveau Brunswick et celles volées dans Québec dans le Nouveau Brunswick. C'est l'opinion des autorités policières que cette bande, dont nos copains sont les chefs, existaient depuis deux ans et que beaucoup d'autres marchandises sont cachées en quelque part dans les bois.

Emile Ouellet, Wilfred Ouellet et Alphonse Lanteigne, arrêtés tous trois pour avoir des objets volés en leur possession, ont admis qu'ils avaient volé des marchandises pour une valeur de $400. dans un garage de Kedwick. Ces marchandises ont été en partie recouvrées par leur possesseur.

Un procès

Bathurst, N.-B., 2.—(D. N. C.)—Accusé d'homicide, Charles Kyffin, conducteur de camion de St-Jean N.-B., fut envoyé à la Grand Cour pour subir son procès par le Magistrat LeMarquand, à l'enquête préliminaire hier. Il apparaîtra devant la Cour de Circuit du Comté de Gloucester, le deuxième jour de mars prochain.

Kyffin avait été accusé à la suite de la mort de la jeune Yvonne Power de Bathurst survenue le 9 novembre dernier lorsque son camion tomba d'un pont.

Le constable Daigle, de la Force Constabulaire Provinciale, qui avait arrêté l'accusé parce qu'il le croyait sous l'influence de la boisson, rappelé hier par le Magistrat, dit que le pont où l'accident est survenu, est un peu plus large que le chemin et que la manière dont le camion a frappé les parapets démontre qu'il avait du suivre près du fossé.

La défense n'avait pas de témoin à appeler, M. J.-L. Ryan est l'avocat de la Couronne et M. G.-T. Feeney, celui de la Défense.

Femmes riches

Chicago, 2. — (P. C.) — On dirait que les femmes, aux Etats-Unis, sont en train d'accaparer l'argent. En fait, disait hier soir Miss Lena Phillips, femme-avocat de New-York,devant un auditoire les femmes contrôlent à peu près 41 p. c. de la richesse individuelle dans ce pays. "Quarante-quatre femmes et 42 hommes, dit-elle, ont payé l'impôt sur un revenu net de plus d'un million en 1926. Onze américaines richissimes possèdent pour plus de 6 milliards, et dans le cas des revenus individuels de plus de $100,000 les rapports faits par les femmes sont plus considérables que ceux des hommes.

Jargaille promu

Montréal, 2. (P. C.).—Le premier capitaine-détective du département de la police provinciale de Québec vient d'être nommé dans la personne de Louis Jargaille, qui jusqu'ici avait le grade de sergent-détective. C'est M. Maurice Lalonde, chef du personnel du district de Montréal, qui a annoncé la nouvelle.

Le capitaine Jargaille a été membre de la police provinciale pendant 15 ans. Il fut avant cela chef de police à Ste-Geneviève pendant sept ans.

Des élections

Wellington, 2 (P.C.)—La première manche dans les élections néo-zélandaises a été gagnée dès hier par le gouvernement, les quatre circonscriptions maori ayant réélu leurs députés sortants parmi lesquels était sir Apirana Ngata, ministre des affaires indigènes. Quatre des candidats blancs ont été élus par acclamation, et il y a indication que 72 autres seront réélus demain . Le gouvernement national a confiance d'être maintenu au pouvoir par une forte majorité.

Expulsés du bagne

Mexico, 2 (A.P.)—On mande de San Luis Potosi que 12 maîtres d'école détenus au bagne de cette ville ont dû en être expulsés de force hier après avoir refusé l'injonction émise en leur faveur par les tribunaux. Quelques-uns d'entre eux faisaient la grève de la faim et tous refusèrent de sortir tant qu'on n'aurait pas dit ce que sont devenus certains autres instituteurs arrêtés il y a dix jours.

Un jeune homme et un enfant se noient lorsque leur auto tombe dans la rivière

Saint-Jean, N.-B., 2. — (D.N.C.R.) — Un auto-camion, conduit par Russell London, descendant sur le quai au pied de la rue King, a plongé dans l'eau, douze pieds de profondeur. London avait avec lui deux compagnons, James Miller, âgé de 19 ans, et Charles McCarthy, âgé de 10 ans. Ces deux derniers ont perdu la vie.

London, d'une manière ou d'une autre, réussit à sortir de l'automobile et à revenir à la surface. Un nommé A.-M. Sheeney, de Grand Manan, le saisit par les cheveux et le tira de l'eau.

Quelques minutes plus tard, l'on retira de l'eau l'automobile et les cadavres des deux jeunes gens furent trouvés dans le char. London est à l'hôpital, très faible, et il n'a pas encore été capable d'expliquer comment l'accident est arrivé.

Les Hindous sont désappointés de l'échec de la conférence anglo-indienne

New-Delhi, 2, — (A. P.) — Bien que la promesse de M. MacDonald de fédérer l'Inde entière dans le plus bref délai possible ait été un soulagement pour les milieux officiels, ici, cette nouvelle n'a pas suffi à satisfaire une partie considérable du public indien. Dans les milieux nationalistes, notamment, on se montre désappointé, disant que pas une seule des demandes nationalistes n'a été examinée à la conférence de Londres. Aussi les feuilles du congrès pan-indien sont-elles remplies de critiques à l'adresse du gouvernement anglais.

On ne croit pas, cependant, que la lutte pour l'indépendance reprenne avant l'assemblée du congrès en mars prochain. On apprend de bonne source que Gandhi ne déclanchera pas un nouveau mouvement de désobéissance civile s'il n'a pas avec lui l'unanimité du Congrès.

Pour tout ce que vous avez à vendre ou à louer servez-vous des PETITES ANNONCES CLASSEES.

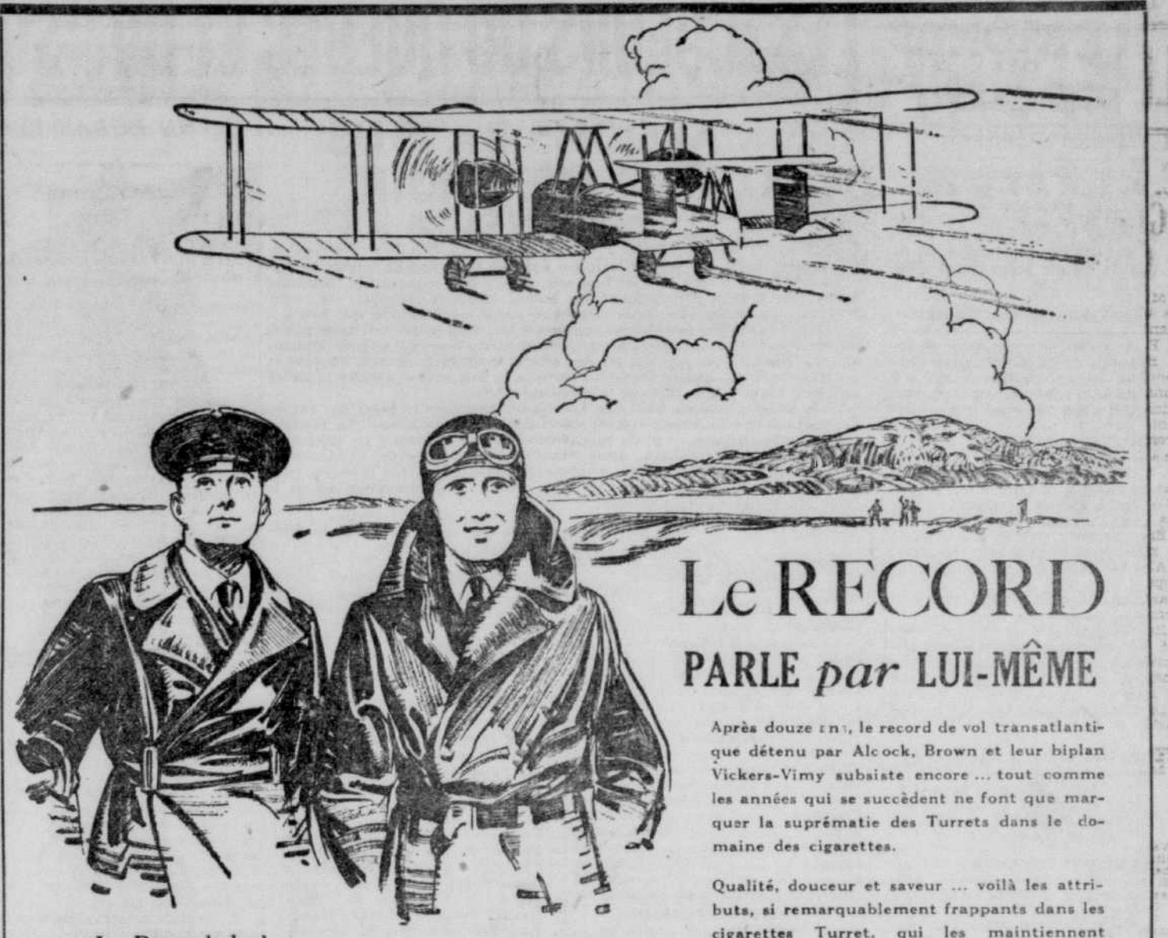

Le Record de la Traversée de l'Atlantique subsiste depuis 12 ans

Le 14 juin 1919, sir John Alcock et sir A. Whitten Brown traversèrent l'Océan Atlantique, du Labrador en Irlande, en 16 heures et 12 minutes, dans un biplan Vickers-Vimy mû par deux moteurs Rolls-Royce. Ce record reste d'autant plus remarquable que le biplan Vickers-Vimy, avec lequel il fut accompli, est maintenant déclassé.

12 pour 15c
20 pour 25c
--et en boîtes plates métalliques de cinquante et de cent

Faites venir un exemplaire GRATUIT du livret "RECORDS CELEBRES"

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, Dépt. "N", case postale 1320, Montréal, P.Q.

Messieurs,

Veuillez m'envoyer un exemplaire gratuit du livret "Records Célèbres" qui décrit les exploits humains de tout genre.

Nom .....

Adresse .....

Le RECORD PARLE *par* LUI-MÊME

Après douze ans, le record de vol transatlantique détenu par Alcock, Brown et leur biplan Vickers-Vimy subsiste encore ... tout comme les années qui se succèdent ne font que marquer la suprématie des Turrets dans le domaine des cigarettes.

Qualité, douceur et saveur ... voilà les attributs, si remarquablement frappants dans les cigarettes Turret, qui les maintiennent toujours au premier rang dans l'estime du public.

Après tout, rien ne peut remplacer un bon tabac, cultivé et mûri dans le champ, sous les rayons solaires, sans aucune influence artificielle et avec toute sa qualité naturelle.

Manufacturées par Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

Qualité et Douceur
CIGARETTES
Turret

GARNITURES DE MAISON

Spéciaux très Intéressants

Pour les Ménagères à l'occasion de leur

GRAND MENAGE DES FETES

PRELARTS ET CARPETTES
Annoncant :

LE NOUVEAU COUVRE-PLANCHER "LANCASTER"

Ce prélart est de fabrication anglaise et sa souplesse, ses artistiques dessins et ses riches coloris, en font la plus belle valeur jamais offerte à d'aussi bas prix. Les fluctuations du change et les taux excessivement bas de la livre Sterling à la date à laquelle nous l'avons importé nous permettent de vous offrir cette superbe qualité, aux prix suivants, 2 verges de large.

La verge carrée 39c
Lancasterenne pour passage avec bordure, 1½vgs de large, la verge 29c
1 verge de large, la verge 49c

CARPETTES. Un lot d'échantillons de carpettes, grandeur 6 x 9'. Valeur de $5. Très spécial..... **$3.49**

REXOLEUM 8-4 la verge..... **29c**

PRELART Canadien sur toile.. **39c**

PRELART anglais sur toile envers vernis. Spécial..... **69c**

LINOLEUM Dominion 1ère qualité, valeur de 89c pour..... **69c**

LINOLEUM incrusté valeur de $1.39 pour..... **$1.00**

CRETONNES réversibles 27 pouces de large beau choix de patrons. Prix régulier 15c pour..... **10c**

SOIE TAFFETA, pour draperies 18 pouces de large, toutes les teintes. Prix régulier 39c pour..... **29c**

PANNEAUX de Point

pour rideaux 36 pcs par 2 1-4 vgs. Blanc ou écru. Valeur de 50c pour..... **39c**

RIDEAUX

en mousseline, avec frille de couleurs et attaches, prix réguliers 75c Spécial, la paire **49c**

SETS DE LITS
EN SOIE BROCHEE

comprenant 7 morceaux comme suit : 1 couvrepied pour grands lits, 1 coussin et 5 dessus de meubles, dans toutes les nuances on vogue. Valeur régulière de $9.00 Très spécial..... **$6.49**

EDREDONS (confortables) en satin de couleur et de très belle qualité toutes les nuances. Valeur régulière de $10.00. pour..... **$7.95**

COUSSINS de soie brochée dans une grande variété de formes et de teintes. Prix régulier $1.29. Très spécial..... **$1.00**

COUVERTES en édredon, dans un grand choix de patrons et de couleurs grandeurs 60 x 80. Prix régulier $3.00 pour..... **$2.49**

MARQUISETTE pour rideaux. Un lot de marquisette à rideaux blanche ou écrue, 36 pouces de large. Valant 20c pour..... **10c**

TELESPHORE SIMARD

716 rue St-Vallier — St-Sauveur, Québec — Tél: 3-1950

UNE COMPAGNIE MUTUELLE

Tous les profits sont payés aux détenteurs de polices

"Solide comme le Continent"

Sa position financière est inexpugnable — son actif pour les détenteurs de polices dépasse $45,000,000. Une compagnie canadienne fondée il y a plus de 50 ans.

NORTH AMERICAN LIFE

LE MONDE DU SPORT

LES JOUEURS DU QUEBEC ET DU "SOLEIL" AU GYMNASE---MAROONS BATTUS A BOSTON

LEVASSEUR A MONTREAL

Joseph Levasseur, lutteur local bien connu, partira cet après-midi pour Montréal où il luttera pour le compte du promoteur Plourde. Il rencontrera Pierre Gaudette en semi-finale. Il fera le voyage accompagné d'Eugène Lafrance.

AU CLUB JACQUES-CARTIER

Il y aura une assemblée du bureau de direction du club de Curling Jacques-Cartier ce soir à 8 heures. Tous les officiers sont priés d'être présents.

NOUVEAU CONTRAT

Dana Bible, coach de l'équipe de football de l'Université de Nebraska, a signé un contrat de cinq ans pour diriger encore le club. Il est entendu qu'il aura le droit de signer encore pour cinq ans quand le récent contrat sera expiré.

LA BALLE-AU-PANIER

Vendredi soir a eu lieu l'ouverture de la saison de balle-au-panier chez les étudiants de Laval. Une partie d'exhibition a été jouée entre la Médecine et l'Architecture, qui se termina au score de 12-12.

MEETING D'AGUA CALIENTE

Le Jockey Club d'Agua Caliente distribuera au cours de son meeting d'hiver la somme de $170,000 en bourses spéciales.

CHAMPIONS DU RUGBY

Hamilton, 2.— Les Gradués de Woodstock ont enlevé le championnat junior de l'Union de rugby d'Ontario en battant Ste-Catherine, par 27 à 9, dans le match décisif disputé ici samedi.

LA HOLLANDE VICTORIEUSE

Colombes, France, 2.—La Hollande a battu la France, par 4 à 3, dans un match de football international, disputé ici dimanche.

EN TOURNEE VICTORIEUSE

Londres, 2.— L'équipe de rugby du Sud-Africain a battu une combinaison de Neath et Aberavon, dans une exhibition qui eut lieu samedi à Neath.

Le pointage fut de 8 à 3.

UN AUTRE ECHEC

New-York, 2.— Le Notre-Dame vient de subir une deuxième défaite aux mains de l'équipe de l'armée. Ce fut l'un des plus grands désappointements de la saison. Ray Stecker fut l'étoile de la partie. L'équipe victorieuse eut les devants du commencement à la fin. Notre-Dame n'a connu que deux défaites depuis trois ans. Le pointage final était de 12 à 0.

UN DEFI DE HART

Kid Hart, le champion poids-plume des provinces maritimes, qui l'autre soir perdit par un foul dans un combat qui devait durer 10 rondes contre Fighter Jang, vient de lui lancer un autre défi.

LES PRISONNIERS VICTORIEUX

Ossining, N.-Y., 2.—L'équipe de football des prisonniers de Sing-Sing, a défait hier l'équipe All Stars, de Poughkeepsie, par le score de 18 à 6. Encouragé par cette seconde victoire, l'équipe se prépare cette semaine pour la rencontre avec les Wakefield Bears, du Bronx. Après cette partie les prisonniers désirent rencontrer de nouveau les agents de police qui leur ont infligé une défaite il y a une semaine par le score de 13 à 0.

UNE PARTIE NULLE

New-York, 2. — Les New-York Giants et les Providence Steam Rollers ont annulé dans une partie de football dont fut témoin une foule de 18,000 personnes. Les Giants ont fait 17 downs contre 5 pour Providence, mais cette dernière a été la seule à menacer de scorer alors qu'il n'y avait que cinq minutes à jouer.

Ligue C. N. R. (St-Malo)

Dans les dernières rencontres de la ligue de quilles du C.N.R.A. les Switchers ont défait les Pacifics, tandis que les Hog's ont disposé des Santa Fé et que les Mikado's ont imposé une victoire aux Moguls. Les vainqueurs ont tous gagné par 2 à 1.

Gravel a obtenu le meilleur total de la soirée avec 461, cependant que O'Connell roula la meilleure partie simple avec 177.

Voici maintenant le standing des clubs ainsi que les résultats des parties dont nous venons de parler :

	G.	P.
Switchers	10	2
Hog's	7	5
Santa Fé	7	5
Moguls	4	8
Mikado's	4	8
Pacifics	4	8

Pacifics :				
Shorpe	132	94	81—	307
Anderson	77	88	98—	263
Blackadder	116	91	156—	363
Rioux	130	108	136—	374
Doherty	123	99	115—	337
	578	480	586—	1644
Switchers :				
Burns	125	123	121—	369
Gravel	148	158	155—	461
Nnowles	73	103	103—	279
Fletcher	98	88	94—	280
Roche	84	132	135—	351
	528	604	608—	1740
SWITCHERS: 2-1.				
Santa Fe :				
LeBlanc	101	99	139—	339
LeComte	80	98	88—	266
Reiger	111	98	117—	326
Worth	108	126	105—	339
McTeer	126	137	112—	375
	526	558	561—	1645
Hog's :				
O'Neil	79	85	70—	234
Molloy	132	81	111—	324
O'Connell	120	99	177—	396
Martin	131	100	119—	350
Ford	119	112	106—	337
	581	477	583—	1641
HOG'S: 2-1.				
Moguls :				
Levasseur	152	98	105—	355
Young	135	89	93—	317
Warren	78	74	88—	240
Martel	78	116	102—	296
Hébert	129	103	124—	356
	572	480	512—	1564
Mikado's :				
MacKasey	102	87	88—	277
Delisle	63	88	97—	248
Kerr	89	115	124—	328
Bechette	96	105	106—	307
Rochon	96	90	134—	320
	446	485	549—	1480

MIKADO'S: 2-1.

LES MAROONS BATTUS A BOSTON HIER SOIR AU SCORE DE 7 A 3

Boston, 2, (P. C.) — Les Maroons ont fait beaucoup de vitesse et mis beaucoup de force dans leur jeu hier soir, mais il leur manquait le "finishing touch" qui produit généralement les points. Comme résultat de cette rencontre, les Bruins sont sortis vainqueurs par le score considérable de 7 à 3.

Dans la première période, les hommes d'Art. Ross empilèrent trois points contre Normie Smith. Dans la seconde, le Montréal réussit à trouver Thompson en défaut à deux reprises sur des efforts individuels de Nels Stewart et Lionel Conacher. Johnny Gallagher compta le troisième et dernier point du club de Spague Cleghorn dans la troisième période.

Dit Clapper compta trois fois à lui seul. Son dernier point fut réalisé au moyen d'un long lancer exécuté de la ligne bleue du Boston. La rondelle voyagea une centaine de pieds pour venir finalement tomber en arrière de Smith qui se montra ahuri. Juste avant la fin de la partie, Chapman se servit de la passe d'Alex. Cook pour un septième point. Les Maroons protestèrent que la période était terminée, mais le chronométreur donna le point par une fraction de seconde.

Bruins :		Maroons :
	Buts	
Thompson		N. Smith
	Défense droite	
Shore		Wilcox
	Défense Gauche	
Hitchman		Starr
	Centre	
Barry		Trottier
	Aile droite	
Galbraith		Ward
	Aile gauche	
Oliver		Northcott
	Substituts	
Weiland		H. Smith
Clapper		Stewart
Touhey		Seibert
Cook		Conacher
Chapman		McVicar
Boyd		Gallagher
Owen		Brydson
Jerwa		Robinson
		Duguid

Arbitres : Smeaton et Stewart.

PREMIERE PERIODE

Les Bruins débutent à vive allure et après quatre minutes de tactiques agressives, Eddie Shore conduit une montée à trois hommes en arrière de la ligne bleue du Montréal. Il feinte à la défense, oblique rapidement à gauche et, du long de la rampe, lance sur Normie Smith. La rondelle rebondit sur les jambières de Normie qui ne nettoie pas son territoire assez rapidement, cependant que Dit Clapper bondit sur le retour pour compter le premier point du Boston.

Cette première avance ne ralentit aucunement l'allure des Bruins, qui, cinq minutes après, forcent encore la note, lorsque George Owen part de la ligne bleue avec Marty Barry et réussit à déjouer Smith pour un second point après avoir reçu le disque de Barry.

Hooley Smith est à l'attaque du côtés des Maroons, mais ne peut aller bien loin. Weiland se sert de son crochet au centre pour enlever le caoutchouc à ses adversaires. Il y réussit une fois, monte en vitesse au centre, fait déplacer la défense, passe au centre puis fournit à Bill Touhey une passe qui lui permet d'enregistrer le troisième point du Boston.

Thompson a arrêté cinq lancers et Smith 11.

SOMMAIRE

1—Boston, Clapper (Shore) 4.37
2—Boston, Owen (Barry) 9.44
3—Boston, Touhey (Weiland) 12.46

Punitions : Trottier, Starr, 2, Boyd, Hitchman et Shore.

DEUXIEME PERIODE

Hooley Smith est prompt à s'élancer sur le disque après la mise au jeu, mais Nels Stewart l'a déjà devancé car Weiland se disposait à s'en emparer. Smith reçoit le disque de Stewart et s'aventure dans la défense du Boston pour lancer furieusement sur Thompson qui sauva un point imminent. Cette performance brillante du joueur des Maroons stimule évidemment le petit centre, Weiland qui prit le disque sur le retour du lancer de Smith, monte vers le centre et donne à Clapper une passe qui lui permet de compter le quatrième point des Bruins.

Barry met Smith dans des situations dangereuses, lançant au moins six fois sur le gardien de buts des Maroons qui sauve du mieux qu'il peut. Deux autres "shots" de Barry font tinter le poteau du but. Trottier et Galbraith n'étaient pas sur la glace lorsque ce bombardement fut encaissé par Smith. Les deux équipes sont remaniées, puis reviennent au complet. Hooley Smith a l'occasion de compter, mais son lancer est un pouce trop haut, et Nels Stewart ne peut prendre le retour. Clapper s'empare du disque en arrière de la cage de Thompson, monte en zigzag vers le centre, puis lance de loin sur Smith qui se montre évidemment ahuri lorsqu'il constate que la rondelle est entrée dans sa "boite", après avoir été lancée à près de 100 pieds de lui.

Stewart monte avec Smith et Seibert et lance de la ligne bleue. Thompson se couche pour bloquer, mais ne peut se relever à temps pour empêcher Setwart de compter sur le retour. Chapman monte avec Cook à qui il donne une passe pour un autre point. Juste avant la fin de la période, Lionel Conacher monte du côté droit, oblique rapidement à gauche pour éviter les défenses, et fait sortir Thompson de sa cage pour le second point des Maroons. Boston mène par 6 à 2. Thompson a eu 6 lancers à bloquer et Smith 4.

Sommaire :

4—Boston, Clapper (Weiland) 4.43
5—Boston, Stewart 13.42
6—Maroons, Stewart 15.13
7—Boston, Cook (Chapman) 14.67
8—Maroons, Conacher 19.29

Punitions : Chapman, Stewart, Galbraith et Trottier.

TROISIEME PERIODE

Les Maroons se lancent à l'attaque avec détermination au début de cette période, assaillant continuellement la cage du Boston. Thompson bloque miraculeusement. Pendant que les avants des Maroons rôdent aux abords du filet de Thompson, Weiland s'empare de la rondelle, passe à Gallagher qui lance mal.

Une montée de Shore est arrêtée à la défense du Montréal. Gallagher se joint à Smith, Siebert et Stewart. Hooley déjoue Shore et Hitchman et passe à Gallagher qui compte le troisième point des Maroons.

Un instant avant la fin de la partie Chapman score sur une passe de Cook. Thompson a bloqué huit lancers et Smith 11 au cours de cette période.

Sommaire :

9—Mar., Gallagher (Smith) 16.45
10—Boston, Chapman (Cook) 19.59

Punitions: Seibert, Shore et Smith.

Les joueurs du "Soleil" s'entraînent

Une douzaine de joueurs sont allés, hier soir, suivre l'entraînement au Club Social, rue St-Vallier. Les équipiers du "Soleil" et ceux des "Castors" sous la direction de Roy Halpin, ont fait de l'exercice pendant près d'une heure. Parmi les joueurs du "Soleil" on remarquait : Beaumont, le vaillant capitaine de l'équipe, A. Thériault, Jules Rochette, Henri Gauthier, Miville, R. Gravel, Maurice Champoux, Olivier Guimont, Albert Paquet, Jos. Rochette, P.-E. Laliberté et une couple d'autres.

Ce soir, autre exercice de 7 à 8 heures. Le dévoué gérant du Club Social M. Hébert a mis une magnifique salle à la disposition de notre club, et M. Geo. Montambault agit comme entraineur et donne aux joueurs tous les soins voulus.

LE CLUB STADACONA

M. HONORE DUGUAY, président du club de hockey Stadacona de la ligue Nationale.

LA MEDECINE ET LES ARTS ONT TRIOMPHE

La Médecine a blanchi l'Architecture et les Arts ont défait le Droit par 2 à 1 dans les dernières parties de la ligue Universitaire de quilles.

Ce soir, les Arts qui se sont placés sur un pied d'égalité avec le Droit, détailleront avec ce dernier pour la seconde position et le droit de rencontrer la Médecine qui occupe la première place, pour le championnat du circuit.

Les parties de ce soir sont de 3 dans 5, comme toutes les parties de détail d'ailleurs.

Voici les résultats des parties dont nous parlons plus haut.

Médecine:			
Gélinas	198	133	151
Banville	113	132	131
Hudon	131	110	132
Godin	157	103	144
Fournier	212	184	175
	861	662	733
Architecture :			
Dupéré	152	111	185
Mainguy	111	102	100
Mainguy	139	107	123
Turcotte	142	129	114
Amyot	154	130	152
	698	579	683

Médecine gagne 3 à 0.

Arts :			
Mercier	149	142	125
Chaloult	146	115	104
Boulanger	142	170	122
Cantin	180	146	164
Moraud	105	143	102
	722	716	627
Droit :			
Miquelon	129	144	116
Spenard	111	138	112
Talbot	167	119	106
Boivin	130	190	100
Hamel	153	210	125
	690	801	559

Les Arts gagnent 2 à 1.

Les anneaux

Le Vess Dry Whistle est allé rendre visite au club Rochon et a été défait par une majorité de 604 points.

Voici le box-score:

"Whistle":		"Rochon Laitier"	
Berrouard	892	R. Gamache	742
Plamondon	770	Paul Faucher	684
Poulin L.	702	Conrad Pagé	927
Favron	590	Paul Pelletier	876
Fortin	759	G. Gamache	657
Plamondon	491	R. Gamache	922
	4204		4808

Raquetteurs Frontenac

Ce soir à 8 heures 30 grande assemblée générale du club des raquetteurs Frontenac au chalet, parc Victoria. Tout les membres sont priés d'y assister pour affaires très importantes.

Marcel.

UN RUBAN BLEU POUR LE CANADA

LE MAJOR R.-S. TIMMIS, du Canada, et son cheval Dunadry, gagnant d'un ruban bleu dans la classe militaire, au récent concours hippique du Madison Square Garden, N.-Y.

MONO-LINO BON PREMIER V. LEMIEUX SCORE 777

V. LEMIEUX SCORE 777

L'équipe des Mono-Lino s'est placée bonne première par une marge de trois parties sur son plus proche adversaire en disposant du Journal par 4 à 1 alors que les Job perdaient par 3 à 2 aux main des Pressiers. Les Caster ont remporté leur première victoire par 3 à 2 contre la Reliure. V. Lemieux a établi deux records de saison en jouant 777 et 193 en partie simple. Marceau, un jeune joueur, s'est signalé en roulant 627 et 166.

Voici les scores :

Mono-Lino:						
Denis	142	102	140	129	104—	617
Giguère	95	69	98	149	95—	506
Pichette	117	100	137	138	106—	658
	354	331	375	416	305—	1781
Journal:						
Mercier	100	124	83	127	73—	507
Labbé	111	107	86	112	60—	476
Noel	141	137	112	90	161—	641
	352	368	281	329	294—	1624
Mono-Lino gagne 4 à 1.						
Pressiers:						
Boulanger	71	90	54			225
Matte				74	78—	152
Breton	112	113	133	127	130—	615
Lemieux	175	123	193	156	130—	777
	358	326	390	357	338—	1769
Job:						
Marceau	166	140	98	103	120—	627
Métivier	75	101	100	83	117—	476
Germain	119	111	155	102	95—	582
	360	352	353	288	332—	1685
Pressiers gagnent 3 à 2.						
Reliure:						
Bérubé C.	90	98	92	73	71—	424
Bérubé E.	88	97	113	131	118—	547
Gagnon H.	136	99	107	109	93—	544
	314	294	312	313	282—	1515
Caster:						
Joncas	96	100	114			310
Gagnon A.				114	97—	211
Clavet	80	69	77	92	69—	387
Petitclerc	89	97	125	120	131—	562
	265	266	316	326	297—	1470

Caster gagne 3 à 2.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	Pts
Mono-Lino	15	5	7229
Job	12	8	6515
Pressiers	11	9	6942
Reliure	9	11	6196
Journal	7	13	6473
Caster	6	14	6162

MEILLEURES MOYENNES

	Pts	P.J.	Moy.
Pichette	2846	20	142.3
Lemieux	2699	20	134.5
Noel	2528	20	126.4
Breton	2399	20	119.9
Petitclerc	2390	20	119.5
Germain	2363	20	118.
Denis	2358	20	117.7
Bérubé E.	2214	20	110.7
Gagnon H.	2186	20	109.3
Mercier	2140	20	107.0
Joannette	1592	15	106.

Les assauts de lutte d'hier soir dans les deux grands circuits américains

Baltimore 2.—(P. A.)—Jim Londos, 203, de Grèce a battu hier soir Sandor Szabo, 202, de Hongrie 34:00; Dick Shikat, de Philadelphie a défait Gene Ledoux, du Canada, 13:45; George Kotsonaros a défait Hans Bauer, 9:00; Kola Kwariani et Hans Steinke, ont annulé 30:00.

Albany, N.-Y., 2.—(P. A.)—Ed Don George, 215, de North Java, N.-Y., a battu Frank Judson, 205, de Cambridge, Mass, 1:32:32. George McLeod, 210, d'Omaha et Jack Ganson, 215, Boston ont annulé 45:00; Len Macaluso, 195, de East Aurora, N.-Y., a battu Eddie Elzea, 200, de Boston, 16:15; John Grandovitch, 220, de Russie, a battu Joe Cook, 215, Boston, 12:33.

New-York, 2.—(P. A.)—Ralph Wilson, 206, de Philadelphie a battu Renato Gardini, 200, d'Italie 21:34; Sam Stein, 200 de Newark N.-J. a battu Hanka Zelesniak, 214, de Russie, 23:18; Ray Steele, 215, de Glendale, Calif., a battu Dom Draak, 210, de Hollande, 11:29; Herb Freeman, 219, de New-York, a battu Tony Catalano, 210, d'Italie 16:05; Floyd Marshall, 215, de Californie a battu Carl Vogel, 218, d'Allemagne, 19:18.

New Haven, Conn., 2.—(P. A.)—Paul Jones, 208, du Texas, a battu John Maxos, 205, de Grèce, 55:30; Dick Daviscourt, 225, de Californie, a défait Joe "Toots" Mondt, 229, du Colorado, 9:30; John Supsie, 196, de New Haven a défait Mike Romano, 202, d'Italie, décision, 30:00; Tiny Roebuck, du Kansas, a battu George Hills, 215, de Wisconsin 17:35; George Hagen, 210, de New-York, a défait Phil Marfuggi, 205, d'Italie décision, 30:00.

Larry Gains se battrait avec le colosse italien Primo Carnera à Paris au mois de janvier

Londres, 2. — (P.C. — Larry Gains, poids-lourd canadien de couleur, et détenteur du championnat de l'Empire, pourrait bien rencontrer Primo Carnera, à Paris, vers la mi-janvier prochain.

Jeff Dickson, promoteur de boxe américain, qui a été l'organisateur de plusieurs combats en France et en Angleterre récemment, est arrivé ici hier et a annoncé qu'il espérait amener en Europe le "vaste Vénitien". Dickson a parlé d'une soirée au cours de la seconde semaine de janvier, qui serait la date probable du combat à Paris.

Avant-hier soir, Larry Gains a gagné par k. o. technique contre Maurice Griselle, le poids-lourd français. Le combat fut arrêté par l'arbitre à la fin de la huitième ronde pour éviter un k. o. à Griselle. Carnera a knockouté Vittorio Campolo en deux rondes, vendredi dernier, à New-York.

Si Gains rencontrait Carnera, il aurait un handicap de près de 65 livres sur l'Italien. Gains a établi ses quartiers-généraux en Angleterre pour quelque temps.

Pour le club St-Charles

On est prié de ne pas oublier que c'est ce soir qu'aura lieu, à la salle du Salon Tailleur, 126 1-2, 3ème Rue, Limoilou, le grand euchre-bridge organisé sous les auspices et au profit du populaire club St-Charles, de la ligue Nationale.

Willie Dubeau nous disait, hier soir, que les tables ne seront pas vacantes et qu'il s'attendait à refuser quantité d'amateurs de cartes et, malheureusement, de nombreux supporteurs du club. Qui sait, il organisera probablement un nouveau euchre pour ceux qui ne pourront assister à celui de ce soir.

Un autre joueur

Dans la liste énumérée hier des nouveaux joueurs du club Le Soleil, nous avons omis de mentionner Frenette, le brillant joueur de Donnacona, que les amateurs ont déjà vus à l'œuvre ici et qui est un "copain" de St-Maurice et de Pelletier.

On commencera à 8 heures 45 précises. Il y aura près de 25 tables, et... 35 prix environ. C'est-à-dire que ceux qui savent jouer "un peu" ont une belle chance de revenir chez eux avec quelque chose.

AMERICANS ET MAPLE LEAFS ONT JOUE 70 MINUTES ET ANNULE

Maple Leafs Garden, Toronto, 2. — (P. C.) — Les New-York Americans, leaders de la N. H. L. et les Toronto Maple Leafs, qui détiennent la dernière position de la section canadienne du circuit Calder, ont annulé hier soir en 70 minutes de jeu très contesté.

Patterson compta le premier point des Americans dans la première période. Bien qu'ayant eu l'avantage d'un homme à deux reprises, et deux hommes de plus que le New-York, une autre fois, les Leafs ne purent compter dans cette période.

Blair égalisa dans la seconde sur une passe de Clancy. Cotton figura aussi dans cette combinaison. Chacun des clubs compta dans la troisième reprise. Hughes accepta la passe de Kilrea pour mettre les Americans encore une fois en avant, puis Charlie Conacher égalisa sur un assist de Happy Day. Une foule de 8 500 personnes assista à la rencontre.

Américans		Toronto
Worter	buts	Grant
Dutton	déf. d.	Clancy
Ayres	déf. g.	Day
Burch	centre	Primeau
Patterson	aile d.	Conacher
Emms	aile g.	Jackson
	Substituts	
Brydge		Levinsky
Shields		Horner
Himes		Cotton
Lamb		Blair
Massecar		Bailey
Hughes		Finnegan
Kilrea		Gracie
Grosvenor		Darragh
McVeigh		

Arbitres : Mike Rodden et Jerry Goodman.

PREMIERE PERIODE

Le jeu commence avec les deux lignes d'avants correctement surveillées au milieu de la glace. Clancy descend et envoie la rondelle : Worters sauve. Burch et Emmss passent la défense du Toronto pour s'approcher de Grant qui saute et sauve le point brillamment. Conacher force Worters à se coucher pour arrêter un dur lancer. Patterson compte pour les Americans avec l'aide de l'aile droite et un dur lancer qui prend Grant par surprise.

Les lignes sont changées, Cotton et Bailey manquent une très belle chance. Bridges a la première punition de la partie et l'Americain est dans son territoire attendant l'attaque. Une série de mêlées près du but de New-York. Worters sauve tout, et Brydges revient. Kilrea et Burch sont punis et l'American est dans son territoire.

Les Leafs ralentissent mais la lourde défense de Gerard empêche le point.

Patterson a la quatrième punition alors qu'il ne reste plus qu'une minute et les Leafs forcent avec ardeur à la fin de la période.

SOMMAIRE

1—Americans, Patterson 4.10

Punitions : Brydges, Kilrea, Burch et Patterson.

Lancers sur Grans, 16 ; sur Worters, 9.

DEUXIEME PERIODE

Patterson est encore au pénitencier quand la deuxième période commence. L'Americans est forcé de lancer de loin, Worters arrête Jackson qui a un beau coup de revers à quelques pieds de lui et sauve habilement le retour de Conacher. Avec le New-York en arrière avec toute sa force Hilmer reçoit une passe de Emms mais sans résultat. Les Leafs égalisent par une triple passe de Cotton à Clancy à Blair qui déjoue Worters. La vitesse augmente avec ce point. Levinsky se voit enlever un point Worters bloque son lancer dans une ouverte feinte.

Les Leafs déclassent nettement les visiteurs jusqu'à ce que Hormer reçoive la première punition du Toronto et les Leafs sont forcés de rester sur la défense pendant que Himes, Lamb et Emms lancent à tour de rôle sur Grant qui bloque facilement.

SOMMAIRE

2—Toronto, Blair, Cotton, Clancy) 6.05.

Punitions : Horner.

TROISIEME PERIODE

La troisième période vient à peine de commencer que Jackson et Ayres sont envoyés sur le banc pour un petit début de bataille qui n'est pas au programme ! Les courses rapides d'un bout à l'autre de la glace sont à l'honneur. Patterson et Emms donnent une brillante exhibition de "stickhandling" pour les Americans, mais sans pouvoir scorer toutefois. Blair essaie un effort individuel, mais trouva Worters en position pour bloquer.

Jackson et Ayres ont juste le temps de revenir sur la glace que Conacher et Lamb vont prendre leur place au réfrigérateur. Grâce à l'excellente combinaison Massecar-Hughes, les Americans prennent encore une fois les devants. Hughes compte de près après que Massecar eut déjoué les défenses et exécuté sa passe.

Levinsky exécute un raid et lance. Grace vient sur le point de compter sur le retour Horner est puni pour tripping sur Wally Kilrea alors que ce dernier était en train de faire un mauvais parti au gardien de buts adverse.

Avec un homme de plus que Toronto, les Americans se lancent à l'attaque, mais la ligne du Toronto tient bon jusqu'au retour de Horner. Conacher égalise le score avec un dur lancer après avoir pris possession du disque dans le territoire des Americans.

Les Americans sont prudents avant tout. Ils se replient sur la défense jusqu'à la fin de la période, attendant seulement une occasion de faire une montée fructueuse. Cependant les Leafs continuent de foncer, dans un effort de la dernière minute, pour gagner la partie, et seuls le brillant travail du vétéran Worters, dans la cage du club de New-York et l'effectif "backcheking" des avants, empêchent Toronto de compter. Le score est de 2 à 2 et les clubs se preparent à jouer du supplémentaire.

SOMMAIRE

3—Americans, Hugues (Massecar) 8.10.

4—Toronto, Conacher 6.00

Punitions : Jackson, Ayres, Conacher, Lamb et Horner.

SUPPLEMENTAIRE

Ayres fait tomber Conacher et reçoit une mineure. Conacher n'était pas très loin de Worters à ce moment et menaçait de lui faire un mauvais parti. Tous les Leafs sont à l'attaque. Normie Himes se chargea de "gagner du temps" jusqu'au retour de Ayres cependant que ses coéquipiers lançaient à l'autre bout de la patinoire quand ils en avaient la chance.

Les montées sont presque toutes bloquées au centre de la glace, et les deux clubs ne voulant pas prendre de chances lancent de loin. La partie ralentit. Conacher a un dur lancer qui vient près de déjouer Worters Himes et Lamb combinent pour s'approcher assez de la cage du Toronto, mais Grant bloque solidement. Au son de la cloche, le score reste à 2-2.

SOMMAIRE

Pas de point.

Punition : Ayres.

A l'Association Loyola

L'hiver est arrivé pour de bon ! Tout est prêt pour recevoir les amateurs du patin. A partir de ce soir, mercredi, le trésorier et son assistant se tiendront au chalet de l'Association tous les soirs entre 7 et 8 heures p.m. excepté le samedi et le dimanche, pour vendre les cartes d'abonnement. Des prix de faveur sont offerts pour les familles, les écoliers et les enfants. Comme nous l'avons déjà dit, l'on peut en disposer que d'un certain nombre. On est prié de se hâter. Il y aura patinage cette semaine. La patinoire de l'Association Loyola est située sur le Chemin St-Foy, en face de l'Ave Désy à quelques pieds de l'Ave. des-Erables.

FRONTENAC ET JOFFRE VAINQUEURS

La deuxième partie de la classe A aux grosses quilles a commencé hier soir sur les allées de la salle Frontenac. Le Frontenac a défait le club Au Salon Fleuri par 3 à 0 cependant que le Joffre a disposé du St-Malo par 2 à 1. Le Salon Fleuri n'était pas en veine hier soir.

Voici les meilleurs scores de la soirée: Partie: Frontenac, 2810; partie simple (équipe) Frontenac, 962; meilleure moyenne de la soirée L. Dorval, Frontenac, 613; meilleure moyenne individuelle, F. Raymond (Au Salon Fleuri) 225.

POSITION DES CLUBS

Frontenac	3	0
Joffre	2	1
St-Malo	1	2
Au Salon Fleuri	0	3

MOYENNES

F. Raymond	21	4160	198.
J. Poulliot	21	4067	193.6
P. Métivier	21	3950	188.
E. Amiot	21	3855	183.5
E. Gagnon	21	3839	182.8

Frontenac				
E. Gagnon	202	186	153—	541
G. Boyte	191	178	211—	580
L. Dorval	203	200	210—	613
C. Gagnon	174	179	170—	523
E. Fréchette	192	168	193—	553
	962	911	937—	2810
Au Salon Fleuri				
J. Poulliot	216	182	170—	568
J. Paré	194	143	187—	524
A. Nolet	194	168	194—	556
P. Métivier	153	183	171—	507
F. Raymond	201	225	182—	608
	958	901	904—	2763
Frontenac: 3-0.				
Joffre				
J. Bruneau	199	144	173—	516
L. Bernier	204	156	167—	527
H. Verreault	129	145	168—	442
E. Lafrance	164	160	139—	463
E. Amiot	172	138	132—	442
	868	743	779—	239[illegible]
St-Malo				
R. St-Michel	158	160	143—	46[illegible]
A. Trudel	143	163	159—	46[illegible]
M. Cantin	145	157	141—	443
A. Parent	127	127	143—	397
C. Hébert	178	170	175—	52[illegible]
	751	777	751—	2289

Joffre : 2-1

Six combats au programme du Club Social et de nouveaux figurants en scène

Gérard Duquet a l'intention de donner quelque chose de bien aux amateurs ce soir et une grande foule est attendue à cette soirée qui comprendra six combats et une exhibition de "Fleuret" comme attraction spéciale. Ce genre de sport quoique peu pratiqué à Québec est encore en grande vogue dans certaines villes et c'est parce qu'il est certain d'intéresser les amateurs que Gérard Duquet a mis cette attraction au programme pour ce soir et ceux qui la verront peuvent être sûrs d'être satisfaits. En première préliminaire deux jeunes débutants seront au programme et l'on peut être assuré de voir de l'action. Les figurants sont Young May et Young Morris. En deuxième préliminaire Vic Côté sera l'adversaire de Gene Gaby. Côté a déjà figuré sur les programmes du Club Social et a toujours su donner satisfaction. Il aura affaire à quelqu'un d'expérience dans Gaby car ce dernier a déjà boxé deux fois comme professionnel et fit très bien. Eddie Dorval fera la 3ème rencontre contre Dick Noel. Une autre rencontre sera présentée avant la semi-finale et la finale. En semi-finale l'on verra le populaire jeune boxeur Joe Dick, protégé d'Eugène Létourneau contre un qui revient à la boxe après une assez longue absence. Les amateurs se souviendront certainement du dur cogneur Joe Dundee et Dick ne sera pas seul dans le rond ce soir. En finale, le populaire René Cantin sera opposé à Eddie Maine. Au mois de juillet dernier ces deux hommes se rencontraient à Loretteville et René eut la décision mais il eut beaucoup de peine à l'obtenir car Maine est extraordinaire "Tough", comme monotone car René n'entend pas gagner une simple décision cette fois-ci. La soirée commencera à 8 heures 30 précises et tout le monde pourra s'asseoir confortablement. Pour informations s'adresser au Club Social Inc. 470-472 rue St-Vallier, Tél.: 4-1502.

AL SINGER A TRIOMPHE DE TOM. CROWLEY

New-York, 2 (P.A.)— Al Singer, de New-York, a battu aux points Tommy Crowley, Pittsburgh, (8) ; Karl Laufenschlager, de Kansas City, a défait Joe Valenti, de New-York, (5).

Jamesville, Hwis, 2 (P.A.)— Buck Everett, de Chicago, a battu Tait Littman, de Cudahy, Wis. (10).

Indianapolis 2 (P.C.)— Battlinghbozo, de Birmingham, Ala, a défait Jack Redman, Southbend, Ind., (10).

Fort Wayne, Ind. 2 (P.A.)—Moan Baumgartner, de Fort Wayne, a battu Otto Atterson, de Terrehaute, Ind., (10).

Ligue Anglo-Pulp

Voici les résultats des parties jouées hier soir sur les allées de la salle Palace, dans la ligue de l'Anglo-Pulp:

Control :				
Lavallée	107	95	132—	334
Noseworthy	107	97	96—	300
Smith	95	115	95—	305
	309	307	323—	939
Independents :				
Piper	118	86	86—	290
Corcoran	69	80	83—	232
Latter	96	125	125—	346
Grant	99	92	58—	249
	382	383	352—	1117
INDEPENDANTS: 3-0.				
Shipping :				
Ruthman	118	86	109—	313
Dussault	119	108	128—	355
MacGregor	100	138	94—	332
Green	155	131	183—	469
	492	463	514—	1469
Cost :				
McMichael	98	93	115—	304
Jennings	107	93	139—	329
Fear	106	107	97—	310
Rolelston	121	112	105—	338
	430	405	446—	1281
Mechanical :				
Barthe	119	124	121—	364
Rastello	76	116	82—	274
Whyte	116	118	165—	399
Dummy	87	100	84—	271
	398	458	452—	1308
Accounting :				
Fillion	131	105	84—	320
Huot	98	100	124—	322
Couet	125	128	152—	405
Vasseur	87	104	99—	290
	441	437	459—	1337

ASSOUNTING: 2-1.

Satisfaction Complète
Economie Confort
Durabilité
SOUS-VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES
Penmans

$350 26 onces
$180 FLASK de 13 onces
JULES ROBIN
BRANDY
COGNAC

Pour les Pauvres

La partie de bridge et mah-jong, donnée lundi au café du Parlement, sous les auspices du comité de secours des dames, que dirige madame L.-A. Taschereau, a réuni plus de 360 dames parmi lesquelles on remarquait: madame H.-G. Carroll, la distinguée châtelaine de Spencer Wood, en compagnie de ses filles, madame Larue et madame Edouard Taschereau; madame Lennox Williams, Lady Price, madame Ernest Lapointe, madame H.-E. Lavigueur, la mairesse de Québec, madame Hector LaFerté, madame E.-A. Tremblay, madame Louis St-Laurent, madame J.-C. McLimont, madame Arthur Amos, madame Ernest Labrèque, madame Antonin Galipeault, madame P.-J. Paradis, madame Lucien Cannon, madame W.-M. Bancroft, madame J.-L. Apedaile, madame Georges Parent, madame Robert-P. Kernan, madame Arthur Fitzpatrick, madame Alphonse Lessard, madame J.-T. Donohue, madame Robert Taschereau, madame L.-H. Hébert, madame Louis Létourneau, madame J.-H. Price, madame J.-H. Fortier, madame Elzéar Létourneau, madame Paul Taschereau, madame P. Coote, madame P.-B. Dumoulin, madame Léon-T. des Rivières, madame C.-R. Paquin, madame H.-E. Price, madame Hugues Fortier, madame Arthur Larue, madame C.-A. Chauveau, madame J.-A. Johnston, madame G.-J.-Ernest Côté, mademoiselle Dunn, madame J.-R. Chaloult, madame W.-J. Lynch, madame Jos. de Varennes, madame Edmond Taschereau, madame Arthur Duquet, Mademoiselle Joséphine Marois, madame Cortland Fages, madame T.-L. Tremblay, madame F.-W. Ross, mademoiselle A. Routhier, mademoiselle Lynch, mademoiselle Clara Dufresne, madame W.-Gerald Power, madame J.-S. O'Meara, madame J.-E. Chapleau, madame Frank Clarke, madame Jos. Sirois, madame H.-E. Huestis, mademoiselle Ida Donohue, madame C.-G. Power, madame Oscar Drouin, madame Jules Lépine, madame Marcellin Pettigrew, madame J. de R. Tessier, madame Onésime Gagnon, madame Antoine Rivard, Mademoiselle Lane, madame C.-E.-A. Boswell, madame P.-S. Benoit, madame J.-P. Archambault, madame Louis Belcourt, madame A. de M. Bell, madame P.-W. Fortier, madame Le M. Carter, madame J.-D. Brousseau, madame Chs-Edouard Cantin, madame Frank Carrel, madame C.-V. Darveau, madame L.-G. Demers, madame Théo. Denis, madame G.-G. Gale, madame W.-J. Hackett, madame P.-P. Boulanger, madame J.-A. Hanrahan, madame E.-L. Hardy, madame A.-H.-M. Hay, madame W.-J. Banks, madame E.-A. Marceau, madame Gérard Lacroix, madame Jos. Power, madame J.-H. Kelly, madame P.-A. Juneau, madame Armand Martin, madame Ferdinand Guilmette, madame F.-D. Lafferty, madame J.-A. Métayer, madame A.-M. Tessier, madame André Taschereau, madame Arthur Potvin, madame C.-F. Delâge, madame Edouard Côté, madame D.-B. Papineau, madame Gerald Coote, madame Victor Châteauvert, madame F. Canac-Marquis, madame O.-A. Bériau, madame Leatare Roy, madame G.-A. Vandry, madame J.-E. Barnard, madame Léon Lambert, madame J. Johnson, madame H. Lancaster, madame C.-J. Magnan, madame P. Rainville, madame Septimus Barrow, madame J.-Ehphaim Bédard, madame Ste-Foy Belleau, madame Lucien Borne, madame Emile Côté, madame P.-H. Caseault, madame Bernard Devlin, madame D.-E. Drolet, madame Carl Faessler, madame J.-A. Fillion, madame H.-H. Gibaut, madame L.-P. Geoffrion, madame Elzéar Bédard, madame Mars Granbois, madame Georges Grégoire, madame A. Guy, madame John Hamilton, madame Edgar Rochette, madame Alex. Hardy, madame Alfred Hutchison, madame J. Laurin, madame Harry Lax, madame Aurèle Leclerc, madame Alphonse Letellier, madame D.-R. MacDonald, madame E.-A. Marceau, madame E.-A. Wiggs, madame Edgar Vézina, madame U. Vachon, madame René Turcot, madame F.-R. Thorn, madame C.-H. Swaddling, madame B.-A. Scott, madame John-T. Ross, madame L.-A. Richard, madame Ls-J. Mathieu, madame Léonide Reid, madame C.-A. Paquet.

Saint-Romuald

Funérailles de M. Gosselin :

La semaine dernière ont eu lieu en cette paroisse les funérailles de feu M. Johny Gosselin, décédé à l'âge de quatre vingts ans et quelques mois. M. le Curé E.-A. Dupont fit la levée du corps et le service funèbre fut chanté par le R. P. Jean-Paul Boulet des Pères Blancs d'Afrique, cousin de la famille. M. Louis Morin portant la croix et MM. Arthur Bouchard, Remi Laliberté, Gaudias Martineau, Arthur Leclerc, Amable Grégoire, Philias Bélanger., portaient la dépouille mortelle.

Un grand nombre de personnes assistaient aux funérailles. Nous donnons ci-dessous les noms des parents et amis qui suivaient dans le cortège, que nous avons pris au passage : MM. Fortunat Gosselin, Pierre-Paul Paquet, Alphonse Blais, Arthur Blais, Philippe Blais, Arthur Blais, Honoré Gaudreau père, Honoré Gaudreau, fils, Arthur Corriveu, Lucien Corriveau, Armand Corriveau, Philippe Corriveau, Gaudias Grégoire, Donat Grégoire, J.-P. Grégoire, Alphonse Grégoire, Albert Grégoire, Joseph Daigle, J. Demontigny, L. Demontigny, G.-H. Demontigny, Philias, Stanislas, Benjamin, Oscar, Alexandre, Albert, Joseph, Arthur, Paul-Armand Paquet, Joseph Ferland, Ernest Demers, Charles Desroches, Gédéon Vachon, Léon Robitaille, Wilfrid Cadoret, Alfred Rochette, Napoléon Sévigny, Joseph Sevigny, Thomas Côté, Joseph Genest, Xavier Demers, Lorenzo Morency, François Demers, Joseph Huard, Michel Ferland, Albert Auger, Lorenzo Robitaille, Henri Carrier, Donat Robitaille, Joseph Gagné, Arthur Morin, Joseph Desbarnais, Alfred Robitaille Ignace Couture, Joseph Dubé, J.-A. Toussaint, Jos. Vachon, J.-M. Dumont, René Roberge, Jules Laliberté, Armand Beaulieu, Joseph Huot, Robert Deblois, L.-P. Morin, Joseph Huot, Jules Huot, Jos. Gosselin, Felelon Fecteau, Philippe Beaulieu, Richard Hains, Louis Dorval, Victor Letarte, René Moineau, Raymond Letarte, Rolland Letarte, Francis Lefrançois, Johnny Bélanger, Pierre Côté, Joseph Moineau, Honoré Lacroix, Pierre Turgeon, Alphonse Turgeon, Irené Samson, Pierre Sirois, Lionel Laliberté, J.-M. White, Gérard Roberge, Xavier Carrier, Henri Dumont, Arthur Jean, Albert Huard, Raoul Bouchard, Marcel Rochette, Joseph Gilbert, Xavier Fecteau, France Plaisance , A.-E. Robitaille, Joseph Côté, Arthur Cantin, Edouard Lambert, Jos. Huot, Henri Ferland, Henri Bégin, Jos. Martel, et autres.

La chorale de la paroisse a chanté la messe des morts. Après la cérémonie à l'église, l'inhumation eut lieu au cimetière de St-Romuald. Nous réitérons aux membres de la famille, l'expressions de notre sympathie.

A 8 ½ hres

Le euchre du Club de Hockey qui aura lieu vendredi soir de cette semaine le 4 courant, commencera à 8 ½ hres. La Direction a décidé de retarder un peu l'heure, parce qu'il y aura un office religieux à l'église ce soir là. Pour la commodité des personnes demeurant dans le haut de la paroisse, un dépot de billets a été placé au bureau de poste, ou ceux qui le désirent pourront s'en procurer.

Triduum

Le triduum annuel préparatoir à la fête de l'Immaculée Conception, aura lieu cette année comme par le passé et commencera vendredi soir. Les pieux exercices seront prêchés par le R. P. Léonard du Monastère des Trappistines de St-Romuald.

Un Remède de Médecin Soulage la Peau qui Démange

Lotion Antiseptique aux Effets Merveilleux

"Enfin soulagé des démangeaisons et brûlures torturantes de la peau." C'est le cri de milliers de gens qui, ayant souffert d'affections cutanées, ont employé la prescription D.D.D. du Dr Dennis. Pour faire vite cesser eczéma, éruptions, boutons, pustules et autres affections cutanées, appliquez le pur et rafraîchissant liquide D.D.D. Pénètre la peau et calme l'irritation. La démangeaison cesse à l'instant. *L'on vous remboursera si D.D.D. ne vous soulage pas.*

W. Brunet & Cie Ltée, J.-E. Livernois Ltée

L'ADMINISTRATION HOUDISTE A CONDUIT LA VILLE DE MONTREAL A UN FIASCO

(Suite)

le comité de connaître la position de Montréal. M. Phillie l'a expliquée. Nous devons maintenant décider si la législature peut autoriser Montréal à emprunter plus que la somme de $15,000,000 dont il a été question tantôt".

M. Taschereau voudrait savoir de M. Marineau si la législature sera forcée d'autoriser Montréal à emprunter une somme de $50,000,000 d'ici six mois. Personne ne donne une réponse claire là-dessus et la question reste en plan. On discute ensuite sur les divers modes d'expropriations. Il est encore dû $18,500,000 à la ville à cet item et M. Taschereau demande pourquoi la ville ne règle pas son mode de répartition dans le cas d'expropriations, avant de venir demander des pouvoirs d'emprunter à la Législature.

M. Houde répond que cette question des modes de répartition est la question la plus complexe qui se pose actuellement aux autorités de Montréal. Il en sera encore question devant le comité avant qu'il puisse finir son travail.

Le comité s'est ajourné à 10 h 30 ce matin. M. Taschereau a permis, avant l'ajournement à MM. Phillie et Mérineau de retourner à Montréal. Toutefois, ils devront se tenir à la disposition du comité qui pourra les rappeler s'il a besoin d'eux.

LA SEANCE DE LA CHAMBRE

La séance s'ouvre à 3 heures 30 sous la présidence de l'hon. T.-D. Bouchard. Plusieurs rapports des comités et quelques pétitions sont reçues.

Les bills suivants sont ensuite lus une première fois:

L'honorable M. Taschereau.—Loi relative à la conversion de la dette de la ville de Rouyn et de celle de la corporation des commissaires d'écoles de cette ville.

L'honorable M. Taschereau.—Loi modifiant l'article 2157b du code civil.

L'honorable M. Taschereau.—Loi modifiant l'article 546 de la loi des cités et villes.

Dans le cas du premier projet de loi, M. Taschereau explique qu'il s'agit de ratifier une entente entre les créanciers de la ville de Rouyn et les autorités de cette ville.

Dans le cas du second projet de loi, le premier ministre dit qu'il s'agit de la radiation de certaines hypothèques devenues inopérantes.

M. GAULT

M. C.-E. Gault, chef temporaire de l'opposition reprend ensuite le débat sur le budget.

"Je n'ai pas l'intention de faire un long discours sur le budget dit-il. J'ai parlé si souvent sur ce sujet que j'en suis fatigué, et j'ai avec moi plusieurs lieutenants tous capables qui sont anxieux de gagner leurs épaulettes.

Ce qui me porte surtout à ne pas parler longuement sur cette question, je l'ai déjà dit, c'est que l'Opposition veut faire tout en son possible pour expédier le travail de la session. La session est dispendieuse pour la province. Je présume qu'elle entraîne une dépense de $5,000 à $10,000 par jour, et nous voulons que le gouvernement économise le plus possible.

Je dois aussi féliciter le trésorier intérimaire de cette Province parce qu'il a adopté un système de comptabilité préconisé par l'opposition depuis bien des années. Naturellement il nous est impossible de faire des comparaisons avec les comptes présentés les années précédentes, vu que la forme de ceux que l'on vient de nous soumettre est passablement différente. Il est encore un autre changement important que je suggérerais et qui consisterait à avoir un Département du Trésor proprement dit. Chacun des comptes devrait être envoyé au Trésorier et payé par lui, après avoir été dûment autorisé et certifié par l'auditeur. Il ne serait pas nécessaire alors pour les autres départements d'avoir en mains au 30 jouin un montant qui se chiffre à 287,174.86 comme le cas s'est présenté dans le budget qui vient de nous être soumis. Dans la suite, si des auditeurs du dehors ont à examiner les livres de la Province, ils, ne seront pas obligés d'admettre comme Price & Waterhouse viennent de le faire, que "quoique nous n'ayons pas examiné les pièces justificatives appuyant tous les paiements, nous avons fait de nombreux essais sous ce rapport de même que sur le contrôle interne exercé par l'Auditeur de la Province, et sommes satisfaits que les recettes et les paiements ont été traités en conformité avec les exigences de la loi."

D'autre part, en examinant les revenus ordinaires, nous trouvons un surplus de $776..775.17, mais malheureusement dans le rapport communiqué par Price Waterhouse on voit que le montant de $833,333.34 doit être en réalité appliqué à l'année 1929-30.

Bien que ceci ne puisse rien changer dans la position financière de la Province à l'heure actuelle, on doit comprendre que le suplus qui nous a été soumis en 1929-30 aurait du être beaucoup plus considérable.

M. Gault parle chiffres, puis dit:

Je comprends qu'il est nécessaire d'avoir des bonnes routes et que celles-ci constituent un excellent actif pour la province, mais il s'agit de savoir où placer cette valeur dans les livres du département, car ces chemins sont également un passif, car si on ne les répare pas chaque année ils se détériorent rapidement et leur valeur comme "actif" se trouve de beaucoup réduite.

Je suis plutôt surpris de constater que les ponts de péage ne nous ont pas rapporté plus. Le montant de $445,492.30 mentionné dans les comptes publics me semble bien peu considérable. Je m'étonne aussi de constater que les comptes dus soient aussi élevés. Ils se chiffrent à $9,429,512.71 ce qui représente près de 25% du revenu total. Je ne crois pas que Price & Waterhouse & Co., veulent dire que la somme de $42,579,184 doit être considérée comme étant un surplus réel.

D'autre part, j'ai constaté une innovation dans les Comptes Publics; c'est que le subside du Dominion du Canada est capitalisé.

J'ignore totalement si l'on a recours au même système dans les autres provinces. Parce qu'une personne a un revenu de $10,000 par année, il ne s'en suit pas qu'elle vaut $200,000, une somme qui à 5% rapporterait $10,000. Ce subside vient du Gouvernement du Dominion et je présume qu'il peut être altéré au bon plaisir de l'administration provinciale.

Le surplus de $18,667,267.97 est probablement celui que Price & Waterhouse ont voulu faire voir comme étant bien celui de la province, mais ces auditeurs ont eu la précaution de déclarer que le passif contingent était de $9,986,238.81.

Le dernier montant mentionné dans les Comptes Publics est de $15,694,238.81. C'est le passif. On a omis cependant d'établir des comparaisons entre les estimés prévus pour 1930-31 et les résultats actuels. C'est peut-être aussi bien vu que les estimés ont toujours été erronés depuis bien des années.

Le trésorier a omis également de nous donner des détails des estimés pour 1932-33. Le premier ministre a été d'un silence éloquent quant aux nouvelles taxes, mais comme tout indique que les revenus seront beaucoup plus faibles, je crains qu'il soit bien difficile de balancer le budget, même si les taxes sont augmentées ou si le gouvernement en ajoute de nouvelles.

J'espère cependant que l'on réussira à boucler le budget sans imposer quelques-unes de ces taxes onéreuses que la population de cette province n'est certainement pas en mesure de supporter à l'heure actuelle.

M. W.-R. MacDonald, député de Pontiac, répond à M. Gault. "L'opposition", dit-il, "continue la même tactique. Nos surplus, sont fictifs, nos dépenses sont plus fortes que nos revenus, etc. Cela devient enfantin! M. MacDonald félicite M. Taschereau du magnifique budget qu'il a servi à la province. Alors que toutes les provinces et le Dominion ont un déficit, nous annonçons un surplus de près de $200.000.

L'"Ottawa Journal", organe conservateur pourtant, a fait des compliments sur la façon dont le trésorier de Québec, l'hon. L.-A. Taschereau a administré les finances provinciales et commenté favorablement notre situation financière. On a là une preuve que les conservateurs d'en dehors de Québec ont une plus claire vision des choses que ceux de notre province.

M. Gault a parlé de législation sociale. Le gouvernement a créé une commission qui enquête actuellement sur le sujet .

Quant à la pension de vieillesse, M. MacDonald est favorable au projet, mais est-ce le temps de se mettre un tel fardeau sur les épaules alors que nous traversons une telle période de crise?

En Ontario, il y a actuellement 39,000 pensionnés, en vertu de la loi des pensions. A $20 par mois, cela représente une somme annuelle de $800,000 près de $1,000,000.

M. MacDonald parle de l'électrification des compagnies. Ce n'est pas le temps d'en parler quoique la chose soit désirable à cause de la crise. Il espère que le gouvernement dès qu'il sera en mesure de la faire entreprendra cette mesure avec la coopération de l'entreprise privée.

Il croit que le gouvernement de Québec aurait bien mérité de la population en accordant, comme dans l'Ontario un subside de 50 sous par poteau portant les fils d'électricité d'éclairage ou de force motrice.

M. GUERTIN

M. Aimé Guertin, député de Hull parle ensuite.

Il parle longuement de l'exposé budgétaire, demande à M. Taschereau de nommer un trésorier provincial et refait tout le bilan donné tantôt par M. Gault, selon les vieux clichés servis chaque session par l'Opposition.

Il accuse même le gouvernement d'avoir tronqué les comptes publics pourtant certifiés par Price, Waterhouse, la firme de comptables experts et cela lui vaut d'être rappelé à l'ordre par le premier ministre.

"Je soulève un point d'ordre, M. le président, dit M. Taschereau. Le député de Hull n'a pas le droit de dire que nous tronquons les comptes publics. Je lui demande de se rétracter."

M. Guertin : Je veux bien retirer le mot tronquer."

"Soyez plus prudent, à l'avenir!" lui dit M. Taschereau d'un ton paternel.

La Chambre rit.

M. Guertin termine son discours en citant les encycliques des Papes Léon XIII et Pie IX en faveur des ouvriers.

L'hon. M. Hector Laferté, ajourne ensuite le débat.

L'échevin Ernest Poulin, député de Montréal-Laurier, propose ensuite son bill pour donner du travail aux chômeurs 3 jours par semaine sur tous les travaux du gouvernement, afin de donner de la besogne à tout le monde. Le bill est renvoyé au comité pour étude.

Un projet de M Taschereau pour modifier la loi des acquisitions et aliénations d'immeubles par les corporations et les gens de main-morte est aussi envoyé au comité pour étude.

On étudie au comité plénier, sous la présidence de M. Joseph Cohen la loi pour modifier lacharte de la ville La Salle, proposée par M. Victor Marchand, député de Jacques-Cartier. Le bill est adopté sans discussion.

Le bill de M. Oscar Drouin, député de Québec-Est, pour constituer en corporation les maréchaux-ferrants, est envoyé au comité pour étude.

En comité plénier on étudie le bill de M. Alphéda Crète, député de Laviolette, pour modifier la charte de la cité de Grand'Mère, la loi est adoptée sans discussion.

La Chambre s'ajourne ensuite à 3 heures aujourd'hui.

LA SEANCE DU COMITE

On reprend la clause 16, au sujet des carrières, mais M. Athanase David demande la remise de cette clause du bill à la fin de la discussion, parcequ'il est question d'emprunt.

"Comme M. Phillie et M. Merineau sont ici ce soir, pourriez-vous nous dire combien Montréal se propose de demander pour la dette flottante, etc, d'ici au mois de juin ? demande M. Taschereau.

M. Phillie déclare que Montréal s'est déjà adressée aux banquiers. La somme que Montréal veut avoir se chiffre à $30,000,000. Oh ! oh ! fait le comité.

"Cette somme est composée comme suit : $6,500,000, déjà dus aux banques, empruntés en anticipation du revenu de l'année 1931 ; $12,500,000 en anticipation du revenu de 1932; $5,000,000 d'emprunts, qui écherra le 1er mars 1932 ;

$5,465,914, d'emprunt, échéant le 30 juin 1932, $6,500,000 nécessaires à des contrats faits par la ville et actuellement en cours. Les banques ont dit qu'elles n'avanceraient pas pour faire les travaux, la ville devra y pourvoir par émission de debentures mais qu'elles feront des avances, jusqu'à concurrence de $18,500,000 pour l'administration de la ville.

Sur la somme de $6,500,000, il y a $805,375 pour l'établissement du système d'alarmes, $69,000 pour les égoûts, $3,000,000 pour le tunnel de la rue Wellington, $713,233 pour l'égoût du nord ; $444,720 pour l'égoût de la Rivière St-Pierre, $612,202 pour travaux d'aqueduc, $140,849 pour le tunnel sous les voies du C.P.R.

"Ces travaux avaient-ils été autorisés par la Législature ? demande M. Taschereau.

—"Celui du tunnel de la rue Wellington, a été autorisé par la Législature, d'autres par règlements du Conseil, d'autres par la Commission des Services publics, répond M. Phillie.

"Avec les sommes nécessaires aux expropriations des carrières, à combien se chiffrerait le montant de l'emprunt", demande encore le premier ministre.

M. Phillie: "Je regrette de ne pouvoir vous répondre là-dessus.

Un petit incident se produit alors. L'échevin Trépanier commence à parler. M. Camillien Houde s'y objecte. Le président Cohen demande à M. Phillie s'il désire continuer.

"J'aimerais mieux finir mon exposé, repond M. Phillie, qui continue: "Le marché monétaire est actuellement très mauvais. Les gens ne veulent pas acheter des débentures. Tout ce que nous avons pu obtenir des banques, c'est une somme de $15,000,000 dont $5,000,000 pour l'emprunt échéant le 1er mars et $10,000,000 pour répondre aux responsabilités de la ville.

"Alors vous croyez qu'il ne serait pas possible à Montréal d'emprunter plus de $15,000,000[demande M. Taschereau.

"Je ne le crois pas!"

"Il ne serait pas alors temps d'emprunter pour l'expropriation des carrières?

"Je ne le crois pas! répond M. Phillie.

M. Taschereau demande s'il n'est pas vrai que les arrérages de taxes, à Montréal, se chiffrent à près de $16,000,000 et s'il y a des rôles de taxes de suspendus.

M. Phillie: A ma connaissance, il y a des rôles de perception qui ont été suspendus, mais pas pour cette somme-là!

M. Taschereau: A combien se chiffre les arrérages.

M. Phillie: A $14,000,000.

M. Taschereau: Et les rôles suspendus?

M. Phillie: A $1,900,000 pour le pavage et les expropriations de la rue Rachel.

M. Trépanier prétend qu'il y a pour $14,000,000 de taxes qui pourraient être perçues actuellement.

M. Houde se lève: "Je voudrais bien prendre des chiffres, moi aussi, et je n'ai pas de plan pour le faire.

M. Taschereau: "Venez vous asseoir au bout de la table du comité ici!

M. Houde: Non! je suis plus modeste que cela!"

M. Trépanier et M. Phillie parlent ensuite arrérages de taxes. M. Phillie dit qu'il y a des taxes dûes, mais qu'il y en a toujours eues et il y en aura toujours. Il donne ensuite des chiffres comparatifs pour les années 1929 et 1930. La perception des taxes est supposée se faire en trois mois, mais les gens ne viennent pas pour payer. "La situation dit M. Phillie, n'est pas pire, sous ce rapport, qu'elle l'était l'an dernier ou l'an précédent.

M. l'échevin Legault "M. Phillie, est-il à votre connaissance que des comptes aient été adressés à des échevins de l'opposition, pour expropriation, alors que les comptes n'étaient pas envoyés aux députés du groupe au pouvoir."

M. Phillie "Le trésorier donne les comptes qui lui sont transmis, aucun compte n'a été retenu".

M. Houde. M. Phillie, n'est-il pas vrai que des comptes ont même été envoyés, sans distinction de personne pendant la campagne électorale ?

M. Phillie "Le département a continué à fonctionner comme à l'ordinaire pendant la période électorale".

M. Jos. Cohen M. Houde, voulez-vous venir vous asseoir? (On a transporté de petites tables dans l'enceinte du comité).

M. Houde "Pas avant que je l'aie gagné !

M. Cohen "Nous ne pouvons pas attendre si longtemps !"

Le comité et l'assistance si amusent.

M. Taschereau demande s'il y a eu des comptes de retenus.

M. Houde ne répond pas directement à cette question mais dit que le trésorier Phillie contrôle la perception et M. Mérineau la finance. Il faudrait demander à chacun des explications dans la limite de leurs attributions

Les échevins du groupe oppositionniste demandent à M. Houde de laisser parler le trésorier.

Comme les questions des membres du comité portent sur l'envoi ou la retenu des comptes inscrits au rôle, M. Taschereau déclare que cela n'est pas si important. Il s'agit de connaître la situation de Montréal. M. Phillie l'a expliquée. Il faut maintenant décider si la Législature peut autoriser Montréal à emprunter plus que la somme de 15,000,000 mentionnée tantôt.

M. Francoeur, député de Dorion, veut connaître la limite du pouvoir d'emprunt de la ville de Montréal.

M. Phillie déclare que cela est du domaine du contrôleur et qu'il faudrait poser la question à M. Mérineau.

"M. Mérineau", demande M. Taschereau, "croyez-vous que Montréal doive emprunter $50,000,000 d'ici six mois ?

Serons-nous obligés d'autoriser un emprunt de $50,000,000 ?"

M. Mérineau hésite. Me Guillaume St-Pierre calcule et dit que l'emrunt nécessaire ne se chiffre pas à cela.

M. Taschereau répète sa question. M. Mérineau répond que la ville ne peut exécuter des travaux pour $50,000,000 d'ici six mois.

M Legault dit que le trésorier a affirmé qu'il faudra $35,000,000 à la vile d'ici le mois de juin et qu'avec le reste, cela fera $50,000,000 comme le maire Houde l'a déclaré samedi dans un club.

"Je n'ai jamais dit ça", dit M. Houde. "Je suis prêt à prendre la parole du maire, pour une fois, dit M. Legault.

On continue à parler chiffres. M. Phillie déclare que la ville retirera $12,500,000 en taxes d'ici six mois.

A une question de l'échevin Schwartz, M. Phillie dit qu'à la suite d'une entrevue entre la ville et ses banquiers, ceux-ci ont recommandé à la ville de ne pas emprunter au compte capital avant d'être certaine de pouvoir payer.

M. Poulin demande si des rôles ont été suspendus. M. Phillie répond que des rôles pour $1,900,000 ont été suspendus pour des expropriations. Là-dessus $200,000 ont été perçus, ce qui prouve, dit-il que tous les comptes ont été envoyés.

"Il y a des expropriations en suspens, la ville depuis 1929 a le droit de faire un mode de répartition, commente M. Houde.

"**M. Taschereau:** "Pourquoi ne le faites-vous pas ?

M. Houde : "Nous avons demandé aux citoyens de nous suggérer le mode le plus pratique. Le maire explique alors le système des répartitions. Il parle d'un projet qui selon lui aurait du être accepté. Il parle d'un rôle de $18,500,000 qu'il lui répugne d'envoyer.

M. Taschereau : Avant d'exproprier, n'aurait-il pas mieux valu décider du mode de répartition ?

M. Houde parle des abus commis sous les administrations précédentes d'après lui, et déclare qu'il faudra trouver un nouveau mode d'expropriation surtout pour l'expropriation de la rue Ste-Anne.

"**M. Cohen** : "Pensez-vous que nous ferons notre devoir en autorisant un autre emprunt avant de trouver un système d'expropriation?"

M. Houde : Je suis avec vous. Par exemple, pour les carrières, cette clause est dans le bill en dehors de ma connaissance.

M. Cohen : Pour combien d'expropriations avez-vous faites depuis 2 ans ?

M. Taschereau : Vous seriez d'avis que nous biffions la clause pour les carrières ?

M. Houde : Oui, mais cela a été voté par la majorité !

M. Taschereau pose la même question à M. Tancrède Fortin, président du comité, et M. Fortin dit oui.

"Clause biffée, déclare M. Cohen.

Me Prud'homme, qui représente une association qui exploite les carrières, demande au comité de ne pas considérer un amendement que l'on vient de soumettre au comité.

M. Houde déclare que la ville veut d'un autre côté se débarrasser du système actuel d'exploitation des carrières.

La ville veut, par cet amendement, empêcher l'ouverture de nouvelles carrières à l'avenir.

L'hon. C.-J. Arcand, ministre du Travail, demande si la ville a l'intention de fermer la carrière qu'elle possède à Maisonneuve.

M. Houde : "Nous voulons la fermer, mais il faudra faire payer la répartition par le quartier, en vertu d'un contrat antérieur.

L'amendement est aussi biffé, de sorte que la clause des carrières disparait complètement du bill de Montréal.

L'article 174, qui a trait à la réglementation des maternités privées est lu. M. David suggère que, pour l'uniformité dans la province, une loi générale soit passée en vertu de laquelle ces maternités et hôpitaux privés et les assujetir à l'octroi d'un permis du directeur de santé

La clause est adoptée.

La clause suivante qui permet à la ville de faire payer une amende de $200 au lieu de $40 contre les compagnies qui font des travaux de construction la nuit est aussi votée.

La clause 338, qui accorde à la ville le pouvoir de faire des cadeaux à des organisations sportives est biffée.

La clause 338 qui prévoit dans le budget un fonds de charité est étudiee. L'échevin Legault prétend que c'est un moyen détourné dont la ville se sert pour imposer des taxes spéciales. La clause est biffée.

A la demande de M. St-Pierre, M. Taschereau permet à MM. Phillie et Mérineau de retourner à Montréal, à condition qu'il reste à la disposition du comité.

Le comité s'ajourne ensuite jusqu'à 10 heures 30 ce matin.

LA GOELETTE RESTE A LA COMMISSION

(Suite)

La poursuite mettait en doute la constitutionnalité de la loi provinciale, en vertu de laquelle la saisie fut effectuée. On lit, entre autres choses, dans le jugement: "La loi fédérale des douanes a pour objet, en résumé, de défendre l'entrée et la circulation dans le pays de liqueurs alcooliques sujettes à des droits de douane, sans le paiement des droits ou sans une déclaration à cet effet.

"La loi des liqueurs de la province de Québec, au ch. 38 des Statuts Refondus de 1925, a pour but de défendre le transport dans la province, que les droits de douane soient payés ou non, des liqueurs alcooliques par une autre personne que la Commission des Liqueurs, ou acheter d'une autre personne que cette même commission, sauf et excepté le transit, à travers la province, pour un autre pays."

Il s'agit de savoir si la loi provinciale est constitutionnelle ou non L'honorable juge Bouffard déclare ne rien voir, dans cette loi provindiale, c'est-à-dire le chapitre 38 des Statuts Refondus de 1925, qui soit **ultra vires**.

L'honorable juge Bouffard a défini clairement, comme on le voit, ci-dessus, le rôle de chacune des lois fédérale et provinciale qui n'ont pas du tout le même objet.

Quant à la constitutionnalité de notre loi provinciale, qui, selon l'éminent magistrat, ne doit pas être mise en doute, l'honorable juge ajoute : "On a toujours pensé", dit-il, "que les provinces, dans un but de police, de morale ou des revenus, avaient droit de légiférer sur la vente des liqueurs alcooliques chez elles. Nos tribunaux ont encore, à plusieurs reprises, décidé que les législatures locales avaient le droit d'imposer certaines peines, telles que l'amende, la prison et la confiscation, comme sanction de leurs propres lois".

Notre loi provinciale disant que la Commission des Liqueurs peut saisir tout véhicule (moyen de transport par terre ou par eau) qui fait le tranport des liqueurs alcooliques, il n'est pas nécessaire, dit l'honorable juge Bouffard, que le propriétaire soit poursuivi.

L'honorable juge Bouffard a donc rejeté la saisie-revendication, avec les dépens, tant de l'action que de l'intervention.

Me Fernand Choquette, C.R., occupait pour la Commission des Liqueurs et Me Charles Lanctot, C.R., pour le gouvernement provincial.

PENSION ET SOINS

Un homme découvrit, trois ans après que son épouse l'eût quitté, qu'il était le père d'un enfant né de légitime naissance, mis au monde par sa femme, pendant que le couple vivait séparé. La femme était partie enceinte et, devenue mère, quelques jours après avoir laissé la maison conjugale, elle avait confié son petit à une famille, heureuse de cette adoption. Elle avait signé une déclaration par laquelle elle renonçait, à tout jamais, à son enfant.

—"Le Soleil" fut le seul journal dans le temps, à raconter ces faits qui sont presque du roman

Le père naturel réclama son enfant, au moyen d'un habeas corpus, et le tribunal accorda l'enfant aux parents naturels qui ont repris la vie en commun. Aujourd'hui, ceux qui furent les parents adoptifs du petit, pendant trois ans, réclament', en Justice, du père naturel huit cents dollars pour la pension de l'enfant et les soins donnés à celui-ci, pendant trois ans.

Ce procès a été entendu, hier, par l'honorable juge Pierre D'Auteuil, de la Cour Supérieure.

Le père naturel répond qu'il ne doit rien, puisqu'il ignorait qu'il fût le père d'un enfant , pendant les années où il vécut séparé de son épouse, et puisque le demandeur, dit le père naturel, a gardé l'enfant par charité, sans jamais en attendre de paiement.

La cause a été prise en délibéré. Me Henri-Paul Drouin, C.R., occupait pour la poursuite et Me Fernand Choquette, C. R., pour la défense.

GRAVE ACCUSATION

Ces jours derniers, l'inspecteur J.-H. Paradis, de la Commission des Liqueurs de Québec qui patrouillait près de Matane, reconnut un individu sur lequel pèse, depuis des mois, une grave accusation. L'individu reconnut, lui aussi, le policier, sauta dans une auto et démarra, le plus rapidement qu'il put. L'inspecteur Paradis, en auto, lui aussi, suivit le fuyard jusqu'à Rimouski. A Rimouski, comme l'individu entrait dans une boîte de téléphone, le policier lui intima l'ordre de lever les mains. Bonne précaution, parce que l'individu était armé.

L'homme ainsi arrêté s'appelle "Sunny" White alias Jefferson, alias Joseph Richards, alias Arthur Jolson.

"Sunny" White est accusé, avec un nommé Wilson, d'avoir criblé de balles, une nuit de l'été dernier, dans le village de Matane, l'automobile dans laquelle voyageaient les inspecteurs Vaillancourt et Verreault, du Service Préventif de la Commission des Liqueurs. Heureusement, personne des occupants de l'auto ne fut atteint.

Des recherches furent commencées, sous la direction du major Braun Langelier, sous-chef du Service Préventif, pour trouver les auteurs de ce lâche attentat.

Quelque temps après, à Cap-Chat, fut arrêté un nommé Wilson, et, hier, était arrêté "Sunny" White, Wilson et White subiront leur procès, sous l'accusation de tentative de meurtre. Ils attendront leur procès en prison. Wilson est détenu, à Percé, et White est détenu à Rimouski.

COUR DES SESSIONS

M. le juge Hugues Fortier prononcera la sentence, vendredi, dans le cas d'une femme arrêtée et qui comparut, hier, devant lui. Cette femme est une kleptomane qui fut prise sur le fait, alors qu'elle volait, au magasin United 5c à $1, rue St-Joseph. On a constaté qu'elle a aussi commis des vols, aux magasins Woolworth, et Metropolitan 5c à $1.

M. le juge L.-G. Demers a condamné à six semaines de prison un garçon de Notre-Dame des Laurentides. Ce garçon avait conseillé à des gens d'aller faire sauter un réservoir à gazoline, propriété d'un quelqu'un que ce garçon n'aimait pas. Me Eugène Marquis occupait pour la Couronne, en cette cause.

M. L. MORIN EST REELU PRESIDENT

(Suite)

Verret et lui-même avaient payé de leur poche les frais de leur voyage dans la capitale et cela dans l'intérêt de la classe ouvrière. Avec M. le Maire ils ont parlé aux autorités fédérales de la construction du grand canal d'égouts collecteurs. Concernant ce projet, l'organisateur a déclaré à l'assistance que le gouvernement provincial, faute de fonds, ne pouvait agréer cette demande et que lui-même à l'insu du premier magistrat de notre ville avait envoyé un message hier à l'honorable Maurice Dupré, solliciteur-général du Canada, pour le mettre au courant de la situation et pour lui faire part de la situation pénible dans laquelle se trouvent les ouvriers à Québec et lui montrer la nécessité d'accorder de nouveaux octrois à la ville.

Les délégués se sont aussi déclarés favorables à la construction d'un édifice à la place de l'église Wesley et cela dans le but de procurer de l'ouvrage aux chômeurs et particulièrement aux hommes de métiers. Une lettre sera envoyée dans ce sens à la Commission d'Urbanisme. Une lettre sera aussi envoyée à l'hôtel de ville particulièrement à l'échevin Tremblay pour le prier de ne pas mettre d'entraves à la construction du canal d'égouts afin de hâter le plus possible la réalisation de ce projet. Les ouvriers craignent l'approche de l'hiver car la première bordée de neige va jeter sur le pavé un bon nombre d'entre eux particulièrement les employés de construction.

Dans son rapport de fin d'année l'organisateur des syndicats loua le travail accompli par messieurs les aumôniers et le secrétaire du Secrétariat ainsi que par les officiers des unions qui ont fait grande leur part de sacrifices et de dévouement. Il souligna aussi les principaux événements de l'année en commençant par le domaine de la législation.

La première victoire dans le domaine de la législation, expliqua M. Beaulé, fut l'adoption des amendements à la Loi des Syndicats Professionnels afin de permettre aux unions, aux syndiqués, etc., d'opter en justice quand le salaire garanti par les devis ne sont pas payés, ce qui équivaut à beaucoup d'argent pour les ouvriers. Concernant l'adoption de ce projet il déclara que les ouvriers devaient un cordial merci à M. Guy Hudon, aviseur légal des Syndicats, à l'honorable M. Francoeur alors ministre du Travail et à M. l'abbé M. Fortin, l'instigateur d'une telle réforme.

Les syndicats catholiques ont aussi pris une part active aux délibérations et aidé considérablement à obtenir la Loi des Accidents du Travail actuelle qui donne plus de protection aux accidentés, dit M. Beaulé. "Nous avons aussi comparu devant la Commission des Assurances Sociales lorsqu'elle est venue siéger à Québec, dit l'organisateur : nous avons surveillé les amendements à la charte de Québec en ce qui concerne les travailleurs, comme le pouvoir d'emprunt dans le but de venir en aide aux chômeurs. Si nous n'avons pas obtenu ce que demandé, par contre la Commission du Chômage a donné des montants qui compensèrent ce qui n'a pu être obtenu."

Les efforts des syndicats ont aussi porté dans le but de faire cesser le travail du dimanche dans la ville et le district de Québec surtout dans les boulangeries. En exigeant de leurs fournisseurs de ne pas travailler le dimanche les communautés religieuses ont favorisé beaucoup ce genre de travail.

Malgré de nombreuses difficultés créées par la crise actuelle les syndicats ont renouvelé tous leurs contrats collectifs. Une difficulté est survenue à Lauzon pour le grand malheur des ouvriers qui ont subi une baisse de salaires de 10 à 25 p.c. L'union existe encore cependant et on anticipe de meilleurs jours.

Dans le domaine municipal M. Beaulé rappela que les syndicats avaient travaillé en collaboration avec les autorités de la ville dans le but d'obtenir des octrois pour les travaux de chômage, qu'ils avaient obtenu que les travaux du réservoir se fassent à la petite pelle et d'autres avantages pour les charroyeurs de charbon. M. Beaulé rappela aussi qu'il avait fait partie du Comité du Chômage qui a siégé 38 fois et qu'il n'a jamais manqué de favoriser les endroits ou le chômage se faisait le plus sentir. Il dit aussi quelques mots concernant le congrès de la C.T.C.C. et le pèlerinage à Rome.

Les syndicats catholiques ont aussi travaillé pour le bien-être de la classe ouvrière et en maintes occasions, ils ont appuyé les démarches faites par l'hôpital St-François d'Assise qui demandait un octroi afin de pouvoir mettre à la disposition des ouvriers des lits à bon marché. L'organisateur parla aussi de la lutte que les Unions Nationales Catholiques avaient à soutenir contre l'Internationale.

En terminant M. Beaulé rendit hommage à feu Son Eminence le Cardinal Rouleau et aux autorités religieuses qui se sont montrés favorable aux syndicats, remercia les aumôniers et les officiers du Conseil Central et des unions et dit également un cordial merci aux journaux locaux et tout particulièrement à leurs représentants pour leur excellente publicité.

PRESIDENT

W. A. FISHER,

qui est président de la Fisher Body Corporation, est le président international de la Fisher Body Craftsman's Guild, dans laquelle des milliers de jeunes Canadiens sont maintenant enrôlés. La Guild offre des prix qui se chiffrent au total de $75,000, avec quatre bourses de 4 ans à l'université comme grandes récompenses meilleur modèle miniature de carrosses genre napoléonnien, comme on voit ci-dessus.

PERCEPTION DE LA TAXE DES ECOLES

(Suite)

Gaspé.

Cette séance du comité des amendements à la charte sera suivie d'une réunion des membres du comité administratif où l'on discutera probablement, en plus des affaires de routine, le projet d'amendement au règlement des guides historiques qui devait subir sa deuxième lecture, vendredi dernier, au Conseil, mais qui fut renvoyé au comité pour étude. Il sera sans doute aussi question du contrat que le conseil accordait vendredi dernier pour l'enlèvement de la neige dans la 1ère Avenue, à Limoilou. Des objections sont faites aujourd'hui par certains intéressés.

Dans un communiqué aux journaux, hier, les adversaires de la municipalisation de la neige dans la 1ère Avenue, ont attaqué le maire et l'échevin Bouchard, plus particulièrement le maire qu'ils ont accusé de favoritisme et à qui ils ont reproché son vote prépondérant à la dernière séance du comité où le contrat était accordé.

Il se peut, à moins qu'ils n'attendent à vendredi, que le maire et l'échevin Bouchard répondent à ces attaques qu'ils repoussent, c'est entendu, comme étant injustes et de nature à tromper le public.

Le contrat n'est pas encore signé et il ne pourra l'être avant la semaine prochaine, l'échevin Noreau ayant donné un avis qu'à la prochaine séance du Conseil (vendredi) il proposera la reconsidération du vote de vendredi dernier.

La situation est assez compliquée comme on le voit, mais on semble croire aujourd'hui, qu'il y aura moyen d'en venir à une entente sans casser les vitres.

Le comité administratif sera saisi, aujourd'hui, d'une autre affaire dont nous avons parlé, lundi dernier, celle de la fraude des lettres de recommandation aux sans travail. Quelques-une de ces lettres sont entre les mains du maire Lavigueur dont la signature a été forgée.

Une enquête a été instituée et l'on croit que les auteurs de cette affaire ne tarderont pas à être dénichés.

Un peu plus de deux mois nous séparent de la date des élections générales municipales fixées au deuxième lundi de février.

Déjà, il est facile de s'en rendre compte et, à l'hôtel de ville, l'on s'y prépare, d'abord chez les cotiseurs où l'on a commencé la confection des listes électorales qui seront ouvertes au public du 21 au 27 de ce mois pour révision. Au bureau du greffier, l'on a terminé les cahiers de votation qui sont maintenant à l'impression. La lutte s'annonce assez intéressante et si l'on parle en certains milieux d'une bataille à trois pour la mairie, il n'y a cependant encore rien de positif. Des noms sont mentionnés, mais il est généralement admis que d'ici à ce que la campagne soit officiellement déclanchée, bien des choses peuvent se passer qui changeraient peut-être l'aspect de la lutte.

UNE CONFERENCE DE L'ABBE CHARBONNIER

(Suite)

que sa vie. Sur 44 comédies, il ont subsisté grâce au travail ardu que se sont imposé les commentateurs d'Aristophane pour rétablir le texte exact des divers manuscrits dans un assez mauvais état. Les comédies d'Aristophane qui ont assez souvent l'allure de pamphlets politiques, peuvent se repartir en trois groupes : elles sont politiques, sociales ou littéraires.

La comédie des Acharniens appartient au premier groupe. Aristophane y attaque les démagogues qui, poursuivent leur oeuvre malgré les ruines qu'elle entraîne. Les citoyens d'Acharne étaient des gens belliqueux et le poète se servit de Dicéopolis pour les rappeler à la raison. Traité d'abord hostilement comme un défaitiste ses raisonnements finirent cependant par triompher. C'est une pièce d'une galeté folle où Aristophane tourne en ridicule les partisans de la guerre avec Sparte. Le comédien y a déployé une verve intarissable que l'on retrouve encore dans d'autres pièces qui seront étudiées au cours des prochaines conférences.

INSTITUTEURS ATTENDUS ICI AUJOURD'HUI

(Suite)

été refusée par le gouvernement mais les instituteurs espèrent avoir plus de succès cette année. Les délégués demanderont aussi que l'octroi du gouvernement provincial au fonds de pension soit augmenté.

Voici les principaux points de la pétition:

(A) Le montant de la pension accordée à un instituteur devrait être calculé à 3 pour cent au lieu de 2 pour cent sur la moyenne du salaire des 25 meilleures années de service;

(B) Que la pension soit portée à $1500 au lieu de $1200.

(C) Qu'un intérêt de 4 pour cent soit payé sur le surplus accumulé;

La pétition comprend d'autres questions moins importantes.

Des délégués de Québec se joindront aux délégués de Montréal à leur arrivée en ville.

Radio et famille

Washington, 2 (Par Ken Clark, de la C. P.)—Moins d'enfants et plus de radios sont à l'ordre du jour, si l'on en croit l'Office du recensement. La famille moyenne aux Etats-Unis est tombée de 4.9 en 1890 à 4.1 en 1930. Il y a 40 ans personne n'avait d'appareil de radio; en 1930, 12 millions de familles, soit plus de 40 p. c. de la population, se payaient ce luxe. L'Office a découvert, entre autres, que, dans la décade entre 1920 et 1930, la population par famille avait baissé de 4.3 à 4.1.

BURDOCK BLOOD BITTERS

Embarrassé par des boutons sur la figure

Mme O.-J. Benson, Seal-Cove, N. B., écrit : — "J'étais dans un état de grande nervosité et d'épuisement et incapable de faire mon travail.

J'avais la figure couverte de boutons ce qui parfois m'ennuyait et m'embarrassait beaucoup.

"Après avoir pris trois bouteilles d'Amers de Bardane pour le Sang (Burdock Blood Bitters) je puis faire mon travail et les boutons sont entièrement disparus."

En vente dans tous les magasins généraux et pharmacies : préparés, depuis les 52 dernières années, seulement par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ontario.

MEUBLES USAGES

Si vous avez songé à aménager votre logis à neuf pour les fêtes, pourquoi n'offririez-vous pas en vente vos meubles usagés par l'intermédiaire des annonces classées du "SOLEIL" ?

Votre annonce sera lue tous les jours par des milliers et des milliers de lecteurs.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par LE SOLEIL (ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

Un CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gros seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqués par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

Les annonces peuvent être données aux succursales dont nous publions la liste ci-bas ou au bureau du Soleil et elles sont strictement payables d'avance.

50 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

ALLIANCE LIMOILOU LTEE, 138 ... rue. Tél.	4-0481
BEAULIEU EUCLIDE, 371 St-Luc. Tél.	6050
BERNIER HUGUES, pharmacien, 271 rue St-Joseph. Tél.	3-0809
BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse. Tél.	4-0249
BOIVIN J.-R., restaurateur, 221 ... Tél.	4-3272
BINVIN J.-R., restaurateur, 221 de la Couronne. Tél.	4-0382
BROUSSEAU J.-EDGAR, 766 rue St-Vallier. Tél.	4-0423
CHAMBERLAND ARTHUR, 16 ave Berthiaume, St-Frs-d'Assise. Tél.	4-4559
CLOUTIER MLLE R.-A., 1131 rue St-Vallier. Tél.	7840
JOS COTE (ltée): Succursale No 1, 179 rue St-Joseph. Tél.	4-0294
Succursale No 2, 26 rue St-Jean. Tél.	2-1134
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél.	3-3130
Succursale No 4, 17 rue Buade. Tél.	2-6362
Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél.	4-0592
Succursale No 6, 317A rue St-Joseph. Tél.	4-0682
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. Tél.	4-0431
Succursale No 8, 103 rue St-Joseph. Tél.	4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. Tél.	2-4110
Succursale No 10, 95 rue St-Paul. Tél.	2-7904
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. Tél.	4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Tél.	2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. Tél.	4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul. Tél.	2-7933
DELISLE ALEXANDRE, restaurant, 117 rue de la Couronne. Tél.	4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél.	2-1606s31
DION RENE, 786 rue St-Vallier. Tél.	4-0473
DUBE MAURICE, pharmacien, 243 St-Joseph. Tél.	4-3423
DUBUC F.-X.-LEON, 114 14ème rue. Tél.	4-1962
FORTIN Mme E., 74 4ème Ave. Québec-Ouest. Tél.	2-4790s11
FRANCOEUR L.-A., pharmacien, 567 1-2 St-Jean. Tél.	3-1791
GAGNON J.-Albert, épicier, 884 Chemin Ste-Foy. Tél.	5862
GARNEAU L.-P., 470 rue St-François. Tél.	3-0033
GAUVIN Mme W., 1251B rue St-Vallier. Tél.	4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223 rue St-Joseph. Tél.	3-0738
357 rue St-Joseph. Tél.	4-0562
GINGRAS ARTHUR, ave Royale Beauport.	
GIROUX ADELARD, 91 6e rue. Tél.	4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84 de la Canardière. Tél.	4-1320
LALIBERTE EMILE, restaurateur, 129 Montmagny. Tél.	4-0302
LESSARD ADJUTOR, 109 avenue François 1er, Stadacona. Tél.	3-0021
LEVESQUE J.-A., 146½ 3ème rue. Tél.	4-0320
MARTEL ALEXANDRE, Loretteville, B. P. 129. Tél.	113
MARTEL L.-E., Pharmacien, 171 rue Hermine. Tél.	3-2035
PAGEAU J., 595 de la Canardière. Tél.	4-0350
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél.	159
ROGER RENE, 297 1-2 10 Avenue. Tél.	4-0134
ROY MLLE B., 193 rue des Franciscains. Tél.	6941
ROYER, épicier, 117 rue Victoria. Tél.	3-2083
GOUCY PAUL-H., pharmacien, 81 Avenue Cartier (coin St-Cyrille). Tél.	6768
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél.	7131

AGENTS

ON DEMANDE des agents fiables dans les villes, villages et campagnes pour vendre nos arbres fruitiers et arbustes fleurissants bien connus. Paie hebdomadaire. Territoire réservé. Equipement fourni. Ecrivez à Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 21nov-26fs-1b

AGENTS demandés pour détailler à 25c un article indispensable dans chaque famille. Commission payée 50 p. c. S'adresser entre 4 et 6 h. p. m. B. St-Pierre 23 St-Honoré, Limoilou. 2déc-2fs-1b

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS de Salaberry, Turnbull, Rita à louer immédiatement des plus modernes, de toutes les grandeurs, meublés ou non. Aussi pour possession immédiate, $30.00 par mois et plus. S'adresser au concierge. 14nov-26fs-5f

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service du concierge. S'adresser 10, rue McMahon, tél.: 2-1093. 17nov-26fs-5r

APPARTEMENT BATTLEFIELD. — Grands appartements 10 chambres comprenant 2 chambres, bain en tuile, frigidaire, garage chauffé. Pour information s'adresser Frs Jobin, 88 chemin St-Louis Tél. ... 28nov-26fs-5F

APPARTEMENT de 4 chambres plus chambre bain, aussi chambre seule aux appartements Ste-Geneviève, 21, avenue Ste-Geneviève, S'adresser au concierge ou Gerl. Lachance, 263, rue St-Paul, tél.: 2-6403. 26nov-6fs-5r

RUE ST-JEAN No 574½, magnifiques petits logements, 4 pièces meublés ou non, très modernes, eau chaude à l'année. Conviendraient pour bureau. M. Robitaille, No 574, rue St-Jean, tél.: 5311. -5f

APPARTEMENTS BERUBE LIMOILOU, same 2-3 appartements meublés, avec gaz, électricité, près 2e rue et 3e avenue et pont Dorchester. Aussi pardessus poil de chameau, grandeur 40. S'adresser 50, 2e Avenue, tél.: 4-4350. 1-2-4-5déc-5f

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque et autres garanties, en ville et à la campagne. Ed.-Boisseau Picher, notaire, 2A, avenue Turnbull, Québec, téléphone 3-1161. 21sept-1an-7f

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N. P. 87, de l'Eglise, tél.: 9450, rés. 2-3926 sonner 2. 4nov-26fs-7r

ARGENT A PRETER sur hypothèque à 6 p. c. 6½ p. c. 7 p. c. en ville. Aussi prêts remboursables mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau jour et soir, 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m. tél.: bureau 2-7550M rés. 3-2459. 13nov-26fs-7f

THE ROYAL TRUST COMPANY

Nous sollicitons des demandes de prêts sur hypothèques, sur propriétés situées en ville, service expéditif et taux avantageux. S'adresser 58, St-Paul, tél.: 2-7831. 1-3-8-10-15-17-22-24-29-31déc. -7r

ARTICLES DE MENAGE

PIERRE DENIS—Radio électrique, tapis, chaises, bureaux, matelas, couchettes, sommiers, valises, set salon, poêles et fournaises, gramophones, manteaux pour dames, habits, pardessus, piano automatique, etc. Achetons à domicile. Haut prix payé. 188, du Pont, tél.: 4-0761. 5nov-26fs-9r

M. BOURASSA, 130 du Pont, nous achetons et payons le plus haut prix pour toutes sortes de meubles et revendons à bonnes conditions. Tél.: 4-1449. 2nov-26fs-9b

LES POELES "Beach" chez J.-P. Bédard Co., Enr., 72, St-Joseph. Nous avons un choix de poêles-fournaises, poêles de cuisine et petites fournaises usagés, en très bon état. Deux laveuses électriques à prix de débarras. Réparations de toutes marques de poêles et de laveuses. Ouvrage garanti. Tél.: 4-4251. 23nov-26fs-9r

AMEUBLEMENT A VENDRE, machine, marque Auburn, 5 passagers, ameublement de 7 chambres au complet, en parfaite condition pour cause de mortalité, set de salon ancien, table de bout, radio, table de fantaisie, set de salle à dîner en chêne solide avec buffet de grande valeur, porte-chapeaux, lampe de piano, coussins, set de chambre à coucher, couchette en cuivre de grande richesse, poêle à gaz, glacière, table de cuisine, chaises, cadres, rideaux, pharmacie, rugs de prélarts, tapis, divanette, fournaise à charbon, chaufferette à l'huile, chaufferette électrique, machine à coudre. S'adresser à Mlle Estelle Gariépy, 306½, 3ème Avenue, Limoilou, tél.: 4-2080. 28nov-4fs-9b

DURANT VOS sorties de magasinage pour les fêtes, profitez-en pour vous rendre chez J.-E. Chenard, 129, St-François, magasin de lingeries et meubles de toutes sortes. Là aussi vous pourriez économiser sur un morceau utile. Tél.: 3-2222. 28nov-26fs9r

P.-E. CHENARD, No 29, rue St-François, tél.: 3-2222. Achetons à domicile meubles, lingerie. Plus haut prix payé. Spécialité lingerie pour hommes et femmes. Meubles en général. 1déc-26fs-9r

POELES—La plus grande vente jamais vue à Québec dans les poêles combinés, poêles-fournaises, poêles à gaz. Aussi fournaise air chaud et poêles usagés de toutes sortes. Réparations de toutes marques de poêles. J'achète à domicile, meubles, etc. J.-W. Bolduc, 105, du Pont et 56¾, St-François, tél.: 3-1985. 1déc-26fs-9r

BRULEUR à l'huile marque Sterling, n'ayant pas servi, 2 feux, avec réservoir en métal d'une valeur $68.00 à vendre à prix de sacrifice. S'adresser 14, rue Chabot, Lévis. 2-3-5déc-9b

AVIS—Ne pas oublier nos encans du mercredi et vendredi à 1 h. 30 p. m. et du samedi soir à 8 h. Les Enchères Marceau Enr., 1, des Fossés, coin St-Roch. 2déc-4fs-9r

DIVANETTE avec matelas, à vendre, n'ayant presque pas servie. S'adresser 15 boulevard Benoît-XV. 2-3-5déc-9b

POELE-FOURNAISE marque "Legaré" aussi poêle à gaz marque "Moffat" 3 feux et deux rugs prélarts 3x3½ à vendre en très bon état. S'adresser 78, 6ème Rue, tél.: 4-1748. 2-4-5déc-9b

AUTOMOBILES A VENDRE

SPECIALITE: Parties de toutes sortes et marques d'automobiles, usagées. Batteries, pneus, tubes. Nous achetons toutes marques de chars. S'adresser Ludger Ferland Enr., No 105, 1ère Avenue, tél.: 4-2920. 3nov-26fs-11f

CHARS USAGES Buick, Chrysler, Dodge, Essex, Ford, Graham Paige, Plymouth, Auburn, Chandler, Pontiac, Jordan, Reo, Studebaker. Bon ordre, conditions faciles. Couture Motor Sales, 12, Couronne, Québec, 7163. 3nov-26fs-11r

AUTOMOBILE Buick 7 passagers, avec taximètre, licence de taxis, avec contrats de l'Association, à vendre très bon marché pour prompt acheteur. Ecrire Casier 434, "Le Soleil". 27nov-6fs-11b

AUTOMOBILES DEMANDEES

SAUVEZ la dépréciation, l'hangarage et les troubles d'hiver en nous vendant votre automobile dès maintenant. Nous achèterons votre char usagé au prix actuel du marché, ou encore nous le vendrons pour vous à sa pleine valeur actuelle. Nous mettons sans charge à votre disposition notre grande organisation de vente qui est la seule du genre à Québec. Vous prendrez possession au printemps prochain d'un nouveau modèle 1932 à votre choix parmi les nombreuses marques d'automobiles que nous représentons. Venez nous voir ou téléphonez. Universal Auto Ltd, 27, rue de la Couronne, Québec, tél.: 5112. Distributeurs: Packard, Hupmobile ou Canadian Auto Sales Reg'd, rue St-Vallier, Québec, tél.: 8230. Distributeurs: Pierce-Arrow, Durant, Frontenac. 5nov-26fs-11f

A VENDRE beau Chevrolet coupé, modèle 1931, il faut vendre vite, pratiquement pas de millage, tout neuf, comme sortant de l'usine, pas de meilleure occasion, sacrifiera pour $525.00 comptant immédiatement. H. Blais, édifice Morger, Banque Canadienne Nationale, 231, rue St-Joseph, Québec. 30nov-3fs-11b

CHEVROLET sedan 1928 très propre en bonne condition, 6 bons pneus à vendre à un vrai prix d'automne. S'adresser à L. Lachance, 34, Montmagny. 1déc-4fs-11b

AVIS AUX automobilistes, avant de louer un garage chauffé demandez une démonstration de notre merveilleuse patente qui r chauffera votre char dans votre garage. Agents demandés. La Cie d'Agence Québec, 29¼, la Couronne. 1déc-6fs-11b

FORD 1930 Ford Roadster avec rumber seate en très bon ordre, à vendre immédiatement, prix modéré. S'adresser Battery Service Station, 2-4473. 1déc-3fs-11b

FORD TUDOR 1931, comme neuf, acheté en septembre, il faut vendre d'ici deux jours au prix de $450.00. Appeler 7544. -11f

BUREAUX A LOUER

MAGNIFIQUE bureau à louer, nettoyé, chauffé, éclairé avec partie de voûte, situé à édifice Cimon, 2 côte d'Abraham, tél.: 5169. 20nov-6s-17r

CHAMBRES ET PENSIONS

VOUS TROUVEREZ une bonne pension avec chambre chauffée, eau chaude, garde-robes, bien propre, usage bain, téléphone. Prix modéré. S'adresser 111, St-Joseph, 3ème étage. 26nov-6fs-23b

CHAMBRE MEUBLEE à louer, améliorations modernes, avec pension. S'adresser 112½, d'Aiguillon. 28nov-4fs-23r

VOUS TROUVEREZ chambre et pension, usage bain, téléphone, dans famille sans enfant. S'adresser Mme Tessier, 199, Latourelle. 28nov-6fs-23b

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes les améliorations modernes, près de la rue du Pont. S'adresser 101, Ste-Marguerite. 29ao-j.n.o.-23b

CHAMBRE et pension au prix $7.00 par semaine. S'adresser 19, St-Joseph. 2déc-3fs-23b

CHAMBRES ET PENSIONS

JOLIE GRANDE chambre à louer dans maison privée, accomodations d'eau chaude, usage du téléphone, pension si désirée. Tél.: 2-7585W. 1déc-6fs-23b

CHAMBRES A LOUER

GOVERNOR'S GARDEN APPARTMENTS—A louer magnifiques chambres et appartements, aussi chambres avec bain privé, avec connection de gaz, face au Jardin du Fort. S'adresser à 16, rue Mont-Carmel. 17nov-26fs-24r

CHAMBRES à LOUER avec ou sans pension. Toutes avec douches, bains et téléphones. Prix réduit jusqu'au 15 juin 1931. S'adresser au gérant Manoir Montmorency, 410, St-Jean, tél.: 2-8164. 4nov-26fs-24r

HOTEL LORRAINE, carré Hôtel-de-Ville, améliorations très modernes. Prix pour chambres au mois $15.00 en montant, aussi chambres à la semaine. Service d'ascenseur. S'adresser au bureau. 19nov-26fs-24

BELLES GRANDES chambres avec fenêtres sur la rue, bien ensoleillées, confort du chez-soi, foyer dans chaque chambre. Prix spéciaux pour l'hiver. S'adresser 10, Haldimand, tél.: 2-8390. 25nov-6fs-24r

CHAMBRE à louer fenêtres sur la rue, usage bain, téléphone. S'adresser 44, Ste-Marie, tél.: 2-3336F. 25nov-6fs-24b

TRES BELLE grande chambre avec toutes les améliorations modernes, dans famille privée, pour messieurs seulement. S'adresser à 268, St-Jean, tél.: 2-7682W. 26nov-6fs-24r

CHAMBRE et flat à louer avec salle de bain. Possession 1er novembre. S'adresser Angelo Appartment, 12, rue Garneau. 26nov-6fs-24r

HOTEL VICTORIA, 56, rue St-Jean, chambre à louer $20.00 par mois en montant, ainsi que chambre et repas taux modéré. S'adresser au bureau. 13nov-26fs-24r

45 REMPARTS, chambres à louer, en avant 1er étage, richement meublées, avec eau courante, foyer, usage du téléphone, gaz si désiré, conviendrait pour une ou deux personnes. 28nov-26fs-24r

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désiré. 333 du roi, tél.: 9711. 24sept-j.n.o.-24b

BELLE GRANDE chambre à louer pour monsieur seulement, située dans le centre de la ville, châssis donnant sur la rue, garde-robe, usage du bain et du téléphone. S'adresser 23 rue St-Gabriel 28ao-j.n.o.-24b

MANOIR COUILLARD, belles grandes chambres doubles et simples, aussi avec cuisinette, usage bain, téléphone. S'adresser 24-24½, rue Couillard, tél.: 2-1891F. 26nov-6fs-24r

84 ST-EUSTACHE—Belle grande chambre pour monsieur qui désire confort et privilège d'un bon chez soi. Maison occupée par monsieur seul. Pour information tél.: 2-0167. 27nov-8fs-24b

FLAT MEUBLE à louer, 1er plancher, chauffé à l'eau chaude. S'adresser l'après-midi 16, rue Garneau, tél.: 2-3955W. 27nov-6fs-24b

A LOUER grande chambre double, cuisinette, poêle à gaz, confortablement meublée, chauffée eau chaude, plancher bois dur, chambre bain, usage téléphone, place tranquille. S'adresser 29, Charlevoix. 27nov-6fs-24r

11 DES REMPARTS à louer très belle chambre propre, très chaude, à bas prix, grandes et petites pièces, et pièce avec gaz, eau chaude, téléphone. S'adresser sur les lieux. 28nov-4fs-24b

BELLE CHAMBRE meublée, famille privée, améliorations modernes, pour messieurs sobres et aimant la tranquillité. S'adresser 1 Couillard, près côte Ste-Famille, tél.: 2-1124. 28nov-4fs-24b

CHAMBRE A LOUER, propre, confortable, conviendrait pour une ou deux personnes, usage bain, eau chaude, téléphone, prix raisonnable. S'adresser 75, Notre-Dame-des-Anges, près Dorchester, téléphone 4-1485. 28nov-6fs-24b

BELLES CHAMBRES double et simples, chauffées, garde-robes, dans chaque chambre, usage bain et téléphone, dans famille sans enfant, prix modéré. S'adresser 192, Ste-Marguerite, près rue de l'Eglise. 28nov-26fs-24r

TRES BELLE CHAMBRE à louer avec divanette, poêle à gaz, chauffé à l'eau chaude. Usage du bain. S'adresser Félix Plante, 158, Ste-Hélène, tél.: 3-2165. 30nov-3fs-24f

2 BELLES chambres doubles, simples à louer, bien éclairées, garde-robes, bain, téléphone, place centrale, famille privée. Monsieur seulement, pension si désirée, prix modéré. S'adresser 100, St-Amable, tél.: 3-2970. 26nov-6fs-24r

CHAMBRE DOUBLE à louer, $3.00 à $3.50 par semaine, pension si désirée pour hommes sobres et honnêtes. Usage du bain, téléphone. S'adresser Mme A. Marcheterre, 51, St-Anselme. 1-2-4-5déc-24f

2 BELLES chambres doubles, simples à louer, bien éclairées, garde-robes, bain, téléphone, place centrale, famille privée. Monsieur seulement, pension si désirée, prix modéré. S'adresser 100, St-Amable, tél.: 3-2970. 26nov-6fs-24r

40½ COUILLARD, près rue St-Jean, belle chambre boudoir, étage du bain et de la toilette, $6.00 par semaine, avec installation du gaz, système de chauffage à l'eau chaude. Autre petite chambre confortable à $2.80. 27-30nov-1déc-24r

BELLE chambre au prix de $2.50 par semaine, située au centre de la Haute-Ville, 469A St-Jean, appt. 6, en face de l'église St-Jean-Baptiste. 1déc-4fs-24b

BELLE chambre à louer centre de la ville, très propre, prix modéré, chauffée air chaud, bain même plancher. Bon chez-soi. S'adresser Mlle Marier, 31, d'Aiguillon, tél.: 2-4625F. 1déc-6fs-24b

BEAU FLAT 2 appartements, 1er plancher, meublé, eau et gaz, très propre, bon marché pour l'hiver. Aussi petite chambre pour deux, usage du bain, téléphone, maison tranquille. S'adresser 18, rue Ferland. 1déc-2fs-24r

CHAMBRE A LOUER eau chaude à l'année, bain sur même étage. Bon chez-soi. S'adresser au No 6¼, rue Christie. 1déc-2fs-24r

CHAMBRE à louer $2.75 par semaine, usage bain, téléphone. S'adresser Mme Michaud, 72, St-Jean, 3ème étage, tél.: 2-0695W. 1déc-4fs-24r

FLAT MEUBLE 2 chambres, grande chambre double, avec eau chaude et froide, poêle à gaz, aussi chambre $2.50 en montant, bain, téléphone. S'adresser 20, rue Ferland, tél.: 2-5142M. 1-3-5déc-24r

BELLE GRANDE chambre à louer bien ensoleillée avec garde-robes, gaz, usage bain, téléphone, S'adresser 16, rue Latourelle, Mme J.-A. Roy, 3-0824. 1déc-3fs-24r

GRANDES CHAMBRES à louer, chambre de bain, téléphone, $3.00 et $4.00 par semaine. S'adresser à 182, boulevard des Fossés. 1déc-4fs-24b

CHAMBRE A LOUER 44 rue Jeanne-d'Arc, dans une famille privée. S'adresser sur les lieux. 2déc-6fs-24b

BELLES GRANDES chambres avec fenêtres sur la rue, bien ensoleillées, confort du chez-soi, foyer dans chaque chambre. Prix spéciaux pour l'hiver. S'adresser 10, Haldimand, tél.: 2-8390. 2déc-6fs-24r

BELLE CHAMBRE à louer, bien ensoleillée, prix très modéré, usage bain, téléphone. S'adresser 80 Casot, tél.: 3-2188. 2déc-3fs-24b

BELLE CHAMBRE meublée avec fenêtre sur la rue, chauffée, quartier résidentielle, dans famille anglaise, parlant français. Améliorations modernes. S'adresser téléphone 4-2358. 2déc-6fs-24b

FLAT de deux appartements, chambre et cuisine, meublé, chauffé, éclairé avec gaz dans la cuisine, aussi chambre avec gaz, grande garde-robe $ $2.00 par semaine, bien propre. S'adresser à 81, Lavigueur. -24b

Chevaux, voitures, harnais

CHEVAUX A VENDRE. S'adresser à Aug. Bisson et Art. Giroux, commerçants de chevaux. S'adresser à 255, rue Boisseau. 26nov-6fs-27b

CHEVAUX ET BOB-SLEIGH double, beau cheval café, 1350, cheval rouge 1200 lbs, cheval gris 1090 lbs, $30.00. Ces chevaux sont garantis sans défaut. S'adresser A. Falardeau, 161 Dorchester. 26nov-6fs-27

AVIS JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1955, St-Vallier. 27nov-12fs-27f

BOIS, CHARBON

CHARBON DUR de première qualité, Stove, Egg, Chestnut 75c la poche. Charbon mou Ecossais 50c la poche. Coke 25c la poche. Charbon de bois 25c la poche. Albert Royer, 171, Aqueduc, tél.: 6618. 12nov-26fs-30f

BOIS, CHARBON

CHARBON Coke la poche 35c. Coke 3 poches pour $1.00. Stove Chestnut 80c la poche. Aussi à la tonne. Faites-en l'essai. A. Falardeau, 161, Dorchester, tél.: 3-3795 rés. 3-3098. 6nov-26fs-30f

CHARBON DE BOIS—Le plus économique sur le marché 25c la poche. Charbon Coke bien sassé 26c la poche, livré par quantité de 4 poches et plus. Albert Royer, 171, Aqueduc, tél.: 6618. 3nov-26fs-30f

ESSAYEZ NOTRE bois franc, scié, fendu $2.75 le voyage livré. Grosses croûtes érable et merisier $3.00. Bloc $3.25. Délignures bois franc 25c la poche; 10 poches pour $2.00. Erable 2, 2½ pieds scié, fendu. Cyrille Bussière, 49, rue St-Bernard, tél.: 6827. 4nov-26fs-30f

SI VOUS VOULEZ vous chauffer à bon marché, achetez grosses poches de Stove 80c. Chestnut 80c et Cook 40c la poche, 3 poches pour $1.00. Charbon à la tonne $15.50. Aussi bois de chauffage de toutes sortes, prix du voyage $2.25 en montant. J. Racine, 299, Canardière, téléphone: 4-4026. 18nov-26fs-30f

COUR A BOIS UNION a toujours en main bois de choix, slab merisier, de bouleau, d'épinette. Bois franc merisier, érables, 24-30-36 pouces, scié et fendu et délivré. Le tout à très bas prix. Tél.: 5915, 175 Ste-Thérèse. 4nov-26fs-30f

CHAUFFAGE—Prix pour bois tout scié et fendu bois sec de première qualité, hangaré à l'abri. Grosses croûtes merisier 4 pieds de longueur $10.50 corde $2.90 voyage. Délignures d'érable, etc., 4 pieds $8.50 corde $2.40 voyage. Epinette 4 pieds $8.00 corde, $2.30 voyage. Bois de corde érable 1ère qualité, 2 pieds $7.90 corde. Merisier rouge 2 pieds $7.50 corde. Charbon Stove Reading garanti sans pierre $15.75. Téléphonez à 9829 côte Beil, Québec. Edouard Ruel Ltée. 13nov-26fs-30f

BOIS CHAUFFAGE, slab bouleau, croûtes merisier, scié $3.00, merisier érable 2½, $9.50, 2 pieds $8.50. Charbon bois franc 30c. H. Bourassa, 154, Montcalm, tél.: 7815. 13nov-26fs-30f

COUR A BOIS, Limoilou Enr., 2, 3ème Rue, tél.: 4-3831. Erable, merisier, 2, 2½, 3 pieds. Croûtes bois franc, bois mou. Spécial merisier et bouleau $3.50 la corde. 21nov-26fs-30f

CHARBON DE BOIS le plus economique sur le marché 25c la poche. Charbon Coke, bien sassé 25c la poche, livré par quantité 4 poches et plus. Stove et Chestnut la poche 75c. Mme V.-F. Hébert, 191, St-Germain, tél.: 3-4844. 27nov-12fs-30f

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3ème Avenue, près pont Dorchester, tél.: 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Mesurage pesanteur garantis. Livraison dans toutes les parties de la ville. 27nov-26fs-30f

BOIS DE CONSTRUCTION, épinette et pin de toutes dimensions B. C. Fir enbouffeté et moulures de toutes sortes à des prix bon marché. Demandez nos prix. Tél.: 2-5035, 280 St-Paul, voisin la Station Quebec Railway, Bilodeau, Doré, Enr. 14nov-26fs-30r

COMMERCE A VENDRE

A VENDRE OU A LOUER, atelier de nettoyage de tapis des plus moderne. Bonne opportunité pour un jeune homme qui désire se créer un bon avenir. J.-E. Charrier, 251, St-Joseph, chambre 104, édifice Bédard, tél.: 3-0884. 12nov-26fs-31f

COUR A BOIS à vendre des mieux outillés, avec fendeur moteur, scie, truck 1½ tonne. Aussi quantité de bois de toutes sortes de première qualité, avec petit logement de 4 chambres. Cause de vente: abandon des affaires. Ecrire à Casier 346, "Le Soleil". 7nov-26fs-31f

SALLE A MANGER (café) bien située, clientèle régulière. Un réel bargain pour vente immédiate. Adressez-vous à Pitt et Cie, chambre 207 édifice Florence, Québec, tél.: 4-0105. 28nov-2fs-31b

EPICERIES RESTAURANT, hôtels, Cour à Bois, manufacture et ameublements de maison de chambres. Bons postes. S'adresser H.-P. Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 27nov-6fs-31r

COMMERCE de pneus avec garage pouvant loger 15 machines, établi depuis 8 ans coin rue la Couronne et de la Reine, avec long bail si désiré. Stock machine machineries à vendre. Pour informations s'adresser Garage Berthelot, 2-3896 ou 130 de la Couronne. Cause de vente abandon des affaires. 1déc-6fs-31b

DIVERS A VENDRE

BELLE OCCASION 4 tables de pool à vendre. Trois de 4x8 pieds et une de 5-10 pieds. Le tout $450.00. Salle de Quilles Victoria, 65, St-Jean. 26nov-6fs-37b

BELLES CAGES de tapins toutes équipées à vendre bon marché pour prompt acheteur. Aussi cash register National. W. Laframboise, 421, 1ère Avenue. 26nov-6fs-37f

AUTO KNITTER machine à tricotter, bonne occasion pour prompt acheteur, en très bon état, aussi sleigh pour bébé à vendre. S'adresser 100 rue Commerciale, Lévis. 1déc-2fs-37b

A VENDRE—J'ai en main un lot de "Greenheart" bois pour faire des manches de lignes. Pour informations s'adresser à 57, 2ème Avenue, Limoilou, tél.: 4-1169. 28nov-6fs-37b

A SACRIFICE caisse enregistreuse électrique 3 tiroirs, poêle à gaz, fournaise tortue, à vendre. S'adresser 353, des Fossés, tél.: 8552. 2déc-6fs-37b

ABOLISSEZ COQUERELLES, punaises préparation scientifique pour rats. Inoffensive pour personnes ou autres animaux, satisfaction garantie. Service ou ventes. Service domestique de désinfection, 102, avenue des Oblats, Québec, tél.: 3-4415. 5-7-12-14-17-21-26-28déc-37f

DIVERS

MATERNITE licenciée, place distinguée, honnête et tranquille. Repas servis dans les chambres, prix modéré. Garderai les enfants en pension. Pour informations écrire boîte postale 792, bureau poste Haute-Ville, Québec. téléphone: 8518. 10nov-26fs-38f

MATERNITE PRIVEE, licenciée, pension, chambre, soin pour 10 jours, prix $40, attention spéciale aux gens de la campagne. Plaçons bébés. Prix des chambres avant termes, $3.00 par semaine. S'adresser 182, des Fossés, tél.: 5101. 19nov-26fs-38r

HOPITAL de la Miséricorde—Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories: salle commune, chambres semi-privées chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix, pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie stérilisation, réactions sérologiques en traitement de toutes affections. Avantages religieux, aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse: Mère Directrice, 682, chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067. 27nov-26fs-38f

VOIES urinaires. Syphilis, cœur et poumons, médecine générale. Docteur L.-G. Perrin, 24, du Pont, tél.: 4-4871. 27nov-26fs-38r

DIPHTERINE

REMEDE pour les affections de la gorge, des bronches et des poumons, grippe et coqueluche, particulièrement la scarlatine ou la rougeole dont il prévient la contagion. 1déc-26fs-38b

ELEVES DEMANDES

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial complet, classiques, préparation pour brevets et tous les examens de la province. Cours d'été. 6nov-26fs-39r

COURS PRIVE, classique et commercial complet, français, anglais, latin par professeur, 15 ans d'expérience. Prépare aussi au Séminaire et collège Jésuites. Succès garanti. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, en résidence chez M. Alexandre Lacasse, 86, Scott. 3nov-26fs-39b

NOUVELLE METHODE—L'anglais enseigné par la poste. Succès garanti par écrit en 2 mois, 20c la leçon. Ecrivez pour détails. Adressez à A.-F. Fortier, St-Ubald, comté Portneuf, P. Q. 13nov-26fs-39b

ANGLAIS—Conversation anglaise, sténographie, dactylographie, comptabilité, etc. Cours le jour et le soir. Cours individuels ou d'ensemble. Bart School, No 353, rue St-Jean, tél.: 2-5889 ou 2-5387, Loretteville. 20nov-26fs-39r

APPRENEZ la guitare, hawaienne, le ukelele, la guitare espagnole, la mandoline, le ténor banjo, etc. Leçons privées tous les jours et soirs. Studios 251, rue St-Joseph, tél.: 8963. Professeur T.-W. Gagnon. 4sep-142fs-39f

LECONS DE MUSIQUE, Mademoiselle Irène Rochette médaille d'or de l'Académie de Musique et brevet d'enseignement donne des leçons de piano à domicile et chez elle. S'adresser 70, Avenue Maisonneuve. 1déc-j.n.o-39b

COURS PRIVES anglais, français, arithmétique, sténographie, cours commercial complet, par professeur d'expérience. Satisfaction garantie. Prix modéré. Heures au goût de l'élève. S'adresser à 339, rue du Roi ou par téléphone 3-3209. 3sep-j.n.o-39

Emplois demandés, hommes

HOMME ET FEMME—Couples sans enfant demandent emploi dans famille privée ou concierge, la femme comme ménagère, l'homme comme chauffeur d'automobile, chauff fournaises, ouvrage général, pouvant fournir meilleures références. Ecrire Casier 437, "Le Soleil". 27nov-4fs-40b

BARBIER de première classe, possédant les deux langues demande position. S'adresser à M. Rancourt, 291, St-Paul, tél.: 2-4588 ou 2-6743W. 1déc-6fs-40b

JEUNE HOMME bilingue désire emploi comme time keeper, commis de magasin, épicerie ou taverne, références fournies. S'adresser L. Picard, 38, rue Daulac, tél.: 7724, entre 12 et 2 g. p. m. 1déc-2fs-40b

Emplois demandés, femmes

FILLES—Vous trouverez une fille de journée pour toutes sortes d'ouvrages, pour ménage en vous adressant à tél.: 3-4907. 1-4-7-11-15-18-27-25-29déc -41f

JEUNE DAME demande emploi pour tenue de maison chez M. veuf, voudrait bon chez-soi. S'adresser 111, Lavigueur, tél.: 5914. 1déc-2fs-41b

COUTURIERE dans la confection pour dames et enfants. S'adresser 42½, St-Gabriel, tél.: 2-4823J. 1déc-2fs-41b

FEMME DEMANDE de l'ouvrage soit pour tenue maison d'un veuf ou autre, désirerait bon chez-soi, salaire secondaire. S'adresser par téléphone à 5414. 2déc-2fs-41b

FILLES DEMANDEES

JEUNE FILLE honnête de bonne apparence, pour servir dans restaurant au comptoir ou aux tables. S'adresser à 86, St-Pierre. -48b

COMMIS DEMANDEE jeune fille sérieuse pour servir au comptoir des bonbons et pâtés, parlant parfaitement les 2 langues, doit fournir des bonnes références. Bon salaire. S'adresser au Casier 448, "Le Soleil". -48b

FILLE demandée pour servir les tables, parlant les deux langues. S'adresser 44½, St-Joseph, Club Café. -48b

FOURRURES

FELIX TRUDEL, tailleur en fourrure. Je m'occupe comme par le passé de réparation et confection de tous genres de fourrures. Satisfaction garantie, prix les plus bas. Atelier 91, 6ème Rue, Limoilou, 2ème étage, tél.: 4-3771. 19nov-26fs-49f

A VENDRE beau manteau de mouton gris presque neuf, 24 pouces de long pour enfant de 5 à 6 ans. S'adresser à 86, Richelieu. 27nov-4fs-49b

A VENDRE un manteau mouton Perse (creamer) garni Alaska importé, le tout de première qualité pour cause de mortalité. S'adresser à 305, rue St-Olivier. 30nov-6fs-49b

GARAGES A LOUER

PLACES DE GARAGE à louer pour la saison d'hiver. Ouvert jour et nuit. Service courtois. Tarif sur demande. S'adresser J.-L.-R. Lorquet, 91, d'Abraham, tél.: 2-1076. 21nov-26fs-50r

GARAGE A LOUER ou à vendre, outillage complet, capacité de 60 autos, à l'épreuve du feu, etc. Possession immédiate ou au 1er mai. S'adresser J.-L.-R. Lorquet, 91, 93, d'Abraham, tél.: 2-1076. 11nov-26fs-50r

GARAGE CHAUFFE pour l'hiver $10.00 par mois. Ouvert jour et nuit. Nous prenons les machines en dead storage pour la somme de $15.00 pour la saison. Nous avons soin des pneus, batteries, nickell et vous remettons la machine en marche au printemps. S'adresser au garage Berthelot, rue St-Patrice, tél.: 2-3896. Nous donnons aussi un service d'aller chercher et reconduire les chars tous les jours. 2déc-6fs-50r

GARAGE NON chauffé à louer, pour la saison d'hiver, situé rue Moncton. S'adresser à 126, rue des Franciscains, appt. 5, tél.: 3-2641. 2déc-6fs-50b

GARAGE PRIVE pour hivernement d'autos, seront protégés contre tout accident pour $9.00 pour la saison d'hiver. S'adresser tél.: 2-0494 ou 3-4316. 25nov-6fs-50r

GARAGE CHAUFFE à louer à 70 Cartier. S'adresser à E. Gauthier, 149½, rue St-Cyrille, tel.: 3-2604. 27nov-6fs-50b

HOMMES DEMANDES

HOMMES, GARCONS, apprenez le métier de barbier, à conditions avantageuses. Commission payante en apprenant, quelques semaines pour gagner bon salaire. Nous donnons diplômes. Pour conditions s'adresser John Devarennes, 418 St-Joseph, tél.: 4-0474. 3nov-26fs-54f

HOMMES, garçons. Attention venez apprendre le métier de barbier, la meilleure la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, condition très avantageuse commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser Collège des Barbiers de Québec Enr., 878, St-Vallier, tél.: 4-0479. 18nov-26fs-54f

HOMMES, garçons qui désirez apprendre le métier de barbier, vous perfectionner, commission payante en apprenant. Nous diplômons et plaçons. Ecole de Barbiers de Québec, 124, des Fossés, tél.: 4-0301. 12nov-26fs-54r

UNE COMPAGNIE importante d'assurance-vie désire un représentant pour Plessisville et les environs, et un autre pour le comté de Portneuf. Bonnes conditions aux représentants pouvant donner références. Casier 441, "Le Soleil". 28nov-6fs-54b

JEUNE HOMME bien mis demandé immédiatement. S'adresser entre 9 h. 9 h. 30 a.m., chambre 311, "Le Soleil". 24nov-12fs-54b

AVONS BESOIN d'un voyageur pour introduire notre nouvelle antenne coupe feu. Homme sérieux et déterminé avec très bonnes références. Trouvera un emploi lucratif. Pour application s'adresser à Security Mfg Co., 100, 3ème Avenue, tél.: 4-4321. 1déc-6fs-54f

VENDEUR BILINGUE d'expérience demandé, avec bureau dans la ville de Québec, pour ligne d'articles tricotés pour dames, le territoire comprenant la province de Québec (Montréal excepté). Référence de premier ordre requis. The Knit-to-Fashion Inc., 2050 rue Bleury, Montréal. 1déc-2fs-54b

DEMANDES VOYAGEURS de haute expérience dans spécialité pour grande compagnie de thé en paquets. Doit être productif, connaissant les acheteurs d'épiceries et de restaurant et être de bonne conduite. Aucun autre que ceux hautement qualifiés doivent faire application, mentionnant expérience, références et salaire requis dans première lettre à M. E. Dorion, hôtel Victoria, Québec. 1déc-2fs-54b

VENDEUR D'EXPERIENCE

VENDEUR d'expérience dans les calendriers demandé pour ville de Québec et Gaspé. Ecrire mentionnant qualification à Lawson Litho & Folding Box Co. Ltd., 6629 avenue Esplanade, Montréal. 1déc-2fs-54b

LA COMPAGNIE des Brosses Fuller a besoin de quelques hommes sérieux, actifs pour les représenter à Québec, Montmagny, Bonaventure, Portneuf. Adresser applications à 2, côte d'Abraham, Québec. 1déc-3fs-54r

DEUX HOMMES recommandables énergiques pour position permanente, bonne rémunération. Adressez-vous aujourd'hui de 2 à 6 h. p. m., à chambre 7, No 2, côte d'Abraham, Québec. 1déc-3fs-54b

ON DEMANDE des trucks pour du charroyage de pierre. S'adresser à Marie-Louis Grenier, St-Louis-de-Courville, tél.: 2-0852 s. 21. 1déc-3fs-54b

HOMMES—Prenez avantage des conditions de la culture des fruits, en vendant nos arbres et arbrisseaux Etiquette Rouge à vos amis et voisins. Equipement complet, bien illustré. Retours toutes les semaines. La Cie Pépinière Dominion, Montréal. 2-9-16-23-30déc-54b

TAILLEUR de hardes, ayant été à l'emploi de Fashion Craft, durant 5 ans demande position. S'adresser tél.: 3-2058. 2déc-3fs-54b

JEUNE HOMME sérieux et actif pouvant faire ouvrage de bureau, dans une industrie en opération et très payante, c'est une position d'avenir pour un jeune homme ayant des aptitudes pour le commerce et pouvant disposer d'un petit capital de $700 à $800. Salaire et pourcentage. Pour plus de détails et appointement écrivez à Casier 438, "Le Soleil". -54b

HOMMES ET FEMMES

HOMMES ET FEMMES actifs pour la sollicitation d'une grande société de Secours Mutuels. S'adresser au bureau l'hôtel Victoria chambre R. M. de 10 à 12 a.m., et 2 à 5 p. m. Bon territoire conditions avantageuses. 30nov-4fs-55b

HOMMES ET FEMMES

HOMMES ET FEMMES demandés. On demande des vendeurs et vendeuses d'expérience pour la vente d'un article de première nécessité. Position rémunératrice pour personne sérieuse. S'adresser entre 2 et 5 h. p. m. à Mme Labrecque, édifice Québec Power, premier plancher. 28nov-6fs-55f

GARCONS ET JEUNES FILLES demandés—On demande des garçons et des jeunes filles pour travailler en l'honneur de Saint Antoine et des Missions. Récompenses magnifiques. Ecrire de suite à P. C. Box 111, Station E, Montréal P. Q. 30nov-2fs-55b

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT de 6 chambres et chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année. 90 Fraser. S'adresser Jos Bilodeau, 46, Salaberry, 6345. 14nov-26fs-61b

LOGEMENTS de 4-5 appartements, Limoilou, sur la 4ème Rue, près de l'église, des grands moulins à papier. S'adresser 154, 4ème Rue, Limoilou, té.: 2-3715 s. 3. 14nov-26f-61f

RUE LAFAYETTE, très bon logement de 6 chambres plus chambre bain meublé à neuf ou non, garage si désiré, prix avantageux. Aussi un garage à louer. S'adresser 118, rue Lafayette ou 435 chemin Ste-Foy, tél.: 5593. 26nov-26fs-61f

2 LOGEMENTS de 5 pièces finis à neuf, 43 et 45 rue O'Connell, près de la côte Ste-Geneviève. S'adresser au notaire A. Paradis, 449, rue St-Jean, ou tél.: 2-0991 ou 54, rue Claire-Fontaine, tél.: 3-1175. 28nov-6fs-61b

APPARTEMENTS ALICE No 20, avenue Laurier, près du parlement, un magnifique logis de huit chambres et chambre de bain, chauffé, possédant toutes les améliorations modernes. S'adresser sur place au concierge ou au Trust Général du Canada, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-0526. 30nov-6fs-61

A LOUER immédiatement à $35.00 pour les mois d'hiver bas de maison, numéro 764, St-Cyrille, 6 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, garage d'été, cause départ. S'adresser J.-E. Rouillard, 377, St-Jean. 16nov-26fs-61b

LOGEMENT 5 chambres plus chambre de bain, situé No 11A d'Argenson. S'adresser Alexandre Renaud, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 27nov-6fs-61r

LOGEMENT à louer, situé à 62 Aberdeen, meublé ou non, 5 chambres plus chambre de bain, moderne, chauffé, libre dans le moment. S'adresser 80, rue Fraser, tél.: 3-3981. 27nov-6fs-61b

LOGEMENTS ET MAGASINS—Logements rue St-François, 4 chambres, 3 logements rue Dolbeau, 5, 6 et 9 chambres. Magasin No 137, rue St-Paul. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 28nov-6fs-61r

LOGEMENT neuf à louer, fini très moderne, 4 appartements et chambre de bain, plancher en bois dur, possession immédiate. S'adresser à 455, 3ème Avenue, tél.: 9784. 30nov-6fs-61b

LOGEMENT à louer à Limoilou, sur 6ème Rue, près 7ème Avenue. Possession immédiate. S'adresser, tél.: 2-1847W. 1déc-26fs-61b

LOGEMENT situé 94, avenue Maisonneuve, 7 chambres, fournaise sur le même plancher, balcon maison chaude, entrée seule, $30 par mois. S'adresser J.-Noel Rondeau, 6, Lachevrotière. 1déc-2fs-61r

BAS DE MAISON à louer 4 chambres et aussi jolie couchette de cuivre à vendre à très bon marché. S'adresser 110 rue St-Léon. 1déc-6fs-61b

A LIMOILOU 7, 5ème Rue, logement de 5 chambres plus chambre de bain, réparé à neuf, aussi ménage à vendre. S'adresser à W. Lamontagne, 14, rue St-Joseph, tél.: 2-1700, rés. 2-0764. 1déc-6fs-61b

MACHINERIES A VENDRE

MACHINES A BOIS USAGEES de toutes sortes. Aussi moteur électrique réparé à neuf, 7½ forces, 550 volts, 60 cycles, avec démarreur. Aussi ligne complète de machines à bois, petites et grosses. Demandez catalogue. Bas prix. Bonnes conditions. Bournival & Cie, 338, Notre-Dame Est, Montréal. 27nov-26fs-63b

MAGASINS A LOUER

POSTE DE COMMERCE 14 pieds front 36 pieds de profondeur, grande vitrine, bien fini, 2 étages, libre dans le moment, situé 57 Ste-Marguerite. W. Laframboise, 421, 1ère Avenue. 26nov-6fs-64f

BEAU grand magasin tout réparé à neuf chauffé, situé dans le centre des affaires à louer immédiatement. S'adresser tél. 3-0474 - 2-2402. 30nov-6fs-64b

A LOUER 2 magasins pour bureau d'affaires ou restaurant, situés 144-149 rue St-Paul. Très bon marché (pratiquement pour le chauffage). S'adresser tél.: 7412. 30nov-6fs-64b

MAGASIN COIN chemin Ste-Foy et avenue Cartier, entrée sur les deux rues, grande vitrine, grande cave en ciment, conviendrait pour tous genres de commerce. Pour visiter 4 avenue Cartier. 28-30nov-2déc-64f

MAISONS A LOUER

28 DES FRANCISCAINS maison seule à louer, 10 chambres plus 2 chambres bain. S'adresser Paul Joncas, 28, des Franciscains, tél.: 6032. 19nov-26fs-67b

MAISON détachée meublée, 5 chambres, chambre de bain, décorée en neuf. Du 1er décembre au 1er mai. S'adresser 19 des Zouaves, téléphone: 2-4175. 26nov-2-3déc-67b

MAISONS A VENDRE

MAISON A VENDRE. S'adresser à Eugène Nadeau, 26 avenue Cartier, tél.: 7291. 10nov-26fs-68f

120, 5ème RUE, Limoilou, près de l'église, maison à vendre 3 logements avec système de chauffage, garage, grande cour. Conditions faciles. Téléphone: 4-1989. 12nov-26fs-68f

MAISON SEULE de 10 chambres plus 2 chambres de bain, située 28 rue des Franciscains, à vendre. S'adresser Paul Joncas, 28, des Franciscains, tél.: 6032. 19nov-26fs-68b

LIMOILOU—Maison de 4 logements, finie moderne, très bons revenus, peu de comptant, balance comme loyer. S'adresser à 28 Montcalm, tél.: 8358. 25nov-6fs-68f

RUE MORIN, maison de 2 logements, construction de brique, solage de pierre, à très bon marché. S'adresser à 28 Montcalm, tél.: 8358. 25nov-6fs-68f

RUE FRANKLIN, maison de 2 logements, de 4 appartements, bon solage, bonne construction, prix d'occasion pour un prompt acheteur. S'adresser 28 Montcalm, tél.: 8358. 25nov-6fs-68f

325-327 St-Cyrille, maison à vendre 6,900 pieds, terrain pas de rente. Prompt acheteur. Conditions faciles. Tél.: 6647. 14nov-26fs-68b

POUR REGLEMENT de succession maison en brique solide à vendre, située 456 du Roi, 4 logements, en parfait ordre. S'adresser J.-E. Parent, 48 Richardson, tél.: 4-4168. 2déc-6fs-68b

BELLE OCCASION, Maison 1 logement 5 appartements, terrain 25x60 pieds, 2 garages, 1 hangar, dans St-Sauveur, le tout $1,000. S'adresser 28 Montcalm, tél.: 8358. 2déc-6fs-68f

LIMOILOU 7ème Rue, maison en brique, fini moderne, bons revenus. Conditions de vente avantageuses pour un prompt acheteur. S'adresser au No 28, rue Montcalm, tél.: 8358. 2déc-6fs-68f

2 BELLES PROPRIETES situées à la Haute-Ville, très bien finies, construction de brique, rapportant $2,244 par an, à vendre en bloc ou séparément. S'adresser au No 28 rue Montcalm, tél.: 8358. 2déc-6fs-68f

PETITE MAISON à vendre, 5 chambres, avec bain, garage, hangar, au Parc Maufils, près chemin Canardière et église. Conditions faciles. Ecrire Case 433, "Le Soleil". 27nov-4fs-68b

ST-FRANCOIS-D'ASSISE, maison 2 logements, 5 chambres chacun, 3e Avenue, près église et écoles. Construction récente. Prix $5,100.00, $800.00 comptant, balance termes faciles. S'adresser Alp. Turgeon, 28 avenue des Bouleaux, tél.: 4-3852. 27nov-6fs-68b

OCCASION—Rue St-François, centre St-Roch, maison 2 logements 5-9 pièces. Fournaises eau chaude, chaque logement. Solage de pierre, lambris de brique. Entrée de cour, garage. Faut vendre d'ici 10 jours. Bon marché peu de comptant. S'adresser E. Boulet, 128 Canardière, tél.: 4-2782. 28nov-6fs-68f

MAISON 3 étages 6 chambres plus bain, finie moderne, système chauffage, planchers bois dur 38 à 42 des Franciscains, pour $11,000 comptant $500.00 balance comme loyer. Aussi autre 5 à 6 chambres plus bain, finie moderne pour $8,000, comptant $300.00, balance comme loyer, 112, à 116 Marquette. S'adresser tels: 2-0494 ou 3-4316. 26nov-6fs-68r

A VENDRE bonne maison 3 logements, rapportant $75.00 par mois, coin de rues, place de santé, vendra à bonnes conditions pour prompt acheteur. S'adresser 224, rue St-Luc. 25nov-6fs-68f

CARTES D'AFFAIRES

AUTOMOBILISTES

PIECES d'automobiles usagées à vendre pour toutes marques de chars à prix réduits station de service, huile, graisse, gazoline, etc. Auto Parts Sales & Exchange Reg'd, 65, 1ère Avenue, Limoilou, tél.: 4-2200. 5nov-26fs-C.D.f

PNEUS USAGES. — Nous achetons et vendons toutes sortes de pneus usagés. Aussi venez-voir notre nouveau pneu à chaîne. Une visite vous convaincra. S'adresser Caron Tire Shop, coin Boulevard des Fossés et Dorchester, tél.: 3-0183. 14-nov-26fs-CDF

NOUS AVONS EN MAIN un assortiment de glycerine alcool, chaîne "No Klank". Chaîne ordinaire. Vulcanisation de pneus toutes sortes. Nous donnons des cadeaux à tous nos clients avec retour cartes complétées. Roméo Guillemette, voisin de Universal Auto, 101, Ste-Hélène, tél.: 6521. 2déc-26fs-C.D.f

DANSE

STAPLETON DANSING School—"Tap" danse et "toe" danse enseignées aux enfants avec garantie. Danses modernes, prix spécial pour groupe. 322, St-Jean, tél.: 2-4025, en haut du Steel ou 57, St-Michel. 12nov-26fs-39r

DENTISTES

Dr M. LEONCE LESSARD, chirurgien dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-U., bureau et résidence 209 3e avenue tél: 4-3312. Spécialité: dentiers et extraction. Travail soigné de première qualité. 28 nov-26fsCDF

MEDECINS, SPECIALISTES

Dr J.-O. DUSSAULT, ex-élève des hôpitaux de Paris. Spécialité: voies genito-urinaires, maladies de la peau; accouchement. Electricité. 417, rue St-Jean, tél.: 2-1975, heures 9 à 11 a.m. 3 à 6 p.m. 7 à 9 p. m. 3nov-26fs-C.D.b

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques. 71, St-Joseph Québec. Heures de bureau 9 à 11 a.m., 2 à 4 p.m., le soir 7 à 8 h.30, tél.: 4-4061 6nov-26fs-C.D.r

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnie à fonds social. j.n.o.

PEINTRES D'ENSEIGNES

MILLER & FRERE—Enseignes, annonces, lettrages, toutes sortes. Décorations de théâtres, décorations d'églises, annonces extérieures sur bulletins et murs. Enseignes électriques. Prix fournis sur demande. 22-24 Richelieu, coin côte d'Abraham. Richelieu tél.: 2-6882. Québec. 19sep-48fs-l-me-sa-C.D.r

PRESSAGE - NETTOYAGE

PROMPT et efficace service par téléphone, quand vous avez du nettoyage à faire faire. Appelez-nous 2-0522. 13nov-26fs-C.D.

PRESSAGE-NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER Enr. Teinture, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116, 120, rue Dorchester, tél.: 4-2484. 27nov-26fs-C.D.r

NETTOYEURS—La plus vieille et la plus grande organisation à Québec pour nettoyage, teinturage, lavage de tous articles de maison, carpettes, fourrures, gants, vêtements, etc. Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagne et ville. Parisian Cleaners Reg'd (Pfeiffer), 4, McMahon tél.: 2-0522 6nov-26fs-C.D.r

LA TEINTURERIE FRANCAISE LTEE 565, St-Jean, tél.: 4-4686. Teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité la "Teinture". Département spécial pour commandes de campagne. Nous sollicitons une commande d'essai. 14nov-26fs-C.D.f

MADAME OU MONSIEUR, pour le nettoyage à sec, teinture, pressage de vêtements, téléphonez maintenant 4-1600 chez Mathieu, nettoyeur teinturier, 140, rue de la Couronne, Québec. Commandes de la campagne remplies avec soin. 26nov-13fs-C.D.f

SALONS DE COIFFURE

CHEZ SIMONNE, 341 St-Joseph, tél.: 8895. Ondulation permanente, Croquignole, Spirale, $4.00, $5.00, $7.00, $10.00. Marcel, papier, Komol à l'eau, shampoo, massage. Cours de coiffure rapide. 10nov-26fs-C.D.f

ONDULATION PERMANENTE $5.00 méthode française Bonnat. Ondulation à l'eau pas nécessaire. Mlle R. Charrier, ex-démonstratrice à New-York, 7 années d'expérience, 251, St-Joseph, chambre 104, édifice Bédard, tél.: 3-0884. 12nov-26fs-C.D.f

PERMANENT $4.00, indéfrisable, $4.00 Croquignole à l'huile $7.00. Pas de meilleure ondulation à Québec. Garantie de 6 mois. Autres ouvrages à prix modérés, par Mlle Marguerite Richard, 268, du Roi, tél.: 4-0334. 13nov-26fs-C.D.f

SALON ALMA. Ondulation permanente. Croquignole et Spirale autrefois $8 maintenant $5.00. Satisfaction garantie. Marcel 35c, shampoo, finger wave, massage, ondulation à l'eau, ondulation au papier, Komol. Aussi nous enseignons la coiffure. Tél.: 4-3013. 74, St-Joseph, édifice St-Cyr, app. 5. 17nov-26fs-C.D.r

ONDULATION permanent ouvrage garanti pour 6 mois, prix $4.00, $6.00 et $8.00, ondulation à l'eau 50c. Traitement à l'huile, $1.00. Téléphone 4-0804, Mlle Hélène Rhéaume, 9, rue du Pont, St-Roch. 30nov-26fs-C.D.r

SALON DE COIFFURE, Marie-Paule Gauvin, 202 Latourelle, tél.: 3-1883. Ondulation Marcel et Komol, coupe de cheveux pour dame et enfant. Ouvrage à domicile à prix modéré. 2déc-4fs-C.D.b

SERVICE DE RADIO

NOUS NOUS spécialisons dans la réparation de radios. Ouvrage garanti fait par un ingénieur d'expérience. Testons les lampes gratuitement. Posons les antennes. Service jour et soir. J.-A. Breton 47, côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 26nov-6fs-C.D.r

MAISONS A VENDRE

PROPRIETE A VENDRE à sacrifice de deux logements. A vendre bon marché pour prompt acheteur. S'adresser 16, avenue des Oblats, ou 208, Kirouac, tél.: 9896, 5656. 24-26-28nov. 2-4-6déc-68r

MAISONS DEMANDEES

ON DEMANDE à acheter maison de 3 ou 4 logements, payantes, située dans le haut de la ville. Ecrire à Casier 415, "Le Soleil". 26nov-6fs-69r

MAISON DEMANDEE—Achèterait une maison de un ou 2 logements dans le bas de la ville. Payable comme un loyer. Ecrire Casier 443, "Le Soleil". 28nov-6fs-69b

PENSIONS POUR BEBES

CAP-ROUGE, Je prendrai un ou deux bébés en pension dans un bel endroit, 5 minutes des chars, vingt de Québec. Pour renseignements téléphone 2-1560-2. -74r

OBJETS PERDUS

TOGE UNIVERSITAIRE perdue le soir de la parade des étudiants. Si retrouvée prière de communiquer avec M. Gérard Lemay, 186, boulevard Langelier, tél.: 9149. 26nov-6fs-75b

CHAPELET EN PERLES satinés avec initiales gravées M. B. Audet, laissé dans l'église St-Patrice. Prière de remettre à 257, Grande-Allée. Récompense promise. 27nov-4fs-75b

PERDU Un étui en cuir contenant plusieurs clefs a été perdu vendredi le 27 courant, sur la rue ou dans les tramways à partir du Musée Provincial jusqu'à St-Malo. Récompense promise. Tél.: 6293. Adresse 1257 rue St-Vallier. 30nov-6fs-75b

JONC EN OR perdu dimanche après-midi dans les chars du Kent-House. Si retrouvé remettre à 24, rue Corinne, St-Malo. 1déc-2fs-75b

PETITE SOMME d'argent perdue lundi soir entre 6 et 6 h. 30 sur la rue St-Pierre. Si retrouvé prière de s'adresser à 81 rue St-Pierre, chambre 22. -75b

PNEU PERDU pour camion Chevrolet, dans la nuit de samedi à dimanche, avec jante, dans St-François-d'Assise. Prière à celui qui l'a trouvé sur la 1ère Avenue de le retourner à P. Legaré Enr., Charlesbourg. 2déc-2fs-75b

PERDU LUNDI soit à Québec ou Lévis a été perdue une somme de $30.00 à $35.00. Le propriétaire M. Lapierre restaurateur St-Henri promet $5.00 de récompense à celui qui rapportera son argent. 2déc-2fs-75b

PERDU samedi après-midi un chapelet de nacre, monté en argent, gravé 1900. Prière de le remettre à 12½, Crémazie. 2déc-2fs-75b

PROPRIETES A VENDRE

MAGNIFIQUE CONCIERGERIE neuve à Montréal, quartier anglais, 48 logements 24 garages. Revenus $38,000.00, prix $245,000 comptant $25,000.00. Balance facile. Ecrire Charles Cloutier, 89 Beaubien Est, Montréal. 23nov-6fs-84b

RADIOS A VENDRE

ATTENTION—Pour radio, phonographe, violon, etc., allez chez D. Lemieux, 7 rue des Bains, près station Ste-Anne. Satisfaction garantie ou argent remis. Tél.: 2-2220. 25nov-6fs-86r

MAGNIFIQUE RADIO phonographe combiné, occasion exceptionnelle, en parfaite condition, comme un neuf, sacrifier à bon marché. S'adresser 164, rue Bayard, 2 étage. 26nov-6fs-86r

RADIO—Magnifique radio combiné, Sternite, modèle 1930, en très bon ordre, et à un prix excessivement bas. S'adresser Paul Côté, peintre, 179½, Bayard, 2e étage. 26nov-6fs-86r

RADIO Stromberg Carlson Treasure Chest 7 lampes en très bonne condition, ayant coûté $340.00 au prix $100.00 comptant. S'adresser entre 6-10 h. p. m. tél.: 2-6665. Ecrire Casier 445, "Le Soleil". 2déc-4fs-86b

SERVANTES DEMANDEES

ON DEMANDE une servante générale, références exigées. S'adresser à 115, Grande-Allée. 28nov-4fs-91b

SERVANTE demandée. S'adresser 738 St-Cyrille, tél.: 3-2236. 1déc-2fs-91b

PERSONNE sachant faire la cuisine et capable de tenir maison pour deux personnes, demandée. Pas d'enfants, pas de lavages. Références exigées. S'adresser à 394 St-Joseph. Sonner à gauche. 1déc-3fs-91b

SERVANTE demandée, sachant faire la cuisine. Références exigées. S'adresser 252 avenue Marguerite-Bourgeois. 1déc-2fs-91b

SERVANTE demandée pour ouvrage général. Références exigées. S'adresser 303, de la Reine, le soir seulement. 91b

SERVANTE demandée, devra coucher chez elle. S'adresser à 309, rue St-Paul. 2déc-2fs-91b

SERVANTE demandée, sachant faire la cuisine. Références exigées. S'adresser 505 St-Cyrille, tél.: 3-4095. 2déc-2fs-91b

SERVANTE générale demandée pour petite famille, pas de lavage. Bon salaire. S'adresser 24, St-Amadour, tél.: 8523. 2déc-6fs-91b

SERVANTES DEMANDEES

ON DEMANDE une servante, devra coucher chez elle. S'adresser à 23½, rue St-Gabriel. 2déc-2fs-91b

TERRAINS A VENDRE

13,000 PIEDS DE TERRAIN à vendre situé 1ère Avenue. Conviendrait pour compagnie de tout genre, près C. N. R., avec maison 2 étages. S'adresser 152, 3ème Rue, Limoilou, tél.: 4-1978. 28nov-6fs-93b

TERRE A VENDRE

200 ACRES DE TERRE bien bâtie, 59 têtes, outillage complet, l'eau courante, 2 autres près de Sherbrooke, avec roulant, prix, $1,000 et $2,500. Aussi magasin en ville ou en campagne, restaurant, boutique de forge, boulangerie, hôtel. Vendra ou échangera terre 50 acres, 8 renards argentés et ranch. Aussi manufacture à sucrerie à vendre. Bargain, 65, Laurier, Sherbrooke. 1déc-26fs-95b

TROUVES

CHIEN POLICIER trouvé. Si non réclamé d'ici au 5 prochain, il sera vendu pour couvrir les frais. S'adresser à M. Jos. Julien, 5, rue des Bernières, Stadacona. 2déc-2fs-97b

NON CLASSIFIEES

MAUVAISE GRIPPE

PROTEGEZ-VOUS et protégez les vôtres contre la grippe en ayant toujours sous la main une bouteille de l'Oxymel à l'Eucalyptus, une préparation efficace pour soulager en peu de temps les affections de la gorge et de la poitrine. Les enfants l'aiment particulièrement parce qu'il est inoffensif. En vente partout à 50 sous. 8sept-j.n.o.-4b

SALON de barbier à vendre, bon poste d'affaire, loyé raisonnable, dans le quartier de Limoilou, cause de vente départ. S'adresser à Hector Noreau, 8 rue St-Joseph. 26nov-6fs-4r

L.-P. THIBAULT

L.-P. THIBAULT, ENR., Assortiment complet de fourrures de cou, aussi manteaux de toutes sortes, à de très bas prix. Confectionnons ou remodelons manteaux sur mesure. Une visite est sollicitée, 282, rue St-Jean, Québec. 14nov.-26fs-4r

AVIS GARAGE privé pour autos, $8.00 pour l'hiver, aussi logement de 2 appartements meublé et chauffé, pour deux personnes. Remarquez bien l'adresse 86, rue Lavigueur. 1-3déc-4f

AVIS—Ne pas oublier nos encans du mercredi et vendredi à 1 h. 30 p. m., et du samedi soir à 8 h. Les Enchères Marceau Enr., 1, des Fossés, coin St-Roch. 2déc-4fs-4r

M. ANDRE GRAVEL, St-Ubald, comté Portneuf, l'homme qui a lutté sans arme avec une ourse furieuse le 29 juillet dernier, annonce sa photographie montrant les morsures. A vendre pour lui venir en aide. 2déc-6fs-4b

BAS DE MAISON à louer, 4 chambre, meublé, ou non, situé à 80 rue Napoléon Possession immédiate. 2déc-4f -61b

COMMIS pharmacie demandé. Inutile de se présenter sans expérience. S'adresser 898, St-Vallier, tél.: 5400. 2déc-3fs-54b

UNE SAISON FRUCTUEUSE

Londres, 1er.—Un service d'action de grâce pour "le succès qui couronne tout travail honnête", a été célébré hier soir dans la chapelle de Manton House, contigue au fameux champ de courses de Lord Manton. Au cours de la saison de courses qui vient de finir, les chevaux de Lord Manton ont gagné 63 courses et un montant de $470,000 en bourses.

Le service a été célébré par le Rév. C.-H. Matthews, chapelain du collège Marlborough, l'une des grandes institutions historiques de l'Angleterre.

Le chapelain a déclaré que la prière n'était pas un service d'action de grâce bien que l'hymne qui commençait la cérémonie était : "Now thank we all our Lord". Le chapelain a fait une allocution disant que tous les journalistes adorent le Veau d'Or et que c'est là la raison pour laquelle ils ont annoncé dans leurs titres que la cérémonie religieuse était un service d'action de grâce pour les 94,000 livres sterlings gagnées par les chevaux de Lord Manton. "Ce qui les intéressait, c'était l'argent. Ils ne s'occupent pas de ceux qu'ils blessent, ni de ceux à qui ils nuisent, s'ils peuvent se satisfaire eux-mêmes" a-t-il déclaré.

IMMEUBLES

MAISONS A VENDRE

"HOME" IDEAL POUR FAMILLE grandissante: En face de l'église des Saints-Martyrs, sise sur grand terrain (129-165) 10 pièces, 2 chambres de bain modernes, 2 foyers ouverts, dont un dans pièce (20x20) finis tuile. Construction brique solide. Chauffage à l'huile. Garage à deux places. Finition pin émaillé. Solarium.

POSSEDEZ VOTRE RESIDENCE, en plus un revenu: Propriété située sur la rue St-Cyrille, coin de rues, à 2 logements de 7 pièces chacun, toujours bien loués. Bien construite et d'une finition agréable. Terrain (70x90). 2 garages. Prix et conditions fournis avec plaisir.

LISEZ, et permettez-nous de vous faire voir cette propriété à deux logements de 9 appartements chacun, superbement finis, située sur l'avenue Murray. Plomberie en cuivre, chambre de bain finie tuile. Garages chauffés. Conditions qui rencontreront vos désirs.

D'AUTRES A VENDRE, mais examinez ceci comme valeur spéculative ou de placement. Groupe de 3 propriétés, de 3 logements chacune, renfermant toutes commodités modernes, situé sur la Grande-Allée, partie où les logements de ce genre sont toujours en demande. Peu de comptant relativement à la valeur de cette proposition.

VOIR EST CROIRE: Vous avez certainement la valeur de votre argent dans cette propriété à trois logements de 7 pièces chacun, plus chambre de bain, située sur la rue St-Cyrille, entre les avenues Bourlamaque et Cartier. Construction en très bon ordre et finition plaisante. Foyer ouvert dans un logement. Planchers bois dur partout. Garage à 2 places. Nous nous ferons un plaisir d'étudier toute proposition.

UNE AUTRE VALEUR COMMERCIALE, sujette à augmenter votre revenu, rue St-Jean, en dedans des Portes, comprend 1 magasin, toujours loué, et 4 logements, actuellement occupés pour location de chambres et petits appartements, chauffés. Construction de pierre et brique solide. Rapporte $5,000 environ par année. Très belle valeur comme placement.

VOYEZ CELLE-CI et soyez votre propre juge. Construction récente à 3 logements, de 7 et 8 pièces plus chambre de bain dans chacun. Rapportant $200.00 par mois. Cave cimentée, fondation bien assises. Planchers en chêne, garage à 3 places. Très belle finition intérieure. Faites nous connaitre votre offre et nous ferons le reste.

OCCASION pour qui désire se procurer ameublement complet de "Chambres à louer" 10 chambres bien louées, rapportent $140.00 net par mois.

AUTRES propriétés seules, de rapport, commerciales, terrains, fermes à vendre et à échanger dans les limites de la ville et la banlieue.

SURVEILLEZ nos annonces, toutes les semaines elles vous suggèreront du nouveau. Vous y trouverez sûrement l'occasion que vous cherchez.

GEORGES PAQUET

Immeuble et assurances, 59 rue St-Joseph. Tél.: bureau 4-4221. Rés. 6678. 26nov-6fs-100r

MAISONS A VENDRE

162, CREMAZIE, construction neuve, revenu $180.00 par mois, système de chauffage Buck Wheat.

166, CREMAZIE, poste de commerce et logement privé.

MANUFACTURE et machinerie à vendre 28 rue Montcalm, 3,000 pieds de plancher, possession immédiate, en plus loyer privé, 7 appartements, autre servant de bureau d'affaires, 3 appartements loué dans le moment, conditions faciles.

CHANCE EXCEPTIONNELLE rue Bougainville, prix spécial $8,800.00 demande $5,000.00, 1ère hypothèque 6% balance $3,800.00 comptant, 3 revenus $1,200.00 par année 10½% net d'argent.

HOTEL GRAND CENTRAL, Loretteville, 16 chambres plus grand magasin et restaurant, échangeable ou très peu comptant et balance 1ère hylothèque.

PROPRIETE 105 Lavigueur. Revenu $648.00 dollars. Prix demandé $5,000.00. Première hypothèque $3,000.00 comptant.

TERRAINS A VENDRE

Coin des rues Bourlamaque et St-Laurent voisin de la nouvelle église Notre-Dame-du-Chemin.

R. DROLET

194, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 24nov-26fs-100f

C. BUSSIERES

DEVENEZ PROPRIETAIRE. Maison coin Montmagny et Bonaventure. Poste de commerce, 4 logements et garage.

RUE ST-VALLIER, maison 1 logement.

RUE TRUDEL, maison 2 logements.

AUSSI TERRAINS rue Montmagny et Lafayette.

VENDRA peu comptant, balance à terme facile. Cy. Bussières, épicier, 49, St-Bernard, tél.: 6827. 26nov-26fs-100f

MAISONS A VENDRE

$5,300.00 pour maison de 2 logements de 4 et 7 pièces, située sur la rue Chevrière' Revenu annuel $662.00.

$5,700.00 pour bonne construction de 3 logements de 4 pièces située sur la rue St-Olivier. Revenu annuel $636.00.

$8,500.00 pour maison de 3 logements de 5 pièces plus bain, située sur la rue de la Ronde. Revenu annuel $936.00.

$9,000.00 pour maison de 3 logements de 4 et 7 pièces avec boutique de charron, située sur le chemin St-Louis (Bergerville). Revenu annuel $840.00.

$11,500.00 pour maison de 5 logements avec cour, aussi garage. Située sur la rue Bouffard coin Bagot. Revenu annuel $1,392.00.

$12,000.00 pour construction solide de 3 logements de 5 pièces plus bain avec garage. Chauffage à eau chaude, située sur la rue St-François. Revenu annuel $1,200.00.

$14,500.00 pour maison de 3 logements de 6 pièces plus bain avec garage et sortie de cour, située sur la rue Aberdeen. Revenu annuel $2,280.00.

$13,000.00 pour construction en pierre solide de 11 pièces plus 3 chambres de bain, située sur la rue d'Auteuil. Améliorations modernes, chauffage à eau chaude.

EPICERIES licenciées. Très bien situées. Chiffres d'affaire, $20,000.00, $28,000.00, $42,000.00 et $200,000.00.

RESTAURANT situé à la Basse-Ville.

HOTEL rue St-Paul en face de la gare du Palais.

COUR A BOIS située à Limoilou.

MANUFACTURE de matelas.

MANUFACTURE avec ameublement, machineries et achalandage située à Loretteville.

AMEUBLEMENTS de maisons de chambres, situés sur les rues McMahon, Ste-Ursule, des Remparts et rue St-Joseph.

TERRAINS situés dans les plus beaux quartiers de la ville, spécialement St-Sacrement et St-François-d'Assise. Prix défiant toute compétition et payable au mois.

AUSSI AUTRES PROPRIETES ET TERRAINS dans les différentes parties de la ville.

H.-P. CIMON

Immeuble en général. Edifice Cimon, tél.: 5169, 6, côte d'Abraham. 27nov-6fs-100r

A VENDRE OU A LOUER

MANUFACTURE, maison et terrain à vendre en bloc ou séparément, situés coin Ste-Thérèse et Bayard (autrefois Canadian Mattress). S'adresser à Alex. Blondeau, No 157, rue Ste-Thérèse, tél.: 9402. 30nov-26fs-100f

R. LORTIE

17, RUE FRASER TEL.: 3-4646

MAISON 3 logements, rue Crémazie, 3 un prix exceptionnel.

RUE FRASER, maison 2 logements de 8-9 chambres, très bonnes conditions.

RUE BOUGAINVILLE, maison 3 petits logements, prix exceptionnel.

AVENUE CARTIER, maison 4 logements, en parfait ordre, revenu $2,376.

RUE SAUNDERS, maison neuve, 3 logements.

AVENUE LEVIS, maison 3 logements.

AVENUE MONCTON, maison 3 logements.

PLUSIEURS beaux terrains à vendre à des conditions extraordinaires pour prompt acheteur.

BELLE MAISON seule à vendre dans la rue Claire-Fontaine, à un prix exceptionnel pour un prompt acheteur.

GRANDE MANUFACTURE de chaises à vendre à des conditions très faciles pour cause de maladie.

BELLE MAISON à vendre à St-François-d'Assise, 7 chambres plus chambre bain, planchers bois dur. Système eau chaude, prix $5,000.00. Conditions faciles.

RUE JEANNE-D'ARC, maison de 6 logements, plancher en bois dur, système de chauffage "Buck Wheat" avec toutes les améliorations modernes, à un prix exceptionnel. 2déc-6fs-100f

C.-E. MIGNER

AGENT D'IMMEUBLE, assurances générales, tél.: 8358. Maisons à vendre ou échanger, conditions très faciles, terres, terrains et commerces, assurances-feu, vie, automobile, accident, maladies, etc. 28, rue Montcalm. 2déc-6fs-100f

PATRIK GINGRAS

$4,500.00. Magnifique maison située Québec-Ouest, deux logements, finission première classe. Argent à prêter première hypothèque. Echange de propriété. Immeuble général et marchand de charbon. 81, St-Luc, tél.: 5843. 16nov-26fs-100f

Le canal de Suez a 103 milles de longueur. Sa profondeur moyenne est de 36 pieds.

Enquête du coroner

Le Dr Jules Vallée, coroner, a été appelé à tenir une enquête sur la mort de M. Napoléon Côté, de l'Ange-Gardien.

Après avoir examiné soigneusement et les circonstances qui ont entouré cette mort et la victime, le coroner rendit un verdict de "mort accidentelle."

Un incendie

Une alarme sonnée à la boîte 243 appelait les pompiers du poste no. 9 vers quatre heures hier après-midi. Un incendie s'était déclaré à la résidence de M. Thibault, 16 rue Berthelot.

Les pompiers durent lutter pendant plus d'une heure et installer deux jets d'eau avant de parvenir à maîtriser l'élément destructeur. Le feu aurait pu devenir fort sérieux, et l'on craignit un instant qu'il ne se communique à la boutique de M. Minguy qui était voisine. Heureusement les hommes de la brigade du feu sous les ordres du sous-chef Beaulieu et du capitaine Bédard purent sauver les constructions avoisinantes.

Cette propriété appartient à Mlle Bédard qui elle-même y occupe un logement. Les dommages se chiffrent à environ $800.

Feu M. R. Piché

Nous avons appris avec regret la mort de M. Robert Piche, conducteur de malle, décédé hier matin à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. M. Piché demeurait autrefois à Québec.

Le defunt était depuis longtemps malade, et cette maladie l'entraîna à subir une opération très périlleuse des suites de laquelle il est mort.

Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Joséphine Gaumont, sa mère Mme P. Piché, et plusieurs frères et sœurs : M. Arthur Piché de Montréal, Mme Ernest Maysenhoelder, de Montréal, Mme Edouard Lefebvre, de Québec, Mme Arthur Riopel et Mme Regis Labrèque, de Salem Mass.

Le défunt était âgé de 64 ans. Les funérailles auront lieu jeudi, à Québec, après l'arrivée du train du Pacifique Canadien.

"Le Soleil" offre aux membres de la famille Piché si cruellement éprouvés l'expression de ses plus vives condoléances.

Feu Mme G.-J. Tessier

Nous regrettons d'annoncer le décès de Mme veuve G.-J. Tessier, survenu hier à sa résidence, rue Kitchener. Elle était âgée de 71 ans.

Née Florentine Legaré, elle était l'épouse de feu M. G.-J. Tessier, ancien vice-président de l'Union St-Joseph du Canada. Elle était aussi la sœur de feu le commandeur P.-T. Legaré.

Mme Tessier, qui était connue pour sa grande charité, ne laisse partout que des regrets.

Lui survivent: quatre fils, M. Adélard Tessier, voyageur de commerce de la maison W.-H. Dunns, Ltd, de Montréal; M. Georges-J. Tessier, voyageur de commerce de la maison Hollingshead, de Toronto; M. Cyrenus Tessier, employé civil et M. Ls-Ph. Tessier, de la maison Morissette et Frère; quatre filles, Mme L.-A. Lambert, de Québec; Mme Paul Henri, de St-Tite-des-Caps; Mlles Jeanne et Antoinette Tessier, de Québec; deux frères, M. Arthur Legaré, de Charlesbourg; M. Charles Legaré, de Montréal.

Les funérailles de feu Mme G.-J. Tessier auront lieu vendredi matin, à l'église du St-Sacrement.

"Le Soleil" prie les membres de la famille en deuil d'agréer l'expression de ses plus vives condoléances.

Ne pas confondre

Le nommé Adélard Latulippe, accusé de vol avec violence sur la plainte d'un citoyen de Charlesbourg n'est pas M. Adélard Latulippe, domicilié au No 399 rue St-Joseph, Lauzon.

Nouvelles du Nouv.-Brunswick

Halifax, N.-E. — (D. N. C.) — La Chambre de Commerce des provinces maritimes a élu les officiers suivants :

Président : S.-A. McDonald, de Charlottetown; vice-président, Nouveau Brunswick : A.-P.-N. McLaughlin, C.R., de Campbellton; vice-président, Nouvelle-Ecosse : John-A. Young, de Sydney; vice-président, Ile du Prince-Edouard : B.-W. Robinson, Summerside; Exécutif : H.-A. Rice, de Canso; D.-R. Turnbull, de Halifax; N.-T. Avard, d'Amherst ; A.-P. Patterson, de St-Jean et R.-P. Dickson, de Moncton.

La Chambre de Commerce a adopté à l'unanimité une resolution en faveur du Canada de Chignectou.

Une résolution a été adopté priant le gouvernement fédéral d'obtenir des taux de fret plus avantageux pour les produits de la pêche et pour le charbon.

Chatham, N.-B. — (D.N.C.) — La Compagnie W. et R. Walsh, Limitée, dont les usines ont été détruites par le feu tout récemment, a demandé au conseil de ville une exemption de taxes pour une période de vingt ans et, à la condition que cette requête soit accordée, s'est engagée à rebâtir au coût de $50,000. Il est néanmoins entendu que cette exemption ne comprend pas les taxes d'écoles.

Le conseil de ville a renvoyé cette requête à une assemblée générale des contribuables qui a eu lieu et qui s'est prononcée en faveur de l'exemption pour une periode de vingt ans.

La compagnie doit commencer immédiatement la construction des nouvelles usines.

Barachois, N.-B.,—(D. N. C. R.)— Le Rév. Père Paré, S. J., aûmonier général de l'A. C. J. C. vient de fonder un cercle de cette société dans la paroisse du Bara hois. Le nouveau cercle est connu sous le nom de cercle "Gabriel Lajeunesse" et voici la liste des officiers :

Président : Jean-Baptiste Léger; vice-président : Napoléon Thibodeau, secrétaire-trés.—Ola Léger; Conseillers Philippe Boudreau, Stanislas Gallant, Aristide Leblanc, Ovide Cormier.

Shédiac, N.-B.,—(D. N. C. R.)— La pêche à l'éperlan s'est ouverte le 26 de ce mois. Les pêcheurs, à certains endroits, tels que Bouctouche et Cocagne, en ont pris en grande quantité. Le rix est de sept cents la livre.

M. Emile Paturel est le principal expéditeur de poisson dans cette partie de la province et ses entrepôts frigorifiques sont remplie.

Hartland, N.-B.—(D. N. C. B.)— Le fameu fils du Nouveau-Brunswick, Lord Beaverbrook, le grand magnat anglais, s'intéresse très activement aux efforts qui sont faits pour faire enlever l'embargo anglais sur les patates canadiennes. Si cet embargo est enlevé, l'industrie des pommes de terre dans le Nouveau-Brunswick deviendra beaucoup meilleure.

L'Association des Producteurs de pommes de terre du Nouveau-Brunswick, qui se composent d'une centaine de membres et dont les bureaux chefs sont au Gran Saut, recevait ces jours derniers le cablogramme suivant de Lord Beaverbrook: "Le Haut Commissaire discute la question avec le Département de l'agriculture, ici. Les difficultés se sont multipliées à cause de l'embargo du Canada sur les pommes de terre anglaises. J'espère que l'affaire marchera et je ferai tout en mon passible pour coopérer avec le Haut-Commissaire".

Les premiers efforts pour faire enlever cet embargo ont été faits par M. le Maire H.-H. Hatfield de Hartland, et M. B.-Frank Smith, député de Carleton-Victoria, lorsqu'ils se rendirent à Ottawa dernièrement et eurent des entrevues avec l'Hon. M. Stevens, Ministre du Commerce ainsi qu'avec des officiels du Chemin de fer Canadien National et du Canadien Pacifique. Ces deux messieurs ont depuis reçu des communications de ces officiels leur disant que leur demande recevai la plus grande attention.

Campbelle (D. N. C. B.)—La Chambre de Commerce de la ville de Campbellton a tenu sa réunion mensuelle. M. J.-A. Gorvette occupait le siège présidentiel en l'absence du président M. Frank Champoux. Après avoir discuté plusieurs questions importantes, entr'autres la fameuse question du Pont Campbellton-Cross Point, les membres profitèrent de l'occasion pour féliciter M. A.-P.-N. McLaughlin, le digne secrétaire de la Chambre de Commerce locale, qui venait d'arriver de la session de la Chambre de Commerce des Provinces Maritimes à Halifax, avec le titre de vic-président pour le Nouveau-Brunswick. Dans un discours très intéressant, M. McLaughlin parla des différentes questions qui avaient été discutées et des résolutions qui avaient été passées à la Session. M. Frank Champoux, l'autre délégué, avait été empêché d'assister à cette réunion par le surcroit d'ouvrage.

Une invitation à la Chambre de Commerce de Campbellton d'envoyer un délégué à la session de la Commission des Chemins de Fer qui doit avoir lieu à Moncton, le 1er décembre prochain, fut lue par le secrétaire. La question du passage souterrain à la traverse de Chemin de fer de Atholville va être discutée à cette session. La Chambre de Commerce locale a souvent demandé que ce passage qui élimenarait deux traverses dangereuses, soit construit et l'hon. D.-A. Stewart, ministre des Travaux Publics a discuté cette question, à plusieurs reprises, avec les autorités. On décida cependant, de ne pas envoyer de délégue à Moncton puisque l'ingénieur en Chef de la Province du N.B., et le Ministre des Travaux Publics, M. Stewart, seraient là pour soutenir et faire valoir les raisons avancées par la Chambre de Commerce de Campbellton.

Fête à M. J. Fillion

M. Jos. Fillion, ancien membre du personnel du ministère de a Voirie, et maintenant député du nouveau comté Lac St-Jean, s'est vu fêté hier soir, au Club de Réforme

Parmi ses anciens confrères, on remarquait : l'honorable M. Aurèle Lacombe, chef du service de la circulation, M. Arthur Lagueux, chef du district de Québec, M. Arthur Bélanger, C. R., M. P. P., M. S. DesMarais, M. P. P., M. Edouard Fortin, M. P. P., M. Pierre Gagnon, M. P. P. M. Philibert Giguère, M.P.P., M. L.-J. Thisdell, M.P.P.; les membres du comité d'organisation, outre MM. Lacombe et Lagueux, M. J.-L. Bolduc M. René Rajotte, M. Honorius Lepire et M. Lorenzo Tanguay, tous les officiers du service provincial de la circulation et de nombreux autres invités.

Durant la réunion, il y eut plusieurs discours de prononcés et le héros lui-même adressa la parole et fut ovationn par ses amis. M. Rolland Marcoux, chef de l'orchestre de l'hôtel Victoria dirigea le programme musical de la soirée.

Feu Mlle S. Delaney

Les nombreuses amies de Mlle Stella Delaney, seront surprises d'apprendre sa mort, survenue lundi à la résidence de ses parents, avenue Casault.

Fille de M. le Dr P.-P. Delaney et de madame Delaney, la jeune fille s'était créé beaucoup de relations par suite de ses nombreuses activités dans de multiples organisations paroissiales.

Mlle Delaney laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, cinq frères: MM. William, Jack et Albert Delaney, de Montréal, M. Ernest Delaney, de Windsor, Ontario et Reginald Delaney, de Québec; une sœur Mlle Eva Delaney aussi de Québec. Elle était aussi la nièce du Dr William Delaney.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures, en l'église St-Patrick, de la Grande-Allée. Le départ se fera au numéro 77 avenue Cartier à 8 heures 15.

Le "Soleil" prie la famille en deuil d'accepter l'expression de sa sincère sympathie.

La population de race blanche aux Indes est surtout masculine ; sur dix personnes de cette race il y a huit hommes et deux femmes.

Londres possède 29,652 acres de terre réservés pour ses parcs.

EUCHRES & SOIREES

Soirée récréative

Venez en foule, vendredi soir, le 11 courant à la Salle des Chevaliers de Colomb, au No 111 de la rue Fleurie.

A 8 h. 30 précises, une soirée dramatique et musicale aura lieu au profit d'une bonne oeuvre.

On jouera; "Ladébauche a peur des morts" et "Tit-Tur et Tit-Zef" deux comédies désopilantes en un acte.

L'admission générale n'est que de 15 sous. Les cartes seront en vente à la porte de la Salle.

RAFLES AU BAZAR DU ST-ESPRIT

LE 16 DECEMBRE

1.—Meubles Chesterfield, trois morceaux. Couleur taupe. Valeur $160 sera râflé le 14 décembre.
2.—Service de salle à diner : Table, 6 chaises, un buffet, un cabinet à argenterie. Valeur $150.
3.—Set de chambre à coucher : Un lit, une coiffeuse, un bureau à toilette, une commode pour monsieur, petit banc, miroirs vénitiens. Tout en noyer. Valeur $150 sera râflé le 9 décembre.
4.—Radio "Stewart Warner". Valeur $282 sera râflé le 3 décembre.

Les billets de ces râfles se vendent à raison de 10 sous pour 1 ; 4 pour 25; un livret de 20 pour $1.00.

RAFLE SPECIALE

1.—Orthophonic. Valeur $100.
2.—Lampe "Bridge". Valeur $16.
3.—Coutellerie en argent. Valeur $15.
4.—Service de toilette. Valeur $30.
5.—Miroir en trois sections. Val. $15.

Les billets de cette dernière râfle se vendent à raison de 2 sous le billet ; 15 pour 25 sous.

Pour l'achat de ces billets s'adresser au presbytère du St-Esprit : 72, 8e rue, Québec.

Funérailles de M. Albini Dion

Mardi matin à 9 heures en l'église du Sacré-Cœur ont eu lieu les funérailles de M. Albini Dion fils de M. et Mme Gaudias Dion décédé le 28 novembre 1931 à l'âge de 22 ans. Le convoi funèbre laissa la maison mortuaire No 106 avenue Taschereau a 8 hrs 45 pour l'église paroissiale au milieu d'une foule de parents et d'amis. Conduisaient le deuil son père M. Gaudiose Dion, son frère M. Gérard Dion, ses neveux Robert et Jules Dion, ses beaux-frères, M. Art Vézina, Cléophas Lacroix de Montréal, Gérard Marois de Montréal, ses oncles, MM. Théophile, Fra-

Xavier, et Antoine Dion, M. Théo. Thibaudeau, MM. Adélard , Wilbrod J.-Baptiste, Wilfrid et L. Deslauriers, M. A. Ducré, Alph Durand, Henr Jacques, Jérémie Pepin, Philéas Binet, Nap Binet,. Ses cousins Noel Dion, Léopold Renaud, Léopold Henri, René et Marcel Deslauriers, André Bédard, Amédée Ducré, Cléophas Bédard, Jos. Bédard, l'abbé L. Villeneuve, Abraham Villeneuve, Alfred et Tancrède Deslauriers, Charles Léo, Gérard, Armand et Henri Bédard, Alph. Fugère, Lucien et Georges Pepin, Roméo Paquet, O. Binet, Champlain et Philéas Dumontier.

On remarquait : M. le Commandeur Adj. Maranda, M. le Commandeur Dr Art. Leclerc, Jos. Clark, Orphir Lapointe, Jos. Boutet, Raoul Vézina Jules Vézina, Arthur Bourré Berchmans Paquet, Albert Mercier, Alfred Lacroix, Gérard Lacroix, de Ste-Marie-Beauce; Jérémie Pepin, W. Portelance, J.-C. Bédard, A. Robitille, P. Lefrançois, A. Fiset, G., Pépin, N. Binet, J. Gagnon, Art. Prémont, J.-C. Verret, P. Moisan, G. Côté, René Tremblay, Jos. Fortin, G. Fortin, Art. Marois, André Dion, L. Laverdière, Omer Drolet, Gaston Royer, F. Gagnon, J. Gagnon L. Bergeron, Z. Dion, M. Gauthier, J.-G. Morin, A. Giroux, H. Plamondon, E. Ferland, Georges Mann, I. Devarennes, A. Maranda Jos. Zicat Ernest Labrecque, J. Juneau, O. Couture, F. Dumontier, Rosaire Devarennes, Alex. Gauvin, A. Villeneuve, Léo Lortie, M. Dion, Lucien Pépin, Thomas Crépin, M. Miller Lauréat Blondeau, J.-L. Savard, Jos. Verret, J.-O. Binet, N. Bélanger, Nap. Thivierge, J. Renaud, Jos. Michaud, J. Giguère, Jos. Devarennes, J.-B. Savard, Alp. Sylvain, W. Fournel, G. Gauthier, H. Lafrance, G. Marcoux, F. Pouliot, L. Laflamme, D. Laflamme, Ant. Girard, J.-L. Laflamme, A. Bertrand, F.-X. Jobin, Jos. Royer, J. O'Neil Johnny Lefebvre, Narcisse Rondeau, Charles, Lucien, Armand Bédard, J.-W. Gaudette, Jos. Pouliot, jr, J.-A. Fugère, Gérard Pouliot, D. Godin, et une foule d'autres.

Les porteurs de la Ligue du Sacré-Cœur étaient messieurs P.-H. Devarennes, Chs Devarennes, Arrice et Léon Laflamme, et la Ligue du Sacré-Cœur était représentée par M. Lucien Laverdière, prés., L Trépanier, 1er vice-pres. et M. Gauthier 2me vice-prés.

A l'église la levée du corps a été faite par M. l'abbé Roy et le service chanté par M. l'abbé L. Villeneuve, assisté de M. l'abbé Roy comme diacre et de M. l'abbé Pouliot, sous-diacre.

Durant le service la chorale de la paroisse et la chorale des enfants ont chanté la messe de l'abbé Fabre harmonisée et les soli suivants ont été rendu: "Miserere Mei" par M. A. Poulin; "Laguentibus" par la chorale des enfants et "Vierge Sainte" de Missa par M. J.-Os. Paquet. M. Georges Lachance touchait l'orgue.

A la chapelle du cimetière St-Charles, les dernières prières ont été résidées par M. l'abbé C. Leclerc et les chants suivants ont été exécutés "Mon Dieu c'est vers toi" M. Jos. Fortin; "Jusque à quand", M. Jos. Boutet; "Beau Ciel" avec chœur et solo par M. Alex. Gauvin. M. Art. Parent, accompagnait à l'orgue.

L'inhumation eut lieu dans le terrain de la famille. La maison Sylvio Marceau avait été chargée des funérailles.

"Le Soleil" réitère à la famille ses plus sincères sympathies.

Saint-Basile

Places en classe

Les concours mensuels de novembre à la classe des garçons du village de S Basile ont donné les résultats suivants : En 6ième année, M. Jules Morneau a conservé 83.6 sur 100 points. En 5lème année, M. Léopold Mercure 79.5 sur 100 et en 4ième année, M. Raymond Trudel, 84.3 sur 100 points. Il y a une amélioration de 28 p.c. sur les résultats du dernier mois. Nous espérons que le bon travail se maintiendra et que les parents de leur côté seconderont les efforts du personnel enseignant en surveillant le travail personnel de l'enfant à la maison. Procurons au moins à nos enfants l'instruction primaire que nous ne possédons pas peut-être , faute d'organisation pédagogique dans le passé Soyons clairvoyants, n'entravons pa es succès d'un enfant à l'école en le etirant pour nous épargner quelques dollars ou retirer le léger fruit de son travail, Jeune ne possédant aucune expérience de la vie, l'enfa t ne doit pas être laissé à sa volonté d'agir; car à peine aura-t-il parcouru quelques années sur le chemin de la vie, qu'il verra vite l'erreur qu'il a commise et reprochera à ses père et mère leur manque de jugement et l'abstention d'autorité qu'ils auraient dû exercée. Les exigences de l'avenir ne so nt pas les mêmes que celles du passé, la dépression actuelle sert d'exemple et lorsque l'amélioration se fera sentir dans les affaires, il y aura un champ d'action assez vaste, mais beaucoup plus de compétition. Honneur aux père et mère de famille qui procurent à leurs enfants l'instruction.

Missionnaire colonisateur

Dimanche dernier, M. l'abbé J.-A. Renaud, missionnaire colonisateur, était de passage à St-Basile. A la grand'messe, il prononça le sermon et traita de diverse questions sociales rurales.

Rivière-à-Pierre

Va-et-vient

—M. et Mme Alonzo Veillet, de Shawinigan, sont venus en promenade chez M. et Mme Frs Racine.

—M. Paul Côté, de Grand'Mère, avec ses filles, Mlles Marie-Marthe et Gertrude Côté étaient en promenade récemment chez Mme veuve Eusèbe Godin.

—M. et Mme Gustave Blanchet et Mlle Cécile Blanchet sont allés aux Trois-Rivières, aux funérailles de Mme Napoléon Fortin, leur tante.

—Mme veuve Charles Blackburn, M. et Mme Josaphat St-Pierre sont également allés aux Trois-Rivières, aux funérailles d'un parent.

—MM. Magloire et Michel-Ange Robitaille ont fait un récent Voyage à St-Gervais et à Lauzon.

—Mme H. Plamondon, de Québec, était en promenade chez sa fille, M Mme Sévérin St-Pierre, ces jours derniers.

—M. Eugène Blanchet, employé du C. N. R., à Limoilou et Mme Blanchet sont venus en visite chez Mme veuve Pierre Paré.

Réception

M. et Mme Sévérin St-Pierre ont donné une jolie réception à l'occasion du retour du voyage de noces de M. et Mme Lorenzo St-Pierre, née Galibois. Une quarantaine d'invités s'étaient rendus au rendez-vous. Tous se sont amusés gaiement et gardent un souvenir heureux de cette agréable réunion.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve.

Pour TOUTE LA FAMILLE

VOICI LE GUIDE DE L'ACHETEUR POUR CADEAUX de NOEL et du JOUR de L'AN

C. ROBITAILLE ENR., 320 St-Joseph. Pianos meilleures marques connues Knabe Checkering, Mason & Risch, Weills et Robitaille Spécial. Nous avons quantité pianos d'occasion, remis en très bon état, à prix très intéressants. 28nov-26fs-C.N.f

FLEURS FRAICHES.—Fleurs coupées, bouquets de mariés, tributs floraux, pour plaire pour toutes occasions. Prix spéciaux pour les fêtes. Ouvert le soir et dimanche après-midi. Flower Garden Reg'd fleuriste, 37, St-Nicolas, vis-à-vis Pacifique, tél.: 2-3521. 28nov-26fs-C.N.r

MLLE FERNANDE HOUGH, fleuriste, 41, St-Augustin, tél.: 2-7328, rés. 2-0513M. Fleurs coupées, plants en pots, bouquets de mariées, etc. Une visite à l'occasion des fêtes serait appréciée. 28nov-26fs-C.N.r

GEOFREDO MERCIER, 109 Dorchester, Tél.: 9830. Nous avons toujours en main manteaux de toutes sortes. Casques, Capot de chat, Gants, Renards, Martre, Kolinski, etc. Une visite vous convaincra. 28nov-26fs-C.N.f

J.-OMER BROCHU, 394, rue St-François, tél.: 3-3195. Réparation de fourrures. Confection et transformation de manteaux de toutes sortes. Assortiment au complet. Prix très bas. 28nov-26fs-C.N.f

UN CADEAU POUR ELLE qui sera beaucoup apprécié, c'est un beau manteau de fourrure, en seal, mouton de Perse, rat musqué, jolinsky, etc. Confectionné par G. Leclerc, No 47, Scott, tél.: 2-3680. 28nov-26fs-C.N.r

WILFRID LACHANCE

MANUFACTURIER DE FOURRURES. Spécialités: manteaux mouton Perse, seal Hudson, seal électrique, rat musqué, etc. Garniture de toutes sortes. Vison, Kolinski, Fitch, Martre, écureuil, etc. 108, des Commissaires, tél.: 3-3033. 28nov-26fs-C.N.f

HENRI MORENCY

FOURRURES.—Bas prix satisfaction garantie soit pour manteau tout fait ou sur mesure, ainsi que vos réparations et confection. Parure de renard, martre de Roche, une spécialité. S'adresser Henri Morency, 160, côte d'Abraham, tél.: 2-4162. 28nov-26fs-C.N.r

UN MEUBLE.—Un article durable qu serait certainement apprécié de toute la famille. Pour être sûr de rencontrer votre désir voyez E.-A. Rousseau, tourneur-découpeur-modeleur, 158, du Roi. 28nov-26fs.C.N.r

QUICK RADIO SERVICE.—Nous transformons les radios à batteries en radio électrique avec réparations générales. Satisfaction garantie par des experts. 162, rue Montmagny, tél.: 3-3780 ou 4-2949. 2déc-26fs-C.N.g

GRAND ASSORTIMENT de carrosse, poupée, tricycle, Kidde-Kar, lampes, tabagie, radio Philco, Temple, DeForest Crosley, Atwater-Kent. Laveuse Thor, Speed Cleaner Chesterfield, set de salle à manger, Rugs, Carpet. J.-W. Cantin, 446, rue St-Joseph tél.: 8007. 28nov-26fs-C.N.r

CADRES de toutes sortes. Cadres faits sur ordre, assortiment complet, articles peints à la main, prix très modéré. Donnez un cadeau qui plaira. Visitez le Studio J.-Conrad Rousseau, 14, St-Joachim. Ouvert le soir à partir du 15 décembre. 28nov-26fs-C.N.r

ACHETEZ VOS DINDES, pigeons, oies, volailles, lièvres, canards, fruits, légumes, poissons frais, chez Hogan. Vous aurez satisfaction. Hogan Reg'd, Marché Berthelot, 137, St-Patrice, tél.: 2-0061-2-0062. 28nov-26fs-C.N.r

AVIS AUX BOUCHERS et aux familles. Nous salons et fumons vos jambons. Notre préparation au sucre est excellente. Satisfaction garantie. Nous allons les chercher à domicile. Jos. Fournier, 14, rue Sutherland, tél.: 6468. 28nov-26fs-C.N.G

BAS PURE SOIE pour dames par Lucile de Paris, France. C'est la plus belle qualité de pure soie légère, portée par les dames les mieux mises de France, dans toutes les très nouvelles nuances françaises par "Lucile", Brumeux, Soleil, Domino, Clair-d'Etoile, Clair et Solo. En vente chez Will-J. Whelan, 14, rue St-Jean. 28nov-26fs-C.N.r

LIGNES MADERE. Napperons à thé brodés à la main, 6 pour $1.10. Bavettes d'enfant 85c. Bavettes d'enfant 45c. Boîtes de mouchoirs 45c. Spécial: Toiles Madère dans toutes les grandeurs en Richelieu, patron Fleur de Lis découpé, de 25c petits napperons aux nappes de 72 pouces carrés. The Little Green Shop Reg'd, 47 St-Jean. 28nov-26fs-C.N.r

LE CADEAU qui sera le plus apprécié, le plus économique, le plus durable votre photographie. Vous pouvez également offrir à vos proches parents l'agrandissement de votre portrait. Notre studio est en mesure de vous donner entière satisfaction pour tous travaux que vous daignerez nous confier. Institut Franco-Belge, 100 d'Abraham. 28nov-26fs-C.N.r

H. ST-MICHEL, MARCHAND DE FER 178 côte d'Abraham, tél.: 2-1253. Assortiment complet de peinture, ferronnerie, émail d'une heure Rogers, cages d'oiseaux, hockeys, patins, skis, ustensils de cuisine, fixture électrique d'arbres de Noel, etc., etc. Une visite à notre magasin donne droit à un billet pour la rafle d'une horloge électrique. 28nov-26fs-C.N.r

PIANOS, PHONOGRAPHES, radios, records, musique en feuilles, rouleaux de pianos automatiques, instruments d'orchestres et fanfares, accessoires, réparations 50% d'ici à janvier. Spécial piano automatique "William" $675.00 pour $275.00 avec 24 rouleaux et un ban. Le Jardin Musical Enr., 29½, St-Joseph, 2e étage. 28nov-26fs-C.N.r

CHEZ C.-T. DARVEAU, Nos 118-120, avenue Bourlamaque, coin Grande-Allée, vous trouverez le plus bel assortiment d'articles de fumeurs, cigares, cigarettes et tabacs en jarres, des meilleures marques. Une visite vous convaincra. Tél.: 4-0367. 1déc-26fs-C.N.f

POUR LES FETES. Assortiment complet d'épicerie. Aussi bonbons, liqueurs, chocolats, fruits et légumes. Avec chaque achat un coupon de valeur. Alexandre Nadeau, Nos 16-18, rue Ste-Claire. Pour vos commandes tél.: 4-0023. 2déc-26fs-C.N.f

NEW GARDEN CAFE, 4½, rue St-Jean. Spécial à la carte, nouveau bas prix. 21 repas pour $6.00 au mois $22.00. Dimanche diner au poulet. Une visite est sollicitée. 28nov-26fs-C.N.r.

C. ROBITAILLE ENR., 320 St-Joseph. Glacières électriques, Kelvinator, poêles électriques et produits General Electric. Poêles, laveuses, balayeuses, repasseuses et tous les petits accessoires. 28nov-26fs-C.N.f

J.-H. PERRON, 26, St-Augustin, réparations de tous les articles fabriqués avec tirettes tels que pardessus, sacoches, etc. Aussi vente dans toutes les couleurs et longueurs. Expéditions par malle. 28nov-26fs-C.N.r

POUR VOS PATISSERIES. Bonbons, chocolats pour Noel et jour de l'An. "Patisseries Française". Allez chez Jos Vaillancourt, 356-358 rue St-Joseph, Jacques-Cartier, Québec, tél.: 3-3096 - 3-3097. 28nov-26fs-C.N.f

W. CHAREST, PATISSIER, 420-422, St-Joseph, tél.: 3-3266. Spécialité pâtisserie de toutes sortes pour Noel et Jour de l'An. Et des gâteaux des Rois. Une visite vous convaincra. 28nov-26fs-C.N.f

DOREURS, ARGENTEURS, NICKLEURS. At lier pour placage d'or, argent, nickle, cuivre, oxidage, etc. Vieille argenterie remise à neuf. Garant & Thibault Enr., S. Garant, propriétaire, 308½, St-Joseph, Québec. Satisfaction garantie. Une visite est sollicitée. 28nov-26fs-C.N.f

CHEZ PAUL TURCOTTE, marchand de chaussures, 107, St-Jean, tél.: 2-0309, annonce au public et à sa clientèle que leur assortiment moderne est des plus complet pour les fêtes. Pour cadeau des fêtes, de jolis pantouffles, etc. 28nov-26fs-C.N.r

POUR VOS PATISSERIES exigez de votre épicier la poudre à pâte Herpas à 25c la boite d'une livre. Si celui-ci ne la possède pas, téléphonez chez Herménégilde Paré, No 3-3780 en lui donnant le nom de votre marchand. Livraison immédiate. 2déc-26fs-C.N.g

CETTE ANNEE donnez-lui un cadeau utile de qualité, une balayeuse électrique Eureka, elles sont peu dispendieuses. Une laveuse Eureka ou Sunnyday rend le jour du lavage agréable. Pour démonstration gratuite, s'adresser Cie Eureka, 87 Dorchester, 3-2651. 28nov-26fs-C.N.f

LANGLOIS VALET SERVICE, 144 Dorchester, tél.: 3-1685. Pressage, nettoyage, teinture. Réparations. Attention. Nous pressons votre habit pendant que vous attendez et parfumons l'habit à la demande du client pour le prix 50c. 28nov-26fs-C.N.f

PHARMACIE A. Gagnon, 309 St-Joseph, tél.: 9714. Vous trouverez à notre magasin un assortiment des plus variés pour cadeaux de Noël et jour de l'An. Bonbonnières, sets à toilettes, parfum ries, etc., etc. 28nov-26fs-C.N.f

OFFRE SPECIALE—Avec un achat de $40.00 d'ici au 30 décembre nous donnerons une magnifique voiture pour enfant d'une valeur de $2.50. E. Normand, épicier, 351, St-Joseph, tél.: 8188. 28nov-26fs-C.N.f

POUR ECONOMISER durant vos achats des fêtes, le magasin est chez F. Herzberg Enr., 18, des Fossés, tél.: 2-1116W. Spéciaux: breeches bleu et gris, en fraise, $2.75 pour $1.95. Pantalons en fraise $3.00 pour $2.00 etc. 28nov-26fs-C.N.r

A L'OCCASION des fêtes venez visiter le magasin d'occasion du boulevard des Fossés. Pardessus d'enfants, grandeurs 23 à 30, couleurs assorties $7.95 pour $2.95. Tout notre stock réduit en proportion. Maison Charles, 34, des Fossés, près St-Dominique. 28nov-26fs-C.N.r

AUTOMOBILISTES.—Le seul magasin pour faire un cadeau appréciable pour les fêtes de Noël et du jour de l'An est encore la maison J.-B. Martel, coin des Fossés et Grant, représentant du Truck Diamond T. Voyez notre étalage. Des surprises vous attendent. 28nov-26fs-C.N.r

GRATIS BAS DE NOEL.—Décorer vos arbres de Noel avec les bas de Noel et les grosses "Peanuts" souvenir qui seront donner gratuitement de 1er au 31 décembre par M. Peanut, Palais des Peanuts Enr., 273, St-Joseph, 191, St-Jean. 28nov-26fs-C.N.f

C.-O. ANGERS, marchand-tailleur, 235, St-Joseph, édifice Giguère, vis-à-vis l'hôtel St-Roch, confection de toutes sortes, spécialité réparations, boutonnières, pressage et nettoyage. Tél.: 9194, rés. 5067. 28nov-26fs-C.N.f

LES MAGASINS MAXIME, 287-291, rue St-Joseph ont toujours en mains un grand assortiment de hardes faites pour hommes et jeunes gens ainsi que lingerie complète pour dames à des prix excessivement bas, n'oubliez pas de faire une visite aux Magasins Maxime avant d'aller ailleurs. 28nov-26fs-C.N.g

ST-CYR FRERE, 70 St-Joseph, tél.: 4-3015. Pour les fêtes assortiment complet de guitares, mandolines, violons, records, musique en feuilles, gramophones, instruments pour orchestre et fanfare, ukelele, banjo, etc., etc. 28nov-26fs-C.N.r

ARTICLES DE SPORT. Nous avons toujours en mains patins, skis, etc., etc. Chas-A. Parent Enr., No 106, rue St-Joseph, tél.: 2-2226. 28nov-26fs-C.N.r

RADIOS, refrigérateurs, poêles électriques, laveuses, balayeuses à vide et tous les accessoires et produit Westinghouse. J.-A. Masse Enr., No 150, rue du Pont, tél.: 4-2800. 30nov-26fs-C.N.g

MILLE ET UN CADEAU à offrir, comme: chaufferette à l'eau chaude, miroir, accessoires, réparations en générale. General Auto Supply, 133 du Pont, tél.: 4-2262. 30nov-26fs-C.N.g

GRAND CHOIX manteaux "chat sauvage, caracul, creamer garnis vison canadien, écureuil, seal chapal et V. J. rat musqué foncé naturel, aussi sur mesures, coupe garantie, prix très raisonnables. J.-O. Nadeau, 1032, St-Vallier, tél.: 3-4245. 1déc-26fs-C.N.f

Y A-T-IL UN CADEAU plus acceptable que de donner à vos amis une antenne de radio coupe feu (nouveau genre) ? Aussi assortiment de radios, laveuses électriques, à vendre à très bonnes conditions. Security Lightning, No 100, 3ème Avenue, tél.: 4-4321. 2déc-26fs-C.N.f

MAISON FRANCAISE. Au temps des Fêtes, accorderons 25 p. c. d'escompte sur chapeaux, modèles en magasin. Pour vos cadeaux, offrez gants de Grenoble, France, lampes Berger, etc. La Mode Parisienne, No 322, rue St-Jean, 2ème étage du Steel, tél.: 2-1971. 2déc-26fs-C.N.r

C. ROBITAILLE ENR., 320 St-Joseph. Radios Victor et De Forest Crosley, 2 marques qui ont fait leurs preuves. Prix depuis $69.00. Conditions du client. 28nov-26fs-C.N.f

J.-P. DUPUIS ENR., horloger, bijoutier. Gros et détail. Spécialités: Montres, bagues de fiançailles, jones, horloges, set à toilette, etc. Tout ouvrage garanti. 876 St-Vallier, 2ème étage. Tél. magasin résidence 3-0341. 28nov-26fs-C.N.f

UN CADEAU pour chaque membre de la famille. Assortiment complet dans bracelets, montres, sets de toilette en argent. Réparation générale. Arthur Fraser, No 401, rue St-Jean, tél.: 2-7610J. 28nov-26fs-C.N.r

BAGUES, diamants, bijoux, montres-bracelets de toutes sortes. Notre choix est complet. Une visite est sollicitée. Siméon Chamberland, 30 St-Joseph, tél.: 2-1774. 28nov-26fs-C.N.r

MAISON SAMUEL BEDARD, bijoutier, horloger, opticien, 353, St-Paul. Spécialités: bague d'engagement surmontée de diamant, rubis, saphir, etc. Bracelets pour dames et messieurs, or, goldfield, chrome, etc., etc. 28nov-26fs-C.N.r

A.-E. DIONNE, horloger, bijoutier, inspecteur des montres du C. N. R. Offre le plus bel assortiment de bagues de fiançailles, montres, parures de cou. Set de manicure, argenteries. Verre taillé, etc. 171, 5e Rue, Limoilou, Québec. 28nov-26fs-C.N.f

SALON LAPOINTE, 376, St-Jean, tél.: 2-7842. Ondulation permanente croquignole $5.00. Ondulation à l'eau, mise en plis, ondulation au Komol, traitement du cuir chevelu, manicure, massage, teinture Komol, etc. Ne retardez pas pour les fêtes. 28nov-26fs-C.N.r

PHONOGRAPHE—Occasion sans précédente pour se procurer un beau gros cabinet légèrement usagé avec dix records pour $15.00. Gaulin-Tanguay, 371, St-Joseph, Québec. 28nov-26fs-C.N.f

A BAS PRIX gramophone, radio, glacières, poêles électriques, brûleurs d'huile "Silent Glow", pour poêles et brûleur pour fournaise 3 soufflets à charbon Buckwheat, poêle à charbon Happy Thought, J.-A.-Y. Bouchard Limitée, 27, St-Jean. 28nov-26fs-C.N.r

ATTENTION—Pour radio, phonographe, violon, etc., allez chez D. Lempereur, 7, rue des Bains, près station Ste-Anne. Satisfaction garantie ou argent remis. Tél.: 2-2220. 28nov-26fs-C.N.r

CHOCOLATS IMPERIAL—Les Chocolats Impérial que je fabrique se détaillent 25cts lb, ils sont toujours frais et les condiments de première qualité seuls entrent dans leur fabrication, fait par d'ouvriers experts en la matière. Pas d'erreur possible en les exigeant. Satisfaction garantie. La Sucrerie Canadienne Enr., O. Lacroix, prop. 116, 1ère Avenue, tél.: 4-0460. 28nov-26fs-C.N.f

LE PLUS GRAND assortiment à Québec, de livres d'histoires, romans, magazines, aussi ouvrages de broderie faits à la main, grand choix. S'adresser J.-E. Morand, 70 de l'Eglise, tél.: 4-0404. 28nov-25fs-C.N.r

POUR ELLE—Commandez un superbe désabillée ou un set complet en réel dentelle d'Aiancons incrustés, mouchoir fantaisie, etc., haute qualité de matériel. Chez Emilienne, Haute Couture, 322, St-Jean, tél.: 2-4025. 28nov-26fs-C.N.

CADEAUX PRATIQUES pour fêtes, Guitare, banjo, violon, mandoline, ukulele, etc. Radio Columbia, Ma coni. Album de records, aussi musique et disques français. A. St-Cyr, marchand de musique, 290½, St-Jean, tél.: 2-7295. 28nov-26fs-C.N.r

BROSSES FULLER.—N'oubliez pas votre représentant Fuller pour vos cadeaux de fêtes. Visite spéciale, livraison spéciale. Paquetage avec boîtes de luxe. Téléphonez pour un représentant Nos 3-3982 ou 6981. 28nov-26fs-C.N.r

VIANDES FRAICHES—J.-E. Morency, 223, Ste-Marguerite, tél.: 8227. (Près rue la Couronne) 20 lbs de bœuf pour $1.00, steak (ronde) la lb 15c, lard frais 10c à 11c, agneau quartier devant 8c, quartier derrière 14c, poulets 18c, etc. 28nov-26fs-C.N.r

CADRES DE LUXE—Estampes françaises, bas reliefs, miroirs, gobelins, prix spéciaux pour encadrement de photo, portraits agrandi 14x20 cadre compris $5.00 etc. La Maison Morency Enr., 68, St-Joseph, tél.: 4-4461. 28nov-26fs-C.N.r

PEOPLES CREDIT JEWELLERS LTD, offrent de vous aider à acheter vos cadeaux des Fêtes en fait de bijouterie, argenterie, dimaants, montres, horloges, etc., à conditions de 50c et $1.00 par semaine. Téléphonez 4-0771 et notre représentant sera à votre disposition, ou visitez notre salle d'échantillons, au No 64, rue St-Joseph, Québec. 30nov-26fs-C.N.f

LE MAGASIN BEATTY, 39 rue de la Couronne. Profite de la fin de l'année pour vous inciter d'acheter une laveuse électrique. Repasseuse, balayeuse, polisseur de plancher. Ces machines sont de la plus haute qualité et vendu à terme très facile. 28nov-26fs-C.N.

GAGNE & FRERE marchands d'instruments de musique. Accordéon marque "Gagné" à notes d'acier, accordéon allemande. Réparation de violon, archette, accordéon, clarinette, cornets, guitare, mandoline, banjo, saxophone. Nous nous occupons de poser le crin aux archets. 36, rue Durocher, coin Ste-Thérèse, tél.: 8601. 1déc-26fs-C.N.f

LE PLUS BEL ASSORTIMENT de bonbons, bonbonnières, parfums, des meilleures marques, 25c en montant. Articles de toilette, crème, poudre, lotions, etc. se trouvent chez C.-T. Darveau, Nos 118-120, avenue Bourlamaque, coin Grande-Allée, tél.: 4-0367. 1déc-26fs-C.N.f

ELECTROLIER. Cadeaux utiles à la foi, agréables à recevoir! L'électricité est notre spécialité: Fers à repasser, laveuses, balayeuses électriques, fers à friser. "Electroliers des plus nouveaux à de très bas prix." Lampes, bustes pour radios, cordes pour arbres de Noel, etc. Ouvert tous les soirs. Wilfrid Létourneau, No 233, avenue des Oblats, tél.: 5775. 2déc-26fs-C.N.r

DINER SPECIAL pour Noel et le jour de l'An. Orchestre Rex complet, tél.: 8538. Repas à la dinde, au poulet, à l'oie. Spécial pour Réveillon de Noel. Shanghaie Café, No 108, rue St-Joseph, tél.: 4-0030. 2déc-26fs-C.N.r

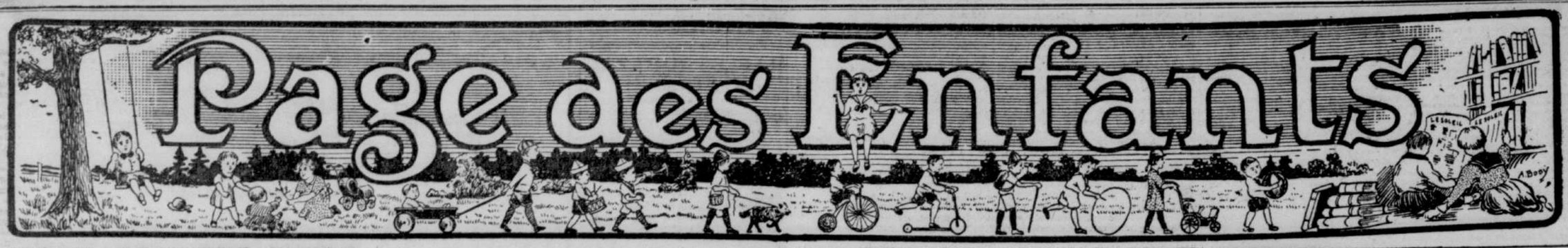

SI VOUS POUVIEZ FAIRE UN VOYAGE....

Le concours a donné de bons résultats, mais le défaut général c'est que l'on a voulu couvrir beaucoup de pays et que l'on n'a rien visité en détails. Il ne s'agit pas d'aller loin, pour être un bon voyageur, mais il suffit de bien voir.

1er PRIX :—Rose de l'Immaculée, Mlle Irène St-Laurent, 81 1-2 Saint-Gabriel.
2e PRIX :—Jules-Paul, Henri Tremblay, Saint-Gédéon.
3e PRIX :—Angèle (le nom et l'adresse manquent).
4e PRIX :—Gardienne des Papillons, Juliette Gaudreault, Lac Bouchette.
5e PRIX :—Sweet Lei Lehua, Juliette Richard, 201 rue de la Couronne.
6e PRIX :—Mésange du Paradis, Thérèse Marmen, Rivière-du-Loup Station.
7e PRIX :—Rose Parfumée, Rachel Couture, 90 des Bernières, Stadacona.
8e PRIX :—Etincelle, Hélène Picard, 6 avenue Tourangeau.
9e PRIX :—Blanche Molloy, Chandler, Gaspé.
10e PRIX :—Petit Terrien, Laurier Germain, Saint-Basile Station, Portneuf.
Mentions honorables : — Fleur d'Avril, Petit Missionnaire, Etoile d'Or, Anne de Gaspé, Imelda, Soeurette.

Nous enverrons prochainement les récompenses et nous félicitons nos neveux et nièce pour leur application au travail.

Tante Josephte

1er PRIX: ROSE DE L'IMMACULEE

Dernièrement, une de mes amies vint me voir, chez-moi; comme elle avait l'air toute radieuse, je lui demandai la cause de sa joie. "C'est que, répondit-elle, mon papa qui est toujours si bon pour sa Jeannine, veut bien me récompenser pour ma bonne conduite au pensionnat, l'an dernier; il m'offre de faire un voyage aussi long qu'il me plaira".

—"Alors où donc vas-tu aller", lui demandai-je?

—"Bien, je ne sais encore, je vais y penser."

Le même soir, après m'être mise au lit, comme le sommeil tardait à venir, je me dis: Si j'avais la même offre que Jeannine, quel endroit choisirais-je?... Il y a de si beaux 'coins" sur la terre! Réfléchissons...

J'aimerais bien à "faire le tour de la Gaspésie", on dit ces promenades si pleines de charmes. D'un autre côté, la visite de notre capitale ne manquerait pas de m'intéresser... Tiens, tout ceci, c'est dans notre beau Canada, aussi j'aurai sans doute l'occasion d'y aller... avec mes propres moyens... Alors puisqu'il m'est permis de me rendre aussi loin que je le désire pourquoi n'irais-je pas en dehors de mon pays?... Mais où?... Voilà que j'ai l'embarras du choix!... New-York avec ses gratte-ciel serait un bel endroit à visiter, ou bien encore la Californie avec ses arbres géants dont quelques-uns, paraît-il, remontent jusqu'au déluge; mais quant à faire un long voyage, pourquoi ne traverserais-je pas l'Atlantique et ne me rendrais-je pas en France?... N'est-elle pas notre ancienne Mère-patrie? D'abord, j'irais visiter la capitale: Paris, aux belles églises, Paris aux beaux monuments, Paris aux riches musés, Paris aux grandes écoles. De Paris, je me rendrais à Reims, où j'irais voir la superbe cathédrale et ensuite, je me dirigerais vers Lisieux... le Lisieux de Thérèse... Je ferais une visite au Carmel, où la "Petite Fleur" fit sa profession le 8 septembre 1890. En premier lieu je me rendrais à la chapelle saluer le "Jésus de Thérèse", en second lieu, j'irais visiter la "Salle aux Souvenirs" où, dit-on sont exposés beaucoup d'objets intéressants ayant appartenu à la petite Sainte ; ma troisième visite serait pour les "Buissonnets" où Thérèse, depuis sa petite enfance jusqu'à son entrée au Carmel, vécut avec son père, M. Martin et ses soeurs. Ma quatrième "station" serait au pensionnat des Bénédictines, où, le 8 mai 1884, la chère petite Sainte fit sa première communion. Enfin, ma dernière visite serait un pèlerinage au cimetière où reposèrent les restes de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, avant leur transfert à la chapelle du Carmel. Je m'agenouillerais sur cette terre bénie, et je demanderais à la "petite grande Sainte" de faire tomber une pluie de roses sur toutes les personnes qui me sont chères, sans oublier Tante Josephte !

Après toutes ces réflexions, le sommeil n'était pas encore venu, mais je ne cherchai plus d'autres endroits à visiter car je n'aurais pas pu trouver de plus beau pays que celui de Thérèse la Conquérante, la si bien nommée par Notre Saint Père le Pape Pie XI, "l'enfant chérie du monde" !

Rose de l'Immaculée.
81½ rue St-Gabriel
Québec.

2e PRIX : Jules-Paul

N'avez-vous jamais eu l'heureuse idée d'aller visiter l'Europe ?

Si j'avais à faire un voyage, c'est vers ce pays que je me dirigerais. Je me vois installé avec quelques amis sur un de ces transatlantiques. Lentement le vapeur se détache du quai et nous voilà partis pour les pays d'outre-mer. C'est avec regrets que nos coeurs s'arrachent à ce sol où nous avons grandi, où sont nos parents, où reposent les cendres de nos pères.

Mais les adieux ont cessé, et l'énorme palais flottant glisse sur les ondes du majestueux St-Laurent. La tristesse de la séparation se dissipe bientôt pour faire place à la joie que nous éprouverons de voir bientôt la France.

Sur cette immensité qui relie les deux mondes, notre vue est bientôt bornée aux quatre points cardinaux. On dirait que le firmament s'est uni aux flots, pour mieux nous faire voir la grandeur de l'océan.

—Pendant la traversée, nous menons une vie de pacha. Le confort est complet, et l'on conserve même l'illusion de la terre ferme... si ce n'était le mal de mer...

Les joies sans mélange sont si rares. En supposant que huit jours se sont écoulés depuis notre départ, nous serions à Moville, en Irlande. Maintenant, nous allons traverser le canal du Nord et la mer d'Irlande, jusqu'en Angleterre.

Le bruit de l'hélice a enfin cessé de se faire entendre. Notre navire a jeté l'ancre dans le port de Liverpool.

Nous prenons un train rapide pour Londres qui nous emporte avec une vitesse vertigineuse. Nous dévorons l'espace, et en moins de cinq heures nous traversons l'Angleterre dans sa largeur. Paraît-il qu'il règne un tumulte incontestable dans la ville aux cinq millions d'habitants.

C'est bien beau l'Angleterre, mais on ne parle que l'anglais.

Nous remarquons l'Abbaye de Westminster, nécropole des grandeurs humaines ; sur les bords de la Tamise le superbe palais royal ; la cathédrale Saint-Paul, etc...

On dit que les eaux de la Manche sont presque toujours agitées ; et malheur au voyageur audacieux qui ose s'avanturer sur le pont.

—Nous débarquons à Dieppe et partons immédiatement pour Rouen. Nous visitons la cathédrale Notre-Dame, les églises Saint-Maclou et Saint-Ours, chef-d'oeuvre d'architecture.

Laissons là ville qui vit s'élever le bûcher de Jeanne d'Arc et entrons dans la Ville-Lumière.

Nous voyons la Sainte-Chapelle, édifice gothique le plus élégant de Paris. Ce qu'on doit se sentir heureux et recueillis, de vénerer les précieuses reliques de la Passion. N'oublions pas la tour Eiffel. On prétend qu'il est très difficile de s'en former une idée juste. En tête de cette charpente de fer qui ne manque ni de symétrie ni d'élégance, flotte le drapeau à trois couleurs à plus de mille pieds du sol....

Mais passons vite. Il faut aller à Rome, voir la Basilique de Saint-Pierre du Vatican, les Catacombes, les églises St-Clément et que sais-je...

Voilà en peu de mots ce que j'aimerais à voir. Il me semble qu'on doit être fort emotionné de se sentir en terre française, européenne.

Qui sait ce que la Providence me réserve un jour.

Jules-Paul

3e PRIX: Angèle

Voyager ... je remercie de grand coeur notre dévouée Tante pour une si belle offre.

J'aimerais à visiter Jérusalem, la Chine surtout la Mandchourie pour juger de l'atrocité des persécuteurs, la France ou l'Afrique. Mais avant le vingt-cinq je n'ai certainement pas le temps de traverser tous ces pays éloignés... J'irai donc à Québec. Quoi !... à Québec diront les cousines de la page ! Peut-être souriront-elles à mon choix Là, dans la capitale une des anciennes constructions a gardé un peu de mon coeur puisque j'y ai vécu quelques années de mon enfance. J'aimerais à franchir le seuil de mon cher couvent. Je ne pleurerais plus comme à l'âge de sept ans, en entendant tourner les clefs dans les serrures de la porte si épaisse... du monastère des Ursulines.

Je traverse le grand corridor Notre-Dame et j'accours m'agenouiller au tombeau de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure de ce monastère. Je lui demande en vue de ses nombreuses prières et souffrances un peu de son amour pour le Sacré-Coeur. Je revois avec plaisir le portrait de sa compagne Mère Marie de St-Joseph et puis le précieux coffret contenant le coeur de la fondatrice, Madame de la Peltrie. Je suis au lieu même où les Saints Martyrs Canadiens ont célébré la Sainte-Messe.

Je quitte à regret l'oratoire du Sacré-Coeur et me dirige vers l'Escalier Saint-Augustin en passant devant l'ancien dépôt maintenant chambre de la Mère assistante. A l'étage supérieur est la cellule de la Vénérable aujourd'hui portant le nom d'oratoire St-Augustin. Je suis entre les murs élevés en 1650 par la Mère Marie de l'Incarnation.

Plutôt de me rendre au pensionnat j'irais volontier au Noviciat en passant près du refectoire des religieuses et par la communauté où l'on garde quelques boulets de la guerre de 1690 et la table qui a servi au Marquis de Montcalm, et tant d'autres souvenirs historiques. Mais de crainte d'être arrêtée en chemin je me rends immédiatement aux salles de récréations des première et seconde divisions à gauche desquelles est le grand réfectoire des élèves. Je suis à l'extrémité ouest du pensionnat dit aile Notre-Dame-de-Grâce construite en 1853. Je monte un petit escalier et me voici dans un autre corridor, je revois, en le traversant les classes, l'oratoire des Enfants de Marie, la la chambre de la maîtresse générale. Je prends le passage à droite et je me rends à l'aile Saint-Joseph visiter les salles de musique et de réception. Au fond de celle-ci se déroule une belle toile sur laquelle est peinte l'arrivée des premières religieuses au Canada en 1639. J'aimerais à m'arrêter longtemps pour méditer sur la grandeur de leur vocation. Mais le temps presse...

Je ne monterai pas au dortoir de crainte d'endormir les cousins et cousines par mon long babillage. Je retourne à la porte conventuelle en traversant les classes du Demi-Pensionnat.

Je veux, avant de quitter ce cloître bientôt trois fois centenaire revoir le Tabernacle à travers les "grilles". Dans les "stalles" de la petie chapelle plusieurs bonnes Mères sont en prière. Quelques postulantes attirent mon attention en entrant.....

Agenouillée au pied de l'Hôte Divin je crois entendre sa voix : "Viens", je me retire non sans regret... mais non sans espoir.... Dans quelques années si vous entrez au Vieux Monastère puissiez vous reconnaître au nombre des "Ferventes Novices" votre cousine.

Angèle

BONTE

Celle qui nous émeut, c'est la bonté profonde,
Clémente à tous, suivant le précepte divin.
Et dont le geste égal sème au bord du chemin
Le froment du bonheur pour la maison féconde.

La bonté qui s'ignore et ne calcule pas.
Qui va s'insinuant où règne la misère,
Celle qui sait aimer sans prendre un air austère
Et fait en souriant un berceau de ses bras.

C'est la bonté qui cherche aux routes de la vie
Les malheureux lassés de souffrir chaque jour.
Celle qui peut guérir, ayant beaucoup d'amour,
Les coeurs blessés du mal douloureux de l'envie.

La bonté si vaillante et si pleine d'ardeur
Qu'elle apporte le bien où se dressait l'embûche,
Celle qui dit tout bas à l'âme qui trébuche:
Prends ma main et suis-moi sans peur.

Cette bonté prudente et sans cesse attentive
Dès qu'un appel résonne au loin comme un signal.
Elle vient, elle accourt et jette sur la rive
La lumière de son fanal.

Elle est la source vive aux margelles fleuries,
Le portail d'or laissant ouvert ses deux vantaux,
Elle est l'huile et le vin qui soulagent les maux
De toutes les âmes meurtries.

O vous, dont la bonté miséricordieuse
Rayonne dans la nuit des carrefours humains,
Souffrez que nous mettions dans le creux de vos mains
Notre reconnaissance attendrie et joyeuse.

Souffrez que nous prenions au creux de quelque coeur.....
Un peu de la douceur que vous fîtes éclore
Pour qu'elle soit la fleur, la rose et l'aurore
Qui mettront près de vous la forme du bonheur.

CLAIRE VIRENQUE

LE PLUS CELEBRE NAIN DU XVIIIe SIECLE

Cette charmante chronique de notre éminent collaborateur M. Julien Nowak, ancien Président du Conseil, rencontrera sans doute auprès de nos lecteurs le plus franc succès. Le nain polonais Joujou fut en son temps une personnalité quasi-célèbre. Son histoire est très curieuse.

Joseph Boruslawski qui devait connaître une si grande célébrité du XVIIIe et XIXe siècles, grâce à la petitesse de sa taille, son esprit et ses aventures, naquit près de Halice, en Petite Pologne, en l'an 1739. Ses parents, pauvres gentilshommes campagnards furent d'abord désolés de l'exiguité de sa taille et constater bientôt que leur fils ne serait qu'un nain et sans doute le plus petit nan du monde, car il ne put dépasser une hauteur de soixante centimètres. Ils se consolèrent en voyant que des amateurs de curiosité se chargeaient de leur enlever le souci de leur enfant et c'est ainsi que le jeune Joseph, fut réclamé par une grande dame polonaise, Mme Tarnowska, qui l'installa chez elle et lui donna le nom de Joujou qu'il devait rendre célèbre.

Chez les Tarnowski, Joujou vivait tranquillement et assez librement et comme il était doué d'une vive intelligence, don qui n'appartient pas à tous les nains, il apprit à lire et à écrire, non seulement en polonais, mais aussi en français, lut les auteurs du XVIIIe siècle dans ces deux langues et se composa ainsi, à lui-même, un important bagage intellectuel. Ajoutons à ceci qu'il était remarquablement bien proportionné et bien joli de figure. Rien d'étonnant donc qu'il plut à Mme Humiecka, dame très mondaine et peu sympathique, qui vint en visite chez les Tarnowski et que, comme Mme Tarnowska allait bientôt être mère, lui persuada qu'il était dangéreux pour les futurs héritiers du nom de Tarnowski que leur mère regarda tous les jours un nain, même aussi gracieux que Joujou. Et Mme Tarnowska céda Joujou à Mme Humiecka. On arrangea immédiatement dans le carrosse de voyage de cette dernière un coin confortable pour le pauvre nain qui se montrait fort mécontent de ce changement de protectrice. Il cria, il pleura, mordit même, mais à la fin, voyant que tout cela ne l'avançait point, s'accommoda avec sa destinée et fit bon ménage avec Mme Humiecka. Celle-ci était enchantée de son acquisition. Joujou dépassait tous les nains d'Europe de cette époque, tant par sa petitesse que par sa beauté et surtout par son intelligence.

Toute fière de présenter un nain qui lisait Voltaire dans l'original et savait fort bien discuter de philosophie, Mme Humiecka entreprit un long voyage pour montrer au monde sa trouvaille. Elle alla d'abord chez le pacha de Hotin. Le pacha fit entrer Joujou dans son harem où les dames jouèrent avec lui comme avec un enfant, mais Joujou à cette époque n'aimait guère les dames et leurs gentillesses le laissaient indifférent.

Ensuite, on visita les cours européennes. A Vienne, il s'assit sur les genoux de l'impératrice Marie-Thérèse, dont la petite fille de neuf ans, Marie-Antoinette, future reine de France, lui offrit une bague avec un beau diamant. Le roi de Saxe, dont les filles emmenèrent Joujou à la chasse, donna au nain une petite boite en or. En Hollande, le Stathouder joua avec Joujou au volant et Versailles on l'apporta sur la table pendant le souper royal dans une soupière d'argent.

Les savants européens admiraient ce nain extraordinaire et Buffon assurait que Joujou était un être unique, car, en général remarquait-il, les nains ne sont ni si intelligents ni si bien proportionnés. Et Mme Geoffrin qui avait l'habitude de n'entretenir le roi de Pologne que de questions importantes dans sa correspondance, avouait dans une de ses lettres: "Certes, si je pouvais l'avoir, "je posséderais le plus précieux trésor."

Mais à Lunéville, à la cour du bon Stanislas, Joujou faillit être assassiné par une autre nain, celui du roi, nommé Bébé. Ce dernier était beaucoup plus grand que Joujou et peu intelligent. Il savait seulement danser et se fâcher, aussi se fâcha-t-il de jalousie contre Joujour et le jeta-t-il dans la cheminée. Heureusement les cris de Joujou furent entendus du roi qui sauva le plus petit homme du monde au XVIIIe siècle.

Revenu avec Mme Humiecka à Varsovie, Joujou charma ensuite le roi de Pologne, Stanislas-Auguste Poniatowski et toute la société varsovienne. C'est alors qu'un grand changement se produisit dans la vie et le caractère du nain: il avait trente ans et tomba éperdûment amoureux d'une demoiselle fort coquette et peu scrupuleuse, Isaline Barbontan qui était d'origine française. Cette demoiselle voulut seulement s'amuser et se vanter d'une conquête originale, mais Joujou prit les choses au sérieux et se brouilla avec Mme Humiecka pour épouser sa bien-aimée. En vain, sa protectrice essaya de l'envoûter avec l'aide du fameux mage Cagliostro: Joujou n'était guère superstitueux et se moqua ouvertement de tous les envoûtements qu'on tentait sur sa minuscule personne, mais il se désespérait des froideurs d'Isaline qui, mise au pied du mur, refusait de l'épouser. Dans cette situation, le frère du roi, le prince Casimir Poniatowski vint en aide au pauvre amoureux. Le prince Casimir qui tenta sans succès de planter des ananas et d'élever des singes en Pologne, aimait les choses originales. Il obtint du roi, pour Joujou, une pension de 120 écus par an et Isaline et sa mère consentirent à ce mariage qui leur paraissait d'abord si ridicule. Il y eut bien d'autres difficultés, par le nonce du Pape protesta contre cette union peu normale à son avis, mais il se laissa fléchir.

Finalement, Joujou et Isaline furent bel et bien mariés et partirent à travers l'Europe. Cette fois Joujou voyageait comme un homme libre et ce qui est plus, comme un chef de famille. Il était fou de joie et d'orgueil en songeant qu'il avait cessé d'être un joujou pour les grands seigneurs et qu'il vivait sa propre vie. Tout lui semblait parfait.

Hélas, ce beau rêve ne dura pas longtemps. Au bout de quelques années, Joujou fut père de trois fillettes qui n'avaient rien de naines et demandaient à manger. Leur minuscule père eut alors de la peine à gagner assez d'argent. "Monsieur Joujou, célèbre nain et gentilhomme polonais" se promena dans bien des pays et montra sa petite taille dans bien des cirques, mais tout cela l'aidait insuffisamment dans les difficultés de la vie. Finalement, il eut une idée: il écrivit ses mémoires. Les mémoires étaient fort à la mode au XVIIIe siècle et jusqu'à ce moment on n'avait encore vu aucun nain faire ses mémoires. Aussi les **"Mémoires du célèbre nain polonais, Joseph Boruslawski"**, publiés à Paris, en 1788, eurent un succès monstre. On les acheta, on les traduisit, on écrivit sur eux et sur son auteur.

Grâce au retentissant succès de ses Mémoires, Joujou amassa un joli petit capital et s'acheta une petite propriété au nord de l'Angleterre où il fut bientôt connu sous le nom de "count Boruslawski". Sa femme et ses filles le quittèrent et il resta seul et vieux,mais ne s'en émut pas outre mesure. Au contraire, il vécut fort heureux et mourut en 1837, ayant 98 ans.

Il était très populaire en Angleterre, on lui rendait volontiers des visites, on le portraiturait souvent (un de ses portraits se trouve au British Museum). Il était très lié avec le peintre anglais très connu, William Collins, et parmi les Polonais, avec l'écrivain et sénateur polonais Julien Ursym Niemcewicz. Dans sa propriété, il s'occupait avec passion de fleurs et d'alchimie. Très bien élevé, très poli, il savait parler joliment et raconter ses aventures. Il était, en outre, très pieux, bon et accueillant. Sa manie innocente était de découper et collectionner tout ce qu'on écrivait sur lui dans les journaux, surtout lorsque c'était des éloges rimés.

En somme Joujou Boruslawski est une de ces curiosités oubliées du XVIIIe siècle qui ont jadis passionné leurs contemporains, c'est de plus un produit remarquable de l'union des deux cultures polonaise et française.

Ancien président du conseil de Pologne

Julien NOWAK

La politesse dans les lettres

Soignez la tenue matérielle de votre lettre

Une lettre doit être soignée.

Employez du papier blanc de préférence et d'un format convenable, ni taché, ni froissé.

Laissez une marge suffisante et régulière, à gauche, et, en bas, un espace.

Indiquez la date, en haut et à droite. Les mots "Monsieur", "Madame" doivent bien se détacher.

Pensez à l'avance à ce que vous avez à dire, afin de l'exprimer clairement et avec ordre.

Votre écriture sera régulière et débarrassée de toute rature ou surcharge.

Espacez vos lignes régulièrement et observez la ponctuation.

Veillez à la formule finale

Votre lettre se terminera par une formule aimable avec des amis, affectueuse avec des parents, respectueuse avec des supérieurs.

N'écrivez pas "Recevez...." qui marque la supériorité, mais plutôt Veuillez agréer mes salutations empressées", ou "l'expression de mon respect".

Enfin, que votre signature soit lisible et sans paraphe compliqué.

L'adresse sera soignée

L'adresse sera également l'objet de tous vos soins. Sur une ligne, inscrivez le nom du destinataire, sur une autre sa fonction, sur une troisième le lieu qu'il habite et enfin, à droite, le nom du département.

Le timbre sera collé proprement en haut et à droite de l'enveloppe.

Ce sont autant de petits détails qui donnent à votre envoi un aspect agréable et qui vous font bien juger par ceux qui vous lisent.

Dans quelles occasions devez-vous écrire

Vous devez écrire pour remercier une personne d'un service qu'elle vous a rendu, d'un cadeau qu'elle vous a envoyé d'une invitation qu'elle vous a faite.

Vous adresserez une lettre de condoléances à une famille cruellement éprouvée et que vous connaissez parfaitement, une lettre de félicitations pour un événement heureux.

Enfin, vous répondrez à toute demande de renseignement et à toute lettre contenant un timbre pour la réponse.

XII.—Politesse et bonne tenue dans des circonstances diverses

Si vous croisez un convoi funèbre, posez votre coiffure et recueillez-vous quelques instants.

Si vous faites partie d'un cortège, soyez silencieux et recueilli.

A l'église, ayez une tenue correcte.

Lorsque vous pénétrez dans un endroit public, abstenez-vous de fumer et découvrez-vous. Installez-vous à votre place, évitez de chuchôter, de faire des réflexions à haute voix, de vous lever pour mieux voir le spectacle.

Si vous êtes obligé de sortir, faites-le sans bruit en vous excusant de déranger vos voisins.

Quand vous rencontrerez un régiment, découvrez-vous devant le drapeau, symbole de la Patrie.

C'est également tête nue que vous devez écouter notre hymne national "La Marseillaise" ou celui d'une nation étrangère. Otez votre coiffure devant un monument aux morts de la Grande Guerre, vous montrerez que vous vous souvenez de leur sacrifice héroïque.

Partout où vous vous trouverez, ayez une tenue correcte et montrez votre bonne éducation.

Quelle différence entre un homme et un épingle?

Rép.—Aucune quand ils ont perdu la tête tout les deux.

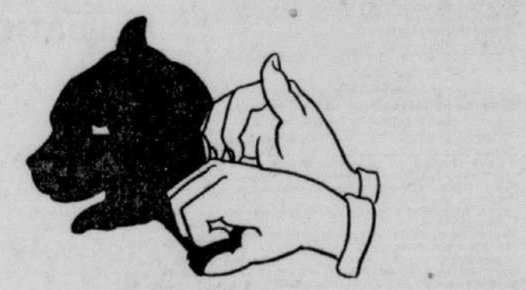

Le théâtre des ombres chinoises. Voyez si vous pouvez faire une tête de chien en plaçant vos mains de cette façon entre la lumière et le mur.

Il y a une chèvre sur cette image, pouvez-vous la découvrir?

NAISSANCES

GAGNON — M. Roland Gagnon et Mme Gagnon, née Fernande Darveau, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 28 et baptisé le 29, sous les prénoms de Josephh-Rodolphe-Yvon-Robert.
Parrain et marraine, M. et Mme Rodolphe Jalbert, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme G. Jalbert, tante de l'enfant. -b

JOBIN—M. E. Jobin et Mme Jobin, née Adiana Lessard, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 27 novembre et baptisé le 30, sous les prénoms de Joseph-Rosaire-Benoit.
Parrain, M. Rosaire Guérard, cousin de l'enfant; marraine, Mlle Lucienne Tremblay, amie de la famille. Porteuse, Mme Vve Frs Lessard, grand'mère de l'enfant. -b

RHEAUME—M. Henri Rhéaume et Mme Rhéaume, née Jeanne Lamontagne, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 24 novembre et baptisé le 27 novembre, sous les prénoms de Joseph-Henri-Guy.
Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Lamontagne, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Yvonne Lamontagne, tante de l'enfant. -b

TREPANIER — M. Arsème Trépanier et Mme Trépanier, née Lucienne Rancourt, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né et baptisé, sous les prénoms de Joseph-Lucien-Jacques-Luc.
Parrain, M. Lucien Rancourt, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Gabrielle Rancourt, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Pierre Leclerc, grand'tante de l'enfant. -b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

DEFOY—Jeudi, le 3 décembre, en l'église de St-Sauveur, sera chanté, à 7 heures 45, le service anniversaire de M. Etienne Defoy, ancien détective, recommandé par son épouse.

GAGNE—Jeudi, 3 décembre, à 8 heures, sera chanté en l'église St-Charles de Limoilou, le service anniversaire de feu M. Raoul Gagné, époux de dame Celenire Racine. 1déc-2fsf-b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS — Mme François Jolin et son fils, remercient bien sincèrement tous les parents et amis, qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort récente de M. François Jolin, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

REMERCIEMENTS—La famille de M. Philéas Pépin, de Charlesbourg, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de la Revde Mère Ste-Anne de Jésus, née Laurette Pepin, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

COTE—A l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec, le 29 novembre 1931, à l'âge de 47 ans 11 mois, est décédé accidentellement M. Napoléon Côté, contre-maître de la Citadel Brick, époux de dame Agathe Bureau.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 hres. Départ de la maison mortuaire à 8 heures 45 pour l'église de L'Ange Gardien et de là au cimetière de la paroisse. -b

DELANEY — A Québec, le 30 novembre 1931, est décédée Mlle Stella Delaney, fille bien-aimée de M. le Dr et Mme P.-T. Delaney.
Les funérailles auront lieu jeudi le 3 décembre à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 77, Ave Casot, à 8 heures 45, pour l'église de St-Patrice, Grande Allée, et de là au cimetière. 1er-déc-2fs

LABRECQUE—A St-Michel de Bellechasse, le 1er décembre 1931, est décédée, à l'âge de 65 ans, dame Célestine Turgeon, épouse de M. Eléazar Labrecque.
Les funérailles auront lieu jeudi matin, le 3 décembre 1931, à 9 heures, en l'église St-Michel et l'inhumation sera faite au cimetière de Beaumont. -b

MARTEL—A Donnacona, Co. Portneuf, le 30 novembre 1931, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Richard Martel, époux de dame Emma Côté.
Les funérailles auront lieu jeudi à 8 hres. Départ de la maison mortuaire, 64 rue Jacques-Cartier, à 7 heures 45 pour l'église de Donacona, et de là au cimetière St-Raymond, Co. Portneuf.

NORMAND—A Québec, le 2 décembre 1931, à l'âge de 42 ans 5 mois, est décédée Marie-Louise Bourbeau, épouse de Alex. Normand, employé au Québec Power.
Les funérailles auront lieu samedi 5 décembre, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 23, 2ième Avenue, à 7 heures 45, pour l'église de St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. 2déc-2fs-b

PAQUET—A Ste-Pétronille, I. O., le 1er décembre 1931, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Charles Paquet, époux de Délina Morin.
Les ffunérailles auront lieu vendredi le 4 décembre à Ste-Pétronille, après l'arrivée du bateau de 9 heures 15. 2déc-2fs

PERRON—A l'Hôpital St-Sacrement, le 1er décembre 1931, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Napoléon Perron, époux de dame Léda Audet, autrefois du Sault Ste-Marie, Ont.
Les funérailles auront lieu jeudi 3 décembre à 8 heures 30.
Départ de la maison mortuaire, l'Hôpital St-Sacrement à 8 heures, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.
Il était le père de Mme Alex. Crépault et Mlle Blanche Perron, de Québec. 1er-déc-2fs-b

POITRAS—A St-Jean-Baptiste, le 1er décembre 1931, à l'âge de 75 ans, est décédée subitement dame Madeleine Bertrand, épouse de M. Eugène Poitras.
Les funérailles auront lieu vendredi matin, 4 décembre, à 9 heures 15.
Départ de la maison mortuaire, No 128, rue St-Olivier, à 9 heures, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.
Elle faisait partie des dames de Ste-Anne, du Tiers-Ordre et de l'Union de Prières. 2déc-2fs-b

ROCHETTE—A St-Sauveur, le 30 novembre 1931, à l'âge de 66 ans 3 mois, est décédée Dame Lumina Morin, épouse de M. Pierre Rochette, de la maison Hetringhton.
Les funérailles auront lieu jeudi matin à 8 heures 30.
Départ de la maison mortuaire, No 181, rue Morin à 8 heures 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 1er-déc-2fs-b

ROUSSIN—A Québec, le 1er décembre 1931, à l'âge de 72 ans 4 mois, est décédée Adéline-Eugénie Lacasse, épouse de Alphonse Roussin.
Les funérailles auront lieu vendredi 4 décembre à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez son neveu Ernest Desroches, No 104, rue Maisonneuve, à 8 heures 45, pour l'église de St-Coeur de Marie, et de là au cimetière.
Elle était des dame de la Ste-Famille, l'Union de Prière de St-Roch.

TESSIER—A Québec, le 1er décembre 1931, à l'âge de 71 ans et 3 mois, est décédée dame Florestine Légaré, épouse de feu M. G.-J. Tessier.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 152, rue Kitchener, à 8 heures 45, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. 2déc-2fs-b

CHEF D'EQUIPE OU GERANT DE VENTE

La Compagnie Beatty, qui existe depuis plus de 57 ans, et qui a des magasins en opération d'Halifax à Vancouver, a présentement besoin d'un gérant de ventes à salaire, pour voyager avec des solliciteurs dans les alentours de la ville de Québec. Ce voyageur devra avoir des connaissances, dans la vente de laveuses électriques ou autres accessoires semblables; avoir déjà dirigé des solliciteurs, et pouvoir fournir des références d'honnêteté et de sobriété. Toute application sera confidentielle. S'adresser personnellement, au Gérant, mercredi le 2 décembre, entre 1 ½ à 5 hres p.m. à 39 de la Couronne, Québec.

Journée de la Ligue catholique féminine

(Suite)

déplorable habitude de passer leurs après-midis au cinéma et de laisser leurs enfants aux soins des domestiques qui n'offrent pas de garanties suffisantes, de réfléchir à leurs responabilités, mais de ne pas amener non plus ces petits au théâtre à cause de la grande fatigue que leur imposent ces longues séances dans des salles obscures ce qui peut faire grand tort à ces cerveaux encore mal équilibrés, et aux petites âmes blanches que ce premier contact ave le mal peut blesser mortellement.

Elle rappelle que l'assistance au cinéma le dimanche est un manquement à l'observance intégrale du repos dominical, et que ces manquements répétés témoignent d'une singulière mentalité et font faire de tristes comparaisons avec la manière dont les protestants observent le jour du Seigneur.

La Ligue distribuera des billets d'adhésion comme elle l'a fait pour sa campagne contre les modes. Ce n'est pas une nouvelle croisade qu'elle entreprend et elle ne s'adresse pas à un nouveau public. Elle demande à ses ligueuses d'adopter une autre phase de ses activités.

Elle dit que pour entrer dans ce mouvement et y persévérer, il faudra faire des sacrifices, mais que l'heure est au renoncement et que dans toutes les classes de la société il faut des apôtres chez les laïques et prêtes à souffrir et à s'oublier, capables de prêcher d'exemple encore plus que de parole, par leur douceur autant que par leur austérité. Des chrétiennes véritables disciples de Celui qui a dit: Si quelqu'un veut venir après moi qu'il se renonce, qu'il prenne sa croix et qu'il me suivre.

Mademoiselle Jeanne Michaud, artiste de talent interpréta ensuite au piano des œuvres de Mendelssohn, Shumann et Chopin, après quoi M. l'abbé Godbout parla de "La Ligue au foyer familial," travail qui constituait une sorte de commentaire pratique de cet article du règlement de la Ligue qui dit : Veiller sur ceux et celles qui dépendent de moi.

M. le curé de St-François d'Assise recommanda particulièrement aux mères de famille, de même qu'aux jeunes filles, l'apostolat familial, la modestie chrétienne dans le vêtement, soit à la maison, soit au dehors, la surveillance des conversations enfantines et termina en leur recommandant de faire en sorte que par l'exemple et la parole, le foyer chrétien "soit un sanctuaire."

En fin de soirée, l'abbé Lapointe, aumônier général de la Ligue, annonça que, dimanche soir, à l'heure catholique, Mademoiselle Jeanne Talbot parlerait à la radio, prolongeant ainsi le souvenir et les enseignements de cette féconde journée d'études.

Cette journée s'était ouverte, le matin, par une cérémonie religieuse à l'église de Notre-Dame du Chemin où, en présence des membres de la Ligue venus nombreux de la ville et de l'extérieur, Mgr Plante célébra le saint Sacrifice de la messe.

Avaient pris place dans le sanctuaire, M. l'abbé Horace Gagnon, curé de la paroisse, M. le chanoine Denis Garon, curé de la paroisse de St-Victor de Beauce, MM. les abbés Arthur Lapointe, directeur général de la ligue, J.-L. Lavigne, curé de Ste-Christine de Bagot, Théo. Melançon, curé de Warwick, Hector Joyal, visiteur des écoles de Drummondville, le Révérend Père Stanislas, O. F.M., le Révérend Père Audet, SSS. MM. les abbés Jules Rancourt, Arthur Lévesque, L. Dion, N.-J. Proulx.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Arthur Lapointe, directeur général de la Ligue, qui avait pris pour texte: "En Dieu et pour Dieu, sous l'égide de Marie, idéal et mère de la beauté".

Voici le texte de ce remarquable sermon.

M. L'ABBE LAPOINTE

L'évangile, le cathéchisme et le Pape nous demandent l'apostolat. Et vous avez répondu chères Ligueuses. "Soyons apôtres soyons-le de la modestie chrétienne. Or soyons convaincus que la fécondité de notre apostolat dépend de l'assistance divine. Celui qui plante n'est rien, ni celui qui arrose. Dieu qui fait croître est tout. Dans la mesure donc ou les Ligueuses reconnaîtront pratiquement cette vérité, elles bâtiront sur le roc. A toutes nos entreprises, il convient d'appliquer la parole du psalmiste: Si ce n'est pas le Seigneur qui édifie la maison, en vain tâchera-t-on de la construire. En Dieu donc et pour Dieu c'est-à-dire pour la gloire de Dieu, et le salut des âmes; ce qui du reste est le but direct et suprême de votre association comme de toutes les œuvres catholiques. Notre-Seigneur est notre modèle en cela comme en tout le reste. Il veut que nous marchions sur ses traces en excluant la vanité de nos œuvres. Par là nous ne nous dépouillons pas de nos qualités, au contraire. A notre force, Dieu ajoute sa force infinie qui permet de dire : je puis tout en celui qui me fortifie. L'histoire des Oeuvres confirme cette vérité.

Les Oeuvres vraiment puissantes ont toujours eu un caractère surnaturel, tels les grands ordres religieux, telles la propagation de la Foi, la St-Vincent de Paul, la Presse Catholique, les syndicats ouvriers, pour ne parler que des plus répandues. Par contre, les oeuvres qui comptent sur les ressources humaines où sur l'esprit mondain plus que sur l'assistance du ciel peuvent faire un peu de bruit elles font peu de bien. Quand aux oeuvres neutres dont Dieu est exclu elles échoueront toujours. Sans moi vous ne pouvez rien faire a dit la Vérité même. Mais comment s'oublier à ce degré ; par l'amour de Dieu, par la vie intérieure. Car l'Esprit-Saint se communique dans la prière et la communion. Allez à ces deux sources, auxquelles nous devons toutes les oeuvres grandes, durables et saintes. En Dieu et pour Dieu. Allez-y par Marie, Votre Ligue s'est fondée sous ses auspices, et voici que vous allez vous consacrer au coeur immaculé de la Vierge toute pure et toute belle, idéale et mère de la beauté.

IDEAL vivant composé de deux éléments l'un négatif, l'autre positif. Elément négatif. L'exemption de tout péché actuel, préservation du péché originel et de la concupiscence. Elément positif. Présence de Dieu, d'union à Lui, c'est-à-dire état de grâce. Voici ce qui rend la Vierge sans tache et toute belle même aux yeux des anges eux-mêmes qu'elle domine par sa beauté. Car à aucune créature Dieu ne s'est uni et donné comme à Marie. Elle est la mère de la pureté et de la beauté parce qu'elle agit par attrait et par fonction. Par attrait parce qu'elle est belle, elle ravit, elle enchante. Après la communion fréquente il n'y a pas d'agent plus efficace de la pureté que la dévotion à la Ste-Vierge, c'est un bain perpétuel de pureté.

Par fonction, mère des âmes, leur médiatrice auprès de Dieu, elle travaille sans cesse à introduire la pureté en elles. Ennemie du péché, elle déclare une haine perpétuelle contre le serpent dont elle écrase la tête de son pied immaculé. Aussi quiconque veut sortir du péché ou en être préservé n'a qu'à s'abriter auprès de la citadelle de la pureté, la Tour de David, la Tour d'ivoire. Chères Ligueuses, placées comme vous l'êtes directement sous l'influence purifiante de cet idéal fascinateur de la beauté et sous l'égide de la Mère invincible de la pureté, félicitez-vous de votre heureux partage, travaillez et multipliez les copies de plus en plus parfaites et ravissantes du virginal et gracieux modèle, criez à toutes vos sours qu'elles seront d'autant plus belles qu'elles seront plus réservées, plus pures et plus modestes, que leur modestie fait partie de leur beauté, qu'elle en est le charme et la protection, que le Saint-Esprit dans les psaumes veut qu'elles soient belles comme des temples afin de pouvoir comme des temples élever les âmes vers Dieu ; mais pour cela il faut que la femme se présente toujours au monde comme on peint la Ste-Vierge dans sa radieuse pureté ; une couronne d'étoile au front, entourée des anges, touchant à peine la terre de l'extrémité de sa robe et foulant aux pieds le serpent.

Une première séance d'études eut ensuite lieu au Foyer de la Jeune Fille, sous la présidence de M. l'abbé Alary qui était accompagné de Mgr LePailleur, curé de la Nativité de Montréal, de M. le chanoine Denis Garon, de la Beauce, de MM. les abbés Arthur Lapointe, directeur de la ligue, A. Legendre, P. Cloutier, de St-Augustin, du R. P. G. de la Cotardière, de St-Cœur de Marie, du R. P. L. St-Georges, O. M. I., d'Ottawa, de MM. les abbés A. Lacasse, curé de St-Apollinaire, I. Galarneau, curé de Beauport, P. Legendre, de St-Méthode, E. Cloutier, de l'Ancienne-Lorette, J. Houde, de St-Benoît, Beauce, E. Gravel, de Warwick, J.-H. Joyal, de Drummondville, J.-L. Lavigne, de Ste-Christine de Bagot, Alfred Bernier, de St-Bonaventure d'Upton, C. Tremblay, de Chicoutimi, E. Boily, de St-Jérôme, A. Degagné, de Chicoutimi, E. Boily, de St-Jérôme, A. Degagné, de Chicoutimi, W. Tremblay, de Chambord Georges Biron, St-Georges de Champlain, Léonidas Adam, de Ham-Nord, Charles Michaud, de Matapédia, L. Harvey, de St-Modeste, Louis Landry, de Cacouna, etc.

On remarquait, au premier rang de l'assistance, les déléguées des communautés suivantes : Congrégation de Notre-Dame, Révérendes Soeurs de la Charité de Québec et de Montréal, SS. du Bon Pasteur, SS. Jésus-Marie de Sillery, SS. de la Providence, SS. Saint-Louis de France, SS. du Perpétuel Secours, SS. Servantes de Marie, Limoilou, SS. Notre-Dame du Bon Conseil.

Puis venaient les déléguées des diverses sections diocésaines de la province.

Voivi le résumé de l'allocution d'ouverture prononcée par mademoiselle Jeanne Talbot.

Elle souhaite d'abord la plus cordiale bienvenue aux directeurs des fédérations diocésaines, qui sont tous trois présents, aux nombreux représentants des comunautés enseignantes de la ville, de même qu'aux délégations venues des diocèses de Montréal, Ottawa, Chicoutimi, Nicolet, Rimouski, Trois-Rivières et Sherbrooke.

Elle souligne ensuite l'importance de cette première journée de ralliement de la Ligue, journée qui doit être consacrée à la prière et à l'étude.

La prière, elle fut fervente le matin même, en cette église de Notre-Dame du Chemin qui vit la fondation de la Ligue Catholique Féminine. Quant à l'étude, Mlle Talbot commente rapidement le programme de la journée, pour en donner un aperçu.

Ce programme comporte les rapports des fédérations diocésaines, celui du Conseil Central, un exposé de la doctrine catholique sur les modes féminines déshonnêtes, au sujet desquelles la Ligue doit s'inspirer uniquement des directions de l'Eglise, une modification du bulletin d'adhésion, afin de le rendre plus parfait et plus apte à répondre aux désirs de Rome sur la modestie du vêtement et la pureté des mœurs, différents travaux sur la "section paroissiale", les "avant-gardes", la surveillance des plages, le cinéma, le Bulletin de la Ligue, les finances du Conseil Central, et enfin les vœux de la journée.

Mlle Talbot propose en terminant comme mot d'ordre l'étude attentive des questions du programme, afin de mieux orienter l'avenir.

Après cette allocution d'ouverture, Mlle la présidente déclara la séance ouverte et invita successivement Mlle Laure Gaudreault, de Chicoutimi, Mme Edmond Brassard, de Montréal, Mlle Elisabeth Carrières, de Hull, à donner lecture des rapports respectifs des Associations qu'elles représentent.

UN RAPPORT

Puis Mlle Marie Lemieux, secrétaire générale, donna un aperçu des activités du Comité Central que nous résumons ici.

La Ligue Catholique féminine fut fondée en 1927, sur un vœu du premier congrès pédagogique d'enseignement nménager tenu à Saint-Pascal.

Elle a pour but l'éducation sociale chrétienne des femmes et des jeunes filles.

Cette ligue s'est appliquée sans relâche à former des sections d'adhérentes, si bien qu'elle comte maintenant 153 groupements appartenant à 17 diocèses et comprenant 50,000 membres. Elle donna 65 conférences et publia des articles de propagande dans trente journaux canadiens.

La ligue se propose spécialement aujourd'hui de lutter contre l'immoralité au cinéma, déclara en terminant Mlle Lemieux.

R. P. SAINT-GEORGE

Le R. P. Saint-Georges, O.M.I., directeur diocésain de la Fédération d'Ottawa, commenta ensuite la Lettre de la Congrégation du Concile et insista sur la nécessité urgente de fonder des associations féminines.

Le R. P. Saint-Georges, O.M.I., aumônier de la Fédération Diocésaine d'Ottawa, a commenté les écrits du Souverain Pontife et de NN. SS. les évêques, au sujet de la modestie chrétienne.

Il a d'abord rappelé l'autorité du Père des fidèles pour condamner l'erreur et définir la vérité. La mission qu'il a reçue de paître le troupeau confié à ses soins. Juge suprême, il n'y a pas de tribunal supérieur au sien. De plus pour assurer son autorité et la protéger contre l'erreur, Notre Seigneur lui a donné l'infaillibilité.

Même si le Souverain Pontife ne parle pas "ex-cathédra" l'obéissance des catholiques s'impose. Refuser d'obéir au Pape lorsqu'il parle pour le bien des âmes et de la société, est une faute contre l'obéissance, contre la piété filiale qui lui est due.

On ne peut douter que la toilette des femmes n'ait des relations très étroites avec la morale et comme telle elle relève du magistère de l'Eglise. Quand la toilette n'est que bizarre, elle dénote seulement un manque de goût, mais lorsqu'elle devient immorale, l'Eglise a le devoir de protester contre ces criants abus de l'immodestie.

Ne pouvant citer tous les écrits des évêques, le R. P. Saint-Georges se limite aux condamnations portées par les Souverains Pontifes de notre époque, Benoit XIV: Nous ne pouvons assez déplorer l'aveuglement de tant de femmes de tout âge et de toute condition. Affolées par le désir de plaire, elles ne voient pas à quel point l'indécence de leurs vêtements choque tout homme honnête et offense Dieu. La plupart eussent rougi autrefois de ces toilettes comme d'une faute grave contre la modestie. Maintenant, il ne leur suffit pas de se produire sur les voies publiques; elles ne craignent pas de franchir ainsi le seuil des églises, d'assister à la sainte messe et même de porter jusqu'à la table eucharistique, l'aliment séducteur des passions." (Sacra propedium).

La Sacrée Congrégation du Concile rapporte dans son instruction du 12 janvier dernier, que, souvent, lorsque l'occasion s'en présentait, le Souverain Pontife Pie XI réprouva et condamna très sévèrement les modes indécentes introduites ça et là dans les habitudes des femmes et des jeunes filles même catholiques; non seulement ces modes offensent gravement la dignité et la grâce féminines, mais elles entraînent aussi malheureusement des dommages temporels pour la femme et ce qui est pis sa perte éternelle et celle des autres."

Comment après des dénonciations et des paroles si claires venant de la part des chefs de l'Eglise, des personnes qui se proclament chrétiennes peuvent-elles prétendre qu'il leur est permis de s'habiller selon les fantaisies des modes indécentes. Comment peuvent-elles oser dire : "De quoi le Pape se mêle-t-il?" De quoi se mêle-t-il? d'accomplir son devoir qui est de faire respecter la morale et sauver les âmes.

Le R. P. Saint-Georges donna aussi les directives des Souverains-Pontifes.

R. M. MARIE GERIN-AJOIE

La R. M. Marie Gérin-Lajoie, fondatrice et supérieure de l'Institut de N.-D. du Bon Conseil dit en parlant du bulletin d'adhésion que c'est un rouage délicat mais indispensable de cette organisation.

Il ne constitue pas une simple formalité, il est en lui-même un moyen d'action dans la lutte que nous entreprenons contre l'immoralité. Silencieusement, sous sa forme brève, il atteint chaque individu et sollicite son concours.

Parce qu'il oblige à une contribution personnelle, il éveille les susceptibilités, on le voit d'un mauvais œil et on le critique parfois. On se demande à quoi bon faire signer ce bulletin puisque seules les personnes gagnées à la bonne cause s'y intéressent.

Il s'agit d'une croisade entreprise pour faire triompher la cause du bien et créer une opinion favorable en sa faveur, si les convaincus ne s'affirment pas, qui s'affirmera?"

Il y a des personnes qui agissent conformément aux convenances chrétiennes, par habitude, par routine, mais nullement par conviction. La signature du bulletin d'adhésion exigera d'elle un acte pleinement conscient, une adhésion volontaire.

Le bulletin s'adresse auss aux bonnes volontés hésitantes et il y en a tant, qui voudraient faire le bien mais qui ne s'y décident pas. Elles n'ont pas la force morale, elles n'ont pas le caractère.

Le bulletin précise à leurs yeux qui s'illusionnent trop facilement les exigences du devoir.

Enfin à celles qui n'ont pas encore saisi le point de vue chrétien, le bulletin commencera l'éducation du sens chrétien. Il éveillera dans les âmes trop insouciantes de la répercussion de leurs actes, des doutes et des inquiétudes salutaires.

Les autres, toutes celles qui se cantonnent derrière les préjugés ambiants qui ne jugent des idées qu'à travers celles de leur entourage, toutes celles-là se déroberont toujours aux instances pourtant bien discrètes du bulletin d'adhésion. Et tandis qu'elles ne trouvent pas une parole de réprobation contre les images, les modes, les théâtres scandaleux elles affichent hautement qu'elles trouvent odieux de faire circuler un pauvre petit billet de réclame en faveur de la modestie et de la vertu chrétienne

Ce n'est pas une simple formalité que de signer un bulletin d'adhéson de la Ligue. c'est une professon de foi et de charité, c'est presque l'acceptation d'une vocation, de la vocation à la vie chrétenne, car de nos jours, pour vivre conformément aux directives de la Ligue, il faut se séparer de la foule, il faut se laisser pénétrer par un haut idéal chrétien, il faut surtout chercher dans une grâce surnaturelle, la force de réagir et de persévérer.

Signer le bulletin d'ahésion, c'est entrer dans la généreuse milice de l'action catholique.

Le bulletin doit être rédigé de telle sorte qu'il exprime le but de la Ligue, son véritable objectif, dans toute son ampleur et qu'il puisse servir en tout temps et en tout lieu.

Il doit indiquer comme principal engagement après celui de la prière pour le retour de la femme aux mœurs chrétiennes, la filiale obéissance aux directions des Ordinaires en tout ce qui concerne la morale, non seulement en s'abstenant de ce qui serait manifestement péché, mais en répondant aux desirs des évêques lorsqu'ils proposent l'introduction de coutumes chrétiennes ou qu'ils demandent aux fidèles d'éviter certaines modes et certaines nouveautés qui compromettent la vertu et menacent l'ordre établi.

L'abbé Alary, à la demande de la présidente générale, ajouta alors quelques mots, avant de terminer cette première séance d'études.

Celle de l'après-midi fut présidée par le R. P. Saint-Georges, O.M.I.

Madame J. Gagnon, présidente de la Fédération de Chicoutimi, parla d'abord de "La section paroissiale", et montra comment on la fonde, quels en sont les avantages de même que ceux de la fédération diocésaine.

Mlle E. Carrière compléta ce travail par une étude sur la "Vie particulière de la section" et M. l'abbé Joyal, visiteur des écoles à Drummondville, donna alors sur les avant-gardes le travail suivant :

Il raconte comment il est venu à enrôler des fillettes de onze à quinze ans dans les rangs de la L. C. F. Il n'avait pas d'abord l'intention d'en faire des groupements séparés, mais de grossir ceux qui existaient déjà en y joignant les petites filles des écoles qu'il visite.

Il fait part volontiers de son expérience en répondant à ces questions ?

Peut-on former des avants-gardes? Comment peut-on les former?

Quel en est le fonctionnement ?

Il est possible de fonder des avants-gardes dans les écoles. Les enfants qui les fréquentent sont bonnes et vertueuses, elles ont l'esprit ouvert à tout ce qu'on leur enseigne.

Il n'y a pas de méthode spéciale à employer, il suffit de s'y intresser de s'y donner de tout son cœur.

Il n'est pas nécessaire de faire de grands discours mais revenir souvent sous diverses formes sur les mêmes sujets.

Il faut se défier de l'enthousiasme des enfants, friandes de nouveautés, ce qui est bien de leur âge, mais il ne faut pas les pousser trop tôt à prendre ses obligations, il faut plutôt les retenir, pour leur inspirer le désir de demander elles-mêmes leur admission dans la Ligue.

Monsieur l'abbé Joyal raconte comment il est venu à établir des avants-gardes. M. le curé de la paroisse, où la Ligue était déjà établie depuis un an, M. le chanoine Melançon, lui remit un jour de la documentation en lui demandant de s'occuper de l'œuvre. Il s'adressa d'abord aux élèves du pensionnat des RR. SS. de la Présentation, mais se rendit compte que peu d'enfants avaient l'âge de s'enrôler. Il n'en continua pas moins ses enseignements, catéchisme, et il écrivit à la présidente générale du Conseil central demandant pourquoi les enfants ne pourraient pas s'inscrire dès l'année de leur communion solennelle. Muni de son autorisation, commença sa propagande et en moins de deux ans, il recruta plus de 364 ligueuses.

Il continue à les visiter souvent à leur faire comprendre la nécessité de la modestie chrétienne, le désir de Sa Sainteté Pie XI de faire rayonner cette vertu dans le vêtement féminin.

Il dit qu'il y a quelques défections, surtout pendant les vacances, surtout par les enfants qui se laissent influencer dans leurs familles, quand les mères et les grandes soeurs sont mondaines, mais il juge que ce n'est pas un motif suffisant pour les exclure. Il dit qu'elles ont pendant dix mois, les bons exemples de leurs compagnes qui, la plupart, sont très fermes dans leurs croyances.

Il souhaite à ceux et à celles qui suivront ses traces des succès encore plus grands.

Puis M. l'abbé Lavigne, curé de Sainte-Christine de Bagot fit l'historique du "costume pour institutrices", deux rapporteurs parlèrent de la "Surveillance des plages", Madame Déry, directrice du Conseil Central, donna un travail sur le "Bulletin de la Ligue", Madame Clark, trésorière générale, fit son rapport sur les finances du Conseil Central, Mademoiselle Lefaivre ajouta quelques remarques sur le cinéma et la séance se termina par une supplique au Saint-Père pour demander la consécration du genre humain à Marie.

UN BEAU CONCERT DE LA SYMPHONIE

(Suite)

image" que Monsieur Roméo Jobin nous a permis de remarquer toute l'empleur de sa voix et toute sa puissance. Le second rappel "Elédie d'été" de Monsieur Robert Talbot, gracieuse mélodie qui valut à l'interprète et à l'auteur de larges applaudissements. Monsieur Henri Vallières fut un accompagnateur discret et intelligent. Monsieur Jules Payment, violoniste n'est pas non plus, un inconnu chez nous. Il a joué hier soir un solo "Sérénade Espagnole" avec accompagnement d'orchestre. Monsieur Payment manie l'archet avec une sûreté de main assez remarquable et il s'est joué avec aisance des difficultés de la pièce. Il fut vivement applaudi et eut l'honneur de trois rappels. Au piano, Mademoiselle Madeleine Payment, sa soeur.

Le concert d'hier soir préparé par Mademoiselle Ida Donohue et Madame E.-L. Garneau fut un véritable succès.

Nous avons constaté avec plaisir que notre hymne national a eu l'honneur de terminer cette remarquable audition musicale. Espérons qu'il en sera ainsi pour tous les concerts à venir.

La distribution des lettres aux chômeurs

Pour la première fois, depuis que le système des lettres de recommandation aux ouvriers qui veulent travailler sur les chantiers de la ville a été inauguré, ces lettres n'ont pas été distribuées à l'hôtel - de - ville, hier.

En effet, hier, les corridors étaient encore remplis de sans travail, mais dès qu'on les eut informés que les lettres seraient distribuées au département des chemins de chaque quartier, exception, cependant pour les échevins qui continuent à les distribuer chez eux, à leur résidence, l'hôtel-de-ville fut rapidement évacué et le midi, il ne restait que très peu de sans-travail dans les corridors. C'était plutôt des cas de gens qui voulaient voir le maire en particulier.

Notre premier magistrat lui-même, s'est soumis au nouveau système en faisant distribuer ses lettres au département des chemins de St-Roch et le pro-maire, l'échevin Tremblay s'est rendu au département des chemins de St-Jean Baptiste, où il a remis personnellement ses lettres à ceux de ses électeurs qui lui en faisaient la demande.

Tous les mardi et vendredi, maintenant, les lettres seront ainsi distribuées au département des chemins de St-Roch et de St-Jean Baptiste, à moins qu'il ne survienne d'autres changements, mais l'on croit qu'il en sera de même, maintenant chaque semaine. Ce mode serait à la fois plus pratique et pour les sans travail et pour les échevins.

Funérailles de Mme W. Dubois

Lundi matin à 9 hres en l'église de St-Sauveur ont eu lieu les funérailles de Dame Malvina Desrochers, épouse de M. Wilfrid Dubois, embaumeur de la maison Sylvio Marceau, décédée à l'hôpital du St-Sacrement, le 26 novembre 1931, à l'âge de 27 ans et 4 mois. Le convoi funèbre laissa la maison mortuaire, No 29 rue Mazenod, à 8 hres 45 pour l'église paroissiale au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis.

Conduisait le deuil, son époux, Wilfrid Dubois; son père, Joseph Desrochers; ses frères: François, Eugène et le Rév. Frère Léo Desroches, des Ecoles Chrétiennes, son beau père, Flavien Dubois; ses beaux-frères: Philippe Lapointe, Alphonse Légaré, Léon Guay, secrétaire de la Rédaction du journal "La Presse", de Montréal; Ludger Dubois; ses oncles: Francis Blouin, Lucien Létourneau; ses neveux: Fernand, Roger, Roland Lapointe, René Légaré; ses cousins: Omer Létourneau, François, Wilfrid Grenier, Jules Marcoux, Francis, Arthur, Paul Marchand, Adjutor Couture, Arthur, Delphis, Victor, Couture, Nap. Cyr, de Montréal; Albert Larose, Amédé Larose, A. Rivard, Henri Dubois, Francis Desroches, de l'"Evénement" S. Lagacé.

Les porteurs de la Sainte Famille étaient : Mmes Gustave Savard, Albert Dubois, Antonio Laberge, Emile Langlois.

Les porteurs étaient : M. Arthur Marcheterre, Albert Donaldson, Alex Vézina, Edmond Cloutier.

On remarquait aussi M. Pierre Bertrand, échevin, Rodolphe Deblois, avocat, commandeur H.-P. Couillard, P. Corriveau, avocat, J.-E. Drolet, avocat, Dr L.-P. Gariépy, Dr J.-E. Parent, Jos. Boutet, emp. civique, Jos. Clark, Jos. Boutet, du "Soleil", Orphyr Lapointe, Pierre Robert, du "Soleil", O. Berthiaume, du "Soleil", L.-T. Charest, A. Plante, A. Lachance, Ed. Zicat, Roméo Vézina, J.-B. Renaud, A. Poudrette, A. Letellier, Fragille Blouin, S. Letourneau, E. Campeau, P. Lachance, N. Blouin, M. Lapointe, J. Caron, X. Bourget, J.-B. Lapointe, A. Careau, M. Rhéaume, C. Labrecque, H. Bernier, O. Mercier, N. Binet, J.-A. Bussières, emp. de la Commission du Havre, O. Cloutier, E. Gilbert, John Clark, J.-W. Bertrand, Jos. Bédard, Chs Bédard, Lucien et Emile Garneau, Pierre Drolet, Alex. Vézina, Flavien Lortie, Louis Paradis, Albert Paradis, J. Bonnefon, Adélard Gingras, Alfred Tremblay, John Paquet, J.-H. Côté, Zéphir Dion, M. Griffin, Magella Madden, Jos. Madden, Jos. Asselin, N. Angers, W. Clark, Jean Lortie, J.-B. Lapointe, Albert Gagnon, G. Bédard, Lucien Paquet, G. Tardif, Eus. Bérubé, Adrien Boileau, E. Tessier, W. Desrochers, L. Bergeron, E. Prémont, G. Vallerand, R. Blouin, E. Magnan, Gédéon Couture, E. Rivard, W. Desbiens, Art. Bernier, J. Royer, Jos. Paquet, Nap. Morissette, G. Boyte, P. Gendreault, G. Paradis, Raoul Delisle, Z. Roussell, M. Carle, J.-L. Landry, A. Dubois, E. Deblois, J.-B. Bourré, André Dion, J. Dion, Henri Bergeron, A. Blouin, L. Plante, E. Gendreault, A. Huot, Z. Dion, Henri Robitaille, L. Alain, O. Gingras, G. Savard, Ernest Fortin, J. Mallard, Jos. Bédard, J.-B. Lapointe, A. Grondin, J.-A. Blouin, H. Gosselin, V. Côté, G. Gagnon, W. Paquet, J.-A. Debonville, A. Magnan, G. Pouliot, W. Grenier, F. Pouliot, R. Lachance, G. Lehoux, Art. Lacombe, L. Tardif, E. Roussin, J.-B. Beaulieu, Arthur Parent, A. Couture, Adélard Crépault, Jos. Clavet, L. Lefebvre, Alphonse Lafrance, Auguste Sirois, P. Pelletier, Paul Letellier, H. Plamondon, A. Laberge, Joseph Jean, A. Dussault, Octave Labarre, A. Ouellet, John Paquet, Jos. Roberge, Tels Verret, Jr. F. Proteau, T. Gaumond, Wilfrid Légaré, Albert Cantin, J.-W. Bouchard, P. Laliberté, Alfred Martel, R. Plante, A. Barbeau, Arthur Cloutier, Ed. Samson, A. Perreault, V. Mercier, L.-P. Garneau, Arthur Poitras, W.-J. Guillot, H.-P. Papillon Henri Julien, Victor, Francis Auger, J.-U. Lemieux, O. Gingras, H. Drolet, P. Picard, H. St-Pierre, M. Chabot, A. Paradis, A. Pouliot Eug. Pouliot, J.-H. Plamondon, Siméon Méthot, Honoré Picard, Th. Bédard, W. Therrien, F.-X. Côté, A. Bélanger, G. Boucher, Roméo Lessard, Wellie Cook, Victor Tardif, H. Petit, H. Plamondon, A. Lachance, Vilmont Parent, J. Beaulieu, J.-C. Decoursy, A. Hamel, Emile Bédard, O. Mercier, J. Pelletier, G. Borget, C. Pelletier, A. Pelletier, E. Langlois, L. Langlois, Th. Bousquet, Omer Lortie, W. Charest, A. Berrouard, R.-A. Blouin, Adj. Quirouet, A. Maranda, H. Rhéaume, E. Rhéaume, R. Lagacé, S. Lagacé, F. Fiset, L.-P. Mailly, F.-X. Prémont, Cyrille Larose, G. Langevin, L. Langlois, Jos. Campeau, J. Gingras, H. Gendreault, J.-A. Tremblay, J.-F. Berrouard, A. Bédard, G. Ménard, Nap. Dupuis, L. Joubert, L. Roberge, Tels Poitras, Georges Plamondon, L. Samson, C.-A. Leclerc, Rosaire Boucher A. Tremblay, G. Ruel, J. Lemieux, L. Charest, F. Lessard, W. Dubois, S. Legaré, J.-B. Lapointe, R. Bouchard, Jos. Fiset, A. Sirois, H. Caron, Omer Colette dit Picard, Jos. Bédard, J.-A. Blouin, Jos. Hamel, Louis Auger, et une foule d'autres.

A l'église, la levée du corps et le service a été chanté par le Rév. P. Art. Normand, O.M.I., assisté du Rév. P. Blanchin, O.M.O., comme diacre. Durant le service la chorale de la paroisse a chanté le messe de Requiem en grégorien et des partitions de la messe harmonisée de Yon. Les soli ont été les suivants, "O Salutaris", M. Arthur Poitras, "Miseremini Mei", J.-Lucien Paquet,; "Offertoire" de P.-O. Yon, soliste J. Rodolphe Toussaint, "Pro Querum Memoria", par Raymond Cossette, E.E.D.; "Libera" de Yon, soliste W.-A. Bertrand, "Vierge Sainte", de Missa, par J.-Os. Paquet, M. Omer Létourneau touchait l'orgue.

A la chapelle du cimetière, St-Charles les dernières prières ont été récitées par le Rév. P. Art. Normand, O. M. I., M. Jos. Boutet a chanté "Entendez-vous, chrétiens fidèles"; M. S. Marceau a aussi chanté "Nous passons, et "Quand vous contemplerai-je", avec choeur, solo par M. Gendreault. M. Art. Parent, accompagnait à l'orgue.

La maison Sylvio Marceau, avait été chargée des funérailles

Le "Soleil" réitère à M. Wilfrid Dubois et à toute la famille ses plus sincères sympathies.

Obsèques de M. Frédéric Bouffard

Un touchant hommage a été rendu à la mémoire de M. J.-Frédéric Bouffard, pilote, décédé à St-Laurent I.O., le 29 novembre dernier, à l'âge de 74 ans. Tous les citoyens de l'Ile d'orléans s'étaient fait un devoir de rendre un dernier témoignage d'estime à ce veillard dont le nom fut toujours synonyme de probité et d'honneur.

Une foule très considérable avait pris place dans l'église de Saint-Laurent, et assista au service funèbre puis à l'inhumation.

La levée du corps fut faite par Mgr P.-J. Fillion, recteur de l'Université Laval. C'est Mgr Bouffard frère de M. J.-Frédéric Bouffard, qui a chanté le service assisté de MM. les abbés Valère Pouliot, curé de Cap-Rouge, et J. Damais, vicaire à St-Malo. Aux autels latéraux, des messes furent célébrées par MM. les abbés P.-A. Chabot et L. Chabot cousins du défunt. Dans les stalles du sanctuaire, on remarquait M. le chanoine J.-R. Pelletier, MM. les abbés Jules Lachance, aumônier de l'Hôtel-Dieu, A. Godbout, vicaire à St-Malo, J.-A. Hunt, curé de St-Jean, J. Poulin, curé de Ste-Famille, O. Paradis, curé de Ste-Pétronille, J.-A. Legendre, curé de St-Laurent Alphonse Parent, du Séminaire de Québec, A. Guay, A. Chouinard, et G. Turgeon.

A la tribune de l'orgue, la chorale de la paroisse a chanté le service sous la direction de M. Alphonse Thivierge. Des soli ont été rendus: "O Meritum" par M. Emile Beaudet; "Miserere Mei" par M. Gustave Fillion; "O Salutaris" par M. E. Beaudet. M. Télesphore Verret, organiste de St-Malo, touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil: les fils du défunt, MM. Edouard, David, Fréderic, Eugène, Gérard, Herménégilde, Paul-Emile Bouffard, ses gendres, MM. P. Rouleau, M. Robitaille, L. Filteau; ses beaux-frères, MM. E. Beaudet, de St-Marc-des-Carrières.

Venaient ensuite: MM. C.-N. Dorion, M.P., Joseph Blais, maire de Ste-Pétronille, Jean Gosselin, avocat, Adrien Pelletier et Joseph Trudel, marguilliers de St-Malo, le Dr Alphonse Bonenfant, W. Langlois, président de l'Union des Pilotes, le Dr Gilbert, le Dr. O. Bédard, Léo Légaré, Jules Gingras, Jos. Hunt, Frank Gosselin, X. Gosselin, Omer Turgeon, C. Bussières, Eugène Marchand, Jos. Blouin, R. Bédard, A. Drouin, St-Jean, M. Lachance, J. Rousseau, R. Morency, J.-N. Turcotte, Thomas Drouin, A. Coulombe, L. Boissonneault, St-Jean, L.-E. Gagnon, J. Boissonneault, R. Dulac, A. Létourneau, J. Létourneau, Nap. Ferland, Télesphore Verret, Eudore Pichette, O. Gagnon, MM. les pilotes Adélard Bernier, W. Langlois, E. Koening, C. Pouliot, H. Brochu, G. Gaudreau, P.-E. Pouliot, Henri Pouliot, B. Anctil, Edmond Paquet, P.-E. Lachance, W. Pouliot, Arthur Paquet, Joseph Delisle, H. Lachance, S. Langlois, G. Lachance, E. Langlois, G. Lachance, C. Couillard, Albert Lachance, E. Langlois, A. Santerre, A. Ross, Ed. Pouliot, B. Lachance, J. Pouliot, Arthur Lachance, P. Lachance, MM. M. Gosselin, N. Gosselin, E. Gosselin, Gérard Gosselin, Ad. Maranda, Louis Campeau, P. Campeau, Xavier Lachance, T. Lachance, Augustin Lachance, Joachim Godbout, H. Gosselin, Philadelphie Gosselin, Lucien Lapointe, Onésime Delisle, Victor Delisle, Alfred Thivierge, Samuel Pouliot, Henri Fillion, Bernard Chabot père, Bernard Chabot fils, Eugène Chabot, Gaudiose Pouliot, Paul Pouliot, J.-B. Gosselin, Adélard Lachance, Arthur Rouleau, X. Labbé, Joseph Labbé, Amédée Poulin, Lauréat Coulombe, J.-B. Coulombe, Joseph Pouliot, Cyprien Pouliot, Jean Langlois, Joseph Vaillancourt, Oscar Lachance, Adjutor Lachance, W. Vaillancourt, Gaudiose Vaillancourt, H. Lapointe, Célestin Lapierre, Pierre Bouffard, Théodule Poulin, St-Jean, Philippe Gosselin, Gaudiose Lajeunesse, Pierre Labrecque, Joachim Labrecque, Joseph Legendre Adélard Pichette, Jos. Gosselin, Jos. Gauvin, Joseph Morency, Hector Coulombe, Xavier Rouleau, Hector Lachance, Maurice Gosselin, Paul Rouleau, Eugène Pouliot, J.-B. Dumas, David Dumas, Théophile Gosselin, Odilon Laprise, Oscar Dumas, Valère Rouleau, Emile Dumais, Aimé Lapointe, André Lapointe, A. Létourneau, Albert Vaillancourt, P.-Emile Gaulin, Raoul Fouleau, David Godbout, père et fils, Narcisse Paré, Wilfrid Curadeau, Théophile Goulet, Le-Eug. Gagnon, St-Jean, Emile Chabot, Joseph Pouliot, Gérard Coulombe, Charles Coulombe, Adolphe Guérard, Léo Lapointe, P.-E. Pouliot, Joseph Guérard, Gérard Rouleau, Arthur Rouleau, Z. Defoy, Joseph Vaillancourt, fils, Adrien Lapointe, Charles Labbé, TR. Turgeon, J. Turgeon, Alphonse Gosselin, Adolphe Dulac, Gaudiose Leclerc, Gustave Fillion, Albert Vaillancourt, Xavier Lahcance, Adélard Pichette, Alexandre Pouliot, Roger Gosselin, Nap. Gosselin, J. Turgeon, Alfred Bernier, etc., etc.

Loretteville

C'est demain

Il ne faut pas l'oublier, c'est demain que le club de raquettes "Loretteville" donne sa grande séance récréative. Comme nous l'avons déjà dit, le programme est fort varié et chacun de ses articles a été choisi avec un soin qui dénote chez les organisateurs le désir de plaire au public. Le chant par Madame Georges donne à la soirée un "ton" de concert, et beaucoup de concerts annoncés comme tels n'en auront pas la valeur. Les deux grands films, "Charité" et "Récompense de la Foi" sont des oeuvres de tout premier ordre que l'on n'a pas souvent l'occasion de voir représentées, même dans nos meilleurs théâtres. Et il y a aussi une comédie que tout le monde goûtera.

BIBLIOGRAPHIE

LES ANNALES

La comtesse de Noailles réserve aux "Annales" une suite d'articles. Le premier, "Confidences à l'Ami Inconnu", paraît dans le numéro du 15 novembre. Dans ce même numéro, un important article du grand historien Emil Ludwig sur la jeunesse allemande; une étude de Pierre Seize sur Henri Béraud; la suite de l'enquête de Jean Prévost: "Les Anglais devant la Crise"; une page de G.-R. Tabouis sur le voyage de Pierre Laval en Amérique; les signatures de Benjamin Crémieux, André Billy, Henry Bidou, Gérard Bauer, Claude-Roger Marx, Gilbert Robin, Gustave le Bon. De nombreuses illustrations. Partout, 3 francs.

Librairie Ernest Flammarion, 26, rue Racine, Paris, (6e) Jean D'YVELISE—**MEMETTE.**

Bref résumé de l'ouvrage: Ce roman est l'histoire de la délicieuse Aimée Blondet. Son père est parti au loin pour refaire sa situation en la confiant à un oncle. Il n'est jamais revenu! Quel est le mystère de cette disparition? Avec son amie Jeanne de Robert et le frère de celle-ci, Maurice, elle entreprend courageusement de l'élucider. Et c'est le récit de cette recherche émouvante finalement couronnée de succès, que nous fait l'ouvrage de Jean d'Yvelise. Le plus pathétique et le plus pur des romans, où l'amour paternel et l'amour tout court se mêlent avec un bonheur exquis.

Un volume in-16, sous couverture illustrée, broché. Prix 2 fr. 75.

Henry BORDEAUX, de l'Académie française—**L'AMOUR ET LE BONHEUR ou les frères ennemis.'**

Trois hommes—Hector Decoise, le champion de tennis, Edouard Malval, l'écrivain, Charles Dampierre, le financier—aiment Gisèle. Ils sont tour à tour les consolateurs et les élus selon qu'ils triomphent ou qu'ils sont vaincus. Ce roman, —auquel on a ajouté d'admirables nouvelles, **La Rançon** et **Ricolet**,—est une piquante satire littéraire en même temps qu'un émouvant roman d'amour.

Un vol. in-18 jésus, avec 12 hors-texte et couverture en couleurs, broché 15 francs.

Camille FLAMMARION—**LA PLURALITE DES MONDES HABITES** 48ème mille. Un volume in-18 jésus, sous couverture illsutré, broché. Prix 16 fr.

Librairie Ernest Flammarion, 26, rue Racine, Paris, (6e).

Collection "Les Belles Fêtes", FRANCOIS MAURIAC: **LE JEUDI SAINT.**

Sur le Jeudi-Saint, fête des fêtes, voici la méditation de François Mauriac. Elle est propre à contenter à la fois, les lettrés, les poètes, les théologiens, les âmes de foi et les cœurs mystiques. Un livre qui prendra place au milieu des chefs-d'oeuvres de la piété catholique.

Un volume in-16, sur papier alfa. Prix 10 francs.

R. RUMILLY: **Sir WILFRID LAURIER canadien.** Préface de M. René Doumic, de l'Académie française.

L'hommage émouvant d'un Français installé au Canada au premier Canadien de race française qui ait été appelé à gouverner une grande nation. "C'est un livre, un beau livre, aussi instructif que captivant. (Extrait de la préface de M. René Doumic, de l'Académie française). Un volume in-18 jésus, broché. Prix, 12 francs.

—o—

SUZANNE SPEZZAFUMO DE FAUCAMBERGE—**PETITE LUMIERE.**—Roman.

Le petit Pierre, fils de blanchisseurs, élevé sans religion, est touché de la grâce céleste. Un amour divin supérieur embrase son cœur. Le mal peut se produire alentour, sa mère abandonner la maison familiale, le tendre enfant, vivant, puis mort, irradie une "lumière". Un épisode contemporain de l'immortelle Légende Dorée.

Un volume in-18 jésus, broché. Prix 12 francs.

—o—

RAOUL PLUS, S.J.—**L'EUCHARISTIE.** Un volume in-16, sur papier alfa, 10 francs.

—o—

A.-D. SERTILLANGES, O.P., membre de l'Institut: **CATECHISME DES INCROYANTS.**

Tome I: Les préliminaires de la foi. Les Mystères. Tome II: L'Eglise. Les Sacrements. 14e mille.

Deux volumes in-18 jésus, brochés, 24 francs.

—o—

Librairie Ernest Falmmarion, 26, rue Racine, Paris (6e). Henry BORDEAUX de l'Académie française **Le chevalier de l'air VIE HEROIQUE DE GUYNEMER,** 23 illustrations hors-texte. Un vlume in-18 jésus, illustré, broché 12 francs.

21e mille. René FONCK—**MES COMBATS** préface du Maréchal Foch. Un volume in-18 jésus, avec portrait de l'auteur, broché. Prix 12 francs.

CHAMPLAIN, par Mau ice CONSTANTIN-WEYER. (Plon, éditeur).

Nul écrivain n'était plus qualifié que M. Maurice Constantin-Wyer pour nous donner une monographie exacte et vivante de Champlain, le véritable fondateur du Canada.

En effet, le vigoureux romancier de "Un homme se penche sur son passé", connait bien ce Canada où il a vécu, travaillé et souffert et sur lequel il nous a déjà livré des pages inoubliables.

Son livre sur Champlain est à la fois précis et émouvant. C'est une histoire, mais c'est un poème. C'est le récit d'une aventure féconde en péripéties, mais c'est aussi le portrait psychologique d'un des plus beaux exemplaires d'humanité.

L'auteur nous montre comment ce fils d'un modeste pêcheur du Brouage apprit de lui la navigation, fit à l'âge de 30 ans son premier voyage au Canada; puis intéressa Henri IV, malgré Sully, à son projet; revint en Acadie, fonda Québec, et au milieu des pires difficultés, conquit à la France sa plus belle colonie.

Nous voyons en Samuel Champlain le premier et peut-être le plus grand de nos colonisateurs, celui des principes de qui tous les autres se sont inspirés. Ses procédés envers les Peaux-Rouges, son humanité envers eux, et sa méthode de s'appuyer sur eux pour tendre la conquête, sont toujours en vigueur aujourd'hui.

Grâce à son génie colonisateur, la Canada a gardé à travers les siècles, l'esprit, les mœurs, jusqu'au parler de cette vieille France qui fut celle de Champlain.

Une aventure

North Bay, Ont., 2.—(P. C.)—Perdus dans le bois en inspectant des chemins près d'ici samedi dernier, A.-Z. Aubin, député de Sturgeon Falls à Toronto, et son fils de onze ans n'ont été découverts que sur la fin de la soirée ce même jour, a-t-on appris hier. Tous deux avaient quitté, pour prendre le bois, l'automobile dans lequel ils voyageaient avec Mme Aubin et un enfant plus jeune.

Un beau succès

Les conférences St-Vincent de Paul, de St-Sauveur, organisent tous les dimanches soirs, à la salle St-Pierre, des séances d'amateurs dont les profits vont tous aux pauvres. Comme celle de dimanche dernier fut un succès, il n'y a pas à hésiter, celles qui suivront le seront de mêm. Allons-y donc en foule, l'entrée est gratuite et de magnifiques rafles vous attendent.

Si vous perdez quelque chose nos PETITES ANNONCES CLASSIFIEES vous aideront à le retrouver.

DES COURS AUX GUIDES HISTORIQUES

Quinze professeurs donneront ces cours les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine — Au Club de Réforme, un local spécial a été mis à la disposition des élèves.

Une nouvelle série de cours aux guides historiques a été inaugurée cette semaine. Ils se donnent les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de 7. h. 30 à 8 h. 30, au Club de Réforme. Quinze professeurs donneront chacun un cours sur des sujets qui leur sont familiers.

On peut encore s'inscrire en s'adressant au colonel G.-E. Marquis, soit à son bureau, soit chez lui. La position de guide historique est assez rémunératrice. Certains d'entre eux au cours de la dernière saison, ont gagné $500. et même $600. La présence de bons guides historiques à Québec sert à servir la cause du tourisme, à attirer chez nous le plus grand nombre possible d'étrangers qui dépensent beaucoup dans nos hôtels et nos magasins. On estime que, seulement dans la province de Québec, les touristes ont dû laisser environ $6,000,000. Les guides historiques prennent une bonne part de cette somme.

Pour être guide historique il ne suffit pas d'être instruit dans le sens ordinaire du mot, mais de plus pouvoir répondre à la plupart des questions très nombreuses et très variées que posent d'ordinaire les touristes et certains hommes publics étrangers. On prétend parfois qu'un professionnel, un professeur un technicien devraient obtenir de l'Hôtel de Ville un permis de guide historique sans avoir à suivre de cours spéciaux.

En Europe, dans la plupart des grandes villes, les guides officiels sont non seulement des possesseurs de baccalauréats d'universités, mais ont dû suivre, en outre, des cours spéciaux qui durent jusqu'à trois et quatre ans, afin d'acquérir de nouvelles connaissances historiques, archéologiques, économiques et sur les beaux-arts en général.

La Commission des Guides Historiques de Québec n'en est pas encore rendue à ce degré de développement, mais les matières qu'elle enseigne et les professeurs dont elle a retenu les services sont déjà une garantie que les 35 cours qu'elle donne, avec les résumés de ces cours qui sont ensuite distribués aux étudiants, fournissent aux guides des commaissances assez élaborées sur tout ce qui touche à Québec de près ou de loin.

Qu'on le juge plutôt par l'énumération suivante des sujets traités et aussi par la personnalité de ceux qui sont appelés à donner ces cours.

M. Alphonse Désilets, ingénieur agronome, directeur de l'Economie domestique et écrivain de renom. Les gouverneurs français et leurs intendants ; les gouverneurs anglais ; la maison canadienne, son architecture et son ameublement ;

M. G.-E. Marquis, directeur du Bureau des Statistiques et secrétaire-directeur de la Commission des Guides Historiques : — Précis de l'histoire du Canada ; les fortifications de Québec ; le fort et le château St-Louis ; Québec et son développement économique ; le régime seigneurial au Canada ; la régie des alcools dans la Province, la guerre de 1914-1918 et la contribution des Canadiens-français ;

Major Ernest Légaré, commandant du C.O.T.C. Laval : — Les cinq sièges de Québec ;

M. Damase Potvin, journaliste et publiciste de carrière : — Les monuments et les tablettes historiques de Québec ;

M. le commandeur J.-E. Corriveau, consul de la République Argentine : — La banlieue de Québec et l'Ile d'Orléans ;

M. Georges Morisset, secrétaire de la Commission de l'Exposition Provinciale : — Le parc des Champs de Bataille et les autres parcs de Québec ;

M. Louis-B. Lavoie secrétaire de la Société Provencher d'Histoire Naturelle du Canada : — Le Gouvernement et les édifices parlementaires à Québec ; nos industries, l'organisation ouvrière et le coût de la vie à Québec.

M. Ivan-E. Vallée, sous-ministre des Travaux publics et ingénieur en chef:—Le pont de Québec;

M. Narcisse Savoie, ingénieur agronome et directeur des Agronomes:—Les ressources naturelles de la Province;

M. l'abbé Ivanhoe Caron, membre de la Société Royale du Canada et archviste-adjoint de la Province:—Notre système scolaire et nos maisons d'éducation de Québec;

M. Onésime Gagnon, avocat, M.P.,:—Droit constitutionnel et administratif au Canada;

M. Athanase Guy, sergent d'Armes du Conseil législatif:—Les services publics;

Lieut-Col. J.-L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie et des Mines:—La voirie et son développement;

Lieut-Col. Oscar Gilbert, propriétaire de l'Hôtel St-Roch, président du Club de Réforme et des Fils Natifs du Canada:—L'Hôtellerie et ses exigences ;

M. J.-H. Philippon, avocat, vice-président de la Société des Arts, Sciences et Lettres : Origine des noms de rues et de places publiques à Québec;

M. Wilfrid Lacroix, architecte :—Les principaux édifices publics à Québec et leurs caractéristiques ;

M. Adrien Falardeau, avocat, greffier des Appels :—Le relations entre l'Eglise et l'Etat au Canada et dans la Province ;

M. Jos.-S. Blais, de la Royal Securities :—Industries, commerce et finance à Québec.

KIWANIS FROLICS 1931 au CAPITOL

DEMAIN SOIR, A 8.30 h.

La direction du Kiwanis Frolics annonce que les fameux Kiwanis Frolics 1931, avec Revue Yo-Yo, auront lieu demain soir à 8 h. 30 et qu'il reste encore quelques bons billets en vente. Cette soirée organisée au profit des Aveugles de Québec, est sous le distingué patronage de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, et de Madame Carroll. Réservez vos billets au Capitol.

Communiqué

Amour ou honneurs ?

Budapest, Hongrie, 2. — (P. A.) —Le prince Nicholas, de Roumanie, n'a plus qu'un jour, mande-t-on de Bucarest aujourd'hui, pour renoncer à son mariage morganatique avec Mme Deletj, ou se voir exilé en vertu d'une loi édictée d'abord pour Carol lui-même alors qu'il n'était que prince héritier. Ce bannissement comporterait pour le prince Nicholas, la perte de ses titres et prérogatives comme de ses émoluments princiers. Nicholas choisira entre l'amour et les honneurs.

FUNERAILLES DE M. O. GAGNON A SAINT-ROCH

Elles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis ce matin — M. l'abbé J.-E. Guillot, beau-frère du défunt, chanta le service funèbre.

Un grand nombre de parents et d'amis de M. Odilon Gagnon, décédé dans la nuit de samedi à dimanche, à sa résidence au No 204, rue Richardson, ont tenu à rendre un ultime hommage à ce citoyen éminent de Saint-Roch.

On sait jusqu'à quel point les grandes qualités de cœur et d'esprit du regretté disparu lui avaient acquis l'amitié et l'estime de tous ceux qui le connurent, et nombreux furent ceux qui bénéficièrent de sa grande générosité au cours d'une existence bien remplie.

Un imposant cortège suivait la dépouille mortelle de M. Gagnon et assista au service funèbre qui fut chanté en l'église St-Roch ce matin même.

C'est M. l'abbé L. Turgeon qui présida à la levée du corps, et M. l'abbé J.-Emile Guillot chanta le service assisté des abbés L. Chabot et Joseph Pelchat qui agissaient en qualité de diacre et sous-diacre.

Pendant la cérémonie, des messes-basses furent dites par M. le chanoine E. Pelletier et par l'abbé Philéas Gagnon.

On remarquait dans le chœur l'abbé V. Germain et M. l'abbé G.-E. Chapleau, vicaire de la paroisse.

La chorale des hommes de la paroisse de St-Roch exécuta une magnifique messe funèbre.

Le cortège était conduit par M. Adalbert Gagnon, fils du défunt par son gendre, M. Pierre Veilleux et ses beaux-frères, MM. les abbés Emile Guillot, et Aimé Boutet.

Au nombre des membres de la famille, on remarquait : ses neveux: MM. Charles, Omer et Charles-Octave Gagnon ainsi que M. l'abbé Philéas Gagnon, et MM. Gustave Gagné, P. Mackay, Albert Laberge et Raoul Julien; ses petits-neveux: MM. René Bazin, Neuville Bazin, Elzéar, Alexandre, Gérard et Jean-Paul Laberge et F. Julien; ses ousins: MM. François, Joseph, Henri et Marcel Guillot; Napoléon, Georges, Cyréas et Antonio Chalifour; J. Grenier, N. Racine, O. Fleury, Napoléon Auguste, Octave, Arthur et Joseph-Edouard Gagnon; MM. Gaudias, Octave et Louis Caron, ainsi que M. François Chartier.

Aux premiers rangs du cortège, on remarquait M. Oscar Drouin, C.R., député de Québec-Est à la législature Provinciale, l'échevin Jos. Emond, MM. Edouard et Emile Forgues, Albert et Henri Drolet, David Morin, Edmond Corriveau, M. Grimard, T. Dombroswki, Ph. Laberge, Jos. Laflamme, Georges Blouin, J. Dupuis, Achille Dugal, Joseph Grenier, J.-A. Dugal, Pl-E. Bédard, A. Drouin, J.-G. Tremblay, C.-M. Emond, H.-L. Dufresne, A. Plamondon, J.-E. Arel, E. Beaulieu, W. Paré, A. Déchênes, Ernest Lapointe, J. Bédard, A. Roy, O. Laflamme Léon Bertrand, Guy Marchand, Elzéar Gauvin, M. Falardeau Octave Caron, J.-A. Fecteau, J. Laveau, A.-S. Paradis, Alphonse Laberge, G. Chalifour, P.-A. Tremblay, Majella, Tremblay, L.-P. Poulin V. Brousseau G. Sylvain, J.-A. Gaumond, W. Falardeau, M. Parent, Lauréat Lacasse, U. Boyland, A. Crépin, Théo. Bourget, Ernest Racine, A. Chalifour, F. Martel, E. Lavoie, Léonce Huot, G. Tessier, Just Letellier, A. Bourdage, R. Morency, Ed. Pruneau Jules Morency, Joseph Picard, Joseph Grenier, G. Garneau, Edg. Rochette, U.-R. Michaud, Th. Royer, John Marcoux, Albert Audy, J.-A. Verreault, G. Douville, Edmond Bédard, Ls-Ph. Gagnon, A. Dion, Albert Vermette, U. Lefrançois, le Dr Elzéar Laberge, G. Lavoie, Gustave Lefrançois, J.-C. Fleury, P. Rousseau, J.-B. Gagnon, Roland Bélanger, Arthur Chrétien, Jules Larose, Gaudiose Morency, de St-Georges Morency, F.-X. Martel, et plusi urs autres dont les noms nous échappent.

Il faut mentionner également une nombreuse délégation des employés de la commission du chômage où travaille M. Adalbert Gagnon, le fils du défunt, et aussi du Service Provincial d'Hygiène qui a depuis quelque temps à son emploi Mlle Annet Gagnon.

Les funérailles étaient sous la direction de la Maison Germain Lépine

L'inhumation eut lieu au cimetière Saint-Charles, dans le lot de la famille Gagnon.

"Le Soleil" réitère à la famille de Monsieur Gagnon l'expression sa plus vive sympathie.

Des candidats

Trois candidats sont actuellement sur les rangs pour succéder à l'hon. juge J.-O. Lacroix, qui vient d'offrir sa démission comme président de la Cour-Juvénile de la métropole pour consacrer tout son temps à la Cour des Sessions de la Paix. Ce sont MM. Paul Gouin, Léonce Plante et Omer Legrand, trois avocats en vue de la métropole.

Le procureur général toutefois, n'a pas encore fait connaître sa décision.

P. Ferland
Teinturier et Nettoyeur,
155-157, rue du Pont.
Tél.: 4-3531

LA MORT EST PLUS RAPIDE QUE LA VIE

Un opérateur de radio à bord d'un bateau-phare apprend que sa mère est mourante — Il tente une course désespérée avec la mort, mais il arrive quand même trop tard.

New-York, 2—Edward Amos, opérateur de radio sur le bateau-phare "Nantucket Shoals", a perdu une course désespérée pour se rendre au chevet de sa mère mourante à Franklin, Indiana.

Amos avait reçu un message dimanche soir lui annonçant que sa mère était dangereusement malade. Il demanda son congé à ses supérieurs pour se rendre auprès d'elle. Ce congé lui fut accordé, naturellement, mais une difficulté restait : comment ferait-il pour regagner terre ? Il aurait été inutile d'attendre le vaisseau de service régulier.

On rapporta son cas au capitaine George Eaton, surintendant des phares à Boston, qui communiqua immédiatement avec les quartiers-généraux des gardes-côtes ici. On donna l'ordre au capitaine commandant E.-F. Stone, du garde-côte "Cummings" revenant de la Nouvelle-Ecosse, d'aller chercher Amos.

Bien que la mer fût mauvaise, le capitaine Stone fit faire pleine vitesse à son vaisseau qui effectuait son dernier voyage avant d'être désaffecté. Trois heures plus tard il arrivait au bateau-phare.

Après des tentatives infructueuses, à cause du gros temps on parvint enfin à transférer Amos du bateau-phare au destroyer. Le vaisseau reprit aussitôt sa course précipitée vers New-York afin de permettre au jeune homme de prendre un convoi de nuit. Malheureusement, on arriva trop tard. Au moment où des arrangements étaient pris pour un voyage en avion, un message arriva annonçant le décès de la mère d'Amos.

Une aventure

Montréal, 2. (P.C.)—Tandis que la gente aviatrice de Toronto, Kingston et Montréal téléphonait hier soir aux aéroports de la ligne Kingston-Montréal pour avoir des nouvelles du pilote Roland Michaud, du Toronto Flying Club, cet aviateur dormait tranquillement dans un hôtel de Montréal et son avion était à l'abri pour la nuit dans un hangar de l'aéroport Fairchild, à Longueil, près d'ici. Il avait pris le départ de Toronto pour Montréal hier midi, fait le plein d'essence à Kingston d'où il était reparti à 3 h. 10 sans qu'on eût de ses nouvelles ensuite.

"Rien n'a mal été, disait Michaud à la Canadian Press ce matin. J'ai survolé Montréal deux heures après avoir quitté Kingston. Comme il faisait déjà noir et que l'illumination n'avait pas encore commencé je n'ai pu trouver l'aéroport de St-Hubert. J'ai dû alors trouver un autre point d'atterrissage et c'est ainsi que je suis descendu à Longueil.".

Jean-Baptiste et Jonny Canuck

Tel est le titre de la causerie de demain au club Kiwanis ; Monsieur Charlie Holmes est le conférencier.

M. Charlie Holmes, de Toronto, sera le conférencier au déjeuner hebdomadaire du club Kiwanis, demain midi, au Château Frontenac.

Bien que de Toronto, M. Holmes n'a pas besoin d'être présenté à la plupart des hommes d'affaires de notre ville. Il est connu comme expert en publicité et s'est surtout fait une belle réputation par la lutte qu'il a soutenue en faveur de la publicité française dans notre province ; de la publicité comme elle doit être comprise.

Sa causerie de demain a pour titre "Jean-Baptiste tel que vu par Jonny Canuck", ou encore ce que pensent de nous nos amis de la province soeur.

Le sujet est des plus suggestifs et il n'y a aucun doute que tous les membres du club et leurs amis aimeront l'entendre traiter par celui à qui on reconnait l'autorité nécessaire pour entreprendre cette tâche. On aura en plus au déjeuner un avant-goût de ce que seront les "Frolics" du soir, le choeur des jeunes filles chantera quelques-uns des refrains de la revue.

Etudes juridiques

Ce soir, au Palais de Justice, réunion de la Société des Etudes Juridiques. Causerie de Me Laurent Lesage, N.P. Sujet:—"Radiation des droits réels et leur extension".

Au Recorder

Evidemment la dépression économique, qui sévit dans le monde, ne monte pas les esprits de nos citoyens. Alors que partout ailleurs ce n'est que désordres et batailles, ici, dans notre bonne ville de Québec, c'est à peine si nous enregistrons quelques plaintes importantes devant nos magistrats. Ainsi ce matin, devant Son Honneur le Recorder, il n'y avait qu'une plainte de déposée, celle de deux amateurs de la dive bouteille, que le charme enivrant avait trop attardés et dont le résultat fut trop bruyant d'après certains témoins.

Cependant certains de nos automobilistes, au nombre d'une quinzaine, seront quelque peu surpris d'avoir été surtaxés d'un dollar et les frais. Qu'ils n'oublient à l'avenir de ne laisser leurs autos en des endroits où un "no parking" est très en vue, car la répétition des "on ne la voyait pas", pourrait amener une plus grave amende .

La construction

Deux gros permis de construction ont été accordés, hier après-midi, par le département des Travaux Publics de l'hôtel de ville. L'un est pour deux maisons de six logements chacune, au coût total de $34,000, dans la rue Maisonneuve, côté nord, à M. Ferdinand Guillemette et l'autre pour un garage, au coût de $3,000, à M. Henri Vandry, dans la 4ème rue à Limoilou.

Rien ne saurait égaler en valeur et en efficacité les PETITES ANNONCES DU "SOLEIL".

LES ANCIENS DU SEMINAIRE

On a procédé hier, au Séminaire, à l'élection des directeurs de l'Association des Anciens Elèves de la maison. Ces directeurs se divisent, par ordre d'ancienneté, en quatre groupes dont les membres, élus à un scrutin présidé par Mgr Fillion, P.A., se répartissent ainsi :

Premier groupe : Mgr A. Faucher, Mgr C. Roy, MM. les juges Dorion et Rivard, et le docteur Jules Dorion.

Deuxième groupe : MM. les abbés Arthur Robert et A. Vachon, les honorables Perrault et Francoeur, les docteurs C. Dagneau et P. Hamel.

Troisième groupe : MM. les abbés F. Vandry, J. Lefrançois, J. Boutin et MM. Oscar Boulanger, M.P., Eugène L'Heureux et G. Lacroix.

Quatrième groupe : M. l'abbé Maurice Roy, docteur L. Côté et M. J.-M. Michaud.

Les membres de ces différents groupes seront convoqués dans quelque temps en vue de l'élection des officiers du Bureau de Direction.

MM. Smart et Duplessis n'ont pas assisté au caucus présidé par le maire Houde

Les oppositionnistes se sont réunis en caucus hier soir. Ils avaient profité du passage à Québec de M. Camillien Houde pour se grouper. M. Maurice Duplessis, toutefois, et le général C.-E. Smart n'y étaient pas.

Un caucus est naturellement secret, mais, d'ordinaire, il transpire toujours quelque chose de ces réunions suivant le vieux proverbe : "les murs ont des oreilles". Il parait que les oppositionnistes du groupe houdiste ont discuté quelle attitude ils prendront sur certaines questions, comme celle de la canalisation du Saint-Laurent et celle de la loi des élections controversées. On dit même que M. C.-E. Gault, le chef temporaire de l'opposition, a offert sa démission en faveur de M. Maurice Duplessis. Personne n'a bougé et la question est restée en plan. Il est évident que personne n'aurait voulu appuyer M. Duplessis alors que l'on sait comment certains députés de gauche ambitionnent pour eux-mêmes ce poste tant convoité.

Cependant, si la démission de M. Gault n'a pas été accepté hier soir, elle le sera, paraît-il, d'ici un an, car les oppositionnistes auraient décidé de ne pas recommencer une autre session avec le chef actuel à la tête de leur groupe. M. Camillien Houde a toujours l'espérance de se faire élire à un bon petit siège "sûr" qu'un de ses partisans consentirait à lui laisser à condition que le peuple ratifie ce choix. Si ce n'est pas M. Houde qui revient, ce qui est peu probable, il y a presqu'autant de candidats à la "chefferie" qu'il y a de députés oppositionnistes sur les banquettes de gauche.

PROPRIETAIRES D'AUTOBUS CHEZ L'HON. M. TASCHEREAU

Ils présentent au Premier Ministre de la province un mémoire intéressant — Soixante compagnies qui opèrent 524 autobus dans le Québec représentent un capital de $4,000,000 — La lutte entre les chemins de fer et les autobus.

L'honorable M. Taschereau, premier ministre de la province, a reçu ce matin, à 10 heures, une délégation des représentants des principales compagnies d'autobus de la province de Québec.

M. le Dr Gustave Beaudet, président de l'Association des propriétaires d'autobus, présenta la délégation au premier ministre. Le Dr Beaudet était accompagné de MM. J.-H. Fortin, H.-R. Mallison, Thomas Vien, C.R., J.-A. Lesage, Ephraim Bédard, C.R., M.P.P., et G.-O. Paradis.

Il y a 60 compagnies qui opèrent actuellement 524 autobus, représentant un capital engagé de $4,000,000.

La principale demande des délégués est à l'effet qu'une loi soit passée le plus tôt possible pour forcer les compagnies de chemin de fer à exproprier les compagnies d'autobus quand elles jugent nécessaire d'opérer un service d'autobus sur des chemins où opère déjà une compagnie d'autobus.

A ce sujet , l'honorable M. Taschereau a fait remarquer qu'il est douteux que le gouvernement provincial ait le droit de forcer une compagnie de chemin de fer qui a une charte fédérale à exproprier une compagnie d'autobus.

M. J.-A. Lesage a appuyé le Dr Beaudet et il a insisté sur les faits qu'il importe de réménérer avec justice les compagnies d'autobus que l'on juge nécessaire d'exproprier.

M. Lesage a aussi demandé de ne pas augmenter les taxes que paient déjà les Cies d'Autobus.

M. Thomas Vien, C.R., représentant de la Provincial Transport déclare qu'il serait tout aussi ridicule, aujourd'hui que la voirie a été améliorée, de vouloir priver la population des autobus, qu'il aurait été ridicule d'essayer d'empêcher la construction des chemins de fer.

M. Vien fait remarquer que l'état à versé un milliard pour la voirie des pays divers où circulent les autobus.

Le procureur de la Provincial Transport déclare qu'il faudrait apporter des amendements à la loi des véhicules moteurs pour empêcher les camions de transporter des passagers.

L'honorable M. Taschereau, répondant aux délégués, a déclaré qu'aucune législation drastique ne serait passée à cette session-ci mais que le gouvernement avait l'intention de prohiber le transport des passagers par camions pour éviter les accidents nombreux que cause cette pratique.

Voici le texte du mémoire présenté au premier ministre :

L'Honorable Alexandre Taschereau
Premier Ministre de la province de Québec,
Parlement, Québec.

Monsieur le Premier Ministre :

A la dernière séance d'octobre dernier de La Commission des Services Publics siégant à Québec, l'Association des Autobus de la province de Québec se présentait devant cette commission pour lui demander de refuser à La Quebec Central Transportation un permis pour service d'autobus entre Morissette et Lévis.

L'association s'objectait à ce permis de la Quebec Central Transport, vue que la commission avait déjà accordé trois permis pour desservir les paroisses entre Morissette et Lévis.

Aucune plainte n'avait été portée contre les trois compagnies qui faisaient le service entre Morissette et Lévis. La population des paroisses desservies par ces trois compagnies avait signé des requêtes en faveur de leur compagnie respective.

L'association fit valoir ses arguments devant la Commission des services publics. La réponse du Président fut claire, nette et précise. (Chaque fois qu'une compagnie de chemins de fer demandera un permis pour service d'autobus ; Je lui accorderai).

Monsieur Ephraim Bédard, avocat de l'Association des Autobus, demanda au président Beaudry. Que faites-vous des permis antérieurs ? Le président répondit à Monsieur Bédard : c'est à vous Messieurs les députés de passer une loi en conséquence.

En face de cette réponse du président de la Commission des services Publics, en face du discours du trône dans lequel il est dit que votre gouvernement au cours de la prochaine session devra s'occuper de la question des déficits des chemins de fer ; l'association des Autobus de la province de Québec vous présente donc quelques arguments et quelques statistiques qu'elle croit utiles pour l'étude de cette question du transport des passagers par autobus et par chemins de fer.

Votre tout dévoué,
G. BEAUDET
Président de l'Association des Autobus de la province de Québec

IN RE: Autobus dans la province de Québec.

Le transport des passagers par autobus dans la province remonte à une dizaine d'années à peu près. Ce fut au début ici comme ailleurs un meli-melo avec des véhicules plus ou moins confortables et une compétition entre chaque compagnie. En face de cette situation, afin de donner satisfaction au public et de faire disparaître les plaintes nombreuses qui existeaient alors contre le service d'autobus; votre gouvernement règlementa ce mode de transport en donnant à la Commission des Services Publics l'autorisation d'accorder les permis nécessaires pour services d'autobus dans la province.

Depuis cette date nous avons assisté à la formation de compagnies importantes pour le transport des passagers par autobus. Si nous sommes bien informés avant d'accorder un permis nouveau. La Commission des Services Publics demandait aux chemins de fer intéressés si ces derniers n'avaient pas d'objection à ce qu'un permis pour transport des passagers par autobus soit accordé de tel endroit à tel endroit.

Jusqu'à date les compagnies de chemins de fer n'ont jamais comparu devant la Commission afin de s'objecter à la formation de compagnies d'autobus. Aujourd'hui, un problème nouveau surgit, le Pacific-Canadien propriétaire du Québec Central, vient d'obtenir de la Commission des Services Publics un permis connu sous le nom de Quebec Central Transportation pour faire le transport des passagers entre Morissette et Lévis. Il existait pour desservir les différentes paroisses sur ce parcours, trois petites compagnies lesquelles détenaient chacune un permis de la Commission des Services Publics pour desservir les différentes paroisses sur ce parcours.

Il existe maintenant dans la province de Québec 60 compagnies propriétaires d'un total de 524 autobus d'après les statistiques du bureau des licences provinciales. En faisant exception pour la Montreal Tramways et Quebec Power lesquelles compagnies s'occupent de transport des passagers dans les villes. Voici les noms des principales compagnies s'occupant du transport des passagers entre les différentes paroisses et les villes de la province:

	Autobus
Provicial Transport	128
Gatineau Bus Line	25
Cie d'Autobus de Charlesbourg (Red Line)	16
Carrier & Frère Shawinigan-Falls	13
Autobus & Taxis Limitée, Chicoutimi	8
Chaleur Bay Bus Line	5
Hercule Lambert Limitée, St-Jean, Québec	5
Alp. Drolet, Ancienne-Lorette	4

Si nous évaluons le prix de chaque autobus à une moyenne de $7,000. par autobus, nous arrivons à un capital par ces différentes compagnies de $3,660,000 seulement pour l'achat des autobus. Si nous ajoutons à ce capital le coût des garages pour la remise et l'entretien des autobus, nous arrivons sans exagérations aucune à un capital d'au moins $4,000,000. investi pour le transport en commun des passagers par l'autobus.

Comme chaque autobus paie au gouvernement provincial pour la licence, pour le milage et pour la taxe imposée sur la gazoline la somme de $400. par année approximativement ; le gouvernement provincial bénéficie donc d'un revenu de $200,000. par année, payé par les différentes compagnies d'autobus de la province.

Nous ne voulons aucunement critiquer l'administration des chemins de fer du Canada! cependant nous croyons que si les chemins de fer canadiens avaient suivi le progrès comme l'ont fait les différentes compagnies de chemins de fer des Etats-Unis tel que vous pouvez le constater par les statistiques attachées à ce factum ; la question du transport des passagers par autobus et par chemins de fer dans la province de Québec serait moins compliquée qu'elle l'est aujourd'hui. Il y aurait certainement beaucoup moins de compagnies privées d'autobus pour ce transport, lesquelles compagnies se sont formées afin de répondre au besoin exigé par la population des paroisses plus ou moins éloignées des chemins de fer.

Les chemins de fer ont leur utilité incontestable, l'Autobus a aussi son utilité incontestable. Il ne s'agit pas dans le moment de vouloir règler la question en lançant le cri (GO WITHOUT OF RAILROAD) comme le font actuellement les officiers du chemin de fer, par la radio et par les journaux. Il s'agit d'un fait accompli dans la province de Québec: les chemins de fer ont leur utilité et l'autobus sa nécessité.

Nous demandons donc à votre gouvernement de passer une loi exigeant l'expropriation des compagnies d'autobus existantes, lorsque une compagnie de chemin de fer demandera un permis pour service d'autobus sur un parcours déjà desservi par une compagnie d'autobus, vu que les chemins de fer ne se sont jamais objectés à la formation de compagnies d'autobus dans la province de Québec.

Témoignages extraits du rapport de l'enquête interstate Commerce Commission publié dans le journal Bus Transportation 1931.

Au cours de l'année 1930, une enquête très importante connue sous le nom de Interstate Commerce Commission eut lieu dans plusieurs villes des Etats-Unis au sujet de la compétition faite par les autobus contre les chemins de fer. Nous trouvons dans ces rapports, d'après les témoignages mêmes de certains officiers importants de grandes compagnies de chemin de fer américaines, que la plus forte compétition faite au trafic des passagers vient des automobiles privées.

A St-Louis, M. P. J. Neff, gérant général du Mo. Pacific R.R. déclare que sur dix passagers enlevés aux chemins de fer, trois vont aux autobus et sept aux automobiles privées.

M. H.-E. Watts, gérant du train des passagers du Wabash E.E. Company déclare que dans son opinion l'autobus a peu d'effet sur la diminution des passagers comparée au tort considérable que fait l'automobile privée au trafic des passagers, vu que le nombre des automobiles privées a considérablement augmenté depuis les dernières années.

M. H.-E. Barber, président de Egyptian Transportation Company, déclare que la compétition pour les longues distances est nulle; mais que pour les courtes distances, l'autobus est beaucoup préférable aux chemins de fer.

A Portland, l'officier du Sumpter Valley. R.R. déclare que le trafic des passagers est tombé de $55,000,000 à $5,000,000 au cours des huit dernières années, et il atribue cette différence au nombre considérable de machines privées qui voyagent sur son parcours.

A Détroit, à Chicago, à Philadelphie, à Buffalo et à New-York, nous trouvons, dans le rapport des enquêtes tenues dans ces différentes villes, plusieurs témoignages identiques à ceux que nous venons de citer, lesquels témoignages viennent pour la plupart des principaux officiers en charge du trafic des passagers pour de grandes compagnies de chemins de fer.

A Washington, le 4 mars 1931 fut tenue la dernière enquête par le Interstate Commerce Commission. Le témoignage le plus important rendu à cette enquête fut celui de M. John-F. Deasy, vice-président du Pennsylvania R.R. Lequel déclare que la diminution des revenus du trafic des passagers de $164,000,000 qu'ils étaient en 1923 à $134,000,000 en 1929 est due à l'usage de plus en plus croissant des machines privées. M. Deasy déclare aussi que l'autobus ne fait pas plus tort aux chemins de fer que les tramways, donnant les différents services aux environs des villes: er que dans son opinion l'Autobus occupera une grande place dans le transport des passagers, c'est le moyen le plus pratique et le plus économique.

M. Deasy déclare dans la conclusion de son témoignage que le moyen le plus pratique de régler les difficultés de transport entre l'autobus et les chemins de fer est un système modéré de coordination, car un système modéré pour le transport par autobus est un grand avantage pour le public et est beaucoup plus économique que par chemins de fer.

Sur l'invitation de la Interstate Commerce Commission, M. Thomas H. MacDonald, chef du département de la voirie est venu rendre témoignage.

Il affirme que l'autobus par la taxe élevée de la licence, par la taxe sur la gazoline qu'il a à payer au gouvernement compense amplement à l'entretien et à la construction des routes qu'il nécessite; ceci s'applique aux véhicules qui ne pèsent que 9000 livres et qui n'emploient que des pneus ballons ou à haute pression.

Nous trouvons aussi à la page 231 du journal Bus Transportation publié en mai 1931 des statistiques très importantes au sujet du nombre de milles de chemins de fer qui ont été abandonnés au cours des dernières années. Les records indiquent que là où les chemins de fer ont abandonné leurs rails dû à la compétition du véhicule, cette compétition leur vient du camion et de l'automobile privée.

Si nous comprenions bien la situation difficile dans laquelle se trouvent nos chemins de fer au Canada, la compétition leur viendrait ici comme aux Etats-Unis d'ailleurs de la part du camion et du véhicule privé. En face de cette situation nous comprenons qu'une coordination entre les chemins de fer et les compagnies d'autobus existantes sans remédier complètement à cette compétition pourrait certainement améliorer d'une manière sensible cette situation difficile à régler.

Nous comprenons aussi qu'une taxe plus lourde imposée à l'autobus ne servirait qu'à augmenter le prix de passage et rendrait plus difficile le service d'autobus pour les paroisses éloignées des chemins de fer ; lesquelles parroisses sont plus nombreuses que celles desservies par les chemins de fer.

Au mois de janvier 1931, 59 compagnies de chemins de fer avaient déjà amélioré leur service en se servant d'autobus. Nous trouvons sur la liste de ces compagnies le nom de neuf compagnies importantes employant le nombre considérable de 963 autobus.

Ahison Topeka & Santa Fe R.R.	60
Baltimore & Ohio R.R.	64
Boston & Maine, R.R.	99
Mo. Pacific R.R.	264
N.Y. N.H. & Hartford R.R.	280
Pennsylvania R.R.	200
Reading R. R.	77
St. Louis & South Western R. R.	68
Union Pacific R.R.	351
	963

Dans la Nouvelle Angleterre seulement, trois de ces compagnies sont propriétaires de 579 autobus. The Boston & Maine 99, New-York N.-H. & Hartford 280 et Pennsylvania 200, ces chiffres viennent du journal Bus TRANSPORTATION publié à New-York.

Nous trouvons aussi dans le journal ELECTRIC RAILWAY JOURNAL janvier 1931 qu'à cette date 368 compagnies de chemins de fer électrique aux ETATS-UNIS avaient aussi amélioré leur service en se servant d'autobus.

Sur ce nombre 44 compagnies de tramways ont complètement abandonné les chars électriques et n'emploient maintenant que des autobus. Ici au Canada 21 compagnies de chemins de fer électrique ont aussi modifié leur service en employant des autobus.

Dans la province de Québec une seule compagnie de chemin de fer exploite maintenant un service d'autobus sous le nom de Quebec Central Transportation lequel service d'autobus eut lieu l'été dernier entre Morissette et Lévis.

Il est facile de voir par ces chiffres que les compagnies de chemins de fer aux ETATS-UNIS ont suivi le progrès et qu'ils n'ont pas attendu pour répondre au besoin des populations, la formation de compagnies privées d'autobus.

TRAGIQUE ACCIDENT

East-Broughton, 2 — (D.N.C.) — Un terrible accident est survenu vers 9 heures ce matin, à la Quebec Asbestos Corporation de East-Broughton.

Un des employés de la compagnie était à son travail dans les puits de mines quand soudain un éboulis de terre pesant plusieurs tonnes se produisit et enterra complètement la victime. Tous les ouvriers qui étaient à cette heure sur le chantier se précipitèrent pour creuser la terre éboulée et dégager leur malheureux compagnon, mais quand enfin on parvint jusqu'à lui, il avait cessé de vivre depuis longtemps déjà. La mort dut être instantanée.

La victime de cette tragédie est M. Elie Champagne, âgé de 53 ans, qui était à l'emploi de la compagnie depuis quelques temps déjà.

IMPORTANCE DES UNITES SANITAIRES

Dans le comté de Beauce, huit enfants sont morts de la diphtérie, d'autres qui avaient été immunisés par les médecins de l'unité sanitaire échappèrent au fléau.

Les unités sanitaires sont choses merveilleuses et l'honorable M. David, pour les avoir établies et avoir assuré leur subsistance, aura droit à la reconnaissance de sa race, à celle de sa province.

Chaque année, ces unités sanitaires étendent leur aile tutélaire sur des comtés qui ne jouissaient pas encore de leurs bienfaits et l'on remarque, dans toute la province, une amélioration sensible de la santé publique.

Non seulement ces organismes améliorent la santé du peuple d'une manière générale mais on leur doit des vies nombreuses qui, sans eux, auraient été irrémédiablement perdues pour le pays.

Un exemple prouvera ce que nous venons d'avancer. Dans le comté de Beauce, depuis quelques années fonctionne une unité sanitaire qui est très active. Récemment éclatait, à St-Victor de Tring, une épidémie de diphtérie et huit enfants perdirent la vie. Un grand nombre furent atteints mais tous ceux qui avaient été immunisés par les soins des médecins de l'unité sanitaire échappèrent au ravage de la terrible maladie et n'en furent pas même atteints. Il est à remarquer que l'immunisation fait partie des services gratuits des unités sanitaires et les parents n'ont pas d'excuse si leurs enfants ne sont pas protégés. Dans le comté de Beauce, grâce aux démarches de M. Edouard Fortin, une somme d'au delà de $2,000. a été dépensée pour l'achat du vaccin et 6000 enfants ont été vaccinés contre la diphtérie.

Ceci démontre l'utilité de l'organisation lorsqu'une épidémie éclate.

Courant changé

Lisbonne, 2. — (P. A.) — Des pêcheurs portugais rentrant d'une saison de pêche plutôt maigre sur les grands bancs de Terreneuve attribuent leur déveine à un changement dans le cours du Gulf Stream. Le courant chaud aurait pénétré dans les parages des grands bancs et fait hausser considérablement la température de l'eau, ce qui aurait chassé vers le Groënland les poissons dont l'eau froide est l'élément habituel.

DES OBSEQUES IMPOSANTES A M. E.-L. COTE

Une foule nombreuse a accompagné ce matin jusqu'à l'église la dépouille mortelle du regretté disparu — L'inhumation au cimetière St-Patrice.

En l'église Saint-Jean-Baptiste, ont eu lieu, ce matin, les funérailles de M. Ernest-L. Côté, ancien gérant de la maison Trudel et Cie, décédé samedi, à l'âge de cinquante-huit ans.

Une foule nombreuse a accompagné sa dépouille mortelle jusqu'à l'église.

Conduisaient le deuil, ses fils, Roger, Lionel, Frank, Henri et Marc Côté ; ses beaux-frères, Ulric Drouin, R. Hunter, Jos. Dugal, Alp. Lauzier, Alf. Rochette, Art. Dugal, J.-A. Couture et Adj. Dugal ; ses neveux Eric Hudon, I. F., Ross Drouin et Marck Drouin, avocats, Rod. Hudon, Félix Hudon, Ant. Hunter, Vincent Hunter, Harold McCord, Maurice Hamel, Léo Monaghan, I. Bossé, P. A. Lauzier, Charles Lauzier, Arthur Lauzier, Charles Rochette, Maurice Rochette, Charles-Auguste Couture, René Couture, Léandre Dugal, P.-E. Gingras, Louis Dugal, Paul Bussières, Roméo Côté, Jos. Mainguy, Jules Leclerc ; ses cousins, P.-J. Côté, W. Côté, A. Mathieu, A. Goeuichon, Elz. Turcotte, Dr H. Bertrand, P. Côté et Gust. Deblois.

Venaient ensuite l'hon. Cyr. Delâge, MM. W. Samson, échevin, représentant M. Jos. Samson, M.P.P., Luc Jobin, Omer Fortin, Gérard Marier, Y. Marier, J.-T. Marier, John Lavallée, A. Thiboutot, E. Lauzier, A.-A. Boivin, J.-A. Drouin, W. Bousquet, J.-N. Rochon, J.-W. Cantin, des représentants de la Métropolitain MM. J.-H. L'Heureux, J.-A. Lapointe, R. Lagacé et W.-K. Laflamme, MM. R. Dubord, A. Sezton, A.-P. Dechêne, Félix Lavoie H. Pageau, T.-A. Blouin, P.-A. Cantin, E. Martel, A. Trudel, architecte, R. Cantin, J.-E. Drolet, et A. Tardif avocats, Uldéric Bédard, G. MacMahon, Jos. Boulet, J. Desroches, N. Légaré, A. Cauchon, A. Crépin, A. Corcoran, A. Pelletier, T. Tanguay, R. Bergeron, G.-A. Gauvin, E. Lefevbvre, T. Rochette, Ls Leclerc, R. Clavet, N.-S. Papillon, W. Larose, G. Bergeron, W.-A. Côté, J.-A. Goupil, C.-A. Couture, R. Couture, L. Côté, J.-L. Legaré, Ls. Marcil, Alf. Rochette, C.-A. Catron, Mau. Caron, F. Caron, J.-B.Dugas, J.-C. Lacroix, L. Talbot, M. Talbot, P. Sanfaçon, P. Bertrand, R. Drapeau, B. Kelly, Geo. Audet, Du-Berger Simard, R. Latulippe, Lucien Emond, A. Létournau, P. Martel, R. Marcil, F. Sinclair, J.-O. Matte, J.-A. Matte, G. Power, C.-D. Bonhomme, J.-E. Lavergne, O.-W. Bédard, L.-P. Drolet, G. Guay, F. Guay, L. Marcil, L.-N. Bergeron, C.-T.-L. Lavallé, L. Trudel, J.-E. Drolet, A. Lucien, E. Lelaidier, J.-B. Mainguy, E. Moreau, J.-A. Guay, Jos. Fortier, P. Boivin, A. Paquet et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Le levée du corps fut faite par M. l'abbé D. Moreau. Le service fut chanté aussi par M. l'abbé Moreau, assisté, comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés A. Moreau, et O. Garant. Durant le service funèbre des messes basses furent dites par MM. les abbés R. P. Ladouceur et N. Bergeron.

La chorale des enfants rendit la messe des morts en grégorien et des soli furent chantés par MM. Alf. Savard, de Loretteville et le frère Raymond. M. Bernier touchait l'orgue.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Patrice. La maison Jules Lépine avait la direction des funérailles.

A la famille en deuil, le Soleil réitère l'expression de sa plus sincère sympathie.

LE COUT DE LA VIE N'A PAS BAISSE

C'est ce que prétendent les employés de chemins de fer devant le Conseil des Prud'hommes, à Ottawa. — Une baisse des salaires est prématurée, disent-ils.

Ottawa, 2.—(P.C.)—Le conseil de prud'hommes chargé d'enquêter sur les salaires payés aux employés de chemins de fer, a reçu un rapport minoritaire de la part des employés.

LES EMPLOYES

Le point de vue des employés est exposé comme suit :

(1) La hausse ou la baisse du coût de la vie ne sont pas des facteurs essentiels ou déterminants pour la hausse ou la baisse des salaires.

(2) Les cheminots canadiens devraient être payés comme les cheminots américains, avec lesquels ils sont en étroit contact de l'autre côté de la frontière ;

(3) Ils contestent l'exactitude des déductions tirées par les réseaux des chiffres relatifs au coût de la vie fournis par eux et apportent leur propre estimation de ce dernier. Ils se plaignent en outre d'une baisse prononcée de leurs revenus à eux, baisse supérieure à celle du coût de la vie.

A l'encontre de ses deux collègues qui concluent à une diminution à partir du 15 novembre dernier, M. Hemmeon développe le point de vue suivant : "On nous dit que les réseaux comptent tirer chacun de 2 millions et demi à 3 millions de la réduction proposée. La question que je me pose est celle de savoir si cette économie relativement faible chaque année vaut bien qu'on la réalise vu l'état de choses actuel et les conséquences qu'elle pourrait avoir. N'y aurait-il pas d'autres économies et plus productives ?"

Etablissant la comparaison entre les salaires et le coût de la vie, M. Hemmeon déclare que les employés ont gagné en moyenne en 1929 8.4 p. c. de moins qu'en 1928 et que le taux de diminution s'est élevé à 10.5 p. c. en 1930. Durant le même laps de temps la vie a été plus chère d'un pour cent en 1929 par rapport à 1928 et ne l'a été moins que d'un et 3 dixièmes pour cent en 1930.

Il ajoute que le niveau du bien-être s'est accru. "Beaucoup de choses, dit-il, qui étaient du confort et même du luxe sont maintenant choses nécessaires. C'est là un état de choses désirable, mais il accroît le coût de la vie et pourtant ne figure pas dans les statistiques relatives à ce dernier."

Quant à la prétention des employés de gagner autant que les employés similaires aux Etats-Unis, M. Hemmeon dit qu'en autant qu'il sache, et se fondant sur les faits cités au Conseil, la hausse des salaires sur les chemins de fer américains depuis 1918 a fortement contribué à faire hausser les salaires au Canada. "J'en arrive naturellement à la conclusion, dit-il, qu'une reduction des salaires dans ce pays est prématurée, si nous tenons compte de ce point de la controverse considéré en lui-même."

M. Hemmeon termine ainsi son plaidoyer:

"J'ai la certitude que l'état économique du Canada commence à donner des signes d'amélioration. Ma conviction provient en partie d'un sentiment et en partie des faits dont le Conseil a été saisi. Sauf erreur de ma part je soutiens que l'heure actuelle est bien peu opportune pour réduire les salaires. J'ai la conviction que de meilleurs jours sont proches, des jours meilleurs tant pour les réseaux que pour leurs employés."